

# **La collection d'antiquités égyptiennes de Toulouse. Constitution et enrichissement. Le rôle des collectionneurs de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle à 1892**

Présenté et soutenu par GAULIER--UMBACH Carla



Mémoire de Recherche en Histoire de l'art contemporain  
Volume I - Texte

Sous la direction de Nicolas MEYNEN, maître de conférence en histoire de l'art contemporain et Estelle GALBOIS, maître de conférence en histoire de l'art antique

2022/2024.

## SOMMAIRE

TABLE DES ABRÉVIATIONS .....	3
AVANT-PROPOS .....	4
REMERCIEMENTS .....	5
INTRODUCTION .....	7
HISTORIOGRAPHIE .....	12
PARTIE I : L'ANTIQUITÉ ÉGYPTIENNE EN FRANCE ET DANS LE MIDI TOULOUSAIN. UN INTÉRÊT ANCIEN.....	19
I.    L'Anticomanie ou la remise au goût du jour de l'Égypte antique à travers les collections ..	19
A.    Une relecture de l'Égypte à la Renaissance.....	19
B.    L'Égypte au xviiiie siècle : le rôle de la littérature.....	22
C.    Toulouse et l'Égypte : l'histoire d'une curiosité.....	26
II.    Au tournant de la Révolution française, un intérêt différent pour l'Égypte .....	35
A.    Les collectionneurs toulousains d'antiquités égyptiennes à la fin du xviiiie siècle .....	35
B.    La tendance égyptomaniaque de la Révolution française.....	41
C.    La Révolution française et le musée : des saisies présentant des antiquités égyptiennes.....	43
III.    Voyages dans la Basse et Haute Égypte : le regain de l'intérêt pour l'Égypte au moment de la campagne du général Bonaparte .....	48
A.    Un désir d'Orient .....	48
B.    Une entreprise militaire et scientifique .....	54
C.    Affirmation de l'égyptologie ambiante .....	58
PARTIE 2 : HISTORIQUE DE LA COLLECTION TOLOUSAINE D'ANTIQUITÉS ÉGYPTIENNES .....	67
I.    L'entrée des premiers objets pharaoniques dans les musées français .....	67
A.    Des premiers bienfaiteurs involontaires .....	67
B.    1799-1800 : le premier catalogue du musée municipal de Toulouse recensant des antiquités égyptiennes .....	72
C.    Le musée en France, lieu de l'institutionnalisation de l'intérêt pour l'Égypte .....	77

II. Du cabinet de collectionneur au musée : les pourvoyeurs du fonds public égyptien de Toulouse au xixe siècle.....	83
A. Le général Charles Dugua, collectionneur de la Campagne d'Égypte .....	83
B. La Société Archéologique du Midi de la France .....	90
C. Les autres bienfaiteurs .....	96
III. Plusieurs collections dans une même collection .....	104
A. La conséquente collection du comte de Clarac .....	104
B. Les antiquités égyptiennes de la collection du comte .....	109
C. Des objets passant de cabinet en cabinet : des histoires croisées.....	120
PARTIE 3 : L'ENRICHISSEMENT DE LA COLLECTION TOLOUSAINE .....	130
I. Le rôle majeur d'Alexandre Du Mège, conservateur du musée de Toulouse .....	130
A. Le grand amateur toulousain d'antiquités pharaoniques.....	130
B. La mise en place d'un réseau de connaisseurs .....	134
C. Une politique d'acquisition efficace .....	140
II. Un cheminement intellectuel vers un intérêt scientifique et muséographique des antiquités de l'Égypte.....	149
A. Une évolution de la connaissance des objets.....	149
B. Étude de cas : le dieu Osiris .....	157
C. La scénographie ou l'art de la mise en exposition .....	159
III. Trajectoire des antiquités égyptiennes entre les différents musées (toulousains).....	164
A. Déplacement entre les musées toulousains : du Muséum Provisoire du Midi de la République au musée Saint-Raymond au Musée Georges-Labit .....	164
B. Une exception : la collection du sculpteur toulousain Jean-Jacques Castex au Louvre .....	169
C. Les envois du gouvernement au xixe siècle.....	174
CONCLUSION .....	179
TABLE DES MATIÈRES .....	185

## TABLE DES ABRÉVIATIONS

AMT : Archives Municipales de Toulouse

ADHG : Archives Départementales de la Haute-Garonne

AMB : Archives Municipales de Bordeaux

Académie des SIBL : Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres

MGL : Musée Georges-Labit

MSR : Musée Saint-Raymond

SAMF : Société Archéologique du Midi de la France

## AVANT-PROPOS

J'ai fait le choix de consacrer mes deux années de master à la collection d'antiquités égyptiennes de Toulouse sur le conseil de Mr Meynen et Mme Galbois, et je leur en suis gré. Cette thématique de recherche m'a tout de suite convaincue. Le panorama qu'offre ce sujet sur la mise en place d'une collection, la façon dont elle se structure et s'enrichit et la découverte de ce territoire de l'Orient qu'est l'Égypte m'ont en effet immédiatement intéressé. Mon choix tient également à l'intérêt que je porte aux phénomènes de mode et plus particulièrement aux différentes expressions que la mode pour l'orientalisme a pu revêtir, passant d'un goût pour les récits de voyage à la collection de ses antiquités ou à des objets reprenant son iconographie. Il s'agit donc pour moi d'une étude fort intéressante par son aspect pluriel, transversal et les différentes approches qu'elle engage.

Ces deux années ont été riches d'expérience. Elles m'ont permis d'acquérir une nouvelle organisation et autonomie de travail qui participent à me former en tant que chercheur, à m'affirmer en tant que tel, et à légitimer le travail que je peux produire. Les principales difficultés rencontrées dans le cadre de ces deux années de master recherche ont été liées à ce qu'annoncent les sources : les nombreux catalogues, archives et ouvrages consultés se contredisent régulièrement quant à la propriété et l'origine des antiquités égyptiennes présentes dans les collections du musée de Toulouse<sup>1</sup>. Cette discordance est la plus délicate à gérer pour un chercheur, mais elle est formatrice. Rattacher un objet précis à un collectionneur est la démarche la plus périlleuse et j'espère avoir su éviter les écueils rencontrés par ceux qui sont passés avant moi. Ce mémoire que je vous propose à la lecture est donc le résultat d'un investissement universitaire mais également personnel.

---

<sup>1</sup> Ces éléments ne sont pas exclusifs, ils s'appliquent à toutes les autres collections conservées dans la majorité des musées. Il revient aux conservateurs et chercheurs de mettre en ordre les documents.

## REMERCIEMENTS

Malgré l'apparence d'un travail plutôt solitaire, le mémoire est un exercice qui se fait en équipe. C'est pourquoi je remercie toutes les personnes avec qui j'ai travaillé à cette occasion. Mes pensées vont vers mes ami(e)s et mes proches, qui ont été là et qui m'ont soutenue et aiguillée dans mes choix. Je me dois également de mentionner mes deux amies, Charlotte et Camille qui ont partagé cette aventure avec moi. Je dois témoigner de l'aide précieuse qu'ont été les nombreuses relectures de ma mère, Nathalie, en sa qualité de lectrice, correctrice et fidèle supportrice. Je leur en sais gré de m'avoir soutenu dans ce projet et d'en avoir suivi les tenants et aboutissants.

J'exprime également ma gratitude envers les documentalistes du musée Georges-Labit et du musée des Augustins, respectivement Aude Barthélémy et Anna de Torres, pour leur accueil, leur patience, et leur aide dans l'élaboration de mon mémoire. Merci au personnel des archives municipales de Toulouse et départementales de la Haute Garonne pour leurs fonds d'informations précieuses, et merci aussi à toutes les personnes qui ont participé, de près ou de loin à l'élaboration de ce mémoire, qu'il s'agisse de mes autres professeurs, ou des auteurs à l'origine de mes nombreuses lectures.

Je suis enfin reconnaissante envers mes directeurs de mémoire, Mme Galbois et Mr Meynen pour le suivi, l'aide, l'écoute, la confiance et les remarques bienveillantes qui m'ont été adressées tout au long de ces deux années de Master.

« L'histoire des musées existe, au moins sous la forme d'une recension des legs et achats, c'est à dire d'une chronologie de l'accroissement des collections.<sup>2</sup> »

---

<sup>2</sup> Dominique POULOT, « Bilan et perspectives pour une histoire culturelle des musées », *Publics et Musées*, vol. 2, n°1, 1992, p 126

## INTRODUCTION

La collection toulousaine d'antiquités égyptiennes pharaoniques a connu une existence gyrovague passant des cabinets de collectionneurs aux collections muséales de plusieurs institutions toulousaines en l'espace d'un temps assez réduit. Cette collection a en effet subi une histoire mouvementée et sa restitution et reconstitution restent encore aujourd'hui délicates à mener en raison des divers manquements, erreurs d'inventaires, legs ou achats mal documentés qui ont eu lieu au moment de l'acquisition et arrivée des antiquités égyptiennes dans le musée de Toulouse dès sa création et tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle. Il est question dans ce mémoire des antiquités égyptiennes de la période pharaonique, dont la conservation est actuellement assurée par le musée Georges-Labit. Le propos ne concerne pas les antiquités égyptiennes hellénistiques qui sont quant à elles conservées par le musée Saint-Raymond<sup>3</sup>.

L'objectif premier de ce mémoire est d'établir, grâce aux différentes ressources bibliographiques<sup>4</sup> et archives consultées, un état des lieux du parcours de certaines antiquités égyptiennes qui sont entrées dans la collection muséale de Toulouse. Les objets sélectionnés dans le cadre de cette étude répondent à une condition : il existe au moins une information à leur sujet qui mentionne leur contexte d'arrivée au musée, et/ou le cabinet d'origine. Il s'agit donc d'élaborer la trajectoire de ces objets égyptiens tout en étudiant, lorsque cela est possible, la façon dont ils ont été acquis par le collectionneur, puis par le musée. Ont-ils été échangés entre amateurs-collectionneurs ? Ont-ils été saisis dans le cadre des confiscations révolutionnaires engagées par les pouvoirs politiques ? S'agissaient-ils de dons ou de legs par des intellectuels amis du musée ? Résultent-ils de politiques d'achat mises en place par la direction du musée ? Il est ici question de répondre à ces différentes problématiques tout en analysant le profil des acteurs qui ont joué un rôle clé dans l'enrichissement de cette collection de par leur dessein d'acquérir, de posséder, et de vendre des objets pharaoniques. Le propos de ce mémoire engage, semblable à une étude du parcours des antiquités égyptiennes au musée, une réflexion sur l'appréhension du goût pour l'Égypte qui se fait jour

---

<sup>3</sup> Cette décision de séparation remonte à l'après Seconde Guerre mondiale.

<sup>4</sup> Il s'agit d'inventaires révolutionnaires, d'inventaires après décès, de catalogues de collections, d'ouvrages et d'articles plus biographiques, consacrés à un collectionneur en particulier par exemple. Ils sont les outils principaux pour étudier les collections et l'historiographie du collectionnisme toulousain.

dans une ville de province comme Toulouse. L'analyse des phénomènes propres à ces manières de considérer l'Égypte sont indispensables pour appréhender le goût, partagé par l'Europe, de ce territoire.

L'attrait pour l'Égypte antique et ses vestiges s'illustre à travers trois notions. La première et la plus ancienne est l'égyptophilie : elle traduit la passion, l'intérêt pour l'Égypte antique, et existe depuis l'Antiquité<sup>5</sup>. L'égyptomanie, concept concomitant à l'égyptophilie, désigne la réutilisation, la réinterprétation, dans les arts, de l'iconographie égyptienne dans un but différent que celui d'origine, moderne<sup>6</sup>. Enfin, le troisième concept naît en 1822 avec le déchiffrement des hiéroglyphes par Jean-François Champollion, et désigne la science de l'Égypte ancienne qui étudie les antiquités égyptiennes : c'est l'égyptologie<sup>7</sup>. Ces trois concepts sont intimement liés. Ils définissent et jalonnent l'histoire locale de l'Égypte en France et à Toulouse<sup>8</sup> et s'accompagnent de moments clé.

Cette étude de l'histoire des antiquités égyptiennes dans le Midi Toulousain débute au XVIII<sup>e</sup> siècle, lorsque les premières collections présentant des antiquités égyptiennes sont mises au jour<sup>9</sup>. Les périodes antérieures sont assez mal documentées dans le cas de la région toulousaine et ne permettent pas d'étudier ce phénomène de façon appuyée. La collection d'antiquités égyptiennes se démocratise lorsque les cabinets de collectionneurs prennent

---

<sup>5</sup> Eric GADY, « Les égyptologues français au XIX<sup>e</sup> siècle : quelques savants très influents », *Revue d'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle*, 32, 2006, p. 62.

<sup>6</sup> Mercedes VOLAIT et Emmanuelle PERRIN, *Dialogues artistiques avec les passés de l'Égypte : une perspective transnationale et transmédiale*, Paris, Publications de l'Institut National d'Histoire de l'Art, 2017 ; Jean-Marcel HUMBERT, « Titillons Nefertiti. Egyptomanie : un art éminemment populaire (1880-1980) », *op. cit.*, 2017, p. 82-100 ; *Idem*, *L'Egyptomanie dans l'art occidental*, Courbevoie, ACR Editions, 1989 ; Michel CHEVEAU et al., *Le mythe Cléopâtre*, cat. exp., Paris, Pinacothèque de Paris, 10 avril - 7 septembre 2014, Paris, Éd. Société française de promotion artistique, 2014.

<sup>7</sup> À ce sujet voir : Jean LECLANT, « De l'égyptophilie à l'égyptologie : érudits, voyageurs, collectionneurs et mécènes », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 129ème année, n°4, 1985, p. 630-647 ; Éric GADY, « Les égyptologues français au XIX<sup>e</sup> siècle : quelques savants très influents », *Revue d'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle*, 32, 2006, p. 41-62 ; Bertrand FRÉLAUT, « Aux Origines de l'égyptologie », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, 119-2, 2012, p. 212-215 ; Mercedes VOLAIT, et Emmanuelle PERRIN, *Dialogues artistiques avec les passés de l'Egypte : une perspective transnationale et transmédiale*, Paris, INHA, 2017 ; Robert SOLÉ, *La grande aventure de l'égyptologie*, Paris, Perrin, 2019.

<sup>8</sup> Sur l'histoire et la réception de l'Égypte à Toulouse, consulter : Livia MENEGHETTI, *La réception de l'Égypte dans les arts et les sciences à Toulouse du XVII<sup>e</sup> siècle au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle*, thèse, sous la direction de Corinne Bonnet et Laurent Bricault, Toulouse, Université Jean Jaurès, 2016.

<sup>9</sup> Il est probable qu'il en existe d'autres, qui n'ont pas été répertoriées.

véritablement leur essor<sup>10</sup>. Le siècle des Lumières est l'âge d'or des collections et explique en partie le choix de commencer les recherches à cette période. Le XVIII<sup>e</sup> siècle se caractérise également par, dans ses dernières années, la Révolution française qui fut à l'origine de la création de nombreux musées en France et qui, grâce aux nombreuses saisies révolutionnaires menées, permit l'arrivée d'une quantité prodigieuse d'objets dans les collections de ces musées nouvellement créés.

Cette étude se termine en 1892, lorsque les collections d'antiquités égyptiennes de Toulouse sont déplacées au sein du nouveau musée créé : le musée Saint-Raymond.

Ces limites chronologiques permettent d'obtenir une vision d'ensemble de la collection, sur environ un siècle, d'un seul et unique musée, le Muséum Provisoire du Midi de la République renommé quelques années plus tard « musée de Toulouse »<sup>11</sup>, et de la façon dont la collection d'antiquités égyptiennes s'est structurée et enrichie. Le XIX<sup>e</sup> siècle est un siècle, du point de vue des archives, beaucoup plus documenté. Concernant les collections, les politiques d'acquisition mises en place pour le compte du musée ont favorisé l'enrichissement du musée et de sa collection d'antiquités égyptiennes. Ces conditions ont aiguillé le choix de porter les recherches autour de cette période.

Deux moments clé sont ainsi abordés dans ce mémoire : la période révolutionnaire avec l'entrée des premières antiquités égyptiennes au sein de l'institution du musée ; et la période entre 1832 et 1862, correspondant au mandat du conservateur du musée de Toulouse, Alexandre Du Mège pour qui l'enrichissement de la collection égyptienne fait partie de la politique muséale qu'il met en place.

Le choix de se concentrer sur le Midi toulousain et particulièrement sur la ville de Toulouse découle d'un manque de documentation et du souhait de remettre à jour les connaissances sur le sujet. Les collections d'antiquités égyptiennes sont assez peu documentées à l'échelle des villes de province<sup>12</sup>. Toulouse est un également foyer intellectuel et culturel de premier rang,

---

<sup>10</sup> Voir Antoine SCHNAPPER, *Curieux du Grand siècle. Collections et collectionneurs dans la France du XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Flammarion, 1994

<sup>11</sup> Le nom apparaît dès le catalogue du musée rédigé par Jean-Paul Lucas et édité en 1805. Il prendra le nom de « Musée des Augustins » à partir de 1892, lorsque le musée Saint-Raymond est créé et que le Musée de Toulouse n'est dès lors plus le seul musée en ville. Voir Robert MESURET, *Les cabinets des Académies et les musées municipaux d'art et d'histoire : de 1564 à 1914*, cat. exp., Toulouse, Musée Paul Dupuy, 1968, Toulouse, Musée Paul Dupuy, 1968.

<sup>12</sup> Voir l'historiographie.

et ce, dès le XVI<sup>e</sup> siècle ce qui explique l'intérêt précoce pour l'Égypte antique qui se fait jour dans la ville.

Ce mémoire permet d'interroger la manière dont, à travers l'exemple de Toulouse, se construit et s'enrichit une collection (égyptienne). Pour répondre à ce dessein, plusieurs axes de recherches sont évoqués. En premier plan, l'étude du contexte général des connaissances sur l'Égypte, en France et à Toulouse, est nécessaire pour saisir l'ampleur du phénomène. À la Renaissance, avec le retour que la période impulse vers l'Antiquité<sup>13</sup>, l'Égypte prend peu à peu une place plus importante. Le XVIII<sup>e</sup> siècle et le néoclassicisme engagent un mouvement analogue grâce au travail des curieux qui étudient l'Égypte antique et collectionnent ses artefacts. La Révolution française est héritière de ce contexte. L'intérêt pour l'Égypte se manifeste selon des tonalités et des usages différents d'une période à l'autre. La Révolution française est également le moment où de nombreuses confiscations sont engagées : les maisons religieuses, les émigrés, les académies et la Couronne sont dépossédés de leurs biens. Parmi la quantité d'objets confisqués, se trouvent des antiquités égyptiennes. Désormais, ces collections sont bien de la nation française et forment les premières collections des musées municipaux créés à l'époque. C'est le cas à Toulouse, dans le Muséum Provisoire de la République qui présente, dès ses premiers inventaires, un noyau de pièces égyptiennes. Cette collection n'aura de cesse de s'accroître, alimentée par des épisodes comme la Campagne d'Égypte. Ce phénomène d'institutionnalisation des antiquités égyptiennes au sein des premières collections muséales a une perspective locale, nationale et internationale. Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, le musée devient un haut-lieu de l'égyptophilie, comme l'atteste l'enrichissement des collections françaises et européennes.

En second plan, il est question d'objets et de leurs propriétaires concernés par cette étude. Chaque bienfaiteur de la collection d'antiquités égyptiennes de Toulouse a été identifié ainsi que les pièces qu'il a transmises au musée de la Ville. Le rôle d'Alexandre Du Mège, conservateur du musée entre 1832 et 1862 est également abordé le souci qu'il accorde à l'enrichissement de la collection égyptienne du musée. Tout le réseau d'amateurs d'antiquités égyptiennes dont il s'entoure nourrit la politique d'acquisition qu'il met en place en faveur de cette collection. Cet accroissement quantitatif de la collection s'accompagne d'une évolution

---

<sup>13</sup> L'Égypte est vue comme faisant partie intégrante de l'Antiquité, comme l'une des plus anciennes civilisations.

des connaissances sur l'Égypte antique qui va de pair avec la façon dont sont présentés ces objets et dans quel type de musée leur présence est la plus adaptée. En dernière partie, il est question du lien qui unit la ville de Toulouse et Paris, à travers l'exemple d'une collection, celle du sculpteur toulousain Jean-Jacques Castex et les envois opérés par la capitale en faveur des musées de province.

## HISTORIOGRAPHIE

L'étude de la collection d'antiquités égyptiennes pour la période de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle a fait l'objet de quelques recherches. Mon travail s'inscrit en effet dans la lignée de deux historiens ; Sydney Aufrère et Livia Meneghetti. Deux axes structurent ma recherche : réaliser l'historique de la collection d'antiquités égyptiennes de Toulouse depuis leur propriétaire d'origine jusqu'au sein du musée et étudier la réception de l'Égypte au travers de la constitution de collections d'abord chez des particuliers au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle puis au sein du musée le siècle suivant. Sydney Aufrère, éminent égyptologue, est l'auteur d'un catalogue, réalisé en 1995, en collaboration avec le musée Georges-Labit, dans lequel il fait état de l'histoire de la collection égyptienne que l'on retrouve aujourd'hui au sein de ce même musée<sup>14</sup>. En 1997, il consacre un autre catalogue à l'ensemble des collections du musée et y intègre celle de l'Égypte antique<sup>15</sup>. À cela, se greffe le travail de Livia Meneghetti, doctorante en Sciences de l'Antiquité qui s'est attachée, à l'occasion d'une thèse soutenue en 2016, à étudier la réception de l'Égypte dans les arts et les sciences à Toulouse<sup>16</sup>. Ces deux ouvrages sont les piliers de mon étude. À ce socle s'ajoutent de nombreux autres ouvrages qui viennent compléter et alimenter, de façon appuyée ou concise, mes recherches.

Réaliser l'historiographie de mon sujet requiert aujourd'hui de s'intéresser à trois types de documents. La classification proposée de ces ressources se base sur le sujet de l'ouvrage par rapport au sujet d'étude : l'étude de l'historique de la collection d'antiquités de Toulouse, est-elle le cœur du sujet ou bien fait il seulement l'objet d'un paragraphe ou encore d'une simple mention ? Le premier groupe recense les ouvrages dont le propos est similaire, mais qui se différencient par une collection étudiée différente. Le deuxième type de corpus rassemble une majorité d'ouvrages ou d'articles qui étudient, de façon poussée ou plus anecdotique, l'histoire de la collection toulousaine d'antiquités égyptiennes. Il est nécessaire, pour ce deuxième type de ressources, de différencier celles dont il s'agit du sujet principal de celles qui font seulement l'objet d'un chapitre, d'une partie ou encore d'une sous-partie. En dernier lieu, le troisième type regroupe tous les catalogues et notices de collections. Il s'agit là de

<sup>14</sup> Sydney AUFRÈRE, *Les collections égyptiennes de Toulouse conservées au Musée Georges-Labit*, Montauban, Les cahiers du Musée Georges Labit, n°1, 1995.

<sup>15</sup> Sydney AUFRÈRE, *Les collections*, Montauban, Les cahiers du musée George Labit, n°3, 1997.

<sup>16</sup> Livia MENEGHETTI, *op. cit.*, 2016.

publications de premier plan, qui répertorient directement les antiquités égyptiennes des différents musées de Toulouse depuis leur arrivée au musée en 1799-1800. Mener à bien les investigations nécessite également la consultation d'ouvrages plus généraux qui étudient la formation du musée en France et à Toulouse, le phénomène de l'égyptomanie, la science de l'égyptologie ou encore l'étude des collectionneurs, mais si l'étude ne se rattache pas à l'exemple de Toulouse, il n'est pas nécessaire de les étudier au sein de cette historiographie. Il s'agit donc de tout un ensemble d'ouvrages qui nous permettent d'appréhender au mieux l'histoire de la collection toulousaine d'antiquités égyptiennes. Il est question d'un véritable état des lieux de ce qui a été écrit à ce sujet et dont je vous propose ici un panorama.

L'introduction de l'Égypte, de son art et de son archéologie au sein des musées français s'explique par l'apparition, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, d'un Orient complexe qui est désormais adapté aux études académiques et qui fait l'objet de théories scientifiques<sup>17</sup>. L'arrivée de l'Égypte antique dans l'institution du musée est le résultat de tout un engouement, toute une égyptophilie qui existe depuis l'Antiquité gréco-romaine et qui culmine au XVIII<sup>e</sup> siècle avec la multiplication des collectionneurs d'antiquités égyptiennes. Ces collections font l'objet de saisies au moment de la Révolution française et sont conservées afin de remplir les collections des futurs musées. Un intérêt scientifique se fait jour au sein des musées provinciaux de par la présence d'antiquités égyptiennes, alimenté par la mise en place de politiques d'achats efficaces. Au XIX<sup>e</sup> siècle, le phénomène de collection des antiquités égyptiennes se démocratise et les collections des particuliers sont vendues à de riches collectionneurs européens et/ou à des États qui se constituent de splendides sections égyptiennes au sein de leurs musées<sup>18</sup>. Le Louvre achète en 1825 la collection du chevalier Edme-Antoine Durand composée de plus de 2 149 pièces égyptiennes<sup>19</sup>. Le musée est concurrencé par le British Museum qui présente deux salles égyptiennes depuis 1808 ou par le musée Egizio de Turin créé en 1824. Cependant, la présence d'antiquités égyptiennes au sein d'un musée est attestée depuis le XVII<sup>e</sup> siècle, au sein du musée d'Athanase Kircher, le musée Kircherianum où il était possible d'observer des obélisques égyptiens. Des études analogues à la nôtre et à celle de Sydney Aufrère pour Toulouse ont ainsi été menées dans les différents

<sup>17</sup> Edward SAÏD, *L'Orientalisme : l'Orient créé par l'Occident*, Paris, éditions du Seuil, [1978] 2005.

<sup>18</sup> Robert SOLÉ, *op. cit.*, 2019, p. 54.

<sup>19</sup> *Ibid.*, p. 60.

musées français et européens. L'un des précurseurs dans ce type d'étude est Michel Dewachter<sup>20</sup> qui étudie la collection du musée de Figeac dès la fin du XX<sup>e</sup> siècle. Le musée égyptien Charles X du Louvre a également fait l'objet d'une monographie<sup>21</sup>. Cet engouement pour l'étude des collections est également partagé par de nombreux chercheurs étrangers. En effet, on trouve aussi des travaux outre-Manche puisque le British Museum est un des premiers musées à collectionner et scénariser sa collection d'antiquités égyptienne. Dans la même mouvance, après une thèse soutenue en 2019<sup>22</sup>, Juliette Tanré-Szewczyk publie un article similaire à nos recherches, mais appliqué aux collections d'antiquités égyptiennes du Louvre et du British Museum<sup>23</sup>. Il s'agit donc de cas d'étude identiques au mien dans le sujet et le processus de recherche associé ; cela inscrit de ce fait ce travail dans un type de recherche ample, appliqué à une étude locale du phénomène de collection des antiquités égyptiennes et dont on retrouve des échos à l'échelle de l'Europe, appliqué aux grands musées des capitales européennes. Le contexte qui produit ces monographies sur les collections muséales d'antiquités égyptiennes produit, au même moment, des travaux sur les collectionneurs privés et leurs collections. Les ressources sont plus abondantes sur le sujet et les antiquités égyptiennes peuvent y faire l'objet de toute l'étude ou seulement d'une partie dans le cas d'une étude plus globale de la collection<sup>24</sup>. La majorité des ressources traitant de ce sujet sont cependant des inventaires des objets composant les cabinets de collectionneurs privés ou des catalogues après-décès et sont donc antérieurs aux monographies de collections muséales citées précédemment. Les curieux ont entrepris la démarche dès le XVII<sup>e</sup> siècle, de publier des inventaires. Dans cette démarche, se sont inscrits les plus grands collectionneurs comme Claude-Nicolas Fabri de Peiresc. Ces inventaires accordaient du prestige au collectionneur et permettaient aux amateurs d'antiquités et d'art d'avoir accès aux collections

---

<sup>20</sup> Michel DEWACHTER, *La collection égyptienne du Musée Champollion*, Figeac, Musée Champollion, 1986.

<sup>21</sup> Hélène JAGOT, "Le musée Charles X : un écrin pour les collections égyptiennes du Louvre", Philippe MAINTEROT, et Hélène JAGOT, "Du haut de ces pyramides..." *L'Expédition d'Egypte et la naissance de l'égyptologie (1789-1917)*, cat. exp., La Roche-sur-Yon, Musée municipal et Médiathèque Benjamin Rabier décembre 2013 - mars 2014, Lyon, Fage Éditions, 2013, p. 206, 239.

<sup>22</sup> Juliette TANRÉ-SZEWCZYK, *La collection Salt. Une collection européenne d'antiquités égyptiennes*, thèse, soutenue sous la direction de Didier Devauchelle et Hélène Guichard, Lille, Université de Lille, 2019.

<sup>23</sup> Juliette TANRÉ-SZEWCZYK, « Des antiquités égyptiennes au musée. Modèles, appropriations et constitution du champ de l'égyptologie dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, à travers l'exemple croisé du Louvre et du British Museum », *Les cahiers de l'Ecole du Louvre*, n°11, 2017.

<sup>24</sup> Puisque peu sont ceux à posséder uniquement des antiquités égyptiennes au sein de leurs cabinets.

des autres curieux et ainsi pouvoir mettre en place des échanges<sup>25</sup>, des ventes et des achats<sup>26</sup>. La démarche de ces collectionneurs est fondamentale puisqu'elle constitue le socle sur lequel se fondent les historiens qui souhaitent étudier une collection particulière d'antiquités égyptiennes, qu'elle soit privée ou publique. Il s'agit de la première ressource par laquelle débuter les recherches pour ce type de sujet. À Toulouse, il existait les *Almanachs de la province du Languedoc* qui faisaient état des cabinets de curiosité de la région et certains étaient rattachés à la présence d'antiquités égyptiennes<sup>27</sup>. Dès 1870, Ernest Roschach<sup>28</sup> publie une étude sur le musée de Toulouse et mentionne les cabinets de collectionneurs qui ont été saisis ou qui ont été donnés au musée de la ville : il y évoque notamment ceux présentant des antiquités égyptiennes. Sa démarche sera reprise aux XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles, avec des historiens-égyptologues comme Robert Mesuret<sup>29</sup> ou Sydney Aufrère<sup>30</sup> qui ont entrepris la démarche de documenter ces collections privées et leur postérité au sein du musée.

Le goût pour l'Égypte nécessite également de se pencher sur les prémisses de son apparition en France. Le pays des pharaons est redécouvert à la Renaissance. La période est marquée par un retour vers l'Antiquité qui nécessite de jeter un regard vers l'Égypte, mais qui la réduit à sa période antique. Sur l'étude de l'Égypte antique<sup>31</sup> et sa réception à Toulouse, Jeanne Guillevic et Pierre Ramond nous proposent un bref aperçu<sup>32</sup> dans le cadre d'une exposition ayant eu lieu à Toulouse au cours de l'été 1989.

Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, il n'existe pas de véritables recherches sur les collections d'antiquités égyptiennes à Toulouse et en France. De nombreux collectionneurs présentent dans leurs collections des antiquités égyptiennes, mais il n'existe pas encore de regard, d'étude sur ce phénomène de collection. Les premières rétrospectives sur cette tendance - qu'elle soit du

<sup>25</sup> Qu'ils soient matériels ou intellectuels.

<sup>26</sup> Sydney AUFRÈRE et Monique KANAWATY, « L' "Egypte" et la Révolution française. Saisies d'objets égyptiens dans des collections parisiennes », *Histoire de l'art*, 25-26, 1994, p. 87-99, note n°3.

<sup>27</sup> Jean-Florent BAOUR, Fernand PIFTEAU, *Almanach historique de la Province du Languedoc, nouvelle édition, enrichie de vignettes analogues à chaque corps. Pour l'année bissextile M. DCC. LXXXVIII. [1788]. Par M. Baour, écuyer, scelleur de la chancellerie, près le Parlement, Toulouse, Impr. J. -F. Baour, 1788*, p. 149.

<sup>28</sup> Ernest ROSCHACH, *Etudes sur le musée de Toulouse*, Toulouse, impr. Douladoure, 1870.

<sup>29</sup> Robert MESURET, *La collection du baron de Puymaurin en 1792*, Toulouse, Ed. Auta, 1948.

<sup>30</sup> Sydney AUFRÈRE, « Un ami toulousain de Champollion, l'antiquaire Alexandre Du Mège et sa connaissance des antiquités égyptiennes », *Revue d'égyptologie*, vol 51, 2000, p. 271-275.

<sup>31</sup> Et plus généralement de l'Antiquité.

<sup>32</sup> Jeanne GUILLEVIC, Daniel CAZES, *Toulouse et l'Antiquité retrouvée au XVIII<sup>e</sup> siècle*, cat. exp., Toulouse, Musée Saint-Raymond, juin-août 1989, Toulouse, 1989.

ressort des collectionneurs privés ou des musées - n'apparaissent qu'à la fin du XX<sup>e</sup> siècle, début XXI<sup>e</sup> siècle. Les ouvrages sur les collections privées fleurissent plutôt au cours du XX<sup>e</sup> siècle et se focalisent, la plupart du temps, sur la biographie du collectionneur et où parfois est mentionnée la présence d'antiquités égyptiennes. Ce contexte va rendre favorable l'apparition d'ouvrages sur les collections toulousaines<sup>33</sup>.

Les travaux sur les différents phénomènes liés à ce goût, cet intérêt pour l'Égypte et que sont l'égyptomanie, l'égyptophilie et l'égyptologie font l'objet d'études au XX<sup>e</sup> siècle. Et pour cause, le travail d'Edward Saïd a quelque peu remis en perspective le rapport inégal instauré depuis des siècles entre l'Occident et l'Orient<sup>34</sup>. Les travaux publiés prennent dès lors compte de cette relation, de cet orientalisme qui s'illustre parfaitement dans le rapport qu'a pu entretenir la France avec l'Égypte, qui rappelons-le, a fait l'objet d'une tutelle quasi-ininterrompue par l'Occident<sup>35</sup>. Le journaliste et écrivain Robert Solé<sup>36</sup>, l'historien Éric Gady<sup>37</sup> sont des acteurs dans le domaine, mais se cantonnent à l'étude plus générale de l'égyptologie en France. Leurs travaux ont permis l'apparition d'une étude de l'égyptologie plus locale, qui va notamment étudier le cas de Toulouse. Sydney Aufrère est des leurs. Il est à l'origine d'ouvrages généraux<sup>38</sup> mais également plus spécifiques qui étudient la collection toulousaine<sup>39</sup>. Son travail pour le musée Georges-Labit en 1995 est un ouvrage clé pour mes recherches et il s'agit là du seul ouvrage existant pour lequel la collection d'antiquités égyptiennes de Toulouse est le sujet principal<sup>40</sup>. On peut également noter les différents articles

---

<sup>33</sup> Dans cette veine on trouve des ouvrages comme :

-Christian AUDEBAUD, *Le général de division Dugua (1744-1802) : de l'Egypte à Saint-Domingue*, Metz, SPM, 2007.

Et des ouvrages plus spécifiques :

-Edmond LAMOUZÈLE, *La collection du cardinal de Bernis à l'archevêché d'Albi*, 1910.

-Robert MESURET, *op. cit.*, 1948.

- Pierre LESPINASSE, « La collection de Bernis au musée de Toulouse », *Revue du Tarn*, 1942, p. 216-226.

<sup>34</sup> Pour en savoir plus, consulter : Edward SAÏD, *op. cit.*, [1978] 2005.

<sup>35</sup> Éric GADY, « L'archéologie de l'Égypte antique pendant la période coloniale de l'occupation britannique à la découverte du tombeau de Toutankhamon », *Les nouvelles de l'archéologie*, 126, 2011, p. 47.

<sup>36</sup> Robert SOLE, *op. cit.*, 2019.

<sup>37</sup> Éric GADY, *art. cit.*, p. 41-62 ; *art. cit.*, 2011, p. 47-50.

<sup>38</sup> Sydney AUFRÈRE et Monique KANAWATY, *op. cit.*, 1994, p. 87-99.

<sup>39</sup> Sydney AUFRÈRE, Alain DAUTANT, « Sur les traces du cercueil et de la momie d'Inimennaysnebout : Musée Georges-Labit - Toulouse », *Égypte, Afrique et Orient*, n°62, juin-août 2011 ; *op. cit.*, 1995 ; *art. cit.*, 2000, p. 271-275.

<sup>40</sup> Un autre catalogue a été édité par le musée en collaboration avec Sydney Aufrère en 1997 et évoque la collection égyptienne dans une chapitre. Voir Sydney AUFRÈRE, *op. cit.*, 1997, p. 61-72.

rédigés par le célèbre conservateur du musée de Toulouse Alexandre Du Mège. Ses travaux sur les monuments égyptiens conservés à Toulouse comme les momies<sup>41</sup> sont des ressources majeures pour visualiser l'état des collections d'antiquités égyptiennes et leur étude au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. Dans la même veine, on peut également se référer à la thèse soutenue en 2016 par Livia Meneghetti qui fait état de la réception de l'Égypte à Toulouse<sup>42</sup>. C'est le premier ouvrage à rendre véritablement compte de l'impact de l'égyptophilie, l'égyptomanie et de l'égyptologie à Toulouse dans les sciences et les arts. Il y est également question de l'enrichissement de la collection, mais son travail ne s'est pas orienté vers l'origine de ces objets et leurs pérégrinations au sein de la collection toulousaine.

Le recensement des différentes antiquités égyptiennes qui sont passées des cabinets de collectionneurs aux collections des musées toulousains dès la Révolution française, moment charnière dans la création du premier musée, est évoqué depuis 1799-1800<sup>43</sup>, date à laquelle, pour la première fois, des « idoles égyptiennes » sont indiquées dans la collection du musée toulousain. De ce fait, les principales ressources qui font état de cette collection datent en majorité du XIX<sup>e</sup> siècle. Il s'agit principalement de catalogues réalisés par des auteurs et acteurs importants dans l'histoire du musée de Toulouse tels que Jean-Paul Lucas<sup>44</sup>, François Jacquemin<sup>45</sup>, Jean Suau<sup>46</sup>, Alexandre Du Mège<sup>47</sup> ou encore Ernest Roschach<sup>48</sup>. Il s'agit là de travaux pionniers. L'essentiel de notre travail a ainsi reposé sur l'étude des huit catalogues

<sup>41</sup>Alexandre DU MÈGE, « Notes sur les monuments égyptiens conservés à Toulouse », *Mémoires de l'Académie nationale des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse*, série 3, t. 4, Toulouse, 1848, p. 135-145 ; « Mémoire sur les caisses de momies, conservées dans le musée de Toulouse », *Mémoires de l'Académie nationale des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse*, série 3, t. 5, Toulouse, 1849, p. 139 - 155.

<sup>42</sup> Livia MENEGHETTI, *op. cit.*, 2016.

<sup>43</sup> Des antiquités égyptiennes recensées pour la première fois dans le catalogue de Jean-Paul LUCAS, *Catalogue des tableaux et autres monumens des arts, formant le Muséum provisoire établi à Toulouse et qui est ouvert au public tous les quintidis et decadis de l'année, Quatrième édition, revue, corrigée et augmentée*, Toulouse, Impr. P. B. A. Robert, [1794] 1799-1800, p. 65.

<sup>44</sup> Jean-Paul LUCAS, *Notice des Tableaux, Statues, Bustes, Dessins, Etc. Composant le musée de Toulouse*, Toulouse, Impr. J. -A. Caunes, 1805 ; *Catalogue critique et historique des tableaux et autres monuments des arts du musée de Toulouse*, Toulouse, Impr. J. - A. Caunes, 1806.

<sup>45</sup> François JACQUEMIN *Notice des tableaux, statues, bustes, dessins etc., composant le musée de Toulouse*, Toulouse, Impr. J. M. Douladoure, 1813, p. 56.

<sup>46</sup> Jean SUAU et Alexandre DU MÈGE, *Notice des tableaux, statues, bustes, bas-reliefs et antiquités composant le musée de Toulouse*, Toulouse, Impr. J. M. Douladoure, 1818-1819, p. 70.

<sup>47</sup> Alexandre DU MÈGE, *Notice des monuments antiques et des objets de sculpture moderne conservés dans le musée de Toulouse*, Toulouse, Impr. Douladoure, 1828 ; *Description du Musée des antiquités de Toulouse*, Toulouse, Musée Saint-Raymond, 1835 ; AMT, 2R11, *Description du musée des Antiques par A. Du Mège, novembre 1844*.

<sup>48</sup> Ernest ROSCHACH, *Catalogue des antiquités et objets d'art*, Toulouse, Impr. de L. Viguier, [1864] 1892.

édités par le musée des Augustins, mais également sur le travail, plus récent, au XX<sup>e</sup> siècle, d'auteurs comme Charles Palanque<sup>49</sup>, Pierre Ramond<sup>50</sup> et Jeanne Guillevic<sup>51</sup> et qui étudient, de façon plus poussée, la collection d'antiquités égyptiennes des musées de Toulouse en incluant les musées créés ultérieurement<sup>52</sup>. Les catalogues des collections du XIX<sup>e</sup> siècle, eux, ne se focalisent pas sur l'étude des antiquités égyptiennes au sein du musée, mais proposent plutôt un état des lieux des objets constituant les collections du musée, tous regroupés dans des chapitres référencés, dont les antiquités égyptiennes, souvent classées dans des chapitres intitulés « monuments » ou « idoles » égyptien(ne)s. Il existe des ouvrages antérieurs au XIX<sup>e</sup> siècle qui répertorient déjà, au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, la présence d'antiquités égyptiennes. C'est le cas des Almanachs dont celui de 1788 fait état d'antiquités égyptiennes collectionnées par certains collectionneurs<sup>53</sup>. De façon analogue, on trouve également les inventaires après décès et les ventes qui en découlent et qui font état de collections présentant en leur sein des antiquités égyptiennes<sup>54</sup>. Les archives conservent ces différents types de documents (inventaire après décès par exemple). Il s'agit là d'un ensemble de ressources qui atteste de la présence au sein du musée, de l'évolution en nombre, et des changements - notamment dans l'espace avec le transfert des objets égyptiens dans différents musées - que va subir la collection d'antiquités égyptiennes de Toulouse.

---

<sup>49</sup> Charles PALANQUE, *Musée égyptien de Toulouse*, Paris, libr. E. Bouillon, 1903.

<sup>50</sup> Pierre RAMOND, *Les stèles égyptiennes de la collection G. Labit à Toulouse*, Institut français d'archéologie orientale du Caire, bibliothèque d'étude, t. LXII, 1977.

<sup>51</sup> Jeanne GUILLEVIC, et Pierre RAMOND, *Musée Georges Labit - Antiquités égyptiennes*, Toulouse, Musée Georges Labit, 1971.

<sup>52</sup> Le musée Saint-Raymond et le musée Georges-Labit.

<sup>53</sup> Jean-Florent BAOUR, et Fernand PIFTEAU, *op. cit.*, 1788, p. 151-155.

<sup>54</sup> Voir par exemple le cabinet d'Alexandre DU MÈGE dans *Catalogue d'un riche cabinet d'antiquités, de tableaux anciens et de curiosités, tels que beaux meubles de la Renaissance, armes, faïences italiennes et de Palissy, provenant de la succession de feu. M. Alex. Du Mège (de la Haye)*, Toulouse, Impr. Lamarque et Vives, 1862.

## PARTIE I : L'ANTIQUITÉ ÉGYPTIENNE EN FRANCE ET DANS LE MIDI TOULOUSAIN. UN INTÉRÊT ANCIEN

### I. L'Anticomanie ou la remise au goût du jour de l'Égypte antique à travers les collections

L'Égypte est longtemps<sup>55</sup> restée méconnue des savants et du public. Le territoire était majoritairement connu par des sources indirectes comme quelques écrits gréco-romains<sup>56</sup> ou la Bible (elle est citée six cent quatre-vingts fois dans l'Ancien Testament<sup>57</sup>) qui sont relus à la Renaissance par les Humanistes, mais la connaissance et les quelques mentions s'arrêtent là. L'Égypte laissera longtemps une image ambivalente dans les esprits : elle est le berceau des sciences et des arts, mais aussi une terre mystique, de magie, mystérieuse, teintée de légendes diverses en raison de son écriture indéchiffrable, de ses pyramides immenses et énigmatiques ou encore de sa mythologie. Le public hésite régulièrement entre deux visions de l'Égypte : celle d'une civilisation admirable, qu'il faut imiter dans son système pharaonique et celle d'une création effrayante, une preuve de l'oppression<sup>58</sup> et du cléricalisme<sup>59</sup>. Cependant, l'ancien royaume des pharaons n'a de cesse de subjuger et d'interpeller l'Occident avec des modalités et intensités différentes.

#### A. Une relecture de l'Égypte à la Renaissance

La Renaissance se caractérise, entre autres, par un mouvement de retour vers l'Antiquité. Il y a la volonté à cette période de retrouver le modèle antique. L'art de la

---

<sup>55</sup> Au moins jusqu'en 1822, date du déchiffrement des hiéroglyphes par Jean-François Champollion.

<sup>56</sup> On retrouve des auteurs anciens comme Strabon, Diodore de Sicile, Hérodote, etc.

<sup>57</sup> Robert SOLÉ, *op. cit.*, 2019, p. 34.

<sup>58</sup> Une oppression évoquée dans les récits bibliques qui dispensent l'histoire d'une servitude des Hébreux par les Égyptiens qui devaient construire les pyramides. À ce sujet voir : *Le point*, [https://www.lepoint.fr/dossiers/hors-serie/egypte-ancienne-histoire-pharaons-decouvrir-apprendre/esclavage-en-egypte-la-bible-dit-elle-vrai-29-11-2022-2499667\\_4643.php#11](https://www.lepoint.fr/dossiers/hors-serie/egypte-ancienne-histoire-pharaons-decouvrir-apprendre/esclavage-en-egypte-la-bible-dit-elle-vrai-29-11-2022-2499667_4643.php#11), « esclavage dans l'Égypte ancienne : la Bible dit-elle vrai ? » [consulté le 11 avril 2023]

<sup>59</sup> Michel MALAISE « La Révolution française et l'Egypte ancienne », *Bulletins de la Classe des lettres et des sciences morales et politiques*, t. 14, n°1-6, 2003, p. 221.

Renaissance se construit sur l'observation d'une sélection des vestiges de l'antiquité ; ce regard vers les Anciens implique de s'intéresser à l'Égypte puisque celle-ci est vue comme partie intégrante de l'Antiquité, comme le berceau des civilisations antiques. C'est un moment clé pour l'égyptophilie. Certains intellectuels manifestent à l'égard du territoire de l'Égypte un réel engouement<sup>60</sup>. La Renaissance est la période de relecture des grands auteurs anciens dont certains sont partis en Égypte. C'est le cas d'Hérodote dans son livre numéro deux intitulé *Histoires*<sup>61</sup> publié au V<sup>e</sup> siècle de notre ère, de Strabon, ou encore de Diodore de Sicile. Il existe également le traité *Hieroglyphica*, rédigé en grec par un certain Horapollon. Acheté en 1419 par un prêtre florentin, il devient rapidement un succès, une référence<sup>62</sup>. Les humanistes de la Renaissance se fondent sur les récits de voyage pour nourrir la connaissance du territoire. Il existe une tradition du récit de voyage en Égypte depuis l'Antiquité et qui se réactive à partir du XVI<sup>e</sup> siècle avec de nombreux voyageurs qui en rapportent une littérature, des observations et des objets. L'objet (archéologique), à partir de la Renaissance et jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, fait lui peu à peu l'objet d'un intérêt propre : d'illustration d'un texte, il s'affranchit de son statut de seule illustration des sources écrites et de son intérêt artistique. L'objet acquiert un statut de repère du passé : il complète l'écrit, les textes, les enrichit et parfois même les remplace. Cette évolution explique le soudain intérêt qui a été attribué à l'objet en tant que tel. Les antiquités grecques, romaines ou égyptiennes sont dès lors appréhendées différemment, comme de véritables sources de l'Antiquité. L'égyptophilie se diffuse de deux manières : par la littérature qui se déploie autour du sujet et par l'intermédiaire de vestiges antiques collectionnés (qu'on appelle « antiquités »).

L'art de l'Égypte a d'abord<sup>63</sup> été conçu comme relevant de la curiosité : il existe une quête du rare, de l'insolite, de l'étrange, du monstrueux<sup>64</sup> qui se développe en même temps que les collections particulières. Il s'agit d'une des raisons pour laquelle les antiquités égyptiennes entrent au sein des cabinets de curiosités. À la Renaissance, l'intérêt pour

<sup>60</sup> C'est le cas de Nicolas-Claude Fabri de Peiresc par exemple.

<sup>61</sup> Un livre aussi connu sous le nom de *L'Enquête*.

<sup>62</sup> Robert SOLÉ, *op. cit.*, 2019, p. 14.

<sup>63</sup> Du moins avant son étude scientifique et la reconnaissance de son art.

<sup>64</sup> Sur le sujet, voir : Jean CÉARD, « La curiosité à la Renaissance et à l'Âge classique », Dominique, MONCOND'HUY (dir.), *La licorne et le bézoard. Une histoire des cabinets de curiosités*, cat. exp., Poitiers, octobre 2013 - mars 2014, Musée Sainte-Croix et Espace Mendès, Montreuil, Éd. Gourcuff Gradenigo, 1968, p. 29-45.

l'Égypte se réaffirme ; ce contexte pousse les curieux<sup>65</sup> à collecter des artefacts égyptiens<sup>66</sup> comme des statues, des papyrus<sup>67</sup>. « Cet attrait animera des voyageurs ; il incitera des amateurs à constituer des collections ; ces investissements érudits [...]. »<sup>68</sup> C'est l'âge d'or de la collection<sup>69</sup>. Il s'agit là d'un contexte favorable à l'intégration des vestiges antiques égyptiens au sein des collections. Ces cabinets sont des témoins de la protohistoire de l'égyptologie<sup>70</sup>. À cette époque, les collectionneurs sont plus nombreux à présenter des antiquités gréco-romaines, mais quelques exceptions s'observent avec des collections qui accueillent des objets égyptiens dès le XVII<sup>e</sup> siècle comme chez l'homme de lettres Nicolas-Claude Fabri de Peiresc<sup>71</sup>. Les Cours européennes partagent également le goût de l'Égypte et collectionnent des objets inspirés du répertoire artistique égyptien<sup>72</sup>. L'usage est « égyptomaniaque », les signes de l'Égypte comme la pyramide ou l'obélisque sont repris afin de glorifier et de magnifier le roi et le pouvoir royal<sup>73</sup>.

Le voyage à Rome, en vogue à cette époque et considéré comme un atout dans la formation des artistes, permet d'être confronté à des vestiges de l'Égypte antique<sup>74</sup>. La capitale italienne est le lieu où sont exposés la pyramide de Cestius, les lions de Nectanébo ou encore des statues d'Isis et Osiris au musée du Capitole<sup>75</sup>. Pour ceux qui ne font pas le voyage en terre italienne, il existe toute une littérature initiée dont la démarche savante et

---

<sup>65</sup> C'est le cas de Nicolas-Claude Fabri de Peiresc ou de son équivalent toulousain le Père Guillaume Bonjour.

<sup>66</sup> Jean LECLANT, *art. cit.*, 1985, p. 631.

<sup>67</sup> Les antiquités sont d'abord arrivées en Europe en petit nombre grâce à des marchands installés en Égypte ou à des diplomates. Voir Morris BIERBRIER, « L'enrichissement des collections des musées », *Museum International*, vol. 47, 1995, p. 9.

<sup>68</sup> Jean LECLANT, *art. cit.*, 1985, p. 630-631.

<sup>69</sup> L'expression « âge d'or » est à nuancer, il s'agit d'un moment important dans l'histoire, le développement du collectionnisme. Ce phénomène s'accroît dans les dernières années du XVIII<sup>e</sup> siècle au moment de la Révolution française et tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle.

<sup>70</sup> Marie-Hélène SANTROT, « Un autre aspect de l'anticomanie : l'histoire des collections égyptiennes en Bretagne et dans les Pays de la Loire », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, 115-2, 2008, p. 88.

<sup>71</sup> Voir Jean LECLANT, *art. cit.*, 1985, p. 630-647 ; Robert SOLÉ, *op. cit.*, 2019 ; Éric GADY, *art. cit.*, 2006, p. 41-62.

<sup>72</sup> On en trouve par exemple dans le cabinet royal de Louis XIV : le plus ancien catalogue, daté de mai 1684 recense quelques antiquités égyptiennes. Voir Jean LECLANT, *art. cit.*, 1985, p. 637.

<sup>73</sup> Michel MALAISE, *art. cit.*, 2003, p. 208.

<sup>74</sup> Ces monuments antiques égyptiens ont pour la plupart été rapportés à Rome par les Césars, placés au centre des places majeures de la ville et coiffés d'une croix. Voir Robert SOLÉ, *op. cit.*, 2019, p. 15.

<sup>75</sup> Voir Livia MENEGHETTI, *op. cit.*, 2016, p. 180-181.

archéologique expose des réflexions sur les antiquités et des copies, reproductions de ces dernières.

Le goût pour l'antiquité classique prend une nouvelle ampleur à la Renaissance et s'épanouit principalement au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle comme l'attestent le nombre grandissant de ses collectionneurs et la naissance du néoclassicisme autour de 1750. L'étude et l'attrait pour les antiquités, à travers le phénomène de collection, se précise durant cette période et va concerner l'Égypte antique.

## B. L'Égypte au XVIII<sup>e</sup> siècle : le rôle de la littérature

Au siècle des Lumières, encore trop peu de sources textuelles existent et traitent de l'Égypte antique et de sa culture. La connaissance de l'Égypte se perpétue à travers la lecture des récits de voyageurs<sup>76</sup> comme Benoît de Maillet (1656-1738) dont les souvenirs ont été récoltés et publiés par l'abbé Le Mascrier<sup>77</sup>, Richard Pococke (1704-1765) et son voyage en Orient dont une période fut passée en Égypte<sup>78</sup>, Claude Étienne Savary (1750-1788) et ses *Lettres sur l'Égypte*<sup>79</sup> ou encore Constantin-François Chassebœuf dit Volney<sup>80</sup> (1757-1820). Leurs ouvrages traitent soit en totalité de l'Égypte, soit l'incluent dans un ou plusieurs chapitres dédiés à divers voyages, généralement regroupés en Orient. Ces publications font l'objet de nombreuses traductions et rééditions en raison de leur succès. Ce sont vingt-six récits de voyageurs sur l'Égypte qui sont publiés en France (contre seize en Grande-Bretagne)<sup>81</sup> au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle. Un des ouvrages les plus célèbres de l'époque est édité

<sup>76</sup> À la fin de l'Ancien Régime, les ouvrages consacrés à l'histoire et à la géographie (comprenant les voyages) passent de dix à quinze pour cent dans le paysage littéraire français. Sur le sujet voir : Henry LAURENS, *Les origines intellectuelles de l'expédition d'Egypte : l'Orientalisme Islamisant en France (1698-1798)*, Paris, Institut Français d'Études Anatoliennes d'Istanbul, 1987, p. 21.

<sup>77</sup> Benoit DE MAILLET, *Description de l'Égypte... composée sur les mémoires de M. De Maillet, ancien consul de France au Caire, par l'abbé le Mascrier*, Paris, L. Genneau et J. Rollin, 1735, p. IV.

<sup>78</sup> Il est l'auteur de *Voyage de Richard Pococke : en Orient, dans l'Égypte, l'Arabie, la Palestine, la Syrie, la Grèce, la Thrace, etc.*, Paris, Libr. J. -P. Costard, t. I, 1772, auquel il consacre la première partie de son livre à la Basse-Égypte avec plusieurs chapitres dédiés à ce sujet.

<sup>79</sup> La première édition est publiée en 1785 et la suivante l'année 1786.

<sup>80</sup> Constantin-François de Chassebœuf VOLNEY, *Voyage en Syrie et en Égypte, pendant les années 1783, 1784, 1785, ....*, Paris, Éd. Volland, 1787. L'Égypte y occupe plus de dix-neuf chapitres pour un total de deux cent quarante-quatre pages.

<sup>81</sup> Éric GADY, *art. cit.*, 2006, p. 43.

en 1735 par l'abbé Le Mascrier ; intitulé *Description de l'Égypte*, celui-ci se base sur des notes rapportées par B. de Maillet, consul de France au Caire entre 1692 et 1707<sup>82</sup>. Ce médium, alimenté par les progrès de l'imprimerie, a encore son importance dans la promotion du pays et la diffusion du goût.

À ces récits de voyage, il faut ajouter le travail de deux intellectuels sur l'Égypte : Bernard de Montfaucon (1655-1741) et le comte de Caylus (1692-1765). Ils sont à l'origine d'entreprises éditoriales savantes incluant une partie sur l'Égypte. Dom Bernard de Montfaucon publie dès 1719 *L'Antiquité expliquée*, qui se divise en cinq folios de chacun deux parties et auquel il adjoint, en 1722, cinq volumes supplémentaires. Son œuvre reste maladroite en cela qu'il reproduit de façon imparfaite certains des objets étudiés, mais il s'agit tout de même d'un ouvrage qui a son importance dans l'étude qu'il fait de l'Égypte antique et dans la connaissance qu'il apporte des antiquités, notamment égyptiennes. Cet ouvrage savant atteste directement de la primauté de l'antiquité gréco-romaine. L'Égypte n'occupe pas la place de choix dans les recherches de Dom Montfaucon en comparaison à celles sur la Grèce ou l'Italie. Mais l'auteur propose tout de même une étude archéologique novatrice du royaume des pharaons.

L'ouvrage majeur du comte de l'antiquaire Anne Claude Philippe de Tubignières de Grimoard de Pestels de Lévis, aussi connu sous le nom du comte de Caylus (1692-1765), s'intitule *Recueil d'antiquités égyptiennes, étrusques, grecques et romaines*, et est publié en sept volumes entre 1752 et 1767<sup>83</sup>. Il s'inscrit dans la démarche initiée par Bernard de Montfaucon. Son ouvrage s'agrémente de plus de huit cents planches gravées sur cuivre, parmi lesquelles des statues, des figurines, etc. L'Antiquité de Caylus comprend l'Égypte de façon similaire à la Grèce puisqu'elle occupe soixante-dix-sept pages dans son ouvrage contre quarante pages dédiées aux antiquités grecques ou étrusques<sup>84</sup>. Il s'agit du point de départ de l'ouvrage du comte, c'est la civilisation dont il étudie les antiquités en premier<sup>85</sup>.

<sup>82</sup> Voir Jean-Baptiste LE MASCRIER, *Description de l'Égypte, contenant plusieurs remarques curieuses sur la géographie ancienne et moderne de ce païs...composée sur les mémoires de M. De Maillet, ancien consul de France au Caire, par l'abbé le Mascrier*, Paris, L. Genneau et J. Rollin, 1735.

<sup>83</sup> Anne Claude Philippe de CAYLUS, *Recueil d'antiquités égyptiennes, étrusques, grecques et romaines*, tome I, Paris, 1752.

<sup>84</sup> À l'inverse, les antiquités romaines regroupent plus de cent cinquante-trois pages. L'Égypte occupe la deuxième place quant au nombre de pages qui lui sont consacrées.

<sup>85</sup> Cela peut être en raison du statut de l'Égypte qui est vue comme le berceau des civilisations, le commencement.

« Les monuments antiques sont propres à étendre les connaissances. [...] Ils mettent les progrès des Arts sous nos yeux, et servent de modèles à ceux qui les cultivent<sup>86</sup>. ».

Caylus est un antiquaire, il a le souhait de préciser la connaissance en rééquilibrant le rapport entre les sources textuelles et les éléments visuels que révèle l'archéologie. Il veut donner une place à cette discipline au sein d'une histoire purement textuelle. Caylus explore le paysage d'une archéologique empirique, qui se fonde sur l'observation et qu'il désigne comme étant « la voie de comparaison »<sup>87</sup>. Le comte de Caylus est célèbre grâce à son ouvrage et sa collection personnelle qui est rapidement entrée dans les collections publiques françaises<sup>88</sup>. La démarche savante de ces deux auteurs consiste à ramener ou copier les antiquités égyptiennes découvertes sur place : leur travail a été possible grâce aux envois, de la part de collectionneurs français et européens, de dessins des antiquités qu'ils possédaient<sup>89</sup>. Les deux érudits s'inscrivent dans le mouvement de curiosité de l'Égypte qui se met en place<sup>90</sup>.

Le siècle des Lumières marque, à l'instar de la Renaissance, un nouveau mouvement de retour à l'antique avec le néoclassicisme qui se met en place dès 1750 chez certains auteurs<sup>91</sup>. Il s'agit d'un courant artistique qui se distingue par la redécouverte de l'Antiquité gréco-romaine. C'est une nouvelle fois le triomphe de l'esthétique des Anciens. Cette sensibilité peut être comprise comme le résultat d'un double phénomène : celui d'une approche idéaliste winckelmanienne et d'une approche empirique caylusienne.

---

<sup>86</sup> Anne Claude Philippe de, CAYLUS, *Recueil d'antiquités égyptiennes, étrusques, grecques et romaines*, tome I, Paris, 1752, p. I-II.

<sup>87</sup> *Ibid.*, *Avertissement*, p. III.

<sup>88</sup> Une collection qui entre au musée à partir de la Révolution Française. Cf. *Infra.*, « La Révolution française et l'Égypte : des saisies présentant des antiquités égyptiennes », p. 43.

<sup>89</sup> Sydney AUFRÈRE, « La réception de l'architecture monumentale égyptienne au prisme de *L'Antiquité expliquée* (1719-1724) de dom Bernard de Montfaucon : Une contribution à une histoire du regard égyptologique », *ENiM* 14, 2021, p. 287. Cet argument est aussi la preuve de l'existence de collectionneurs d'antiquités égyptiennes.

<sup>90</sup> Sydney AUFRÈRE, *art. cit.*, 2021, p. 287.

<sup>91</sup> Le néoclassicisme naît véritablement autour de 1780 mais ses préceptes sont déjà énoncés - même s'il n'en a pas encore conscience - par des personnages comme Etienne, LA FONT DE SAINT-YENNE, *Réflexions sur quelques causes de l'état présent de la peinture en France. Avec un examen des principaux ouvrages exposés au Louvre le mois d'août 1746*, La Haye, Jean Neaulme, 1747. Face au rococo et sa frivolité, sa féminité et son immoralité, La Font de Saint-Yenne réclame un art régénéré par un mouvement de re-virilisation qui promulguerait des valeurs morales pour le citoyen moderne. Il est en faveur de quelque chose encore à venir en recourant aux exemples de vertus présents dans l'histoire. Cette idée s'épanouira dans le néoclassicisme.

Johann Joachim Winckelmann (1717-1768) affirme à cette époque la primauté de l'art grec. Il est celui qui exclut, met de côté<sup>92</sup> l'Égypte de l'histoire de l'art puisqu'il base son jugement sur un critère esthétique, celui de la beauté. L'art pharaonique ne correspond pas aux canons édictés par l'art grec, l'art du beau. Ce goût pour l'Égypte ne fait pas l'unanimité, il n'est pas prédominant chez tout le monde<sup>93</sup> puisque tous ne reconnaissent pas l'importance de l'Égypte et certains méprisent également son art. Quatremère de Quincy juge par exemple l'architecture égyptienne massive et compacte<sup>94</sup>. Dom Bernard de Montfaucon est de ceux, avec Caylus ou encore Johann Fischer von Erlach<sup>95</sup>, à s'intéresser à l'Égypte, mais il utilise pourtant, au sein de son ouvrage *L'antiquité expliquée*, des adjectifs qui déprécient l'art égyptien : « d'ailleurs les divinités de l'Égypte étaient de figure trop bizarre, pour les mettre à la tête des antiquités. »<sup>96</sup>. L'art égyptien peine à être apprécié, à avoir son public ; le goût est mitigé. C'est le propre d'une connaissance qui se construit. L'hégémonie de l'art grec, affirmée par Winckelmann, est partagée par de nombreux intellectuels du XVII<sup>e</sup> siècle et rend difficile pour l'Égypte de s'affirmer face à cette Antiquité gréco-romaine prédominante.

À l'inverse, le comte de Caylus se fonde sur une connaissance « empirique », c'est-à-dire un savoir fondé sur un retour d'expérience en se basant sur le contact direct des objets, et ce, le plus possible dans leur contexte. La démarche de Caylus incite au voyage, à aller voir sur place. Il se place ainsi directement dans l'héritage du nouveau rapport à l'objet archéologique. C'est à ce même moment que s'épanouit le phénomène du Grand Tour, venant d'Angleterre, qui désigne ces grandes familles qui, pour acquérir une culture européenne universelle, offrent des voyages à leurs enfants avec des précepteurs. L'Égypte est une étape de ce tour du monde<sup>97</sup>. La création artistique et le savoir historique et archéologique sont à ce moment au plus près l'un de l'autre. L'œuvre de Caylus est un recueil d'antiquités qui veut faire parler l'objet sans médiation parasite ou superflue comme une théorie du beau<sup>98</sup>. L'auteur innove par

---

<sup>92</sup> Il n'évacue pas cependant totalement l'art pharaonique et en définit certaines caractéristiques. Voir Johann Joachim WINCKELMANN, *Histoire de l'art de l'antiquité*, Leipzig, Éd. Huber, 1781, p. 53-54.

<sup>93</sup> Robert SOLÉ, *op. cit.*, 2019, p. 56.

<sup>94</sup> *Ibid.*

<sup>95</sup> Il s'enthousiasme de l'art égyptien dans son *Entwurf einer historischen Architektur* de 1721

<sup>96</sup> Bernard de, MONTFAUCON, *L'Antiquité expliquée et représentée en figures*, Paris, F. Delaulne, t.1, 1719, p. IX.

<sup>97</sup> Le contexte du Grand Tour favorise une émulation : l'Égypte est perçue comme une preuve d'érudition, un passage obligé dans l'acquisition d'un certain savoir propre aux élites de la société.

<sup>98</sup> Il s'oppose en cela à J. Winckelmann.

une façon extrêmement rationnelle de voir les objets, il fonde en cela quelque chose comme une archéologie nouvelle à la fois descriptive et typologique<sup>99</sup>.

Grâce aux travaux savants menés, et par les récits de voyageurs, le goût pour l'Égypte se diffuse et alimente, entre autres, une démarche de collection des antiquités égyptiennes. Les voyageurs et collectionneurs - et nombreux sont les deux à la fois - sont indissociables dans leur rôle de ré-activateurs du goût pour l'Égypte<sup>100</sup>, et dans leur contribution, future, à la construction de l'égyptologie.

« Érudits, voyageurs, collectionneurs sont à la source d'une œuvre fameuse, souvent consultée des "antiquaires"<sup>101</sup>. »<sup>102</sup>

Ces voyageurs-collectionneurs entreprennent une « aventure archéologique » de l'Égypte et en ramènent des antiquités. La démarche s'épanouit à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>103</sup>. Cette histoire a des résonances locales, comme à Toulouse.

### C. Toulouse et l'Égypte : l'histoire d'une curiosité

La ville de Toulouse se démarque de plusieurs façons du paysage culturel et intellectuel français. En plus d'être une des villes avec le plus d'habitants du Midi<sup>104</sup>, elle se différencie notamment par la présence d'un musée d'Art et d'Histoire depuis le XVI<sup>e</sup> siècle. Il s'agit d'une des premières galeries publiques d'Europe. Celle-ci se situait au Capitole et son premier tableau est accroché au cours de l'année 1564-1565. Le premier visiteur connu entre dans le musée trente-cinq ans plus tard, en 1599. Ce musée est visité, surveillé par un garde

<sup>99</sup> Pour lui, chaque civilisation, chaque territoire livre des systèmes de formes. Il établit un tableau à double entrée avec un type donné par l'appartenance à un peuple dont on étudie la variation des formes sur un axe chronologique. Voir Anne-Claude Philippe de, CAYLUS, *Recueil d'antiquités égyptiennes, étrusques, grecques et romaines*, Paris, 1752-1767.

<sup>100</sup> C'est l'égyptophilie.

<sup>101</sup> Un antiquaire qui désigne celui qui étudiait les antiquités.

<sup>102</sup> Jean LECLANT, *art. cit.*, 1985, p. 643.

<sup>103</sup> Philippe MAINTEROT, « La redécouverte des collections de Frédéric Cailliaud : contribution à l'histoire de l'égyptologie », *Histoire de l'art*, n° 62, 2008, p. 43.

<sup>104</sup> À la veille de la Révolution, près de 53 000 habitants sont recensés. Voir Jean SENTOU, « La révolution française dans le midi : Godechot (Jacques), *La révolution française dans le midi toulousain*, Toulouse, Privat, 1986 », *Annales du Midi*, t. 100, n°181, 1988, p. 91.

qui assure des fonctions de direction, de présentation, de conservation et de restauration des tableaux<sup>105</sup>. Le peintre Jean Chalette est nommé peintre officiel de l'hôtel de ville par les Capitouls dès 1616<sup>106</sup> pendant environ 30 ans. Ce statut suppose la charge de peindre les portraits des magistrats et d'entretenir les tableaux accrochés au sein de la Galerie de l'hôtel de ville<sup>107</sup> - cette mission d'entretien est l'une des raisons principales pour lesquelles la Municipalité fait appel à un peintre, beaucoup plus qualifié.

Il a donc existé une riche vie artistique au sein de la ville avant le siècle des Lumières et cela se poursuit, s'épanouit au cours du siècle suivant. Toulouse se distingue en effet, à partir du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, des autres villes de province par son statut de seule ville de France à posséder simultanément trois académies royales, sous protectorat royal, en dehors de Paris<sup>108</sup>. Chaque année, l'une d'elles se montre en capacité d'organiser des expositions de peintures et de sculptures. L'Académie Royale de Peinture, Sculpture et Architecture de Toulouse se distingue par sa longévité avec quarante-deux Salons organisés sur la période 1751 - 1791 pour plus de six mille cinq cents œuvres exposées<sup>109</sup>. Toulouse s'inscrit en cela aux côtés de huit autres villes que sont Amiens, Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Montpellier, Poitiers et Valenciennes. Comme l'explique Gaëtane Maës, il ne s'agit pas forcément des villes les plus importantes d'un point de vue économique ou encore culturel, mais la tenue d'expositions au sein de ces communes est un gage de la mise en place d'une politique culturelle nouvelle et suppose le recours à des personnes cultivées, qui ambitionnent de promouvoir l'art au sein de leurs villes<sup>110</sup>. Les différentes initiatives culturelles et artistiques proposées par Toulouse en font un foyer intellectuel de première importance après la capitale et préfigurent l'autonomie de cette ville de province dans la mise en place d'un musée à la fin du siècle. En effet, l'historien Marie-Louis Desazars de Montgailhard explique, dans son ouvrage de 1908, qu'un

<sup>105</sup> Robert MESURET, *op. cit.*, 1968, p. 9.

<sup>106</sup> Stéphanie TROUVÉ, *Peintures et discours : la construction de l'école de Toulouse, XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2017, p. 52.

<sup>107</sup> *Ibid.*, p. 53.

<sup>108</sup> Il existe à cette époque une extrême centralisation. À ce propos le comte D'Angiviller disait : « Le centre du goût et des talents sera toujours la capitale, et dans la capitale, l'Académie : on risque de voir les Académies de province livrées à elles-mêmes donner dans le mauvais goût. » cité par François-Georges PARISSET (dir.), Charles HIGOUNET (dir.), *Histoire de Bordeaux. V : Bordeaux au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Bordeaux, Éd. Fédération historique du Sud-Ouest, [1962] 1968, p. 650.

<sup>109</sup> Gaëtane MAËS, « Le Salon de Paris : un modèle pour la France et pour les Français au XVIII<sup>e</sup> siècle ? » dans Isabelle PICHET (dir.), *Le Salon de l'Académie royale de peinture et de sculpture : archéologie d'une institution*, acte de congrès, Canada, Musée national des arts du Québec, 13-15 septembre 2012, Paris, Hermann, 2014, p. 38 et 45.

<sup>110</sup> *Ibid.*, p. 35-36.

premier musée est proposé dès 1781 par M. Delaistre dans le *Journal des affiches et des annonces*<sup>111</sup>. Le musée est finalement créé par l'archevêque Loménie de Brienne en 1784, mais ferme boutique seulement quatre années après son ouverture<sup>112</sup>. Toulouse se place donc comme une capitale provinciale de par l'antériorité - par rapport à bien d'autres villes - dans la mise en place d'un enseignement artistique au sein d'institutions prestigieuses qu'on réservait auparavant à Paris. La dynamique culturelle dont Toulouse fait preuve est à l'origine de la présence précoce de musée. La ville est l'un des foyers artistiques provinciaux les plus féconds dans la France du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Au cours de ce siècle, une nouvelle classe d'objets émerge. Les « antiquités nationales »<sup>113</sup>. Elles sont les vestiges d'un passé plus proche et propre à une civilisation particulière, chaque antiquité nationale variant d'une région, ou d'un pays à l'autre. Il ne s'agit pas cependant des mêmes vestiges que les vestiges grecs, romains ou encore égyptiens. Ces antiquités nationales ne sont pas attribuées aux Anciens. Ce terme désigne par exemple les vestiges du Moyen Âge qui sont des restes des héritages nationaux. En raison de ce contexte, la curiosité antiquaire se scinde en deux pôles : celui des antiquités classiques et celui des antiquités dites nationales<sup>114</sup>. L'Égypte, la Grèce et Rome constituent l'héritage, le patrimoine européen tandis que tout ce qui est qualifié d'Étrusque, Gaulois, Goths, etc., constitue un héritage local, national, une histoire ethnique qui varie selon les régions<sup>115</sup>.

« Au nom de la gloire présente qui s'enracinait dans celle des ancêtres, il fallait donc établir de tels liens entre l'histoire ethnique et l'histoire universelle ; [...] »<sup>116</sup>.

---

<sup>111</sup> Marie Louis DESAZARS DE MONTGAILHARD, *Histoire de l'académie des sciences de Toulouse : le musée, le lycée, l'athénée, 1784-1807*, Toulouse, 1908, p. 37-39.

<sup>112</sup> Livia MENEGHETTI, *op. cit.*, 2016, p. 240-243.

<sup>113</sup> Cette expression ne naît cependant qu'au XIX<sup>e</sup> siècle. Sur le sujet voir : Institut national de recherches archéologiques préventives, <https://www.inrap.fr/magazine/Histoire-de-l-archeologie/L-invention-de-l-archeologie/naissance-des-antiquites-nationales-au-XXe-siecle#undefined>, « Naissance des "Antiquités Nationales" au XIX<sup>e</sup> siècle » [consulté le 24 septembre 2023].

<sup>114</sup> Krzysztof POMIAN, et Annie-France LAURENS, *L'anticomanie : La collection d'antiquités aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles*, acte de colloque, Montpellier-Lattes, 9-12 juin 1988, Paris, Éd. de l'École des hautes études en sciences sociales, 1992, p. 59

<sup>115</sup> Cette intégration des antiquités égyptiennes est visible chez le comte de Caylus et son *Recueil d'antiquités égyptiennes, étrusques, grecques et romaines* auquel il adjoint, dès le tome III les antiquités gauloises : les antiquités nationales côtoient désormais les antiquités classiques.

<sup>116</sup> Krzysztof POMIAN et Annie-France LAURENS, *op. cit.*, 1988, p. 66.

Toulouse se situe, au XVIII<sup>e</sup> siècle, dans le contexte d'une volonté générale de se placer dans l'héritage culturel des Anciens<sup>117</sup>. Tous les moyens sont bons pour se placer dans les illustres pas des civilisations de l'époque classique.

« L'étude des anciens historiens ne nous fera jamais perdre de vue l'histoire de notre patrie ; elle a un droit plus particulier à nos travaux, et c'est pour nous un devoir de les lui consacrer<sup>118</sup>. ».

Et à côté, il existe une tradition des villes d'écrire leur histoire locale<sup>119</sup>. À Toulouse, le rattachement à un passé local passe par les civilisations celtes et romaines qui sont considérées comme ancêtres des Toulousains. Les fouilles sont les bienvenues dans cette recherche du passé archéologique de Toulouse. L'intégration de l'Égypte dans cette construction identitaire d'une histoire locale est cependant ambiguë :

« On assiste donc, à Toulouse, à un double mouvement. Un premier qui oriente l'architecture vers un rapprochement de plus en plus fort entre le passé archéologique et l'architecture officielle. Cette dernière doit traduire explicitement l'histoire de la ville, ce qui en exclut les éléments égyptiens. En parallèle, un second discours offre un renouveau aux éléments égyptiens qui rendent compte d'une quête des origines dans une ville utopique, régénérée<sup>120</sup>. »

Les éléments égyptiens sont dès lors utilisés de façon indirecte comme liant les ancêtres Tectosages et les Toulousains contemporains puisque les Tectosages, étaient en contact avec les Phéniciens et diverses colonies grecques avant l'arrivée des Romains et le siège en 106 avant J.-C.<sup>121</sup>. Divers intellectuels toulousains et membres des sociétés savantes locales, s'intéressent à ces débats identitaires contemporains. C'est le cas de Jean-François de Montégut qui est de ceux à faire des recherches sur l'Antiquité toulousaine.

« Toulouse est une des plus anciennes villes du monde. Son origine se perd dans la nuit des temps. Je ne discuterai point les différentes opinions des auteurs qui ont écrit sur sa fondation. Les uns l'attribuent aux

---

<sup>117</sup> Livia MENEGHETTI, *op. cit.*, 2016, p. 114.

<sup>118</sup> Appel lancé par Jean-François de Montégut à l'assemblée publique du 30 avril 1767. Sur l'histoire locale de Toulouse, voir Michel TAILLEFER, *Une académie interprète des Lumières : l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Éd. du C.N.R.S, 1984, p. 215.

<sup>119</sup> À ce sujet voir : Patrick CABANEL, *Les mots de la religion dans l'Europe contemporaine*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2001.

<sup>120</sup> Livia MENEGHETTI, *op. cit.*, 2016, p. 201.

<sup>121</sup> À ce sujet, voir l'interview de Pierre-Yves Milcent par ActuToulouse le 20 mai 2015 à l'occasion des Mercredis de l'Archéologie., *ActuToulouse*, [https://actu.fr/occitanie/toulouse\\_31555/a-laube-de-tolosa-petit-voyage chez-nos-ancetres-les-volques-tectosages\\_3534022.html](https://actu.fr/occitanie/toulouse_31555/a-laube-de-tolosa-petit-voyage chez-nos-ancetres-les-volques-tectosages_3534022.html), David SAINT-SERNIN, « À l'aube de Tolosa, petit voyage chez nos ancêtres les Volques Tectosages » [consulté le 10/03/2023].

Phéniciens, d'autres aux Grecs établis à Marseille ; le plus grand nombre pense qu'elle a été bâtie par les Celtes, desquels étaient issus les Volques, Tectosages<sup>122</sup>. ».

Il s'inscrit dans la tentative de dessiner l'histoire de Toulouse à travers plusieurs ouvrages qu'il publie comme un mémoire intitulé *Antiquités découvertes à Toulouse pendant le cours des années 1783, 1784 et 1785* publié en 1795. C'est également le cas du marquis d'Orbessan qui, dans son *Mémoire sur une Idole Égyptienne, trouvée à Montans, lu dans une Séance de l'Académie des Sciences de Toulouse, le premier juin 1766*, fait état, accuse de ce contexte particulier : « sert à établir que le culte religieux des Égyptiens, s'il ne fut pas général dans les Gaules, y avait du moins pénétré<sup>123</sup> ». Le musée est la concrétisation de ces questions identitaires : il a pour projet de raconter l'histoire de la ville. C'est un outil fondamental dans la quête des origines toulousaines<sup>124</sup>.

En plus de ces recherches sur les origines toulousaines qui incluent de façon peu claire le royaume des pharaons, et un contexte intellectuel et culturel propice à ces recherches, l'Égypte influence, à petite dose, la ville de Toulouse. Ce sujet fait l'objet de différentes études. J. -F. De Montégut, évoque « l'histoire des Ptolémée, rois d'Égypte » en avril 1768 et cette démarche s'ensuit de nombreuses autres dissertations analogues de la part d'érudits comme M. Darodes en 1772, M. Dumas en 1773 et 1776, M. Cairo en 1783, etc<sup>125</sup>.

Plusieurs facteurs sont à l'origine de cet intérêt. La réception de l'Égypte au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle à Toulouse est fortement due à la franc-maçonnerie. En effet, tout un « imaginaire » est développé « autour de l'Égypte et sert au développement spirituel du franc-maçon. »<sup>126</sup>. Le pays des pharaons est présenté comme berceau de la franc-maçonnerie dès 1723 dans le texte des *Constitutions*<sup>127</sup>. Le recours à l'Égypte par la franc-maçonnerie est principalement « égyptomaniaque ». Les francs-maçons réutilisent les signes de l'Égypte pour leur redonner une pensée et une interprétation maçonnique.

---

<sup>122</sup> Jean-François de MONTÉGUT, *Recherches sur les antiquités de Toulouse, par M. De Montégut*, 1777.

<sup>123</sup> Anne-Marie Daignan ORBESSAN, *Variétés littéraires ou Nouveaux mélanges historiques, ... critiques de physique, de littérature et de poésie. Par M. le Marquis d'Orbessan, président à Mortier au Parlement de Toulouse. Seconde partie...,* Toulouse, Impr. A.-L.-G.-C. Laporte, 1781, p. 3.

<sup>124</sup> Cette démarche identitaire, d'une mémoire toulousaine sera reprise au XIX<sup>e</sup> siècle par Alexandre Du Mège et incluent des éléments égyptiens.

<sup>125</sup> Michel TAILLEFER, *op. cit.*, 1984, p. 214.

<sup>126</sup> Livia MENEGHETTI, *op. cit.*, 2016, p. 141.

<sup>127</sup> James ANDERSON, *Reproduction des "Constitutions des francs-maçons ou Constitution d'Anderson" de 1723 en anglais et en français*, Londres, Éd. Waterlow, 1952.

« L'Égypte ancienne fournit aux artistes des éléments qui traduisent la temporalité, l'éternité et qui servent les idéaux francs-maçonniques<sup>128</sup> ».

Ces francs-maçons sont membres des académies toulousaines et l'intérêt qu'ils portent à l'Égypte se diffuse au sein de ces sociétés savantes. Les sociétés savantes rassemblent des savants, des artistes, des amateurs, intellectuels qui échangent, discutent, débattent et publient sur divers sujets<sup>129</sup> - et notamment l'Égypte - et qui, par l'adhésion aux académies, se voient conférer une culture commune basée sur l'Antiquité.

En-dehors de la récupération franc-maçonne des symboles de l'Égypte, certains artistes<sup>130</sup> et amateurs font le voyage à Rome pour parfaire leur culture artistique. Le collectionneur, ami des arts Nicolas-Joseph de Puymaurin est de ceux à être parti à Rome<sup>131</sup> et a pu, supposément, voir les vestiges antiques égyptiens qui s'y trouvent comme ceux exposés dans la villa du cardinal Alessandro Albani. Des antiquités égyptiennes sont notamment recensées en sa possession<sup>132</sup>. À Toulouse, trois carnets d'artistes font état de leur voyage à Rome. Il s'agit des carnets de François Lucas, François Cammas et Pierre-Henri de Valenciennes<sup>133</sup> conservés respectivement au musée Paul Dupuy, musée du Vieux Toulouse et à Paris entre le Louvre et la Bibliothèque nationale de France<sup>134</sup>. Tous trois sont partis en Italie dans le cadre de leur activité de peintre, sculpteur et pour dessiner les vues antiques de la ville<sup>135</sup>. Ces carnets présentent diverses vues, dont des antiquités égyptiennes comme des

<sup>128</sup> Isis est vue comme le moyen d'accéder à la science maçonne par l'initiation car métaphore de la science, Horus-Harpocrate comme symbole du silence maçonne et dieu de la connaissance ou encore le sphinx comme figure du secret, qui garde cachés les secrets de la Nature. Voir Livia MENEGHETTI, *op. cit.*, 2016, p. 211.

<sup>129</sup> LOUIS XV, *Établissement de l'Académie royale de Peinture, Sculpture et Architecture, par lettres patentes du Roy enregistrées au Parlement le 13 janvier 1751*, Toulouse, Impr. G. Hénault, 1751, p. 8, du statut XVII au statut XXIII.

<sup>130</sup> C'est le cas du peintre Hilaire Pader qui va, pour son *Triomphe de Joseph*, faire appel à des symboles de l'Egypte comme le pharaon, un obélisque, des hiéroglyphes, une pyramide ou encore un sphinx. Peut-être l'auteur s'est-il référé à ce qu'il a pu voir à Rome comme la pyramide de Caius Cestus, l'obélisque du Latran, etc. Voir Stéphanie TROUVÉ, « Palladia Tolosa : l'héritage de l'antiquité dans la peinture à Toulouse au XVIII<sup>e</sup> siècle », *Pallas*, no. 57, 2001, p. 68.

<sup>131</sup> E de LIMAYRAC, *Notices nécrologiques sur Mr. Aimé de Puymaurin et Mr. le baron de Puymaurin par Mr. De Limayrac*, France, date inconnue, p. 208.

<sup>132</sup> Cf. *Infra.*, p. 38.

<sup>133</sup> Livia MENEGHETTI, *op. cit.*, 2016, p. 191-195.

<sup>134</sup> Lucas BERDU, « Le voyage italien d'académiciens toulousains : le cas du sculpteur François Lucas (1736-1813) », *Les papiers d'ACA-RES*, acte de journée d'étude, 9-10 novembre 2017, Toulouse, Maison de la recherche UT2J, 2018, p. 1-3.

<sup>135</sup> Lucas BERDU, *art. cit.*, 2018, p. 1-3.

portraits de pharaons, d'Isis ou Osiris, des rois égyptiens, des animaux comme les lions de Nectanébo, etc<sup>136</sup>. Les artistes ramènent des dessins de ce qu'ils ont observé sur place, diffusant par la même occasion les symboles de l'Égypte en dehors de Rome. Ils peuvent également prendre connaissance des œuvres nées de l'égyptomanie comme dans le salon égyptien de la villa Borghese qui présente des statues d'Isis et Osiris réalisées par le sculpteur François-Guillaume Grandjacquet<sup>137</sup>. F. Lucas, F. Cammas, et P. -H. de Valenciennes sont membres des académies toulousaines.

En 1735, l'abbé Le Mascrier écrivait :

« Le Nil est aussi familier à beaucoup de gens que la Seine. Les enfants mêmes ont les oreilles rebattues de ses cataractes et de ses embouchures. Tout le monde a vu et entendu parler des momies<sup>138</sup>. ».

Toulouse ne fait pas exception à ce goût : est-ce en raison de sa proximité avec Paris ou de par sa position stratégique dans le paysage des influences égyptiennes ? En réalité, plusieurs raisons peuvent en être la cause : la circulation des intellectuels et les échanges qui existent entre eux, la dynamique culturelle dans la ville, le lien avec Paris, etc.

La fascination pour les momies et le mystère qui les entoure est un autre facteur d'intérêt qui participe à la diffusion du goût pour l'Égypte. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, et précédemment, les momies sont louées pour leurs soit-disant vertus médicinales sous la forme d'une poudre noirâtre appelée *nummia*<sup>139</sup>. Elles sont également utilisées comme ingrédient d'un pigment appelé « brun de momie » qui fait fureur à l'époque. Ces diverses utilisations nourrissent un véritable commerce des momies<sup>140</sup>. La momie fait également partie des principaux motifs iconographiques renvoyant à l'Égypte. Toulouse possédait quant à elle trois charniers présentant chacun plusieurs cadavres desséchés qui faisaient la renommée de la ville<sup>141</sup>, dont

---

<sup>136</sup> Ils furent installés au bord de la Fontaine de Moïse en 1587.

<sup>137</sup> Michel MALAISE, *art. cit.*, 2003, p. 205.

<sup>138</sup> Benoît DE MAILLET, *op. cit.*, 1735, p. IV.

<sup>139</sup> Robert SOLÉ, *op. cit.*, 2019, p. 15.

<sup>140</sup> Éric GADY, *art. cit.*, 2006, p. 42.

<sup>141</sup> Nombreux voyageurs font état, au retour de leur voyage à Toulouse, de ces momies. Voir Michel TAILLEFER, *Vivre à Toulouse sous l'Ancien Régime*, Toulouse, Éd. Ombres Blanches, 2014, p. 147-148 ; Sophie DUHEM et Estelle MARTINAZZO, « "L'humidité les faisoit incliner et la sécheresse les redressoit" : étude des corps momifiés de Toulouse sous l'Ancien Régime », *cahiers d'études du religieux. Recherches interdisciplinaires*, 12, 2013, p. 4.

le caveau du cloître des Cordeliers<sup>142</sup>. Toutefois, il ne s'agit pas de momies égyptiennes<sup>143</sup>. Ce contexte particulier peut éventuellement expliquer le goût pour les momies égyptiennes qui se fait jour à Toulouse. Ce goût est toujours d'actualité, à Toulouse puisque les momies font encore aujourd'hui l'objet d'expositions comme celle proposée par le Muséum de Toulouse intitulée « momies, corps préservés, corps éternels » qui s'est tenue du 22 octobre 2022 au 2 juillet 2023.

Le goût pour les antiquités est également suscité par les différentes fouilles archéologiques qui sont engagées au cours du siècle. À Rome, de nombreuses antiquités égyptiennes surgissent comme dans le Sérapéum du Canope de la villa d'Hadrien à Tivoli où se trouve un groupe sculpté d'Osiris-Apis<sup>144</sup> ou la statue d'Antinoüs trouvée en 1738 et exposée au musée égyptien du Vatican<sup>145</sup>. À partir de 1765, avec les fouilles de la célèbre Pompéi<sup>146</sup>, les archéologues font la découverte d'un temple d'Isis<sup>147</sup>. À Herculaneum, dont les fouilles débutent en 1738, un (supposé) sanctuaire d'Isis est attesté - de par la présence de divers objets liés aux cultes isiaques qui sont retrouvés ainsi que des fragments picturaux représentants des prêtres d'Isis, des divinités ou des animaux sacrés<sup>148</sup>. Ces divers dégagements d'antiquités égyptiennes suscitent l'engouement du public et des milieux intellectuels et savants et renforcent l'intérêt archéologique qui se fait jour<sup>149</sup>. Pompéi et Herculaneum sont des étapes du Grand Tour, les voyageurs visitent et observent les ruines antiques. Tout ce climat favorise la diffusion des objets de l'Antiquité. Toulouse, par sa position, se place comme un carrefour plutôt stratégique<sup>150</sup>. De par les nombreux échanges

<sup>142</sup> Jean-Pierre-Casimir de Marcassus PUYMAURIN, *Mémoires sur différens sujets relatifs aux sciences et aux arts, par M. De Puymaurin, de plusieurs académies*, Paris, Éd. Arthus-Bertrand, 1811, p. 55-68.

<sup>143</sup> Certains font cependant état de rapprochement entre le caveau des Cordeliers et la tradition égyptienne. Voir Sophie DUHEM et Estelle MARTINAZZO, *art. cit.*, 2013, p. 7.

<sup>144</sup> Sur le sujet, voir : Jean-Claude GRENIER, « La décoration statuaire du «Serapeum» du «Canope» de la Villa Adriana. Essai de reconstitution et d'interprétation », *Mélanges de l'École française de Rome. Antiquité*, t. 101, n°2. 1989, p. 925-1019.

<sup>145</sup> Jean-Marcel HUMBERT, *op. cit.*, 1989, p. 15. Une statue qui fut copiée par de nombreux artistes dont Claude Michel dit Clodion qui réalisa vers 1780 un *Égyptien debout*.

<sup>146</sup> Des fouilles qui débutent à partir de 1748.

<sup>147</sup> Jurgis BALTRUSTAITIS, *La quête d'Isis : essai sur la légende d'un mythe. Introduction à l'égyptomanie*, Paris, Flammarion, 1967, p. 12.

<sup>148</sup> Valentino GASPARINI, « La "Palestra" d'Herculaneum : un sanctuaire d'Isis et de la Mater Deum », *Pallas*, 84, 2010, p. 229-264.

<sup>149</sup> Jean LECLANT, *art. cit.*, 1985, p. 646.

<sup>150</sup> Sydney AUFRÈRE et al., *op. cit.*, 1997, p. 61.

ayant eu lieu entre les Romains et l'Égypte, l'Europe et notamment l'espace du Midi toulousain ont subi moult influences égyptiennes<sup>151</sup>. Les antiquités étaient rapportées de la Méditerranée orientale et circulaient principalement dans le Midi, Marseille étant la ville la plus touchée par ce phénomène par exemple<sup>152</sup>. Cette position explique ainsi les découvertes archéologiques, dans le Midi toulousain, révélant des objets égyptiens<sup>153</sup>. C'est le cas par exemple d'une statue en bronze découverte, au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>154</sup>, à Montans de la divinité égyptienne loup-chien Anubis. Au cours du siècle, les académiciens manifestent un véritable engouement pour l'archéologie. L'Académie enjoint par exemple des fouilles à Blagnac dès 1746 pour récupérer les inscriptions et monuments antiques qui se trouvent dans des bâtiments menacés de destruction, etc. De ces nombreuses excavations, aboutissent des mémoires sur les antiquités de Toulouse, mais également de Suisse, Grèce, Italie, ou encore Égypte<sup>155</sup>.

« Cette découverte intéressante pour les amateurs de l'Antiquité, sert à établir que le culte des Égyptiens [...] y avait du moins pénétré [...]. Cet Anubis trouvé dans le tombeau d'un Particulier, soit qu'il fût Romain, ou Gaulois, y fut sans doute placé comme un monument de son culte : il est à désirer qu'on fasse de nouvelles recherches dans ce lieu où l'on trouve encore des urnes sépulcrales d'une terre assez fine, de couleur rouge en dedans [...] telle enfin que les Grecs & les Romains les employaient dans leurs funérailles<sup>156</sup>. »

La démarche de fouilles se perpétue au XIX<sup>e</sup> siècle à Toulouse et révèle des antiquités égyptiennes<sup>157</sup>.

---

<sup>151</sup> Jurgis BALTRUSTAITIS, *op. cit.*, 1967, p. 12-13.

<sup>152</sup> Jean LECLANT, *art. cit.*, 1985, p. 638.

<sup>153</sup> Selon Sydney AUFRÈRE dans *op. cit.*, 1995, n°1, p. 7, on recensait des ivoires à décor égyptisant, des *chaouabti* découverts à Toulouse, à Saint-Martin du Touch, mais aussi des moules et des lampes, etc.

<sup>154</sup> La dissertation du marquis d'Orbessan sur le sujet fut lue à l'occasion du séance de l'Académie en juin 1766, nous pouvons ainsi supposer que la découverte eu lieu dans ces années, puisque la date exacte n'est pas indiquée.

<sup>155</sup> Michel TAILLEFER, *op. cit.*, 1984, p. 218.

<sup>156</sup> Anne-Marie DAIGNAN ORBESSAN, *op. cit.*, 1781, p. 3.

<sup>157</sup> C'est le cas notamment du site de Martres-Tolosane dont les fouilles menées entre 1826 et 1838 par Alexandre Du Mège ont révélé diverses statues évoquant la présence de cultes d'origines égyptiennes durant l'Antiquité romaine comme une Isis en marbre blanc. Une statue dont M. Trajan, académicien fait état dans une extrait du procès-verbal de la séance extraordinaire du mercredi 28 août 1827. Voir aux AMT, 6D2213, *Extrait du procès-verbal de la séance extraordinaire du mercredi 28 août 1827, par M. Tajan*. Voir aussi : Daniel CAZES et Evelyne UGAGLIA, *Le musée Saint-Raymond, musée des Antiques de Toulouse*, Paris, Somogy Éd. d'art, 1999, p. 100-104.

## II. Au tournant de la Révolution française, un intérêt différent pour l'Égypte

### A. Les collectionneurs toulousains d'antiquités égyptiennes à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle

Le mouvement de curiosité pour l'Égypte, qui se mue en mouvement de collection se démocratise au cours du siècle, avec la mise en place d'une audience plus large qui touche notamment le Sud-Ouest de la France.

Du latin *curiosus* qui signifie « qui a grand soin de quelque chose ou de quelqu'un, qui s'inquiète », le mot « curieux » évolue dès 1606 avec un changement de définition ; désormais, « curieux » désigne celui « qui rassemble ou recherche des objets rares ou précieux »<sup>158</sup>. Le « curieux » devient amateur d'art et signale, au XVIII<sup>e</sup> siècle, les collectionneurs. Le prestige culturel accordé à la ville de Toulouse est également dû au nombre de ses collectionneurs dont la plupart sont membres des différentes sociétés savantes de la ville. Parmi ces « curieux » toulousains, certains s'intéressent à l'Égypte ancienne et collectionnent ses vestiges.

Le plus ancien à s'intéresser aux antiquités égyptiennes est le Toulousain François de Maran, docteur en droit et chanoine de Saint-Etienne au XVII<sup>e</sup> siècle. L'étude de sa correspondance avec Nicolas-Claude Fabri de Peiresc (1580-1637)<sup>159</sup>, conseiller au Parlement d'Aix-en-Provence, révèle leur intérêt commun pour un vase canope égyptien dont le religieux serait propriétaire<sup>160</sup>. Leur correspondance est révélatrice de l'existence d'un cercle restreint d'amateurs d'antiquités égyptiennes dont la plupart des membres ont connaissance les uns des autres et correspondent entre eux pour s'informer, réaliser des trocs, ventes : Fabri de Peiresc s'approvisionnait notamment en antiquités égyptiennes grâce à des contacts avec des commerçants installés en Égypte, avec des capitaines de navires ou grâce à des

---

<sup>158</sup> Centre National de Ressources Textuelles et lexicales, <https://www.cnrtl.fr/etymologie/curieux>, définition « curieux » [consulté le 05/04/2023].

<sup>159</sup> Sydney AUFRÈRE, et Alain DAUTANT, *art. cit.*, 2011, p. 18.

<sup>160</sup> *Ibid.*

collectionneurs divers<sup>161</sup>. La curiosité pour l'Égypte s'accompagne d'une importante activité épistolaire propre au milieu des collectionneurs d'antiquités<sup>162</sup> : les connaissances sont diffusées et partagées.

Le second collectionneur d'antiquités égyptiennes de la région est Pierre Borel de Castres (1620? - 1671), médecin originaire de la ville du même nom<sup>163</sup>. Éminent personnage, ses catalogues font l'inventaire de la possession de nombreuses antiquités, dont certaines sont égyptiennes comme « un petit dieu des Égyptien fort antique »<sup>164</sup>. Il est également réputé pour être à l'origine d'une liste recensant les différents cabinets de curiosités « de France et d'ailleurs » de son temps<sup>165</sup>. Cet inventaire de 1649 regroupe environ deux cents cabinets<sup>166</sup> pour ceux qui n'auraient pas vu les « raretez » présentes dans les cabinets des différentes villes de province<sup>167</sup>.

Le véritable pionnier de l'intérêt pour l'Égypte dans le Midi toulousain est le Père Guillaume Bonjour (Toulouse 1670 - Chine 1714)<sup>168</sup>. Il est principalement célèbre pour ses recherches et publications sur les hiéroglyphes ainsi que pour sa maîtrise de la langue copte, reconnue par Dom Bernard de Montfaucon en personne<sup>169</sup>. Dès 1695, la protection du cardinal Henri Noris lui donne accès à la bibliothèque du Vatican et lui permet de parfaire ses connaissances sur les langues orientales. Grâce aux multiples recherches philologiques qu'il

<sup>161</sup> Robert SOLÉ, *op. cit.*, 2019, p. 16.

<sup>162</sup> Sydney AUFRÈRE, *art. cit.*, 2022, p. 2.

<sup>163</sup> Pierre CHABBERT, « Pierre Borel (1620? - 1671) », *Revue d'histoire des Sciences et de leur application*, t. 21, n° 4, 1968, p. 303.

<sup>164</sup> Pierre BOREL, *Les Antiquitez de Castres de Maistre Pierre Borel, publiées par Ch. Pradel*, Paris, 1868, p. 161.

<sup>165</sup> Pierre BOREL, *Les antiquitez, raretez, plantes, minéraux & autres choses considérables de la ville et comté de Castres... Avec le rôle des principaux cabinets et autres raretez de l'Europe, comme aussi les catalogues des choses rares de Maistre Pierre Borel*, Castres, 1649, p. 124-131.

<sup>166</sup> À ce sujet, voir : *Curiositas. Les cabinets de curiosités en Europe*, <https://curiositas.org/>, notices des cabinets de curieux du XVII<sup>e</sup> siècle au XX<sup>e</sup> siècle [consulté le 06/04/2023].

Dans la même veine, on retrouve les Almanachs du XVIII<sup>e</sup> siècle de la province du Languedoc qui dispensaient des notices sur les cabinets de curiosités toulousains. Voir Jean-Florent BAOUR et Fernand PIFTEAU, *op. cit.*, 1788, p. 149.

Dans le cas de Paris, il existe aussi le travail de Luc-Vincent THIÉRY, *Le voyageur à Paris : extrait du Guide des amateurs & des étrangers voyageurs à Paris...*, Paris, Éd. Hardouin & Gattey, 1790.

<sup>167</sup> « Parce que la plus part de ceux qui voyagent passent en diverses villes sans voir les raretez qui y sont, pour avoir ignoré qu'elles y fussent, i'ay dressé ce petit recueil en leur faveur. » : Pierre Borel, *op. cit.*, 1649, p. 124.

<sup>168</sup> Livia MENEGHETTI, *op. cit.*, 2016, p. 17.

<sup>169</sup> Étienne-Léon de LAMOTHE-LANGON, Jean-Théodore, LAURENT-GOUSSE, et Alexandre, DU MÈGE, *Biographie toulousaine ou Dictionnaire historique des personnages...*, Paris, Impr. L. G. Michaud, 1823, p. 69.

mène, il est à l'origine de nombreuses publications dont une *Grammaire copte*<sup>170</sup>. Sa réputation le précède, il est approché et sollicité par plusieurs amateurs ou savants comme le commissaire de la marine ainsi que le chronologiste toulousain Guillaume Marcel<sup>171</sup>. Guillaume Bonjour est un des précurseurs de l'égyptologie de par les recherches philologiques qu'il mène et qui servent de base aux différentes réflexions sur le déchiffrement des hiéroglyphes. Les ouvrages de savants comme Athanase Kircher, Ludwig Stern, Guillaume Bonjour et plus tard Jean-François Champollion - qui s'appuient chacun sur les ouvrages qui les précèdent -, servent de socle dans la connaissance et l'apprentissage de la langue copte à partir du XVII<sup>e</sup> siècle.

« Pas un savant qui n'ait travaillé sur ces ouvrages, qui servirent de catalyseur au déchiffrement des hiéroglyphes, la chaîne de la langue égyptienne, des hiéroglyphes, puis du démotique au copte, n'ayant jamais été interrompue<sup>172</sup>. ».

Toulouse et ses acteurs se distinguent ainsi des grands centres culturels que sont les capitales par les recherches sur l'Égypte qui y ont cours. La ville manifeste un intérêt égyptophile et participe au développement de la connaissance de ce sujet.

En 1848, Alexandre Du Mège affirmait à propos des collectionneurs du siècle précédent : « On n'a dû les considérer [les monuments égyptiens] que comme de simples objets de curiosité. Il n'en existait qu'un très-petit nombre à Toulouse, et seulement dans le cabinet de l'Académie et dans celui de M. De Montégut<sup>173</sup>. ». Un postulat qui n'est pas tout à fait exact. En effet, à Toulouse, au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, quatre collectionneurs se distinguent par la présence d'antiquités égyptiennes au sein de leurs cabinets : Anne-François-Victor Le Tonnelier de Breteuil évêque de Montauban (1724-1794)<sup>174</sup>, Nicolas-Joseph de Marcassin

---

<sup>170</sup> Sydney AUFRÈRE, et Nathalie BOSSON, « Le Père Guillaume Bonjour (1670-1714). Un orientaliste méconnu porté sur l'étude du copte et le déchiffrement des hiéroglyphes », *Orientalia*, vol. 67, n°4, 1998, p. 497-498.

<sup>171</sup> Sydney AUFRÈRE, et Nathalie BOSSON, *art. cit.*, 1989, p. 505.

<sup>172</sup> Nathalie BOSSON, « Un document méconnu de l'histoire du déchiffrement des hiéroglyphes : la Scala copte-arabe H. 199 de la Bibliothèque de l'École de Médecine de Montpellier », acte de colloque, *Bicentenaire Champollion, l'Égypte et Montpellier*, Académies des sciences et des lettres de Montpellier, 13-14 mai 2022, Montpellier, 2022, p. 13.

<sup>173</sup> Alexandre DU MÈGE, *art. cit.*, 1848, p. 135.

<sup>174</sup> Sydney AUFRÈRE, *op. cit.*, 1995, p. 9.

baron de Puymaurin (1718-1791)<sup>175</sup>, le cardinal Joachim de Pierre de Bernis archevêque d'Albi (1715-1794)<sup>176</sup> et le parlementaire Jean-François de Montégut (1726-1794)<sup>177</sup>.

S'agissant des prélats<sup>178</sup>, aucun objet ne leur est clairement rattaché dans les archives du musée ou dans les divers catalogues qui sont édités<sup>179</sup>. La présence d'antiquités égyptiennes au sein de leurs cabinets n'est pas attestée au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, seuls les inventaires rédigés au moment de la Révolution française en font état.

Le Baron de Puymaurin est greffier, sa collection, établie à l'hôtel d'Assézat et l'une des plus importantes de la ville et contient quelques antiquités égyptiennes, dont une statue d' « Isis, buste de pierre de touche. Ouvrage antique Égyptien. Ce peuple, l'un des plus anciens sur lequel l'on ait des notions certaines, et dont les monuments soient venus jusqu'à nous, est celui chez qui les Grecs allèrent chercher les Arts et les Sciences »<sup>180</sup>. Cette statue fut prêtée et exposée en 1775 à l'occasion du salon annuel organisé par l'Académie royale de Peinture, Sculpture et Architecture de Toulouse<sup>181</sup>. L'inventaire établi à sa mort entre 1791 et 1792 mentionne également la possession d'*'ouchebtis'*<sup>182</sup>.

Jean-François de Montégut est un autre Toulousain célèbre pour sa collection. Érudit, membre de l'Académie des Jeux Floraux depuis 1752<sup>183</sup> à l'instar de ses parents, poète, archéologue, épigraphiste, numismate-antiquaire, conseiller au Parlement, il est également reconnu pour ses nombreux travaux et publications sur les antiquités. Son cabinet est recensé en 1788, par l'*'Almanach de la province du Languedoc'* et fait état de la présence de divers objets (notamment des médailles) lui appartenant ainsi qu'un « très beau Laraire, composé d'Idoles

---

<sup>175</sup> Danielle SUBRA, *Le baron Nicolas-Joseph Marcassus de Puymaurin, collectionneur et mécène en Languedoc au siècle des Lumières*, thèse, sous la direction de Thierry Verdier, Montpellier, Université Montpellier 3, 2019.

<sup>176</sup> Edmond LAMOUZÈLE, *op. cit.*, 1910, p. 1.

<sup>177</sup> Thierry LEFEBVRE et Cécile RAYNAL, « Renaissance de Montégut-Séglia et de ses sources », *Revue d'histoire de la pharmacie*, n°343, 2004, p. 497.

<sup>178</sup> S'agissant des collectionneurs, Sydney Aufrère nous explique que nombreux des collectionneurs d'antiquités égyptiennes sont des religieux disposant de missionnaires, ceci tenant à l'emprise spirituelle de l'Église en Orient. Voir : Sydney AUFRÈRE, *art. cit.*, 2022, p. 2.

<sup>179</sup> Ou du moins une source en contredisant une autre.

<sup>180</sup> Robert MESURET, *op. cit.*, 1972, p. 281.

<sup>181</sup> Jeanne GUILLEVIC et Daniel CAZES, *op. cit.*, 1989, p. 12 ; Robert MESURET, *Les expositions de l'Académie Royale de Toulouse de 1751 à 1791*, Toulouse, Éd. Espic, 1972, p. 281.

<sup>182</sup> Robert MESURET, *op. cit.*, 1948.

<sup>183</sup> Jean-Florent BAOUR et Fernand PIFTEAU, *op. cit.*, 1788, p. 265.

Égyptiennes, Grecques, Romaines, Étrusques [...] le tout en or, argent, bronze, fer, plomb, marbre, jaspe, terre cuite, &c<sup>184</sup>. ».

« Une chose digne de remarque, c'est qu'il n'existe pas de Ville de Province où il y ait autant d'instruments d'astronomie qu'à Toulouse ; on y voit de très beaux Cabinets d'Histoire Naturelle, & de superbes Cabinets de Livres, de Médailles et d'antiques. Toutes ces collections se sont formées depuis l'établissement de l'Académie [des Sciences]<sup>185</sup>. »

Les sociétés toulousaines sont des lieux d'échanges, de connaissances, des lieux où se rencontrent les cercles intellectuels de la Ville. Ces académies peuvent être des sociétés artistiques, scientifiques ou encore littéraires<sup>186</sup>. Les érudits toulousains cités précédemment sont membres pour la plupart (excepté les religieux) de ces sociétés savantes. Ces divers facteurs expliquent qu'elles soient des lieux où s'observe le nouvel intérêt dont bénéficie l'Égypte.

L'Académie Royale de Peinture, Sculpture et Architecture, à l'origine constituée sous le nom de Société des Arts est honorée par lettres patentes en 1751<sup>187</sup>. Elle organise son premier Salon la même année et répète chaque année l'événement, jusqu'en 1791 : y sont exposées les œuvres des élèves-membres de l'académie ; les prêts de collectionneurs locaux, membres des académies ; les morceaux de réceptions, ou encore les dons octroyés par le roi ou son entourage. Ces prêts sont mis en place en raison du nombre limité d'académiciens à Toulouse, contrairement à des villes comme Paris :

« Paris a donné l'exemple à Toulouse de l'exposition des tableaux [...] les seuls artistes fournissent dans cette capitale assez d'ouvrages pour remplir le Salon. [...] Le petit nombre d'artistes qu'il y a à Toulouse, remplirait difficilement un si vaste dessein<sup>188</sup> ».

Ce manque vaut également pour les curiosités et autres objets collectionnés. Cette aide extérieure est visible à travers l'étude des livrets d'exposition dont l'organisation se fait par

---

<sup>184</sup> Jean-Florent BAOUR et Fernand PIFTEAU, *op. cit.*, 1788, p. 151. L'ouvrage mentionne également le baron de Puymaurin et l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres, mais aucun objet égyptien ne leur est rattaché.

<sup>185</sup> Jean-Forcent BAOUR, *Almanach historique de la ville de Toulouse*,...,Toulouse, Impr. J. -F. Baour, 1781, p. 182.

<sup>186</sup> Selon le Larousse édition Poche 2014.

<sup>187</sup> LOUIS XV, *op. cit.*, 1751.

<sup>188</sup> Voir *Avertissement du Catalogue des ouvrages exposés au Salon de l'Hôtel de ville par l'Académie royale de Peinture, de Sculpture, et d'Architecture, le jour de la St. Louis 25 du mois d'Août 1759 [...]* dans Robert MESURET, *op. cit.*, 1972, p. 85.

collectionneurs et non par auteur des œuvres<sup>189</sup>. En 1972, Robert Mesuret recense, pour l'Académie Royale, six mille six cent quatre-vingt-dix-sept tableaux, sculptures et dessins et répertorie six-cent-soixante-neuf artistes contre quatre cent soixante-douze prêteurs pour la période allant de 1751 à 1791<sup>190</sup>. Il manque cependant à ces chiffres les couvents, confréries, académies, le Parlement, la Municipalité, etc<sup>191</sup>. Contrairement à Paris où les Salons des Académies sont des lieux d'émulation par la confrontation des artistes contemporains au contact des artistes anciens, les Salons de province sont des lieux où sont exposées les richesses artistiques de la ville avec des œuvres datant de toutes les périodes<sup>192</sup>. Toutefois, ces expositions font tout de même une place aux œuvres du passé - grâce aux nombreux prêts - qui complètent les œuvres contemporaines<sup>193</sup>. Parmi ces prêts se distingue celui du baron de Puymaurin, exposant assidu, qui, en 1775, met à la disposition, à l'occasion du Salon annuel organisé par l'Académie Royale, son buste égyptien d'Isis<sup>194</sup>. L'exemple de son prêt permet de comprendre que l'Égypte a sa place dans l'Antiquité et cela est directement visible au sein des académies qui acceptent l'exposition de quelques rares antiquités égyptiennes.

« L'exercice de cette discipline [l'égyptologie], comme les intérêts égyptophiles ou les usages "égyptomaniaques" peuvent être appréhendés dans des lieux de formation et de circulation des savoirs. Les académies et les musées apparaissent donc comme particulièrement pertinents pour saisir les dynamiques qui structurent ces trois approches<sup>195</sup>. ».

Dans ce phénomène de collection de l'Égypte qui se diffuse à Toulouse et dans les sociétés savantes du siècle des Lumières, se démarque l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres. Celle-ci est établie en 1746 par le roi de France et de Navarre<sup>196</sup>. Il s'agit d'un foyer intellectuel, d'un lieu où les curiosités historiques se concentrent et sont questionnées. Une académie dont les prérogatives sont diverses :

---

<sup>189</sup> *Les collectionneurs toulousains du XVIIIe siècle*, cat. exp., Toulouse, Musée Paul Dupuy, janvier-avril 2001, Paris, Somogy, 2001.

<sup>190</sup> Voir Robert MESURET, *op. cit.*, 1972.

<sup>191</sup> Stéphanie TROUVÉ, « Les salons de Toulouse de 1751 à 1791 », *Flandres et Italie. Princes collectionneurs*, cat. exp., Saint-Antoine l'Abbaye, Musée de Saint-Antoine l'Abbaye, juillet-octobre 2012, Saint-Antoine l'Abbaye, 2012, p. 98.

<sup>192</sup> Charlotte GUICHARD, *op. cit.*, 2008, p. 49.

<sup>193</sup> Gaétane MAËS, *art. cit.*, 2014, p. 45. Voir aussi Michel TAILLEFER, *op. cit.*, 1984, p. 73.

<sup>194</sup> Jeanne GUILLEVIC, et Daniel CAZES, *op. cit.*, 1989, p.12.

<sup>195</sup> Livia MENEGHETTI, *op. cit.* 2016, p. 15.

<sup>196</sup> LOUIS XV, *Lettres d'établissement d'une Académie Royale des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres à Toulouse*, Toulouse, Impr. J. -P. Robert, 1746, p. 1-18.

« Que les précieux monuments de la belle Antiquité qui restent dans leur ville, justifient le goût que leur Ancêtres ont toujours marqué pour les Arts et les Sciences [...] et les ont utilement cultivez pour le progrès des Lettres, des Sciences et des Beaux-Arts<sup>197</sup> ».

Chaque membre doit en effet attester de divers talents et connaissances dans les domaines des Sciences et Belles-Lettres<sup>198</sup>. Cette académie s'est constitué son propre cabinet ; celui-ci a pour objectif de servir de modèles à ses membres. L'académie enrichit sa collection en procédant à des achats, à des commandes, en réceptionnant des dons ou des envois de la part du gouvernement. C'est le cas par exemple en 1765 lorsque l'Académie royale de Toulouse projette d'acquérir - par le biais de la municipalité - les collections de Jean-François Lassale, un vitrier toulousain connu pour ses antiques et sculptures<sup>199</sup>. L'idole égyptienne retrouvée à Montans fut par exemple acquise par l'Académie royale des Sciences<sup>200</sup>. Les sociétés savantes, à l'instar des collectionneurs<sup>201</sup>, ont la démarche de collectionner avec la mise en place de cabinets présentant diverses œuvres antiques et/ou curiosités. Il existe donc un rôle des académies toulousaines dans la présence d'antiquités égyptiennes à Toulouse et dans la diffusion de cet intérêt dès le XVIII<sup>e</sup> siècle.

Ce goût pour l'Égypte est réactivé au moment de la Révolution française et prend différentes formes.

## B. La tendance égyptomaniaque de la Révolution française

La période révolutionnaire est directement héritière de l'égyptophilie qui se manifeste depuis l'Antiquité gréco-romaine. Comme les périodes précédentes, elle a su pleinement intégrer l'Égypte (antique) à travers un usage principalement « égyptomaniaque ». La Révolution française se caractérise par un phénomène de réutilisation et de réappropriation

---

<sup>197</sup> LOUIS XV, *op. cit.*, 1746., p. 2-3.

<sup>198</sup> *Ibid.*, p. 5, statut VIII.

<sup>199</sup> Une demande de l'académie qui sera rejetée par la municipalité. Voir, Robert MESURET, *op. cit.*, 1968, p. 148, 154-155, n°1364-1397. Finalement, la collection de M. le Chevalier Lassale fut présentée en 1773 en salle des ventes comme étant à vendre : voir Gaétane MAËS, *art. cit.*, 2014, p. 40.

<sup>200</sup> Anne-Marie Daignan ORBESSAN, *op. cit.*, 1781, p. 1-14.

<sup>201</sup> C'est le cas de Jean-François de Montégut ainsi que du baron de Puymaurin.

des emblèmes égyptiens au sein de la pensée révolutionnaire. La période récupère et réutilise les symboles de l'Égypte et leur signification pour glorifier le pouvoir révolutionnaire, dans un but moderne, avec une utilité autre qu'à l'origine et propre à la sensibilité, différente, de l'époque<sup>202</sup>. L'iconographie de l'Égypte est par exemple présente dans les décors éphémères qui sont mis en place à l'occasion de fêtes nationales. Ces célébrations présentent toute une scénographie dans laquelle sont inclus des éléments renvoyant à l'Égypte. À l'occasion de la fête de « l'Unité et de l'Indivisibilité de la République » organisée le 10 août 1793 place de la Bastille, se présente une fontaine de la Régénération personnifiée par une allégorie de la Nature à laquelle la déesse égyptienne Isis prête son iconographie<sup>203</sup>. Cette représentation ne correspond cependant pas aux productions égyptiennes archéologiques de par sa pose, la présence de lions et un habit qui mêle pagne égyptien et *némès*, un ensemble vestimentaire propre au pharaon<sup>204</sup>. La sculpture a été réinterprétée par le sculpteur qui n'a sûrement jamais vu de statues d'Isis ou qui a dû s'inspirer de représentations ayant déjà fait l'objet d'une relecture « égyptomaniaque ». L'installation de monuments pérennes est également envisagée ; le projet d'ériger un obélisque place de la Concorde émerge dès 1795. Le mythe égyptien devient également un moyen de déchristianisation. L'Égypte est vue comme le berceau des cultes et des dieux<sup>205</sup>, Voltaire est l'un des premiers à mobiliser les religions orientales dans les luttes contre l'Église<sup>206</sup>.

Il existe ainsi toute une relecture de l'Égypte et de sa signification, adaptée à la doctrine révolutionnaire dans ses formes ou sa philosophie. La symbolique de certains monuments égyptiens est détournée par une signification moderne, appliquée à la Révolution : l'obélisque et la pyramide sont convoqués pour rappeler le souvenir des premiers martyrs révolutionnaires ou pour évoquer l'éternel<sup>207</sup>. La mort de Michel Lepeletier de Saint-Fargeau fait l'objet de nombreux hommages dont une procession commémorative organisée à Paris où

---

<sup>202</sup> Michel MALAISE, *art. cit.*, 2003, p. 195.

<sup>203</sup> Le décor fut réalisé par Suzanne et Cartelier d'après les dessins de David.

<sup>204</sup> Michel MALAISE, *art. cit.*, 2003, p. 214.

<sup>205</sup> À ce sujet, voir : Jurgis BALTRUSAITIS, *op. cit.*, p. 30-40, 273-274. Charles DUPUIS, *L'origine de tous les cultes ou la religion universelle*, Paris, Éd. H. Agasse, 1794.

<sup>206</sup> À ce sujet, consulter : Roland LARDINOIS, « Savoirs orientalistes et discours prophétiques », *L'invention de l'Inde : entre ésotérisme et science*, Paris, Éd. du CNRS, 2007, p. 67-88.

<sup>207</sup> Elle s'accompagne d'ailleurs souvent d'une légende : « *Respublica gallica - aere perennius* ». Voir Jean-Charles BENZAKEN, « Hercule dans la Révolution française (1789-1799) ou les « nouveaux travaux d'Hercule », dans Michel VOVELLE, *Les images de la Révolution française*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1988, p. 205.

son corps finit juché en haut d'une grande pyramide<sup>208</sup> au milieu de l'actuelle place Vendôme. Les arts révolutionnaires sont narratifs :

« un goût pour les formes antiques comme moyen de se détourner de la grammaire des styles et de la monarchie dans une tentative de se rapprocher de la pureté idéale de l'Antiquité<sup>209</sup>. ».

La Révolution cherche ses modèles dans l'Antiquité et les arts participent à la construction idéologique du mouvement révolutionnaire<sup>210</sup> avec comme outil, le recours à l'Égypte.

### C. La Révolution française et le musée : des saisies présentant des antiquités égyptiennes

Au moment de la Révolution française, des confiscations ont lieu. Elles sont le résultat d'un arrêté pris par l'Assemblée constituante en date du 2 novembre 1789 en raison de la situation financière catastrophique : il faut épouser la dette publique<sup>211</sup>.

Les saisies ont d'abord concerné les biens de l'Église, leur confiscation étant proclamée le 2 novembre 1789<sup>212</sup>. Parmi les cabinets religieux saisis, plusieurs présentent des antiquités égyptiennes en leur sein. C'est le cas notamment pour la bibliothèque parisienne Sainte-Geneviève. Au total, cinquante-deux objets antiques égyptiens sont inventoriés<sup>213</sup>. Il en est également recensé dans l'inventaire du cabinet de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés qui fut dressé le 23 brumaire an II (15 novembre 1793)<sup>214</sup> avec une soixantaine d'objets

<sup>208</sup> L'obélisque et la pyramide sont notamment utilisés pour évoquer le souvenir du défunt, le recours à ces motifs est récurrent dans les sépultures au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle. Voir Livia MENEGHETTI, *op. cit.*, 2016, p. 206-208.

<sup>209</sup> Michel MALAISE, *art. cit.*, 2003, p. 228-229.

<sup>210</sup> Gérard MONNIER, *L'art et ses institutions en France*, Paris, Gallimard, 1995, p. 20.

<sup>211</sup> Krzysztof POMIAN, *Le musée, une histoire mondiale, II. L'ancre européen, 1789-1850*, Paris, Gallimard, 2021, p. 12.

<sup>212</sup> *Encyclopédia Universalis*, <https://www.universalis.fr/encyclopedie/biens-nationaux/>, notice « biens nationaux » [consulté le 14 mars 2023].

<sup>213</sup> Archives Nationales, F<sup>17</sup> 1265, dossier 2, fol. 107-108, dans la chemise « Commission temporaire des Arts. Inventaire des Médailles et antiques », liasse n°10. *Inventaire du cabinet d'antiquités et autres objets de la maison ci-devant sainte-Geneviève*, 23 Brumaire an II (15 novembre 1793). Un inventaire rédigé par l'abbé Leblond et signé Leblond et Mongez.

<sup>214</sup> Archives Nationales, F<sup>17</sup> 1265, dossier 2, doc. 105-106, et double : dossier 2 dans la chemise « Commission temporaire des Arts. Inventaire des médailles et antiques », liasse n°9. *Inventaire du cabinet d'antiquités et de quelques autres objets copiés de l'antique, conservé dans la Bibliothèque ci-devant abbatiale de St. Germain à Paris*. Un inventaire rédigé par l'abbé Leblond et signé Leblond et Mongez.

égyptiens. S'y trouvaient des cercueils de momies, des statues de divinités (Isis, Apis, le dieu chat, Harpocrate, Horus, etc.) ou encore des figures d'animaux en bronze, en terre cuite, etc. À Paris, il existait également le cabinet des Petits-Pères, réputé comme étant un des cabinets les plus importants de la capitale ou encore le Grand Séminaire de Saint-Sulpice et qui présentaient, parmi les objets collectés, ce type d'objet<sup>215</sup>.

Aux collections saisies dans les maisons religieuses, s'ajoutent ensuite celles abandonnées par les nobles et aristocrates émigrés pour échapper à la tourmente révolutionnaire<sup>216</sup>. Proclamée dès le 9 novembre 1791<sup>217</sup>, l'une des plus importantes saisies de la capitale est celle opérée au sein du cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale<sup>218</sup>. L'inventaire fut sûrement réalisé l'an II (1793-1794)<sup>219</sup>. Le cabinet avait déjà été inventorié en 1684<sup>220</sup> et la présence d'antiquités égyptiennes était avérée. Les objets égyptiens issus des saisies furent envoyés au cabinet des médailles de la bibliothèque royale devenue, à partir de la Révolution française, bibliothèque nationale. La plupart des antiquités égyptiennes saisies aux particuliers parisiens se trouvent regroupées dans cet établissement.

La Convention abolit le 8 août 1793<sup>221</sup> les académies, universités, sociétés littéraires et corporations. Suspectées d'aristocratie<sup>222</sup>, leurs biens sont saisis dans la foulée.

La saisie des biens des Français se clôture avec la nationalisation des biens de la Couronne proclamée le 10 août 1792<sup>223</sup>.

Tous les biens saisis, pour des raisons financières, politiques ou symboliques, passent aux mains de la puissance publique révolutionnaire et deviennent « bien nationaux »<sup>224</sup>. Le

---

<sup>215</sup> Sydney AUFRÈRE et Monique KANAWATY, *art. cit.*, 1994, p. 87.

<sup>216</sup> C'est-à-dire les nobles ou les aristocrates qui fuient la France au moment de la Révolution française.

<sup>217</sup> *Encyclopédia Universalis*, <https://www.universalis.fr/encyclopedie/biens-nationaux/>, notice « biens nationaux » [consulté le 14 mars 2023].

<sup>218</sup> Archives Nationales, F<sup>17</sup>, 1265, dossier 6, pièce 342.

<sup>219</sup> Sydney AUFRÈRE et Monique KANAWATY, *art. cit.*, 1994, p. 93.

<sup>220</sup> Voir Michel DEWACHTER, « La première liste connue des antiquités égyptiennes de la Bibliothèque du Roy (1684) », *Revue d'Égyptologie*, 37, Paris, 1986, p. 164-166.

<sup>221</sup> *Encyclopédia Universalis*, <https://www.universalis.fr/encyclopedie/biens-nationaux/>, notice « biens nationaux » [consulté le 14 mars 2023].

<sup>222</sup> Gaston BOISSIER, « La suppression des académies en 1793 », *Revue des Deux Mondes*, 5ème période, vol. 40, 1907, p. 723.

<sup>223</sup> *Encyclopédia Universalis*, <https://www.universalis.fr/encyclopedie/biens-nationaux/>, notice « biens nationaux » [consulté le 14 mars 2023].

<sup>224</sup> Sydney AUFRÈRE et Monique KANAWATY, *art. cit.*, 1994, p. 87.

patrimoine français confisqué est immense. Dès lors, de nombreux objets, dont des antiquités égyptiennes, arrivent dans les dépôts prévus pour les accueillir.

En parallèle de ces saisies, le 23 octobre 1790, la Commission des monuments est créée par le Comité d’aliénation à la suite d’une pétition dans laquelle François Puthod de Maison Rouge, le 4 octobre 1790, propose de conserver, décrire et sauver les monuments en péril<sup>225</sup>. La commission est chargée de sélectionner les œuvres dignes d’appartenir au patrimoine français. Elle entend également élaborer les premières institutions concernant les inventaires des monuments des arts dans toute la France. La Commission a la responsabilité d’inventorier, classer, protéger et gérer les biens devenus biens nationaux, patrimoines de la nation. Elle devient Commission des arts en 1792 et se sous-divise en dix sections dont une est consacrée aux antiquités. La démarche d’inventaire menée par la Commission temporaire des Arts aboutit, le 18 décembre 1793, à l’adoption d’une « instruction sur la manière d’inventorier et de conserver, dans toute l’étendue de la République, tous les objets qui peuvent servir aux arts, aux sciences et à l’enseignement<sup>226</sup> » par Félix Vicq d’Azur. Cet arrêté suppose que les destructions sont interdites et que les monuments transportables intéressants pour les arts doivent être transférés dans les musées adjacents<sup>227</sup>.

À la suite de ces confiscations, le musée français, national naît. Le Muséum Français<sup>228</sup> est créé à Paris à la suite d’un décret du 26 mai 1791 stipulant que « le Louvre et les Tuileries réunis seront le Palais national, destiné à l’habitation du roi et à la réunion de tous les monuments des sciences et des arts, et aux principaux établissements d’instruction publique<sup>229</sup> ». Il ouvre au public le 10 août 1793, à l’occasion du premier anniversaire de la chute de la monarchie. Les musées sont confiés à des artistes, considérés comme les plus à

<sup>225</sup> François-Marie PUTHOD DE MAISON-ROUGE, *Les Monumens, ou la Pèlerinage historique*, Paris, Impr. L. Potier de Lille, 1791.

<sup>226</sup> Félix VICQ-D’AZYR, Thomas LINDET et Gabriel BOUQUIER, *Une instruction sur la manière d’inventorier et de conserver, dans toute l’étendue de la République, tous les objets qui peuvent servir aux arts, aux sciences et à l’enseignement*, Paris, Imprimerie Nationale, 1793.

<sup>227</sup> Cette approche de conservation guide tout le XIX<sup>e</sup> siècle avec la naissance du service des monuments historiques qui est le préambule à la fondation d’un service public consacré à la protection et à la conservation des monuments et objets jugés d’intérêt national. Les saisies révolutionnaires ont directement engendré la mise en place de nouvelles politiques culturelles, patrimoniales.

<sup>228</sup> Il prend le nom de Muséum Français, Muséum National puis Muséum (ou musée) central des Arts dès 1797. Krzysztof POMIAN, *op. cit.*, 2021, p. 28.

<sup>229</sup> Edouard POMMIER, *L’art de la liberté*, Paris, Gallimard, 1991, p. 83.

même d'entretenir, d'organiser et de conserver les objets de par leur statut. Deux ans après le Louvre, le 29 vendémiaire an IV (21 octobre 1795), le musée des Monuments français est érigé, sous la direction d'Alexandre Lenoir. Il abrite les œuvres médiévales, modernes et celles saisis aux maisons religieuses.

« Quand la Révolution survint, les possesseurs de ces œuvres d'art furent tous dispersés ; et lorsque la loi mit à disposition de la nation les propriétés mobilières et immobilières des condamnés politiques et des émigrés, il se trouva de fait aux mains du pouvoir des richesses d'art très considérables dont on essaye par des dispositions spéciales d'assurer la conservation<sup>230</sup>. ».

Pour les biens ne répondant pas à la nécessité ou à l'utilité de les conserver, après examen de la part de la Commission chargée de statuer sur le sort de ces nombreux biens, une partie est mise en vente et l'autre est détruite. À Toulouse, une lettre de l'administration du département destinée à l'administration municipale de la Ville datée du 17 mai 1797 atteste de cette démarche d'évaluation de « l'utilité » des œuvres pour les arts et d'approbation de leur présence, ou non, au sein du musée<sup>231</sup>. Parmi les critères de choix de conserver ou non certains des objets saisis, se trouve le lien avec l'Ancien Régime. Tout objet renvoyant à cette période à travers des signes distinctifs est prohibé. Cette condition est principalement due au contexte particulier de la Révolution française qui souhaite se défaire du modèle de l'Ancien Régime, faire table rase de la culture matérielle et de l'idéologie de cette période. Cette négation du système monarchique provoque un véritable iconoclasme révolutionnaire. De nombreuses œuvres sont détruites car jugées comme renvoyant à la période. La haine pour l'Ancien Régime n'empêche cependant pas de conserver certains monuments qui finissent rassemblés dans les collections du projet du muséum central. La Révolution française souhaite se défaire du pouvoir monarchique de l'Ancien Régime pour convoquer une civilisation dont le régime politique est finalement plus ou moins identique avec la figure d'un souverain tout-puissant, celle du pharaon, presque à l'égal de celle de Louis XVI<sup>232</sup>. La monarchie française du XVIII<sup>e</sup> siècle manifestait un goût pour l'Égypte<sup>233</sup>, mais ce lien de l'Égypte avec l'Ancien Régime n'est pourtant pas une condition de rejet de la part de la Révolution.

---

<sup>230</sup> Ernest ROSCHACH, *op. cit.*, 1870, p. 9.

<sup>231</sup> AMT, 2R24, *Lettre des administrateurs du département de la Haute-Garonne à l'administration municipale de Toulouse, Toulouse, le 21 floréal an IV*.

<sup>232</sup> Michel MALAISE, *art. cit.*, 2003, p. 193.

<sup>233</sup> C'est le cas par exemple de Marie Antoinette. À ce sujet voir : *Ibid.*

Les objets confisqués sont ainsi passés des cabinets de curiosités de l'Ancien Régime aux collections nationales installées dans les musées nouvellement créés à partir de la Révolution française. Les collections privées sont à la base des collections du musée et de son existence.

### III. Voyages dans la Basse et Haute Égypte : le regain de l'intérêt pour l'Égypte au moment de la campagne du général Bonaparte

La Campagne d'Égypte organisée par Bonaparte est un autre moment majeur dont les retombées participent à l'épanouissement de l'égyptophilie. Cette expédition naît de tout un historique propre au contexte de l'orientalisme lui-même à l'origine de la vision et de l'appréhension que se fait le grand public du territoire.

#### A. Un désir d'Orient

##### *L'orientalisme et l'Europe : le cas de l'Égypte*

L'Orient désigne géographiquement, selon Edward Saïd, l'Est par rapport à l'Europe. Le point de vue est européocentré, le repérage géographique étant fixé depuis le continent européen. À l'époque de Bonaparte (fin XVIII<sup>e</sup> siècle - début du XIX<sup>e</sup> siècle), l'Orient est un terme générique qui désigne tout ce qui n'appartient pas à l'Europe, toute terre se situant à l'Est, est Orient. Il y a l'idée que le monde se divise en deux moitié inégales avec d'un côté l'Occident et de l'autre l'Orient. Cette distinction géographique suppose une polarisation de la population mondiale dont les différences s'exprimeraient d'un point de vue sociétal, culturel ou encore politique. L'occident est considéré comme civilisé, et l'Orient, arriéré selon des critères européens basés, entre autres, sur le progrès scientifique et l'évolution de la civilisation<sup>234</sup>.

Dès le XVII<sup>e</sup> siècle, un climat favorable à l'orientalisme s'installe avec la multiplication des entreprises coloniales. L'Orient est vu comme le lieu des colonies européennes, un lieu d'enrichissement pour l'Europe, reconnu pour ses ressources abondantes :

---

<sup>234</sup> Monia AYACHI, *L'orientalisme : théorie de l'invention de l'Occident et stratagèmes de l'éclipse de l'Orient*, mémoire, Montréal, Université du Québec, 2015, p. 167.

« Faire de l'Égypte le marché de l'Afrique et l'Asie. Il ajoutait que l'Égypte même était féconde en richesses de tout genre et qu'elle fournirait à la France les mêmes produits que l'Amérique<sup>235</sup>. ».

L'acmé de l'expansion européenne entre 1815 et 1915<sup>236</sup> est initiée par la campagne d'Égypte de Napoléon de 1798. L'orientalisme est longtemps porté par un discours colonialiste et l'aspect colonial a motivé l'expédition d'Égypte ainsi que les suivantes. La colonisation est un phénomène global, l'Europe sort de ses murs depuis l'Antiquité et l'Orient est une destination de choix dans les ambitions colonialistes des pays européens<sup>237</sup>. Ce phénomène explique une présence européenne presque partout dans le monde.

Le terme « colonie », « colonisation » n'a pas la même signification d'une période à l'autre. Il évoque pendant l'Antiquité, un déplacement de populations à l'instar de l'expansion territoriale de la civilisation gréco-romaine qui fonde villes et comptoirs commerciaux dans les régions nouvellement conquises. À partir du XVI<sup>e</sup> siècle, le mot désigne la première vague des empires coloniaux occidentaux telle que la présence portugaise et espagnole en Amérique. Il prend une nouvelle signification à partir du XIX<sup>e</sup> siècle : la colonisation s'articule autour d'un système de domination économique et politique qui accompagne l'expansion outre-mer des puissances industrielles occidentales. Un changement de politique au XVIII<sup>e</sup> siècle s'opère, les Français et les Anglais sont désormais les moteurs des différentes expéditions entreprises avec la mise en place de voyages dit scientifiques. L'Égypte fait les frais de ces nouveaux empires coloniaux en subissant une tutelle ininterrompue et totale de l'Occident entre la présence française à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, début XIX<sup>e</sup> siècle et la présence anglaise jusqu'aux années 1922<sup>238</sup>. L'Égypte s'inscrit dans un rapport de dominant/dominé avec la France, l'Ailleurs est vu à cette époque par les Occidentaux comme quelque chose qu'il faut comprendre et cette compréhension passe par la manipulation, la maîtrise ou encore la domination d'un monde considéré comme différent du leur.

---

<sup>235</sup> M. VERTRAY (auteur), *L'armée française en Égypte, 1798-1801 : journal d'un officier de l'armée d'Égypte*, Paris, Éd. G. Charpentier, 1883, p. 4.

<sup>236</sup> Entre 1815 et 1915, l'empire colonial européen passe de trente-cinq pour-cent à quatre-vingt-cinq pour-cent de la surface mondiale.

<sup>237</sup> Rappelons que l'entreprise coloniale inclut forcément qu'une partie du monde passe sous la domination de l'autre.

<sup>238</sup> Éric GADY, *art. cit.*, 2011, p. 47.

Parmi les multiples définitions que E. Saïd propose de l'orientalisme, une peut convenir au cas de l'Égypte : l'orientalisme est un style de pensée, entre autres, fondé sur la distinction ontologique et épistémologique entre l'Orient et l'Occident, il s'agit d'une distinction sur laquelle de nombreux intellectuels se sont basés pour composer des descriptions, épopées, romans et théories. La littérature préexistante sur l'Orient nourrit et véhicule un imaginaire de l'Égypte. La publication de la traduction française, en 1704, des *Mille et Une Nuits* y concourt par exemple. La région est source de rêverie, d'exotisme, de dépassement et d'ailleurs : « L'Orient a presque été une invention de l'Europe, depuis l'Antiquité lieu de fantaisie, plein d'êtres exotiques, de souvenirs et de paysages obsédants, d'expériences extraordinaires<sup>239</sup>. ». Le savoir - tel qu'il est pensé - sur cette région a en réalité créé une Égypte selon une vision occidentale qui n'est pas la bonne. Dans le cas de l'Égypte, le public se construit une Égypte intérieure, qui correspond la plupart du temps à des schémas édulcorés, imaginaires : « une Égypte revisitée par un imaginaire européen »<sup>240</sup>. Celui qui se trouve à l'Ouest et qui essaye de parler de ce qui se trouve à l'Est s'appuie sur « une collection de rêves, d'images et de vocabulaires »<sup>241</sup>. La civilisation pharaonique est célèbre pour ce qu'elle suggère ou ce que les gens veulent y voir<sup>242</sup>. Le territoire fait partie des régions les plus visitées avec la Terre Sainte : elles sont considérées comme « plus abordables grâce aux relations commerciales et exerçant une forte attirance sur l'imagination occidentale<sup>243</sup>. ». Ces visions de l'Égypte s'appuient sur les récits transmis par les voyageurs, antiquaires, ou les soldats. Ces récits de voyages se confrontent à la littérature, plus savante, rédigée par des spécialistes comme le linguiste Silvestre de Sacy, l'orientaliste Joseph de Guignes, etc. La littérature est le socle de connaissances sur lequel se base le public : Edward Saïd évoque une « attitude textuelle » qui se met en place face à l'Orient. La réalité ne correspond pas aux attentes promises. Ces textes prétendent contenir des connaissances, des informations vérifiables, ils ont valeur d'expertise, et cette valeur grandit quand les

---

<sup>239</sup> Edward SAÏD, *op. cit.*, [1978] 2005, p. 13.

<sup>240</sup> Patrice BRET, *L'Égypte au temps de l'expédition de Bonaparte : 1798-1801*, Paris, Hachette Littératures, 1998, p. 19.

<sup>241</sup> Edouard SAÏD, *op. cit.*, [1978], 2005.

<sup>242</sup> Robert SOLÉ, *op. cit.*, 2019, p. 8.

<sup>243</sup> Henry LAURENS, *op. cit.*, 1987, p. 17.

informations sont approuvées par des scientifiques et des érudits. Mais le discours diffusé est principalement erroné et participe à la diffusion de fausses idées, d'idées reçues<sup>244</sup>.

Il existe, malgré la dichotomie Orient-Occident, un véritable intérêt de l'Occident pour l'Orient avec des rapports entre ces deux « mondes » initiés dès l'Antiquité et un intérêt pour l'Orient qui se manifeste à travers les explorations et récits qui en découlent.

« Aussi n'est-on pas étonné que Bonaparte ait été sensible à ces préoccupations intellectuelles et qu'à la fin du Floréal an VI, la flotte transportant l'armée d'Orient comportât un groupe si imposant de savants, artistes et techniques, ceux qui devaient, dans la vallée du Nil, par un travail acharné, amasser les matériaux de la monumentale *Descriptions de l'Égypte*<sup>245</sup>. ».

### *L'orientalisme : contexte de l'expédition d'Égypte*

Tout le contexte cité précédemment est directement favorable à la mise en place de l'expédition d'Égypte. Bonaparte, à l'instar de nombreux Français s'inscrit dans le cercle des amateurs de l'Égypte. Ses connaissances sur l'Orient proviennent de livres écrits directement dans la tradition orientaliste<sup>246</sup>. Plusieurs éléments motivent chez lui cette expédition : après ses victoires écrasantes en Italie<sup>247</sup> et en Autriche, ce dessein l'empêche avant tout de tomber dans l'oubli :

« De grandes fêtes furent organisées en son honneur [...]. Le scepticisme reprit le dessus. Bonaparte fut discuté, son prestige s'éclipsa : [...] il descendit du piédestal sur lequel on l'avait juché [...]. Bonaparte le comprit si bien qu'il disait à ses intimes : on ne conserve à Paris le souvenir de rien ; si je reste longtemps sans rien faire, je suis perdu<sup>248</sup>. ».

---

<sup>244</sup> Une idée qui n'est pas partagée par certains intellectuels comme Henry Laurens qui estime que « c'est dans la littérature de voyage qu'il faut chercher une vision réelle de la société du monde islamique ». Voir Henry LAURENS, *op. cit.*, 1987., p. 22.

<sup>245</sup> Jean LECLANT, *art. cit.*, 1985, p. 647.

<sup>246</sup> Edouard SAÏD, *op. cit.*, [1978], 2005, p. 113-115.

<sup>247</sup> La Campagne d'Italie a eu lieu entre 1796 et 1797.

<sup>248</sup> M. VERTRAY, *op. cit.*, 1883, p. 2.

Bonaparte se doit de retrouver son prestige de conquérant<sup>249</sup>. L'ambition de cette expédition est un moyen, pour lui, de se rattacher aux épopées du célèbre Alexandre le Grand dont il veut suivre les traces.

Il s'agit également d'acquérir une nouvelle colonie pour la France et en même temps d'accéder plus facilement aux Indes tout en bloquant le passage aux Anglais. Pour le militaire, cette entreprise permet de dominer la Méditerranée et d'obtenir le monopole sur les voies commerciales ; l'expédition en Égypte est un outil militaire et politique qui justifie la puissance de la France colonisatrice.

« C'est ainsi que Bonaparte fut amené à concevoir l'expédition d'Égypte. La seule puissance en guerre avec la France était alors l'Angleterre. On avait entrepris dans nos ports et nos arsenaux maritimes de grands préparatifs en vue d'une expédition et d'un débarquement en Angleterre même, mais Bonaparte ne croyait pas au succès de ces projets [...] ; il pensa alors que la puissance anglaise serait plus facilement et plus sûrement atteinte en Égypte<sup>250</sup>. ».

Au-delà des nombreux intérêts de conquérir militairement le territoire égyptien, l'expédition d'Égypte est principalement reconnue comme une entreprise d'appropriation d'un pays, dont l'objectif est de civiliser ses habitants :

« Le sort de ce peuple serait plus tolérable, si l'autorité de ses chefs devenait fixe et héréditaire : mais la politique Ottomane<sup>251</sup> prévient ce changement : elle suscite entre ces étrangers des inimitiés et des trahisons qui les affaiblissent, les isolent, et leur ôtent les moyens de persister dans une indépendance absolue. Elle oppose en même temps l'audace de cette milice aux tentatives ambitieuses des pachas. Au milieu de ces révoltes, l'autorité du souverain est toujours méconnue, ou ne s'exerce que pour diviser les usurpateurs de l'Égypte ; elle ne peut ni assurer l'envoi des tributs, ni protéger les peuples, ni garantir l'exécution des traités faits avec les puissances alliées. Ce sont ces dernières circonstances qui déterminèrent l'expédition mémorable des Français : mais le Héros qui la dirigea, [...], il donna au projet de cette conquête une élévation et une grandeur nouvelle, et lui imprima le caractère de son propre génie. Il apprécia l'influence que cet événement devait avoir sur les relations de l'Europe avec l'Orient et l'intérieur de l'Afrique, sur la navigation de la Méditerranée et le sort de l'Asie. Il s'était proposé d'abolir la tyrannie des Mamlouks, d'étendre les irrigations et la culture [...] de former des établissements de commerce, d'offrir à l'Orient l'utile exemple de l'industrie Européenne, [...] et de leur procurer tous les avantages d'une civilisation perfectionnée<sup>252</sup>. »

<sup>249</sup> Il existe plusieurs interprétations expliquant le désir d'Orient de Napoléon. C'est le cas de Freud dans une lettre à Thomas Mann le 20 novembre 1936 dans laquelle il expliquait que le conquérant souffrait du syndrome du « complexe de Joseph » (Joseph étant le nom de son grand frère) et d'un désir de revanche qui le poussait à aller en Égypte et occuper le territoire qui était connu comme étant la terre de Joseph et de la Bible. À ce sujet voir Robert SOLÉ, *Bonaparte à la conquête de l'Égypte*, Paris, Éditions du Seuil, 2006.

<sup>250</sup> M. VERTRAY, *op. cit.*, 1883, p. 1.

<sup>251</sup> L'Égypte est devenue province de l'Empire Ottoman dès 1517.

<sup>252</sup> Jean-baptiste-Joseph FOURIER, *Préface historique, Description de l'Égypte ou Recueil des observations et des recherches qui ont été faites en Égypte pendant l'expédition de l'armée française*, Paris, Impr. Impériale, vol. 1, 1809, p. V-VI.

Il y a à cette époque l'idée que la civilisation égyptienne a été transmise aux Grecs, Romains, Arabes et à l'Europe moderne. C'est la raison pour laquelle Bonaparte souhaite reprendre le contrôle du territoire, y rapporter les sciences et les arts<sup>253</sup>. Il se place en héritier, ce projet de mission civilisatrice lui revient donc de droit. L'institut d'Égypte, fondé au Caire a en ce sens trois objectifs, dont celui de faire progresser et instaurer « Les Lumières ».

La campagne d'Égypte (1798-1801) est un voyage de découverte qui donne le ton de la relation entre l'Orient et l'Europe. Il s'agit d'un modèle d'appropriation scientifique d'une culture par une autre, supposément plus forte<sup>254</sup>. L'expédition est suivie de grandes entreprises éditoriales comme avec la publication de la *Description d'Égypte* entre 1810 et 1826. Un ouvrage qui pose « le décor de l'orientalisme, puisque l'Égypte, et ensuite les autres pays islamiques ont été pris comme champ d'études sur le vif, laboratoire, théâtre du savoir occidental effectif sur l'Orient »<sup>255</sup>. Le livre est un véritable état des lieux du territoire. Selon Edward Saïd, cette expédition est un exemple type de l'appropriation scientifique de la culture orientale par la culture européenne. « En effet, l'occupation de l'Égypte par Bonaparte a mis un train entre l'Est et l'Ouest des processus qui dominent encore aujourd'hui nos perspectives culturelles et politiques<sup>256</sup>. ».

Il y a un avant et après l'expédition d'Égypte du point de vue de l'orientalisme. C'est le cas notamment avec la représentation du territoire dont les retours sont dès lors plus savants. Les pratiques orientalistes ne sont de ce fait plus les mêmes, l'expédition renoue avec l'orientalisme et a des conséquences sur celui-ci<sup>257</sup>. À partir de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, la colonisation s'amplifie avec une Europe colonisatrice et un reste du monde colonisé. Il existe, à partir de l'expédition de Bonaparte, un véritable appétit des Européens dans une opération de ruée vers le monde.

---

<sup>253</sup> Robert SOLÉ, *op. cit.*, 2019, p. 25.

<sup>254</sup> Edward SAÏD, *op. cit.*, [1978] 2005.

<sup>255</sup> *Ibid.*, p. 58.

<sup>256</sup> *Ibid.*, p. 37.

<sup>257</sup> À ce sujet voir, Ève GRAN-AYMÉRICH, *Les chercheurs du passé 1798-1945 : aux sources de l'archéologie*, Paris, Éd. du C.N.R.S, 2007, chapitre 2, « "La renaissance orientale" : philologie et archéologie », p. 63-107.

## B. Une entreprise militaire et scientifique

La campagne d'Égypte est menée par Bonaparte entre mai 1798 et août 1801. Il s'agit de trois années d'occupation française en Égypte. Malgré la défaite militaire qu'elle représente, celle-ci reste encore aujourd'hui dans les mémoires par son statut novateur d'expédition scientifique. Colonisation militaire et exploration savante vont de pair dans le cas de l'expédition d'Égypte<sup>258</sup>. Il s'agit d'un vaste projet d'étude qui répertorie l'Égypte, son territoire, sa culture, ses us et coutumes, sa population, sa faune, sa flore, etc. Bonaparte voit cette mission comme un moyen de s'emparer du pays et de le comprendre, la maîtrise du territoire passant selon lui par une maîtrise savante qui consiste à connaître l'Égypte. Cette expédition s'inscrit en cela dans une démarche de mise en répertoire du monde par les explorateurs et les savants qui les accompagnent. La campagne d'Égypte et pose les bases du voyage scientifique.

« Aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, on est parti de l'hypothèse que l'Orient, avec tout ce qu'il contient, s'il n'était pas évidemment inférieur à l'Occident, avait néanmoins besoin d'être étudié et rectifié par lui<sup>259</sup>. ».

La découverte et l'étude de l'Égypte antique débutent véritablement avec cette mission même si la compréhension du territoire passe pour une entreprise civilisatrice<sup>260</sup>.

Le régiment de Bonaparte débarque dans la nuit du 2 juillet 1798 à Alexandrie à bord d'une flotte nommée *L'Orient*. L'armée d'Orient se compose d'une quantité considérable de personnes avec plus de quarante-cinq mille hommes au total, dont trente-cinq mille soldats et dix mille marins<sup>261</sup>. Mais la nouveauté réside dans la mobilisation de nombreux savants. Ce rassemblement est organisé à la suite d'un arrêté du Directoire exécutif le 26 ventôse an VI (16 mars 1798) spécifiant la présence de ces corps intellectuels :

---

<sup>258</sup> Ce n'est pas le cas par exemple dans le cas de la colonisation algérienne où la colonisation militaire a précédé l'exploration savante.

<sup>259</sup> Edward SAÏD, *op. cit.*, [1978] 2005, p. 56.

<sup>260</sup> Pour certains, l'expédition allait même jusqu'à révéler un territoire qui n'était pas connu comme en 1880, Victor Duruy, qui écrivait à ce propos : « C'est à la France que revient principalement l'honneur d'avoir retrouvé cette civilisation. L'expédition d'Égypte, conduite par le général Bonaparte, fut comme la découverte de ce monde oublié ». Voir Victor DURUY, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient* rédigée en 1880 pour la classe de sixième, Paris, Librairie Hachette et Cie, 1884, p. 77.

<sup>261</sup> Christian NIQUE, « Le prix humain de l'Expédition d'Égypte. À propos de cinq MontPELLIÉRAINS, soldats dans l'armée de Bonaparte », acte de colloque, *Bicentenaire Champollion, l'Égypte et Montpellier*, Académies des sciences et des lettres de Montpellier, 13-14 mai 2022, Montpellier, 2022, p. 2.

« Mettre à disposition du général Bonaparte les ingénieurs, artistes et autres subordonnés de son ministère, ainsi que les différents objets nécessaires à cette partie de l'expédition<sup>262</sup>. ».

Cette mission est l'exemple d'une alliance inédite du savoir et du pouvoir avec une armée militaire qui s'accompagne désormais des arts et des sciences. Ce travail pluridisciplinaire d'une conquête totale de l'Égypte, passe par le biais militaire avec l'envahissement du territoire par les Français, puis par le biais d'une connaissance absolue, complète de la civilisation égyptienne dans tous les domaines. Une expédition qui révèle au grand jour l'Orient, « dans la matérialité de ses textes, de ses langues, de ses civilisations<sup>263</sup>. ». L'Égypte est passée au peigne fin, sous un regard scientiste qui a pour objectif d'établir une archive du territoire grâce aux nombreuses études engagées<sup>264</sup>.

Cette armada de savants se constitue d'environ cent soixante-sept artistes, chercheurs, érudits de toute discipline confondue. Tous se regroupent au sein de la Commission des Sciences et des Arts, placée sous la protection du général Charles Dugua. Elle se compose de spécialistes des antiquités, d'architectes, d'astronomes, de botanistes, etc<sup>265</sup>. Le géologue Déodat de Dolomieu, le botaniste Jules César de Savigny, le médecin René-Nicolas Dufrière Desgenettes, le mathématicien Gaspard Monge, le chimiste Claude-Louis Berthollet ou encore le diplomate Dominique-Vivant Denon sont recensés au sein de la commission. S'ajoutent des minéralogistes, peintres, orientalistes, musiciens, etc. Ces intellectuels échangent directement avec la France : le Muséum d'Histoire Naturelle, les membres de l'Institut de France, etc., de façon individuelle ou par le biais de l'Institut d'Égypte installé au Caire. La démarche scientifique de l'expédition est incitée par le gouvernement avec la fondation de l'Institut d'Égypte au Caire le 22 août 1798<sup>266</sup> qui prône « la recherche, l'étude et la publication des faits naturels, industriels et historiques de l'Égypte ». Parmi les nombreuses recherches engagées, l'inventeur Nicolas Jacques Conté, de la section mécanique, se charge par exemple de répertorier les techniques artistiques des Égyptiens. L'Institut

---

<sup>262</sup> Robert SOLÉ, *Les savants de Bonaparte.*, Paris, Perrin, 1998, p. 14.

<sup>263</sup> Edward SAÏD, *op. cit.*, [1978] 2005.

<sup>264</sup> *Ibid.*

<sup>265</sup> M. VERTRAY, *op. cit.*, 1883, p. 193-196.

<sup>266</sup> Un arrêté du 3 fructidor an VI. Voir extrait de la revue *La Décade Égyptienne* par l'Institut d'Égypte, éditée au Caire en 1798, p. 9.

d'Égypte s'organise en quatre sections distinctes dont la troisième est consacrée à la littérature et aux arts. L'établissement tient, à l'instar de l'institut National en France<sup>267</sup> fondé trois années plus tôt, en 1795, des séances<sup>268</sup> dont les comptes-rendus sont éclairants. Les membres de l'Institut du Caire se retrouvent à l'occasion de nombreuses réunions pour discuter, échanger, débattre sur ce qui a été découvert, mis au jour selon un modèle académique. Les différentes revues créées sur place, comme *La Décade égyptienne* ou le *Courrier d'Égypte* permettent la diffusion, sur le territoire égyptien, de l'actualité des découvertes. L'installation des Français en Égypte, outre la création de l'Institut, est envisagée de façon pérenne avec la mise en place d'ateliers, de boutiques pour vendre diverses choses aux Égyptiens, comme les savoir-faire français ou pour planter de nouveaux marchés<sup>269</sup>.

Parmi les savants, se distingue le naturaliste Étienne Geoffroy Saint-Hilaire, remplaçant de son professeur, le célèbre Georges Cuvier. La démarche de ce jeune naturaliste consiste à ramener de nombreuses caisses contenant des animaux, antiquités, etc. « Pour vous rapporter des objets que vous puissiez vous applaudir de posséder »<sup>270</sup>. Ses nombreux échanges avec Georges Cuvier attestent des interrogations que les deux naturalistes se posent sur les espèces découvertes ; et avec le citoyen Jussieu, directeur du Muséum, sur l'évolution des espèces, la zoologie, l'histoire naturelle. Les principaux éléments ramenés en France sont surtout des collections d'histoire naturelle<sup>271</sup> avec des caisses contenant divers oiseaux, insectes, poissons, ou reptiles. Les savants présents sur place participent directement à l'enrichissement des musées parisiens comme le Louvre et le Muséum d'Histoire Naturelle. Les deux musées profitent des « conquêtes artistiques et scientifiques » menées par Bonaparte en Europe et au-delà<sup>272</sup>, il s'agit d'un moyen d'acquisition de fonds mis en œuvre dans le cas de l'expédition d'Égypte. Dans une lettre adressée par Geoffroy Saint-Hilaire aux professeurs du Muséum d'Histoire Naturelle, la démarche est explicite :

---

<sup>267</sup> Les deux instituts échangeaient régulièrement entre eux.

<sup>268</sup> Soixante-deux au total, pendant trois années.

<sup>269</sup> Patrice BRET, *op. cit.*, 1998, p. 28-30.

<sup>270</sup> Une lettre de Geoffroy Saint-Hilaire à G. Cuvier dans Patrice BRET, *op. cit.*, 1998, p. 217.

<sup>271</sup> Néanmoins, beaucoup d'antiquités furent ramenées mais de façon non officielle que les collections d'histoire naturelle. Nombreuses furent les antiquités égyptiennes à être rapportées en France dans les collections personnelles des membres de l'expédition d'Égypte : c'est le cas par exemple du général Charles Dugua. Sur le sujet voir p. 82.

<sup>272</sup> Krzysztof POMIAN, *op. cit.*, 2021, p. 84-85.

« Alors je songerai à rentrer parmi vous, mes respectables collègues ; j'espère enrichir votre Muséum d'objets que vous puissiez vous applaudir de posséder. [...] et emploie mes économies à des recherches d'histoires naturelles<sup>273</sup>. ».

Dans le rapport à l'assemblée des professeurs administrateurs du Muséum d'Histoire naturelle sur les collections rapportées d'Égypte par le C. Geoffroy le 19 fructidor an X (6 septembre 1802), la nouveauté qu'instaure ce type d'expédition est claire : « il s'est d'abord attaché à recueillir tous les poissons du Nil, [...] ce fleuve est aujourd'hui aussi bien connu à cet égard que ceux de nos climats »<sup>274</sup>. Il existe une véritable importance de ce naturaliste par la nature et la qualité de son travail. Les démarches menées par Etienne Geoffroy de Saint-Hilaire sont totalement représentatives de celles, novatrices, menées par l'entièreté de la Commission des Sciences et des Arts entre 1798 et 1801.

« L'étude des monuments de l'Égypte n'occupait pas encore, d'une manière sérieuse, les archéologues français, lorsqu'une entreprise hardie plaça, momentanément, sous notre domination, ce pays si justement célèbre<sup>275</sup>. ».

De nombreuses fouilles sont menées au moment de l'expédition en Égypte, la plupart n'étant pas contrôlées : c'est le cas notamment à Guiza, Memphis et Saqqarah à partir du 21 janvier 1801. Ces excavations regroupent des soldats, savants, ingénieurs, architectes français et des ouvriers égyptiens. Il y a dans ces entreprises de fouilles, la volonté de découvrir de nouveaux objets, d'entretenir le goût déjà existant pour les vestiges antiques égyptiens. « Je vous répéterai que la Commission des Arts, sous la protection du général Dugua, a fait un voyage qui complète ses recherches sur les antiquités de l'Égypte<sup>276</sup>. ». L'intérêt pour les vestiges de l'Égypte antique au moment de l'expédition s'épanouit. L'archéologie égyptienne est étudiée par plusieurs disciplines différentes de la Commission, chaque spécialiste pose un regard sur ces objets et en relève l'existence par des dessins.

---

<sup>273</sup> Lettre d'E. Geoffroy Saint-Hilaire aux professeurs du Muséum d'Histoire Naturelle le 29 thermidor an VII (16 aout 1799) dans Etienne GEOFFROY SAINT-HILAIRE, *L'expédition d'Égypte : 1798-1802*, Clermont-Ferrand, Éditions Paléo, 2000, p. 85.

<sup>274</sup> *Op. cit.*, p. 182.

<sup>275</sup> Alexandre DU MÈGE, *art. cit.*, 1849, p. 139.

<sup>276</sup> Lettre d'E. Geoffroy Saint-Hilaire aux professeurs du Muséum d'Histoire Naturelle le 1<sup>er</sup> nivôse an VIII (22 décembre 1799) dans Etienne GEOFFROY SAINT-HILAIRE, *op. cit.*, 2000, p. 127.

« L'expédition de Bonaparte en Égypte appela l'attention d'un plus large public sur ce pays, sur ses antiquités. Désireux de créer un musée d'antiquités égyptiennes, le jeune général avait emmené en Égypte une importante équipe de savants pour répertorier les monuments et constituer des collections<sup>277</sup>. ».

Le phénomène de collection des antiquités égyptiennes passe un nouveau cap à partir de l'expédition d'Égypte où les fouilles et études s'accentuent. Ce contexte provoque toute une émulation autour de ces antiquités égyptiennes dont les musées français souhaitent faire l'acquisition. Geoffroy Saint-Hilaire envoie par exemple au Muséum d'Histoire Naturelle et au Louvre des caisses contenant des antiquités<sup>278</sup>. La plus célèbre des antiquités découvertes fut la pierre de Rosette, découverte de façon inopinée en juillet 1799 par François-Xavier Bouchard<sup>279</sup>. Cette découverte est une révolution dans l'ambition de décoder les hiéroglyphes. L'objet est rapidement transporté dans les locaux de l'Institut d'Égypte afin d'être conservé au mieux. Malgré une tentative par Charles Dugua de la rapporter en mars 1800 à Paris, la pierre de Rosette est saisie par les autorités britanniques et vient orner les collections du British Muséum l'année suivante, dès 1801. Une antiquité dont l'importance révèle le statut que ces antiquités acquièrent dans l'appropriation du goût pour l'Égypte. Selon Robert Solé<sup>280</sup>, il s'agit presque d'une prise de guerre pour les Anglais et les Français. La démarche est reprise au siècle suivant avec une véritable concurrence entre les diplomates présents en Égypte autour de l'archéologie égyptienne.

### C. Affirmation de l'égyptologie ambiante

#### *L'Égypte, un terreau pour les arts : l'égyptomanie*

La campagne d'Égypte relance véritablement la mode pour l'Égypte<sup>281</sup>. Toute la nouvelle littérature sur le territoire s'accompagne d'illustrations qui permettent l'apparition de

---

<sup>277</sup> Morris BIERBRIER, *art. cit.*, 1995, p. 9.

<sup>278</sup> Lettre d'E. Geoffroy Saint-Hilaire aux professeurs du Muséum d'Histoire Naturelle le 23 pluviôse an IX (11 février 1801) dans Etienne GEOFFROY SAINT-HILAIRE, *op. cit.*, 2000, p. 131

<sup>279</sup> Robert SOLÉ, *op. cit.*, 2019, p. 33.

<sup>280</sup> *Ibid.*, p. 35.

<sup>281</sup> Une mode qui est alimentée par des événements comme la Campagne d'Égypte, l'ouverture du Canal de Suez en 1869, ou bien la découverte de la tombe de Toutankhamon en 1922.

nouvelles images de l'Égypte antique. Ces images ont des répercussions sur les arts qui se traduisent par l'introduction de motifs égyptiens dans le répertoire néoclassique. C'est l'apparition du style « retour d'Égypte », propre aux arts décoratifs et d'un courant artistique orientaliste<sup>282</sup>.

« Une expédition qui relance l'égyptomanie ambiante et ce sous toutes ses formes : architecture, décoration, mobilier, peinture, art funéraire, [...]»<sup>283</sup>.

C'est le cas notamment dans les arts décoratifs avec le succès du style « retour d'Égypte » qui se propage chez les particuliers. Cette mode, directement alimentée par le pouvoir en place, participe à la glorification de Napoléon et efface l'échec militaire de l'expédition<sup>284</sup>. Le goût est diffusé par des institutions artistiques renommées comme en témoignent les productions de la manufacture de Sèvres dont certains objets réalisés sont de tendance « égyptisante », et sont destinés aux élites régnantes comme le tsar Alexandre 1er ou encore l'Impératrice Joséphine<sup>285</sup>. Les décors de ces objets s'inspirent notamment des planches illustrées de la *Description de l'Égypte*<sup>286</sup>. L'ébéniste Charles Morel est à l'origine d'un meuble bibliothèque dont le décor s'inspire des plans édifiés par Jomard avec des cobras, papyrus et masques nubiens. En 1805, un candélabre ciselé à l'or est produit : ses cinq bras de lumières, fixés sur un vase à l'antique reposent chacun sur une femme vêtue à l'égyptienne. Sur le socle, se présentent des palmettes, frises et mascarons de femmes. Il s'agit d'un type d'objet qui appartient au style « retour d'Égypte ». « Aucune forme artistique n'échappe à cette mode<sup>287</sup>. ». Les emblèmes égyptiens comme le sphinx, l'obélisque, les pharaons sont réutilisés. En 1808, à l'occasion de la venue de Napoléon à Toulouse, la salle du trône du Capitole se voit parée de huit figurines en bronze d'inspiration égyptienne<sup>288</sup>, dans cette

---

<sup>282</sup> Un courant qu'on observe beaucoup dans le médium de la peinture.

<sup>283</sup> Robert SOLÉ, *op. cit.*, 2019, p. 30.

<sup>284</sup> À propos du style « retour d'Égypte », voir Jean-Marcel HUMBERT, *Bonaparte et l'Égypte : feu et lumières*, cat. exp., Paris, Institut du monde arabe, octobre 2008- mars 2009, Paris, Éd. Hazan, 2008.

<sup>285</sup> Robert SOLÉ, *op. cit.*, 1998, p. 15-30.

<sup>286</sup> BnF, <https://www.bnf.fr/fr/le-style-empire-retour-degypte-bibliographie>, notice « la style Premier Empire « retour d'Égypte » conquérant du monde de l'art » [Consulté le 09/03/2023].

<sup>287</sup> Patrice BRET, *op. cit.*, 1998, p. 19.

<sup>288</sup> Marie-Louis DESAZARS DE MONTGAILLARD, *Les artistes toulousains et l'art à Toulouse au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Marqueste, 1926, p. 400-404.

même démarche de glorifier l'empereur par des allusions à l'Égypte et à l'entreprise menée par Bonaparte<sup>289</sup>.

Malgré un abondant corpus sur lequel se basent ces productions, elles sont souvent peu ressemblantes avec la réalité archéologique avec des œuvres qui s'inspirent finalement d'œuvres qui réinterprètent elles-mêmes des œuvres égyptiennes<sup>290</sup>. Ces œuvres restent cependant cantonnées aux intérieurs de particuliers. Les antiquités égyptiennes véritables quant à elles, se retrouvent au sein des collections privées et muséales.

En plus de l'égyptomanie, le goût pour l'Égypte se retrouve, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, à travers le courant littéraire et artistique dit « orientaliste ». L'expédition de Bonaparte engendre des publications, mais également tout un ensemble de tableaux. Ce mouvement s'inscrit dans une tradition d'expansion coloniale européenne ; le XIX<sup>e</sup> siècle est le temps des explorations. Les nouveaux territoires découverts sont visités par les artistes qui en produisent des œuvres picturales, mais la plupart témoignent de paysages qu'ils n'ont jamais vus. Le courant orientaliste s'inscrit pleinement dans la vision « orientaliste » qu'a à cette époque l'Occident sur l'Orient avec une fascination teintée d'exotisme, de pittoresque, dépeignant un lieu fantasmé. Tout l'imaginaire sur l'Egypte et plus généralement sur l'Orient, sur cet Ailleurs se retrouve dans ce courant. L'œuvre la plus célèbre et la plus représentative de ce mouvement est *Le Bain Turc* de Jean-Auguste Dominique Ingres<sup>291</sup>. *Les Pestiférés de Jaffa* illustre également cette tendance. Le tableau est réalisé dans l'urgence afin de mettre en valeur la figure de celui qui va devenir Napoléon I<sup>er</sup> à la fin de l'année 1804. Cette œuvre renvoie à un événement de la campagne d'Egypte. L'image s'accompagne de protagonistes habillés à l'oriental et de tout un décor arabe avec une mosquée dans le fond. Un décor totalement imaginé, ou du moins inspiré des rares dessins existants<sup>292</sup>, puisque Antoine-Jean Gros n'a jamais mis les pieds en Égypte. Dans la même démarche, des œuvres sont produites pour répondre à ce goût du pittoresque de l'orientalisme comme chez Anne-Louis Girodet qui propose en 1810 *La Révolte du Caire*, dix ans après les faits. Cléopâtre est également un

---

<sup>289</sup> Il commanda par exemple une chambre à Jacob Desmalter d'après les dessins qui se trouvaient dans son livre. Voir Jean-Marcel HUMBERT, *op. cit.*, 1989, p. 26.

<sup>290</sup> Voir Jean-Marcel HUMBERT, *op. cit.*, 1989, p. 200.

<sup>291</sup> Une œuvre réalisée entre 1852 et 1859 avant une dernière modification finale qui changeait le format de l'œuvre, privilégiant la forme que l'on connaît aujourd'hui, celle d'un tondo.

<sup>292</sup> Les images que montrent les différents ouvrages de voyageurs partis en Égypte ont servi de modèles pour les peintres, sculpteurs, architectes, etc.

thème à la mode au XIX<sup>e</sup> siècle comme chez Jean-André Rixens et son tableau de 1874 intitulé *La mort de Cléopâtre* (fig. 1). S'y présente la célèbre reine d'Égypte, nue, morte, entourée de deux servantes dont l'une est morte et l'autre pleure sa perte. Autour d'elles, se déploie tout un décor égyptien avec une statue d'Isis allaitant Horus, des hiéroglyphes sur les murs, et de nombreux emblèmes renvoyant à sa position de reine comme au niveau du lit avec plusieurs représentations d'aigles. Le corps de la défunte reine occupe cependant le centre de la composition. Cléopâtre était particulièrement appréciée, et ce, dès son vivant. En effet, réputée pour tuer ses amants à la fin de ses ébats, elle a fait l'objet d'une fascination qui traverse les siècles et qui se retrouve au XIX<sup>e</sup> siècle chez des peintres, artistes comme Jean-André Rixens ou encore Jean-Léon Gérôme et son tableau de *Cléopâtre et César* de 1866. Sa mort, romanesque, est réputée comme exemple de vertu ; elle a préféré la mort à la captivité de l'envahisseur romain Octave. Accompagnée de ses deux servantes, elle se serait donné la mort en 30 av J. -C., en se faisant porter un panier de figues rempli de serpents et aurait laissé la bête la mordre. Une postérité de la reine qui explique qu'elle est le motif iconographique de l'Égypte le plus repris et parmi ces reprises, la thématique de sa mort est l'une des plus courantes. Toutefois, c'est sa beauté qui reste, pour le grand public, dans les esprits. L'œuvre de l'artiste saint-gaudinois Rixens est révélatrice du courant orientaliste de son temps. De par le choix du thème d'abord, auquel il n'a bien sûr pas assisté, et les nombreuses références idéalisées, fantasmées qui accompagnent un tel sujet avec une femme orientale, la plupart du temps dénudée. Cette peinture atteste de la diffusion de ce thème, de sa postérité au sein d'une ville de province comme Toulouse.

« À Toulouse, comme plus généralement en France, l'orientalisme est orienté vers un point de vue archéologique, c'est-à-dire par la copie d'éléments égyptiens issus de fouilles et du musée. Il s'y développe aussi un point de vue ethnologique, favorisé par la colonisation<sup>293</sup>. ».

Jean-André Rixens ne partit jamais en Égypte, mais fit le voyage en Italie où il put observer des images en rapport avec l'Égypte. Deux types d'orientalisme existent au XIX<sup>e</sup> siècle. Un orientalisme imaginaire, tel que le développent des peintres comme Ingres, Gérôme, Gros ou encore Rixens et qui s'appuient sur la littérature, les photographies, les illustrations des ouvrages, et un orientalisme réel, concret, avec des artistes qui vont sur place, et remplissent des carnets de dessins.

---

<sup>293</sup> Livia MENEGHETTI, *op. cit.*, 2016, p. 258.

## *Affirmation de l'intérêt pour l'Égypte : le rôle de la littérature et la naissance de l'égyptologie*

« C'est de cette série de monuments [égyptiens] [...] l'on peut déjà se livrer, avec l'aide de ces objets, à l'application du système, si important, des écritures égyptiennes, à l'étude de la mythologie enseignée dans les temples de la vallée du Nil, et, aussi, à celles de habitudes du peuple qui l'habitait, et qui nous a laissé tant de traces de son passage<sup>294</sup>. ».

Les ouvrages publiés à la suite de l'expédition d'Égypte ouvrent la voie à l'égyptologie. C'est le cas de Dominique-Vivant Denon qui publie dès 1802, *Voyage dans la Haute et Basse Égypte pendant les campagnes du général Bonaparte*<sup>295</sup>. Son ouvrage obtient un franc succès et fait l'objet de plusieurs rééditions et traductions<sup>296</sup>. La publication la plus célèbre résultant de ce moment est la *Description de l'Égypte*, commandée par Bonaparte. Cette immense entreprise éditoriale, dont le premier volume voit le jour en 1810 et le dernier (le neuvième) en 1828, réunit toutes les observations menées sur place par la Commission des Sciences et des Arts. Il est tout à fait innovant du fait de la précision de ses observations et de ses nombreuses planches illustrées, parfois en couleurs<sup>297</sup>. C'est la première fois qu'une publication recense les sites (antiques) égyptiens, les monuments, les plans et les antiquités avec un tel souci de précision<sup>298</sup>. Les récits antérieurs à cette étude contenaient quelques dessins, mais assez imprécis dans l'ensemble<sup>299</sup>. L'étude est complète, certaines illustrations présentent même des représentations humaines pour indiquer l'échelle et animer les images<sup>300</sup>. La première section du livre est consacrée aux antiquités<sup>301</sup>. D'autres témoins de l'expédition publient sur leur voyage en Égypte comme l'*Itinéraire de Paris à Jérusalem* de François-René Chateaubriand publié en 1811, ou encore *Voyage en Orient* d'Alphonse de Lamartine en 1835. Un ensemble de publications qui présentent d'importants corpus d'images de l'Égypte, de ses paysages, de ses antiquités, de sa population, etc.

---

<sup>294</sup> Alexandre DU MÈGE, *art. cit.*, 1848, p. 136.

<sup>295</sup> Dominique-Vivant DENON, *Voyage dans la Basse et Haute Égypte pendant les campagnes du général Bonaparte*, Paris, Impr. P. Didot l'aîné, 1802.

<sup>296</sup> Krzysztof POMIAN, *op. cit.*, 2021, p. 47.

<sup>297</sup> Trois mille planches sont recensées.

<sup>298</sup> Jean-Claude GOLVIN, *art. cit.*, 2022, p. 3.

<sup>299</sup> Des failles ont été relevées dans les ouvrages édités par Caylus ou dom Montfaucon.

<sup>300</sup> Robert SOLÉ, *op. cit.*, 2019, p. 29.

<sup>301</sup> Les deux autres sont respectivement consacrées à l'État moderne égyptien et à l'histoire naturelle.

Jusqu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle, le regard ne se porte pas encore sur la signification des inscriptions égyptiennes qui parcourent les nombreux monuments et antiquités dont les images sont pourtant diffusées à travers l'Europe<sup>302</sup>. Cette écriture hiéroglyphique a été réduite au silence par le christianisme et l'édit de Thessalonique en 380 de notre ère qui le promulgue religion officielle de l'Empire romain<sup>303</sup>. Les croyances et écritures égyptiennes traditionnelles sont dès ce moment condamnées à l'oubli<sup>304</sup>. Malgré plusieurs écrits sur le sujet, issus de voyages ou expéditions plus savantes, ou par les quelques objets égyptiens exhumés des sols, le hiéroglyphe reste muet. Les premières tentatives de déchiffrement de cette écriture remontent à l'Antiquité gréco-romaine et se sont poursuivies à la Renaissance, mais un changement s'observe véritablement à la suite de la Campagne d'Égypte.

Les « scientifiques »<sup>305</sup> qui tentent de déchiffrer les hiéroglyphes se basent sur plusieurs sources. Les récits de voyageurs classiques, les antiquités dessinées et publiées dans des recueils, celles rapportées d'Égypte par les collectionneurs, ou encore les vestiges antiques égyptiens déterrés du sol italien comme à Rome, Pompéi, Herculaneum, etc. S'agissant des sources classiques, anciennes, Horapollon est le premier personnage à proposer, dans son traité sur les hiéroglyphes intitulé *Hieroglyphica*, une description d'une trentaine de signes hiéroglyphiques. Horapollon est né dans la vallée du Nil au ve siècle, les premières tentatives de déchiffrement de l'écriture de l'Égypte remontent à l'Antiquité gréco-romaine. Ses réflexions ont retenti chez plusieurs savants des XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles tels que Claude-Nicolas Fabri de Peiresc, Athanase Kircher et sa *Lingua Aegyptiaca* de 1643, dom Bernard de Montfaucon qui réunit « le plus grand musée de papier égyptien, à partir de publications et de dessins envoyés par ses correspondants européens »<sup>306</sup>, ou encore le Toulousain Guillaume Bonjour et sa *Grammaire copte*<sup>307</sup>. En 1779, l'ouvrage d'Horapollon est traduit du grec au français<sup>308</sup>. Le déchiffrement débute véritablement avec ces curieux qui mènent des travaux et

<sup>302</sup> Sydney AUFRÈRE, *art. cit.*, 2022, p. 1.

<sup>303</sup> Jurgis BALTRUSTAITIS, *op. cit.*, 1967, p. 12.

<sup>304</sup> Sydney AUFRÈRE, *art. cit.*, 2022, p. 2.

<sup>305</sup> Le terme « scientifique » est anachronique étant donné que l'égyptologie n'existe pas encore comme science, cela aura lieu seulement en 1822.

<sup>306</sup> Sydney AUFRÈRE, *art. cit.*, 2022, p. 7.

<sup>307</sup> Voir Sydney AUFRÈRE, *art. cit.*, 2022, p. 4-11.

<sup>308</sup> HORAPOLLON, *Hiéroglyphes dit d'Horapolle, ouvrage traduit du grec par M. Requier*, Amsterdam, chez J. -F. Bastien, 1779.

échangent sur le sujet. Les recherches philologiques qui se font jour au siècle des Lumières ont concerné l'écriture hiéroglyphique, mais également les langues égyptiennes comme le copte, l'écriture démotique ou hiératique et plus généralement les langues orientales.

À ces démarches, s'ajoute le travail, important, de l'abbé Barthélémy, conservateur au Cabinet Royal des médailles à Paris : il a en effet rapidement compris, dans la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, que les ovales entourant certains groupes de hiéroglyphes - et qu'on appelle des cartouches - renfermaient des noms royaux<sup>309</sup>.

La volonté de décoder cette écriture s'accentue au moment de l'expédition d'Égypte. Le travail est initié par l'Institut d'Égypte au Caire, lieu strictement dédié à l'étude de l'Égypte. Cependant, les savants de la Campagne d'Égypte n'ont pas ou peu de connaissance sur les hiéroglyphes égyptiens, et leur démarche de copie est ainsi quelque peu naïve même si l'ambition future, sous-jacente est de les déchiffrer. Les découvertes par le service des antiquités de la Commission des Sciences et des Arts en Égypte sont fondamentales comme peut l'être la découverte de la Pierre de Rosette. Ce fragment de stèle présente des inscriptions trilingues du décret de Memphis, rédigé le 27 mars 196 av J. -C. Sa copie, à l'aide de plusieurs techniques comme l'autographie, la chalcographie, ou encore le moulage au soufre<sup>310</sup>, participe au déchiffrement des hiéroglyphes en 1822 par Jean-François Champollion. Le travail du savant s'appuie principalement sur ce médium que sont les monuments épigraphiques présentant des écritures hiéroglyphiques<sup>311</sup>.

« Par bonheur les antiquités égyptiennes accessibles directement aux savants ou très diligemment copiées s'étaient multipliées : la pierre de rosette avec ses trois versions (hiéroglyphique, démotique et grecque) d'un même décret, textes de l'obélisque de Kingston Lacy, papyrus Castati, copies d'inscriptions de Nubie fournies par Nicolas Huyot ; ce sont tous ces documents authentiques, désormais assez nombreux, étudiés si patiemment par lui, qui devaient offrir au Maitre [Jean-François Champollion] par excellence la possibilité d'asseoir enfin, en 1822, les bases réelles et incontestables d'une science nouvelle : l'égyptologie<sup>312</sup>. ».

Le processus de déchiffrement a été possible grâce aux nombreuses découvertes effectuées par les contemporains de Champollion comme Thomas Young, son homologue

<sup>309</sup> Robert SOLÉ, *op. cit.*, 2019, p. 38. Un postulat énoncé dans le *Recueil d'antiquités* du comte de Caylus en 1762 où il proposait un comté rendu de l'étude d'un fragment de bandelette portant sur les hiéroglyphes. Voir Ève GRAN-AYMÉRICH, *op. cit.*, 2007, p. 63-107.

<sup>310</sup> Robert SOLÉ, *op. cit.*, 1998.

<sup>311</sup> Des vestiges la plupart du temps copiés, de ce fait plus faciles d'accès.

<sup>312</sup> Jean LECLANT, *art. cit.*, 1985, p. 647.

anglais<sup>313</sup>. Chacun s'appuie sur les recherches mises au jour, qu'elles soient contemporaines ou plus anciennes. Une émulation, une course au déchiffrement des hiéroglyphes se met en place au début du XIX<sup>e</sup> siècle à travers l'Europe : la course est remportée par Jean-François Champollion en 1822. Dans une lettre intitulée *Lettre à M. Dacier* lue le 27 septembre 1822 devant l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres<sup>314</sup>, Champollion fait état de sa découverte. Les hiéroglyphes sont décodés, c'est la naissance de l'égyptologie. Le lien entre la naissance de l'égyptologie et le déchiffrement des hiéroglyphes explique, selon Robert Solé, le fait que longtemps, cette discipline s'est occupée à interpréter uniquement les inscriptions qui se trouvaient sur les monuments<sup>315</sup>.

Il y a un avant et un après la Campagne de Bonaparte en Égypte dans le domaine de l'égyptophilie, puisque l'expédition réactive l'intérêt pour le pays, elle favorise l'égyptomanie en donnant naissance au style « retour d'Égypte » et participe à la naissance de l'égyptologie, véritable science de l'Égypte antique.

---

<sup>313</sup> Toutes ces entreprises savantes ont préfiguré le regard égyptologique.

<sup>314</sup> Robert SOLÉ, *op. cit.*, 2019, p. 42.

<sup>315</sup> *Ibid.*, p. 135-142.

« La collection de sculpture et d'archéologie du Musée de Toulouse ouvert en 1795, ont quatre origines distinctes :

- 1° La confiscation des œuvres d'art saisies par l'Etat dans les établissement supprimés et dans les domaines aliénés en vertu des lois révolutionnaires ;
- 2° Les acquisitions faites par la ville et par le département ;
- 3° Les envois du gouvernement ;
- 4° Les dons des sociétés savantes, des administrations et des particuliers<sup>316</sup>. »

---

<sup>316</sup> Ernest ROSCHACH, *op. cit.*, 1892, p. I.

## PARTIE 2 : HISTORIQUE DE LA COLLECTION TOULOUSAINE D'ANTIQUITÉS ÉGYPTIENNES

### I. L'entrée des premiers objets pharaoniques dans les musées français

#### A. Des premiers bienfaiteurs involontaires

##### *Saisies des biens des curieux : des cabinets présentant des antiquités égyptiennes*

Les premières confiscations à Toulouse ont eu lieu à la suite des nombreux décrets annoncés, nationalisant les biens d'une certaine partie de la population française et ce dans une chronologie quasi-simultanée avec celle de la capitale. Les saisies s'étalent, dans le cas du Midi toulousain, sur un temps assez long. Certains collectionneurs sont confisqués dès 1793-1794 comme Jean-François de Montégut et d'autres quelques années plus tard, jusqu'en 1799 pour l'évêque de Montauban<sup>317</sup>. Les œuvres exposées dans la Galerie de l'Hôtel de ville au Capitole, et ayant survécu aux multiples autodafés de la tourmente révolutionnaire, partent également en dépôt. La majorité des biens saisis sont ceux des « curieux » de l'Ancien Régime. Ces cabinets sont fort nombreux à Toulouse, une quarantaine est recensée au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Dans le Midi toulousain, deux religieux possédant des antiquités égyptiennes voient leur cabinet faire l'objet de saisies : Anne-François-Victor Le Tonnelier, évêque de Montauban et le cardinal Joachim de Pierre de Bernis, archevêque d'Albi.

Nommé en 1764 jusqu'en 1769 à l'archevêché d'Albi, le cardinal de Bernis, est porté sur la liste des émigrés dès mars 1792 puisqu'il refuse de prêter serment à la nouvelle constitution<sup>318</sup> et ses biens sont saisis par les administrateurs du Tarn dans la foulée. La vente de ses meubles a lieu à Albi en juin 1793 et rapporte près de 3,136 livres<sup>319</sup>. Une autre partie de son cabinet

<sup>317</sup> Robert MESURET, *op. cit.*, 1968, p. 56, n°79.

<sup>318</sup> Jean-Paul DESPRAT, *Le Cardinal de Bernis : la belle ambition (1715-1794)*, Paris, Perrin, 2000, p. 40.

<sup>319</sup> Edmond LAMOUZÈLE, *op. cit.*, 1910, p. 1.

est déposée chez un certain M. De Marliaves, ami proche du cardinal, mais la maison est vite envahie et nombre de meubles sont détruits dans la tourmente révolutionnaire<sup>320</sup>. La troisième et dernière partie de son cabinet termine sa course à Toulouse le 14 juin 1792 grâce au maire d'Albi, M. Grosse qui lui fait transporter clandestinement :

« Il me semble que ces tableaux aient été clandestinement enlevés de l'archevêché par des amis du prélat qui redoutaient des excès - qui furent effectivement commis - et voulaient les soustraire à la fureur iconoclaste du populaire déchaîné. Ils échappèrent ainsi au vandalisme<sup>321</sup>. ».

Les biens parvenus à Toulouse ont supposément été inventoriés, mais il n'en reste aucune trace aujourd'hui. À la collection de Pierre de Bernis, s'ajoute celle de son neveu : l'abbé François de Pierre de Bernis, archevêque de Damas et coadjuteur à Albi dès 1784<sup>322</sup>. Une partie de sa collection - il est considéré comme émigré<sup>323</sup> - partie d'Albi, est interceptée à Toulouse et saisie<sup>324</sup>. Aucune source ne mentionne cependant des antiquités égyptiennes au sein de celle-ci, la majorité étant des tableaux et le reste du fonds Bernis provenant du cardinal<sup>325</sup>.

S'agissant de Mgr de Breteuil, évêque de Montauban, il est également député du clergé aux Etats-Généraux de 1789 dès le 22 avril de la même année. Il finit ses jours emprisonné dans la prison de l'ancien Parlement à Rouen où il meurt le 14 août 1794<sup>326</sup>. Sa collection constitue un riche dépôt : elle est rassemblée par l'administration du district de Castelsarrasin où il possède sa maison de campagne<sup>327</sup>. Un état des lieux de la collection est réalisé le 15 fructidor an IV (1er septembre 1796) et un second le 8 nivôse an V (28 décembre 1796) et la remise de sa collection est ordonnée trois ans plus tard, le 2 frimaire an VIII (20 décembre 1799)<sup>328</sup>. S'y

---

<sup>320</sup> Edmond LAMOUZÈLE, *op. cit.*, 1910, p. 1.

<sup>321</sup> Pierre LESPINASSE, *art. cit.*, 1942, p. 216.

<sup>322</sup> *Ibid.*, p. 220.

<sup>323</sup> Il était en effet installé à Rome, ce qui lui permit d'échapper au climat tendu de la Révolution : comme il ne voulut pas rentrer en France, il fut déclaré sur la liste des émigrés. Voir Ernest ROSCHACH, *op. cit.*, 1870, p. 10-13.

<sup>324</sup> Pierre LESPINASSE, *op. cit.*, p. 221-223.

<sup>325</sup> Robert MESURET, *op. cit.*, p. 55, n°78.

<sup>326</sup> Adolphe ROBERT et Gaston COUGNY, *Dictionnaire des parlementaires français comprenant tous les Membres des Assemblées françaises et tous les Ministres français depuis le 1er mai 1789 jusqu'au 1er mai 1889*, Paris, Éd. Bourloton, p. 481.

<sup>327</sup> La collection se trouvait à l'origine dans sa résidence, le château de Bretolio, de la commune de Lacourt Saint-Pierre et fut déposée dans sa maison de campagne du district de Castelsarrasin. Voir Robert MESURET, *op. cit.*, 1968, p. 56, n°79.

<sup>328</sup> *Ibid.*

trouvent principalement des tableaux flamands, hollandais, français, etc., ainsi que « plusieurs figurines en bronze, dont une antique, *le Bœuf Apis* »<sup>329</sup>.

L'étude de l'inventaire révolutionnaire du 22 thermidor an X (10 août 1802)<sup>330</sup> révèle une ou deux antiquités égyptiennes rattachées à chacun de ces ecclésiastiques : une « colonne couchée et une figure à l'égyptienne en bronze » pour l'évêque de Montauban ainsi qu'une « idole égyptienne », et « un bœuf Apis en bronze » pour le cardinal de Bernis. Les ressources se contredisent les unes des autres ; la paternité du taureau Apis change régulièrement de main d'un auteur à l'autre entre les deux religieux<sup>331</sup>. S'agissant de leur collection, il n'est pas possible de distinguer s'il s'agit de leurs collections privées ou celles de la congrégation religieuse qu'ils dirigent même si, dans le cas du cardinal, sa collection est exposée au palais archiépiscopal d'Albi et que dans le cas de l'évêque de Montauban, elle est exposée au sein de son château privé de Bretolio.

« Au moment où se produisit la grande commotion politique de 1790, les cabinets d'œuvres d'art et de curiosité étaient fort nombreux à Toulouse. [...] Plusieurs cabinets de tableaux, d'antiquités et d'histoire naturelle, de riches collections de livres et de médailles, jouissent dans le monde des artistes d'une réputation méritée. On citait particulièrement à Toulouse [...] le médailler et le cabinet d'antiquités de M. De Montaigut [...] à Albi, on citait la galerie créée au palais archiépiscopal par le cardinal de Bernis ; près de Castelsarrasin, celle de M. De Breteuil, évêque de Montauban<sup>332</sup>. ».

Dans la ville de Toulouse, les collectionneurs possédant des antiquités égyptiennes au sein de leur collection et ayant fait l'objet des saisies révolutionnaires sont restreints.

Parmi les collectionneurs confisqués, se trouve le baron de Puymaurin. À la tête d'un riche cabinet contenant des antiquités égyptiennes<sup>333</sup> (**annexe 1**), celui-ci est finalement saisi par les pouvoirs révolutionnaires<sup>334</sup>. L'inventaire édifié le 10 thermidor an X fait état du même contenu qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle : une sculpture du buste d'Isis et quelques *ouchebtis*<sup>335</sup>.

---

<sup>329</sup> Ernest ROSCHACH, *op. cit.*, 1870, p. 15.

<sup>330</sup> On le retrouve chez Sydney AUFRÈRE, *op. cit.*, 1995, p. 9-10.

<sup>331</sup> En effet, certaines attribuent la propriété de l'œuvre à l'évêque de Montauban : c'est le cas de Pierre RAMOND, *op. cit.*, 1977, p.1 ; Ernest ROSCHACH, *op. cit.*, 1870, p. 15. Et d'autres l'attribuent au cardinal de Bernis dont l'inventaire du 22 thermidor an X.

<sup>332</sup> Ernest ROSCHACH, *op. cit.*, 1870, p. 8-9.

<sup>333</sup> Il existe des informations sur sa collection qui mentionnent la présence d'antiquités égyptiennes chez *Ibid.* ; Sydney AUFRÈRE, *op. cit.*, 1995.

Et d'autres qui ne le mentionnent pas comme chez Jean-Florent BAOUR et Fernand PIFTEAU, *op. cit.*, 1788 ; Robert MESURET, *op. cit.*, 1948.

<sup>334</sup> Les dates ne sont pas connues.

<sup>335</sup> Sydney AUFRÈRE, *op. cit.*, 1995, p. 9-10.

Un inventaire, rédigé à la suite de la condamnation de Jean-François de Montégut par le tribunal révolutionnaire en 1794<sup>336</sup> fait état, le 29 messidor an II de la République (17 juillet 1794), de onze « figures égyptiennes » en bronze ou en terre cuite<sup>337</sup>. Y sont recensées des figurines représentant Isis et Horus, deux prêtres égyptiens (un antique et un moderne), et des statues d'Horus (une en bronze et cinq en terre). Cependant, un document conservé aux archives municipales contredit l'hypothèse selon laquelle le cabinet aurait fait l'objet de saisies<sup>338</sup>. Une séance se tient au sein du musée de Toulouse le 10 janvier 1818 pour discuter de l'éventuelle possibilité d'acquérir la collection d'antiquités de Jean-François de Montégut qu'il avait pu récolter à Toulouse dans le cadre de ses recherches, mais aucun inventaire des objets concernés n'est disponible. Néanmoins, la proposition n'a pas de suite au niveau des archives et il n'est pas possible de savoir si ladite collection a été acquise, ou non, par le musée de Toulouse. Cette volonté tardive d'acquérir sa collection est peut-être la preuve que celle-ci a fait l'objet de saisies au moment de la Révolution Française, mais que les objets de sa collection ne sont pas partis au sein du musée. Le sort de la collection de cet antiquaire n'a pas de destinée très claire et la dispersion de sa collection est fort probable (**annexe 2**).

Dans la ville de Toulouse, l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres fait également l'objet de confiscations révolutionnaires<sup>339</sup>. L'institution s'est, au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, constitué un cabinet d'antiquités qui est transporté aux archives du département au moment des confiscations. Dans l'ouvrage d'Ernest Roschach de 1870<sup>340</sup>, aucune antiquité égyptienne n'est mentionnée. À l'inverse, selon l'inventaire du 22 thermidor an X (10 août 1802), un bas-relief égyptien est recensé comme provenant du cabinet de ladite académie ainsi qu'une statue d'Isis en bronze qui aurait été retrouvée à Narbonne. E. Roschach mentionne tout de même un autre objet, non-égyptien, trouvé à Narbonne et appartenant à

---

<sup>336</sup> Il mourra cette année là, guillotiné. Thierry LEFEBVRE et Cécile RAYNAL, « Renaissance de Montégut-Ségla et de ses sources » [en ligne], *Revue d'histoire de la pharmacie*, n°343, 2004, p. 498.

<sup>337</sup> AMT, 5S33, *Inventaire du cabinet des médailles, bronzes, etc., du citoyen Montégut, 22-29 messidor an II* (10-17 juillet 1794).

<sup>338</sup> AMT, 2R24, *Compte-rendu du procès-verbal de la séance du 10 juin 1818 tenue par la direction du musée de Toulouse*.

<sup>339</sup> Elles furent abolies à partir de 1793. Voir aux AMT, 2R3, *Secret de la convention nationale du 8 aout 1793, l'an second de la République Fr, une et indivisible, portant suppression de toutes les académies et sociétés littéraires patentées ou dotées par la Nation*.

<sup>340</sup> Ernest ROSCHACH, *op. cit.*, 1870, p. 16-17.

l'académie : un petit buste en terre cuite de Vitellius<sup>341</sup> ; cet argument peut étayer les informations de l'inventaire révolutionnaire. Alexandre Du Mège, membre de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres<sup>342</sup> confirme la présence d'objets égyptiens au sein du cabinet de la société en 1828<sup>343</sup> et en 1844<sup>344</sup>. Pierre Ramond, explique, en 1977, qu'une annotation du conservateur Paul Mesplé rédigé sur les catalogues du Muséum établis l'an VIII (en 1799-1800) et l'an XIII (1804-1805), rattachait des objets égyptiens au cabinet de l'Académie des Sciences. La mention d'objets égyptiens appartenant à l'origine à l'académie est confirmée chez Ernest Roschach en 1892<sup>345</sup> ou encore chez Sydney Aufrère et Hervé Dautant en 2011<sup>346</sup> (**annexe 3**).

S'agissant de l'Académie Royale de Peinture, Sculpture et Architecture, aucun objet égyptien ne lui est rattaché malgré la constitution d'un petit musée « dont les pièces figurent aujourd'hui dans la galerie des Augustins. »<sup>347</sup>.

### *La fondation du Muséum Provisoire du Midi de la République*

« Les corps administratifs de Toulouse, voyant avec douleur que tous les monuments des Arts et des Sciences étaient menacés d'une dévastation générale dans cette commune, et qu'un grand nombre avait été déjà ou livré aux flammes ou à la masse de l'ignorance et de la barbarie, ordonnèrent un rassemblement de tout ce qui restait de ces objets, et particulièrement des tableaux et des sculptures ; ils désignèrent l'église ci-devant des Augustins, comme le local le plus convenable à l'établissement d'un muséum, proposé par un de nos concitoyens en 1791<sup>348</sup>. ».

À Toulouse, le projet de Muséum est évoqué pour la première fois le 9 novembre 1793, par Jean-Paul Lucas, peintre et membre de l'académie de Peinture<sup>349</sup>, dans un mémoire adressé aux administrateurs du département. Il y propose que soient exposés « les tableaux, sculptures, médailles, porcelaines, vases antiques étrusques et autres objets de curiosité » saisis dans l'église des Frères Mineurs. Sa proposition est finalement adoptée dans les articles

<sup>341</sup> *Ibid.*, p. 17.

<sup>342</sup> L'Académie est réhabilitée en 1807.

<sup>343</sup> Alexandre DU MÈGE, *art. cit.*, 1848, p. 135-145.

<sup>344</sup> AMT, 2R11, *Description du musée des Antiques de Toulouse par M. Le chevalier Du Mège, Toulouse, novembre 1844*, p. 8 et 11.

<sup>345</sup> Ernest ROSCHACH, *op. cit.*, [1865] 1892, p. 212-224.

<sup>346</sup> Sydney AUFRÈRE et Hervé DAUTANT, *art. cit.*, 2011 p. 18.

<sup>347</sup> Ernest Roschach, *op. cit.*, 1892, p. 18.

<sup>348</sup> Jean-Paul LUCAS, *Catalogue des tableaux et autres monuments des arts, formant le muséum provisoire établi à Toulouse*, Toulouse, Impr. P. B. A. Robert, 1794, p. 3, « avertissement ».

<sup>349</sup> Jean-Paul LUCAS, *Préceptes sur la manière d'apprendre à dessiner*, Toulouse, chez M. Courenq, 1797, p. 1.

trois et quatre de l'arrêté du 29 frimaire an II (19 décembre 1793) du Conseil général. L'établissement du muséum est ordonné dans l'église des Cordeliers. Le 22 nivôse an II, le représentant du peuple Paganel promulgue la délibération du département : le Muséum « sera ouvert aux artistes, aux élèves et aux amateurs tous les jours depuis neuf heures du matin jusqu'à onze et depuis deux heures de l'après midi jusqu'à quatre. »<sup>350</sup>. Le Musée ouvre finalement ses portes au public le 30 thermidor de l'an III (17 août 1795) et présente en son sein, des peintures, des antiques, sculptures, etc. À l'occasion de la mise en place du *Muséum provisoire du Midi de la République*, les collections privées des personnalités saisies dans le Midi toulousain constituent le premier fonds d'œuvres du musée.

« Les saisies révolutionnaires affectèrent gravement l'histoire des collections d'objets que les propriétaires de cabinets d'amateurs [...] avaient réunis avec patience ou qu'ils avaient hérités d'un parent. Ainsi aboutirent pêle-mêle dans les collections publiques des objets privés de pedigree, [...]. Par décret le 14 fructidor an VIII (1795), l'ancien couvent des ci-devants Augustins, devint musée et accueillit les collections saisies dans les cabinets toulousains et dans les villes et lieux circonvoisins<sup>351</sup>. ».

Toulouse se place à l'instar de Paris dans une chronologie similaire des faits révolutionnaires et par la présence, le recensement de nombreuses antiquités égyptiennes au sein des collections saisies. Plusieurs collectionneurs sont à l'origine de cette présence d'antiquités égyptiennes à Toulouse<sup>352</sup>. Tous ne sont cependant pas à l'origine du premier fonds égyptien du musée.

## B. 1799-1800 : le premier catalogue du musée municipal de Toulouse recensant des antiquités égyptiennes

Le premier catalogue de la collection du musée est édité en 1794 et rédigé par le citoyen J.-P. Lucas (1739-1808)<sup>353</sup>. Celui-ci ne recense, à l'occasion de cette première édition, aucune antiquité égyptienne, mais cette absence n'indique pas forcément qu'il n'y en a pas.

<sup>350</sup> Robert MESURET, *op. cit.*, 1968, p. 53.

<sup>351</sup> Sydney AUFRÈRE, *op. cit.*, 1995, p. 11.

<sup>352</sup> Selon Sydney Aufrère, un vase recensé dans la collection Vaillac-Tournier pourrait être égyptien, mais par manque de preuve, cela n'a pas été approfondi. Voir Sydney AUFRÈRE, *op. cit.*, 1995, p. 10.

<sup>353</sup> Lucas BERDU, *art. cit.*, 2018, p. 2.

En effet, d'un catalogue à l'autre, tous ne mentionnent parfois pas tous les objets. Le catalogue de 1795-1796 répertorie « un bas relief égyptien, moulé sur l'original, qui est à Carpentras »<sup>354</sup> tandis que le catalogue suivant de l'année 1796-1797 n'en fait pas état.

La date de la première mention d'antiquités égyptiennes au sein des collections du musée est régulièrement contestée. Certains comme Jeanne Guillevic et Pierre Ramond annoncent 1828<sup>355</sup>, ou Livia Meneghetti, dans sa thèse soutenue en 2016, affirme qu'aucune mention d'objets égyptiens n'est recensée avant 1806<sup>356</sup>. Cependant, la lecture des catalogues établis par J.-P. Lucas certifie la mention d'objets égyptiens dès la quatrième édition du catalogue, publiée en 1799-1800, dans un chapitre dédié intitulé « idoles égyptiennes, indiennes, étrusques, romaines, &c » (**annexe 4**). Sept catégories d'objets égyptiens pharaoniques sont recensées sous des numéros d'inventaire allant du numéro 111 à 117. Ces treize objets correspondent à des statuettes : sous le numéro 111, quatre statues d'Osiris en terre, recouvertes de caractères égyptiens, sous le numéro 112, trois Osiris en bronze dont un associé à la figure d'Horus, son fils, sous le numéro 113, deux statues d'Isis en terre verte, recouvertes de caractères hiéroglyphiques, et une statue du dieu Harpocrate en bronze sous le numéro 116. Les trois objets restants sont des statues des divinités animales comme le dieu Loup en pierre sous le numéro 114, le dieu taureau Apis en bronze numéroté 115, et le dieu singe Cercopithèque en bronze sous le numéro 117.

Selon Pierre Ramond<sup>357</sup>, des notes manuscrites conservées du conservateur Paul Mesplé<sup>358</sup> indiquent que, sur les catalogues de l'an VIII<sup>359</sup> et de l'an XIII<sup>360</sup> de la République (**annexe 4 et 5**), ont été inscrits, à côté des numéros allant du 135 au 145<sup>361</sup> « à

---

<sup>354</sup> Jean-Paul LUCAS, *Catalogue des tableaux et autres monumens des arts, formant le Muséum provisoire établi à Toulouse et qui est ouvert au public tous les quintidis et decadis de l'année, Seconde édition, revue, corrigée et augmentée*, Toulouse, Impr. P. B. A. Robert, [1794] 1795-1796, p. 42, numéro M.

<sup>355</sup> Jeanne GUILLEVIC et Pierre RAMOND, *op. cit.*, 1971.

<sup>356</sup> Livia MENEGHETTI, *op. cit.*, 2016, p. 243.

<sup>357</sup> Pierre RAMOND, *op. cit.*, 1977, p. VII.

<sup>358</sup> Ses notes n'ont pas été retrouvées.

<sup>359</sup> Cela correspond à l'année 1799-1800.

<sup>360</sup> Cela correspond à l'année 1805.

<sup>361</sup> Concernant le catalogue de 1799-1800, la numérotation n'est pas la même, pour les équivalences voir (**fig. 10**).

l'Académie<sup>362</sup> » excepté devant le numéro 142 où il est indiqué « Breteuil<sup>363</sup> ». Cette affirmation comptabilise au total quatorze objets ayant appartenu à l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres et comprend : trois figurines d'Isis en bronze, dont une avec Horus<sup>364</sup> ; deux Isis en terre vernissée ; quatre Osiris en bronze ; un Osiris en terre cuite vernissée ; le dieu loup Anubis en pierre trouvé à Montans<sup>365</sup> ; une statue d'Harpocrate, dieu du silence ; le dieu singe Cercopithèque en bronze ; et un bas-relief en plâtre moulé sur l'original égyptien trouvé lors de fouilles à Carpentras.

Dans le cas de l'Académie Royale des Sciences, l'inventaire du 22 thermidor an X (10 août 1802) vient confirmer la possession, au sein du cabinet de l'académie, d'objets égyptiens ainsi que certains des objets concernés. Il est question, selon l'inventaire d'un « bas-relief égyptien », mais aussi « une figure d'Isis, en bronze » trouvée à Narbonne<sup>366</sup>. D'autres objets sont également recensés dans le cabinet de l'Académie comme des idoles (ou *ouchebtion*) ainsi qu'une statue d'Isis et Horus<sup>367</sup>.

Ladite statue de la déesse Isis et de son fils Horus peut correspondre à la statue mentionnée dans l'inventaire de 1799-1800 sous le numéro 112 qui regroupait « Trois Osiris<sup>368</sup>, en bronze, dont une avec le petit Horus » (**annexe 4**). Le numéro 112 recense pourtant « trois Osiris, en bronze, dont une avec le petit Horus », mais les comparaisons avec les catalogues de 1805 et 1806 permettent de comprendre qu'il ne s'agit pas de représentations d'Osiris, mais d'Isis. Ces trois Isis, autrefois Osiris et recensées sous le numéro 112, correspondent en réalité aux numéros 135, 136 et 137 du catalogue de 1805 (**annexe 10**).

---

<sup>362</sup> Il s'agit de l'Académie Royale des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres.

<sup>363</sup> Il s'agit de l'évêque de Montauban, Anne F. Victor Le Tonnelier de Breteuil.

<sup>364</sup> D'abord recensés sous l'identité d'Osiris, il a été possible de rapprocher les différentes statues grâce aux descriptions, plus poussées, dans les catalogues de 1805 et 1806 : en effet, les seules statues se présentant avec Horus sont décrites dans les catalogues de 1805 et 1806 comme étant des représentations d'Isis. La matière, le bronze, a également permis de trouver les équivalences de statues d'un catalogue à l'autre. Les « Trois Osiris, en bronze, dont une avec le petit Horus » ont, par déduction, été finalement rattachées au numéro I35 (« Isis debout, bronze »), I36 (« Buste d'Isis, *idem* »), et I37 (« buste d'Isis avec Horus, *idem* »). Les descriptions, changeantes d'un catalogue à l'autre posent souvent problème lors de l'étude des évolutions d'une collection avec une évolution de la connaissance sur l'Egypte et ses divinités qui peut notamment se traduire par des changements d'identifications des statues d'une année à l'autre. C'est le cas ici.

<sup>365</sup> Anne-Marie Daignan ORBESSAN, *op. cit.*, 1781, p. 1-14. Il s'agit d'un mémoire sur cette antiquité égyptienne découverte à Montans et lu le 1er juin 1766 à l'occasion d'une séance de l'Académie des Sciences de Toulouse.

<sup>366</sup> Robert MESURET, *op. cit.*, 1968 p. 30, n°44.

<sup>367</sup> Archives Départementales de la Haute-Garonne, 1L1034, pièce n°2, *Extrait des registres du Directoire du Département de la Haute-Garonne le 8 fructidor, 3e année de la République*.

<sup>368</sup> Cf. *Supra*, note 360, comme indiqué plus haut, il s'agit en réalité de trois statues d'Isis et non d'Osiris.

Le bas-relief égyptien rattaché au cabinet de l'Académie peut faire référence à celui moulé sur l'original à Carpentras mentionné dans le catalogue de 1795-1796, de 1799-1800, de 1805 sous le numéro 145 (**annexe 4, 5 et 7**) et dans celui de 1806 sous le même numéro<sup>369</sup>. Cette hypothèse est étayée par le catalogue de 1806, avec un commentaire descriptif qui accompagne la mention de cette stèle :

« L'abbé Barthélémy a publié, dans le tome 32<sup>e</sup>, page 725, des mémoires de l'académie des inscriptions et belles lettres, une savante dissertation sur ce monument<sup>370</sup>. » (**annexe 7**).

Cette explication apportée par J.-P. Lucas suppose que cet objet a pu appartenir à l'académie au XVIII<sup>e</sup> siècle de par la dissertation, dispensée sur cette copie en plâtre, par l'archéologue en 1768<sup>371</sup>.

En l'état actuel de la recherche, le cardinal de Bernis est mentionné comme étant un des cabinets dont les saisies ont permis l'existence de ce premier fonds égyptien au sein du musée de Toulouse, mais aucun objet spécifique ne lui est clairement rattaché (**annexe 11**)<sup>372</sup>.

« La série des monuments égyptiens comprend quelques figurines ayant appartenu à l'ancienne Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse et au cardinal de Bernis, archevêque d'Albi<sup>373</sup>. ».

L'inventaire du 10 août 1802 lui rattache une « idole égyptienne » et un « bœuf Apis en bronze », mais les catalogues de musées édités à partir de 1794 ne mentionnent pas d'informations pouvant lier de façon catégorique un quelconque objet avec le prélat. L'étude des catalogues permet en revanche de supposer des rapprochements. Une figurine de la divinité égyptienne taureau Apis en bronze est mentionnée dans la quatrième édition du catalogue du musée sous le numéro 115 et dans les catalogues suivants de 1805, 1806 et 1813 sous le numéro 142. En dépit de l'absence de commentaire concernant l'œuvre ou son origine, il s'agit de la seule figure du taureau Apis mentionnée dans les catalogues et il est fort

<sup>369</sup> Jean-Paul LUCAS, *op. cit.*, [1794] 1795-1796, p. 42, au numéro M ; *op. cit.*, [1794] 1799-1800, p. 65 ; *op. cit.*, [1794] 1805, p. 52 ; et *op. cit.*, [1794] 1806, p. 90.

<sup>370</sup> *Ibid.*, 1806, p. 91, numéro 145.

<sup>371</sup> Abbé BARTHÉLEMY, « Explication d'un bas-relief égyptien et d'une inscription phénicienne qui l'accompagne », *Mémoires de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres*, 38, 1768, p. 725-738.

<sup>372</sup> Ernest ROSCHACH, *op. cit.*, 1892, p. 212. Ou en tout cas, les sources se contredisent.

<sup>373</sup> *Ibid.*

probable que celle-ci appartenait à l'origine au cardinal de Bernis ou à Mgr de Breteuil. À propos de l' « idole égyptienne » également mentionnée comme possession du cardinal et ayant fait l'objet de saisie par les pouvoirs révolutionnaires, le terme est trop vague pour la rapprocher d'un objet en particulier.

S'agissant de l'évêque de Montauban, Mgr de Breteuil, deux ouvrages<sup>374</sup> attestent de sa possession d'une sculpture en bronze de la divinité taureau Apis (**annexe 12**). Or, le taureau Apis est également rattaché, selon l'inventaire du 22 thermidor de l'an X, à la collection du cardinal de Bernis. Seuls Alexandre Du Mège et Pierre Ramond avancent le contraire en indiquant que le taureau Apis appartient à l'origine à A. F. -V. Le Tonnelier de Breteuil<sup>375</sup>. Cet oubli de l'évêque de Montauban comme contributeur de la collection explique peut-être que sa collection, saisie, n'a pas été retenue pour venir orner le musée. Malgré cela, l'inventaire du 22 thermidor an X, recense pour la collection du religieux montalbanais saisie en 1799<sup>376</sup> une « colonne couchée et une figure à l'égyptienne en bronze ». S'agissant de la colonne couchée, peut-être peut-elle être rapprochée du numéro 146 des catalogues de 1805 et 1806 : son absence du catalogue de 1799-1800 révèle sans doute que la saisie, n'ayant été ordonnée qu'en 1799, il a fallu quelques mois ou années aux objets pour intégrer les collections du musée de Toulouse. Cependant, aucune ressource ne permet aujourd'hui d'étayer cette supposition.

De la collection du baron de Puymaurin, directeur de la monnaie, une série de médailles est recensée au Muséum Provisoire du Midi de la République comme provenant de sa collection, mais il s'agit en réalité de la collection de son fils<sup>377</sup>.

Le rattachement d'un objet spécifique à un collectionneur précis reste aujourd'hui délicat : la dislocation des collections privées et les saisies ou dépôts mal documentés empêchent une traçabilité claire entre un objet et son précédent propriétaire. Les sources se contredisent, parfois chez un même auteur, certaines mentionnent le rôle du cardinal de Bernis

---

<sup>374</sup> Pierre RAMOND, *op. cit.*, 1977, p.1. Et Ernest ROSCHACH, *op. cit.*, 1870, p. 15.

<sup>375</sup> C'est Alexandre Du Mège qui est le premier à corroborer cette hypothèse. Voir AMT, 5S81, *Inventaire des tableaux, marbres, bronzes ayant appartenu au ci-devant évêque de Montauban, lesquels objets, furent envoyés de CastelSarrazin au musée de Toulouse*, p. 23 et 27.

<sup>376</sup> Robert MESURET, *op. cit.*, 1968, p. 56, n°79.

<sup>377</sup> Ernest ROSCHACH, *op. cit.*, [1864] 1892, p. III.

et de l'évêque de Montauban dans ce fonds égyptien du musée<sup>378</sup>, d'autres ne mentionnent qu'un religieux sur les deux<sup>379</sup>. Les catalogues des premières années du musée, censés être les plus à même à indiquer ce genre d'informations ne sont point complets, ne rattachant aucun objet à un collectionneur précis.

« Voilà comment les Musées provinciaux, qui ont été, à l'origine, une création de fait, une sorte d'emmagasinage presque forcé d'une foule d'objets précieux demeurés sans maître<sup>380</sup>. ».

La reconstitution de l'histoire muséographique de ces objets n'est donc qu'hypothèse. Grâce à l'étude des différentes sources citées, il est aujourd'hui possible d'affirmer la présence d'antiquités égyptiennes au sein du *Muséum provisoire du Midi de la République* depuis l'année 1799-1800, date du premier catalogue les mentionnant. Trois supposés bienfaiteurs de ce premier fonds muséal d'antiquités égyptiennes sont identifiés : le cardinal de Bernis, l'évêque de Montauban et l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres.

### C. Le musée en France, lieu de l'institutionnalisation de l'intérêt pour l'Égypte

Les premiers noyaux de collections<sup>381</sup> d'antiquités égyptiennes formés au moment de la Révolution française ou dans le contexte post-Campagne d'Égypte vont connaître une croissance non-négligeable au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. Le goût égyptophile s'accompagne d'un accroissement des collections, en France et en Europe. À partir de 1815, les voyages en Égypte étant plus réguliers, les voyageurs-collectionneurs ramènent des antiquités achetées par les grands musées européens. Une politique d'acquisition est mise en place avec l'achat de

---

<sup>378</sup> C'est le cas de

-Sydney AUFRÈRE et Alain DAUTANT, *art. cit.*, 2011, p. 17-31

-Sydney AUFRÈRE, *op. cit.*, 1995.

-Pierre RAMOND, *op. cit.*, 1977. Il recense un objet comme issu du cabinet de l'évêque de Montauban puis reprend l'introduction d'Ernest Roschach de 1892 en expliquant que le fonds égyptien provient des collections de l'Académie et du cardinal de Bernis.

<sup>379</sup> Ernest ROSCHACH, *op. cit.*, 1870, p. 15, ne mentionne des antiquités égyptiennes que chez l'évêque de Montauban, idem pour Charles PALANQUE, *op. cit.*, 1903.

Aussi Ernest ROSCHACH, *op. cit.*, 1892, p. 212, qui ne mentionne que le cardinal de Bernis comme bienfaiteur d'objets égyptiens.

<sup>380</sup> Ernest ROSCHACH, *op. cit.*, 1870, p. 4.

<sup>381</sup> Publiques et privées.

collections privées renommées. Des dons d'antiquités égyptiennes de la part de collectionneurs sont également faits en faveur des musées<sup>382</sup>.

L'égyptophilie, l'égyptomanie et l'égyptologie qui se développent au début du XIX<sup>e</sup> siècle sont concomitantes avec l'organisation et le développement de collections muséales présentant des antiquités égyptiennes. Les musées ont l'objectif de prouver que leurs collections participent à la formation de l'égyptologie tout en attestant de l'intérêt qu'il porte à l'Égypte antique. Avec les tentatives de déchiffrement des hiéroglyphes, le statut des antiquités égyptiennes change ; d'objets acquis pour leur statut esthétique, ils sont désormais appréhendés sous l'angle d'une signification savante. Il existe une mode pour ces antiquités et plus généralement pour l'Égypte, mais le prestige qui accompagne la possession de ces objets, d'abord esthétique, s'oriente désormais vers un prestige scientifique, savant.

« Pour les Anglo-Saxons, [...], il s'agit en fait de promouvoir une archéologie spectaculaire, avide de grandes découvertes susceptibles d'enrichir les grands musées qui financent leurs fouilles. Pour les Français en revanche, la recherche d'objets compte moins, même s'ils ne sont pas insensibles à l'accroissement de leurs collections. Mais, persuadés que l'égyptologie est une science française, ils se consolent de la perte de l'Égypte contemporaine en considérant l'Égypte antique comme l'une de leurs possessions, de leurs colonies, et assurent leur contrôle sur le pays des pharaons par l'intermédiaire de ses institutions égyptologiques et, en premier lieu, de son Service des Antiquités. Il s'agit là d'un impérialisme imaginaire, de prestige et de substitution<sup>383</sup>. ».

Le British Museum témoigne, entre 1808 et 1818, d'une présentation des œuvres égyptiennes sous un prisme esthétique et non pas historique. La scénographie est sous la responsabilité d'un professeur de peinture de la Royal Academy et d'un de ses membres, Richard Westmacott, sculpteur et professeur. Ce n'est pas le département dédié aux antiquités égyptiennes qui s'en occupe<sup>384</sup>. Néanmoins, le pays se démarque par son antériorité dans la présentation, dans un musée, de ce type d'objets. Il en est recensé dès le XVIII<sup>e</sup> siècle grâce au legs<sup>385</sup>, à sa mort, du cabinet de sir Hans Sloane en 1753<sup>386</sup>. Son ancienneté s'explique également par le contexte franco-anglais de la Campagne d'Égypte. La rivalité qui existe

<sup>382</sup> C'est le cas de Frédéric Cailliaud qui fera plus tard l'objet de ce propos.

<sup>383</sup> Éric GADY, *art. cit.*, 2011, p. 53.

<sup>384</sup> À ce sujet voir Juliette TANRÉ-SZEWCZYK, *art. cit.*, 2017, p. 3.

<sup>385</sup> À côté des achats, les legs et dons jouaient également un rôle dans l'enrichissement des musées. Sur les dons du musée du Louvre voir : Michel LACLOTTE et al., *Les donateurs du Louvre*, cat. exp., Paris, Musée du Louvre, avril - août 1989, Paris, Réunion des Musées Nationaux, 1989.

<sup>386</sup> Sur les premières collections d'antiquités égyptiennes du British Museum voir : Stephanie MOSER, *Wondrous curiosities. Ancient Egypt at the British Museum*, Chicago, The University of Chicago Press, 2006, p. 33-43.

entre les deux pays les poussent à convoiter la possession de monuments ou connaissances se référant à l'Égypte. Lorsqu'un ensemble d'antiquités égyptiennes contenant la pierre de Rosette est saisi par les Anglais aux Français en 1801<sup>387</sup>, il est ordonné qu'un département des Antiquités soit créé au sein de la Townley Gallery pour les accueillir. Cette compétition franco-anglaise est également visible à travers la volonté de déchiffrer les hiéroglyphes pour les savants Anglais (Thomas Young) et Français (Jean-François Champollion).

En France, l'intérêt pour les antiquités égyptiennes se fait également sentir par la présence d'antiquités égyptiennes dans les collections des musées municipaux. Toutefois, au début du siècle, les connaissances dans ce domaine restent limitées et traduisent des incohérences dans la présentation, l'identification et la mise en valeur de ces artefacts. L'intérêt grandissant pour ce domaine va traduire le changement de statut de ces objets, d'esthétique à scientifique. À Paris, le musée Charles X, département égyptien du Louvre, est dirigé, dès 1825 par le conservateur et égyptologue Jean-François Champollion. Spécialisé dans ce domaine, sa politique consiste à recueillir des objets égyptiens pour leur aspect scientifique<sup>388</sup> et non pas pour un aspect purement esthétique et mercantile<sup>389</sup>. Il fait acheter en 1825 la collection du chevalier Edme-Antoine Durand pour environ deux mille cent quarante-neuf pièces : il s'agit du premier ensemble significatif d'antiquités égyptiennes à entrer dans les collections du célèbre musée. Le musée achète la deuxième collection d'antiquités égyptiennes rapportée d'Égypte par Bernardino Drovetti en 1827 qui se compose de mille neuf cent soixante-dix objets<sup>390</sup>. En-dehors du musée du Louvre, à Paris, le Cabinet des médailles procède également à des acquisitions comme avec l'achat de la collection du navigateur Frédéric Cailliaud à son retour entre février 1819 et mars 1820 et en 1822 pour un total de cinq cent dix objets<sup>391</sup>.

« Les grandes collections qui, à cette époque, sont acquises par les musées européens, Turin, Berlin, Stockholm, Londres ou Paris, portent les noms des consuls alors en poste en Égypte [...] ; chacun a à son service des agents qui fouillent en les saccageant les sites, ne poursuivant qu'un seul but, la récolte d'antiquités pour constituer des collections vendues au meilleur prix<sup>392</sup>. ».

---

<sup>387</sup> Juliette TANRÉ-SZEWCZYK, *art. cit.*, 2017, p. 1.

<sup>388</sup> Il est celui qui déchiffrera les hiéroglyphes.

<sup>389</sup> Robert SOLÉ, *op. cit.*, 2019, p. 67.

<sup>390</sup> *Ibid.*, p. 61.

<sup>391</sup> Marie-Hélène SANROT, *art. cit.*, 2008, p. 92-93.

<sup>392</sup> *Ibid.*

Les consuls sont des acteurs clé dans l'acheminement et la présence d'antiquités égyptiennes en France au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. Du côté français, Bernardino Drovetti est consul général de France à Alexandrie, Henry Salt représente l'Angleterre, Giovanni Anastasi la Suède et la Norvège, et Giuseppe Nizzoli l'Autriche. Tous sont accusés d'être des pilleurs en Égypte<sup>393</sup> ; ils mènent en effet une véritable course aux antiquités, chacun s'attachant à en récolter le plus possible. Les autorisations de fouilles sont accordées par le Pacha Méhémet-Ali, avec qui les diplomates entretiennent de bonnes relations<sup>394</sup>. Ces consuls engagent également des personnes pour accroître les trouvailles. B. Drovetti recrute Jean-Jacques Rifaud, sculpteur marseillais, pour récolter des antiquités : il est notamment à l'origine de la découverte du petit temple de Séthi II à Karnak, ou encore d'un haut-relief de granit rose, etc<sup>395</sup>.

« Les trésors qu'ils accumulent sont vendus à de riches collectionneurs d'Europe et surtout à des États qui vont pouvoir se constituer de splendides sections égyptiennes<sup>396</sup>. ».

Ces diplomates reçoivent des offres de la part de plusieurs musées européens : B. Drovetti est par exemple approché par le British Muséum et l'Autriche. Malgré une proposition faite à la France, Louis XVIII décline l'offre de Drovetti, justifiant un prix trop élevé et la collection, de plus de huit-mille-deux-cents pièces, est finalement acquise par le musée de Piémont-Sardaigne dès 1824 pour quatre cent mille francs<sup>397</sup>. À l'instar de l'Italie, le musée berlinois entreprend plusieurs acquisitions et achète notamment la troisième collection du consul en 1836.

Dans le cas de la France, les achats sont principalement motivés par la paternité qui est accordée à la France dans le domaine de l'égyptologie : dans une note à Charles X datée du 4 septembre 1825, Jacques-Joseph Champollion motive l'acquisition d'une collection

---

<sup>393</sup> Robert SOLÉ, *op. cit.*, 2019, p. 54.

<sup>394</sup> Robert SOLÉ, *op. cit.*, 2019, p. 47.

<sup>395</sup> *Ibid.*, p. 53.

<sup>396</sup> *Ibid.*, p. 54.

<sup>397</sup> Robert SOLÉ, *op. cit.*, 2019, p. 55.

égyptienne de Henry Salt à Livourne par le statut de l'égyptologie comme science française<sup>398</sup>.

« La France a donc bien l'initiative des études égyptiennes. C'est elle qui a ouvert la vallée du Nil au monde savant. Elle a la première exploré les ruines de Thèbes, de la Nubie et de Méroé. C'est Champollion qui a découvert les hiéroglyphes<sup>399</sup>. ».

L'égyptologie est soutenue, en France, par les pouvoirs publics avec l'achat de nombreuses collections privées d'antiquités égyptiennes : des aides financières de l'État sont proposées à l'image de Louis XVIII qui fait acheter le zodiaque de Dendérah. Des revues sont également créées pour diffuser les nouveautés et découvertes<sup>400</sup>. Les tentatives de déchiffrement vont dans ce sens, le prestige accordé à cette science, associée à la France, nourrit la connaissance de ces antiquités acquises, toujours plus nombreuses dans les musées. Certains musées financent des campagnes de fouilles en envoyant directement des savants pour se procurer des antiquités<sup>401</sup>. La démarche est initiée au moment de la Campagne d'Égypte de Bonaparte avec le musée du Louvre et le Muséum d'Histoire Naturelle qui attendent de la part des savants envoyés sur place de récupérer des objets, animaux, plantes, antiquités, etc<sup>402</sup>. La mission franco-toscane de 1828 dépêche Jean-François Champollion et Ippolito Rosellini de poursuivre cette politique d'acquisition pour le Louvre et le musée de Florence<sup>403</sup>. De façon analogue, Karl Richard Lepsius est envoyé entre 1842 et 1850 en Égypte et en Nubie pour enrichir le musée de Berlin en antiquités égyptiennes<sup>404</sup>. Auguste Mariette est lui sollicité en 1850 pour partir en Égypte, à Saqqarah pour le compte du Louvre.

Toute une politique d'acquisition est ainsi mise en place par les musées tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle. Cette dynamique, visible à l'échelle européenne, émane d'un moment particulier, la Campagne d'Égypte de Napoléon engagée entre 1799 et 1801. L'aventure archéologique

<sup>398</sup> Aimé-Louis CHAMPOLLION-FIGEAC, *Les deux Champollion. Leur vie et leurs œuvres. Leur correspondance archéologique relative au Dauphiné et à l'Égypte. Étude complète de biographie et de bibliographie, 1778-1867, d'après des documents inédits*, Grenoble, Éd. Xavier Devret, 1887, p. 68.

<sup>399</sup> Aristide LEBRE, « Des études égyptiennes en France », *Revue des deux mondes*, 15 juillet 1842, p. 323-324.

<sup>400</sup> *La Presse Francophone d'Égypte numérisée*, [https://pfe.cealex.org/presentation/article\\_200ansPFE.php](https://pfe.cealex.org/presentation/article_200ansPFE.php), Jean-Yves EMPEREUR, « 200 ans de presse francophone en Égypte », 2008. [consulté le 13 avril 2024].

<sup>401</sup> Eric GADY, *art. cit.*, 2006, p. 54-55.

<sup>402</sup> Cf. *Supra.*, p. 56-58.

<sup>403</sup> Robert SOLÉ, *op. cit.*, 2019, p. 62-63.

<sup>404</sup> Morris BIERBRIER, *art. cit.*, 1995, p. 10.

dont cette mission française est à l'origine est sans précédent et permet le déchiffrement des hiéroglyphes, et, de façon concomitante, l'élaboration de nombreuses collections d'antiquités égyptiennes au sein des musées français et européens. Toulouse bénéficie directement de ce contexte spécifique, favorable à la constitution d'ensembles antiques égyptiens. La majorité des antiquités pharaoniques présentes au sein du musée de Toulouse ont été acquises à des collectionneurs ce qui témoigne d'une application locale, au sein du midi toulousain, des concepts d'égyptophilie et d'égyptologie.

## II. Du cabinet de collectionneur au musée : les pourvoyeurs du fonds public égyptien de Toulouse au XIX<sup>e</sup> siècle

Le développement de la collection publique d'antiquités égyptiennes de Toulouse est le résultat de transactions<sup>405</sup> entre l'institution du musée et une dizaine de collectionneurs.

### A. Le général Charles Dugua, collectionneur de la Campagne d'Égypte

La majeure partie de la collection actuelle d'antiquités égyptiennes de Toulouse s'est constituée et développée après la Campagne d'Égypte. Ce moment ouvre la voie à une véritable démarche antiquaire qui imite celle engagée sur place par les membres de l'expédition<sup>406</sup>. Le Général Dugua est de ces militaires à s'être distingués de ses mérites de guerre de par la collection qu'il se constitue et dont une partie se trouve aujourd'hui à Toulouse dans les collections publiques.

Né en 1744 à Valenciennes et mort en 1802 à Saint-Domingue<sup>407</sup>, Charles-François-Joseph Dugua est un militaire français et amateur d'antiquités reconnu à Toulouse<sup>408</sup> où repose une partie de sa collection d'antiquités égyptiennes.

Membre de l'expédition d'Égypte entre 1798 et 1801, il occupe le poste de général de division au sein des « forces de terre »<sup>409</sup>. Il dirige le commandement de la division Kléber au moment de la bataille des Pyramides, du Caire pendant l'expédition de Syrie et de la ville de Mansourah dès l'été 1798. Organisateur militaire des provinces de Garbieh et Damiette, il est également gouverneur de Basse Égypte dès 1799. En plus de ses fonctions principalement militaires, Dugua s'intéresse à l'archéologie égyptienne. Selon Etienne Geoffroy de Saint-

---

<sup>405</sup> Dons, legs, achats.

<sup>406</sup> Michel DEWACHTER, « Du texte au signe. La pierre de Rosette et les premières collections d'antiquités égyptiennes », *Bulletin de la Société Française d'Egyptologie*, n°146, 1999, p. 32 ; Philippe, MAINTEROT, *Aux origines de l'égyptologie : voyages et collections de Frédéric Cailliaud, 1787-1869*, Rennes, PUR, 2011, p. 13.

<sup>407</sup> Christian AUDEBAUD, *Le général de division Dugua (1744-1802) : de l'Egypte à Saint-Domingue*, SPM, 2007, p. 10.

<sup>408</sup> L. DUBARRY, « Notice sur deux inscriptions orientales », *Mémoires de la Société Archéologique du Midi de la France*, t. I, 1834, p. 379.

<sup>409</sup> M. VERTRAY, *op. cit.*, 1883, p. 191.

Hilaire, « la Commission des Arts, sous la protection du général Dugua, a fait un voyage qui complète ses recherches sur les antiquités d'Égypte »<sup>410</sup> : il manifeste en effet une curiosité pour ces objets, les collectant et se rendant sur divers sites archéologiques<sup>411</sup>. Pour Michel Dewachter, une véritable appétence pour les antiquités naît de ce moment : « Aussi certains militaires tel [...] Dugua, [...], etc., qui prirent en Égypte le goût des antiquités et la passion de l'archéologie<sup>412</sup> ». Avec cette expédition, se met en place une véritable émulation autour des antiquités égyptiennes. Plusieurs sont les membres de l'armée d'Orient à engager une démarche de collecte, semblable à celle du général. Selon l'historienne de l'art Christine Peltre, ces épisodes sont favorables à l'émulation d'une quête collectionneuse concomitante avec la pratique de l'orientalisme qui connaît au début du XIX<sup>e</sup> siècle un véritable épanouissement<sup>413</sup>. L'adhésion du général à l'Institut d'Égypte<sup>414</sup> témoigne de cet intérêt. Cette institution, créée le 22 août 1798 par Bonaparte, est notamment chargée de rassembler les connaissances sur l'Égypte (faits naturels, industriels et historiques) et de développer une archéologie scientifique à travers divers programmes de fouilles<sup>415</sup> auxquels Dugua participe. Le rôle du général Dugua, au cours de la Campagne d'Égypte est par la suite largement reconnu : « [il] semble imposer une mémoire davantage tournée vers les données scientifiques. Plus proche des savants, collectionneur d'antiquités égyptiennes, il bénéficie d'une place spécifique octroyée par les académiciens dans l'histoire de la naissance de l'égyptologie<sup>416</sup> ». À Toulouse, il est principalement reconnu pour sa collection rapportée d'Égypte plus que pour ses exploits militaires. Dans son cas, les antiquités qu'il possède proviennent forcément de son voyage entrepris à l'occasion de la Campagne de Bonaparte : il ne s'est jamais rendu en Égypte avant 1798 et meurt en 1802, soit deux ans seulement après

<sup>410</sup> Extrait de la lettre de Geoffroy de Saint-Hilaire Etienne qu'il adresse aux professeurs du Muséum d'Histoire Naturelle de Paris dans GEOFFROY DE SAINT-HILAIRE, *op. cit.*, 2000, p. 99.

<sup>411</sup> Selon Sydney AUFRÈRE, dans *op. cit.*, 1995, p. 12, il mentionne que le général passe beaucoup de temps à Saqqarah, ville réputée pour ses sites antiques. Des fouilles archéologiques sont organisées sur place, sous la protection des soldats français à Saqqarah, Guiza ou encore Memphis. Voir Robert SOLÉ, *op. cit.*, 2019, p. 28.

<sup>412</sup> Michel DEWACHTER, *art. cit.*, 1999, p. 32.

<sup>413</sup> Christine PELTRE, « Du document au trésor : la collection orientaliste », dans Monica PRETTI-HAMARD et Philippe SÉNÉCHAL, *Collections et marché de l'art, en France, Collections et marchée de l'art, en France : 1789-1848*, Rennes, PUR, 2005, p. 319.

<sup>414</sup> Livia MENEGHETTI, *op. cit.*, 2016, p. 295.

<sup>415</sup> Livia MENEGHETTI, « Histoire et mémoire toulousaines. La réception de la “science égyptienne” au prisme des académies toulousaines » dans Sydney Aufrère (dir.), *Autour de l'émergence de l'égyptologie (XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle)*, acte de congrès, Nîmes, Rencontre d'Égyptologie de Nîmes, 17 janvier 2015, Nîmes, Ed. Nombre 7, 2017, p. 172.

<sup>416</sup> Livia MENEGHETTI, *op. cit.*, 2016, p. 295.

son retour en France et son départ pour Saint-Domingue. Le recours au label glorieux de la Campagne d'Égypte est ici possible, le lien avec l'expédition est authentifié<sup>417</sup>. Dans la proposition de vente, le fils du général Dugua en atteste : les objets égyptiens « ont été rapportés par mon père lors de la mémorable Campagne d'Égypte<sup>418</sup> ». La renommée accordée à ces collections<sup>419</sup> résulte également de la volonté de la part du pouvoir de montrer la réussite intellectuelle de l'expédition pour mieux cacher la défaite militaire. Le lieutenant Dubarry reconnaît, dans une séance dispensée en 1834 au sein de la Société Archéologique du Midi de la France, l'importance de la figure de Charles Dugua, le caractère précieux et l'intérêt scientifique que revêt sa collection<sup>420</sup>. Il s'agit cependant, dans sa notice, d'une étude sur un casque et une coupe en acier probablement réalisés à l'époque de « la domination des Sultans Mamelouks, entre le XIII<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècle de notre ère. » : cette notice ne concerne pas les antiquités égyptiennes, mais atteste cependant d'une grande diversité de sa collection.

Le lien qui unit le général Dugua à Toulouse est professionnel et personnel : il y réside un temps comme lieutenant de gendarmerie autour de 1785, année au cours de laquelle naît son fils, le Toulousain lieutenant-colonel Antoine-François-Joseph Dugua (1785-1851). Il adhère à la garde nationale révolutionnaire de Toulouse, mais il s'y rend principalement puisque s'y trouve sa belle-famille<sup>421</sup>. La présence d'antiquités égyptiennes dans sa collection est attestée par de nombreuses sources<sup>422</sup>. Cependant, un seul document vient corroborer la thèse de l'acquisition de ladite collection. En effet, une « vente » est proposée à l'initiative du lieutenant Dugua une vingtaine d'années après la mort de son père. Dans une lettre adressée de sa main à M. Le baron de Montbel, maire de Toulouse, le 2 août 1827 (**annexe 13a et 13b**), le lieutenant-colonel Dugua propose à la ville la vente de la collection amassée par son père. Cette lettre, seul témoignage d'une éventuelle transaction entre la famille du général et

<sup>417</sup> Au sujet de ces rattachements abusifs voir Michel DEWACHTER, « Les collections égyptiennes formées au moment de l'expédition d'Égypte » dans Charles-Couston GILLISPIE et Michel DEWACHTER, *Monuments de l'Égypte. L'édition impériale de 1809*, Paris, Hazan, 1988, p. 31-40.

<sup>418</sup> AMT, 2R24, *Lettre du lieutenant-colonel Dugua au maire de Toulouse, Toulouse, le 7 aout 1827*.

<sup>419</sup> Publiques et privées.

<sup>420</sup> L. DUBARRY, *art. cit.*, 1834, p. 379.

<sup>421</sup> Daniel CAZES (dir.), *Péripole méditerranéen : antiquité d'Afrique du Nord et du Moyen Orient au Musée Saint-Raymond, musée des Antiques de Toulouse*, cat. exp., Toulouse, Musée Saint-Raymond, 29 novembre 2003 - 4 avril 2004, Toulouse, Musée Saint-Raymond, 2003, p. 89.

<sup>422</sup> C'est le cas d'Alexandre Du Mège dans ses nombreux travaux ; d'Ernest ROSCHACH, *op. cit.*, 1892 ; de Charles PALANQUE, *op. cit.*, 1903 ; de Sydney AUFRÈRE, *op. cit.*, 1995 ; Jeanne GUILLEVIC et Pierre RAMOND, *op. cit.*, 1971 ; Daniel CAZES, *Le musée Saint-Raymond. 1892-1992*, Toulouse, Musée Saint-Raymond, 1992.

la ville de Toulouse, permet de saisir une partie du mode d’acquisition et de connaître ce que la collection pouvait comporter. Cette vente a été possible grâce à l’héritier Dugua qui souhaite se défaire de « plusieurs objets, d’antiquités, d’[?], de médailles et autres très curieux.<sup>423</sup> ». Il indique son honneur d’offrir la possibilité de faire l’acquisition, au maire ainsi qu’aux membres du Conseil Municipal, de toutes ces curiosités « y compris trois manuscrits, dont un arabe et deux sur papyrus<sup>424</sup> ». La probabilité que le fils du général se tourne vers Toulouse peut supposer qu’il y résidait au moment de la proposition. La réponse du musée n’existe plus dans les archives. Toutefois, les propos d’A. Du Mège, contemporain de l’époque, viennent confirmer que la collection a été acquise et quels sont certains des objets concernés qui se trouvent aujourd’hui au sein du musée. Il faut néanmoins préciser que cette lettre ne permet pas d’empêcher d’envisager la possibilité qu’une partie de sa collection ait pu faire l’objet de dons avant cette proposition en 1827. L’ampleur de sa collection n’est pas connue à ce jour.

De la collection du général, six antiquités égyptiennes sont formellement identifiées dans les collections du musée. Toutes ont été retrouvées dans les collections actuelles. La présence de cette collection au sein du musée de Toulouse pose quelques problèmes au niveau du récolement : peu sont les informations précises concernant cette transaction entre la famille de Dugua et le musée.

Selon plusieurs auteurs, le général Dugua, étant resté un long moment dans le Delta, il est fort possible que les pièces de sa collection proviennent de la nécropole de Saqqarah<sup>425</sup> ou du marché de Khan el-Khalil<sup>426</sup>. Ce postulat avait déjà été évoqué par Daniel Cazes qui, quelques années plus tôt en 1992, localisait les pièces rapportées par le général sur les bords du Nil<sup>427</sup>.

Le premier objet est celui qui est le moins mentionné dans les sources établissant l’inventaire de la collection Dugua au sein du musée de Toulouse. Il s’agit d’une statuette en bronze d’Isis

---

<sup>423</sup> AMT, 2R24, *Lettre du lieutenant-colonel Dugua au maire de Toulouse, Toulouse, le 7 aout 1827.*

<sup>424</sup> *Ibid.*

<sup>425</sup> La ville se trouve le long du Nil, dans la région de Memphis et le marché de Khan el-Khalil au Caire.

<sup>426</sup> Sydney AUFRÈRE, *op. cit.*, 1995, p. 12 ; Christian AUDEBAUD, *op. cit.*, 2007, p. 317-319.

<sup>427</sup> Daniel CAZES, *op. cit.*, 1992, p. 42.

allaitant son fils Horus, recensée sous le numéro d'inventaire 49.1 (**fig. 2**). Elle est répertoriée comme ancienne possession du général Dugua dans le registre d'inventaire de 1949, établi au moment où les antiquités égyptiennes furent transférées du musée Saint-Raymond au musée Georges Labit. Il s'agit là de la seule ressource rapprochant la statue du collectionneur.

Le deuxième objet est un couvercle correspondant à une momie d'homme, en bois peint, répertorié sous le numéro 49.258 (**fig. 3**). Cette pièce est mentionnée par le conservateur A. Du Mège sous le titre de « fragment de caisse funéraire » qui aurait été rapportée d'Égypte par le général et qui affectait une forme humaine avec l'appendice, c'est-à-dire la barbe tenant au menton »<sup>428</sup>. A. Du Mège la mentionne à nouveau en 1844 comme étant la « partie supérieure d'une caisse de momie. Elle représente une tête d'homme, ayant le barbu ou le [?] de l'[?], les chairs sont jaunes, la coiffure noire, les fragments ont été apportés d'Égypte par le général Dugua<sup>429</sup> ». Sydney Aufrère confirme cette filiation en 1997<sup>430</sup>. On trouve aussi cet objet sous le nom de masque funéraire d'homme. Le registre d'inventaire de 1949 ainsi que la notice d'œuvre ne font pas état d'une filiation avec Dugua.

Le troisième objet est l'un des plus renommés et des plus beaux de la collection d'archéologie égyptienne du musée de Toulouse. Il s'agit d'un portrait de famille représentant un couple d'époux assis, leur fille entre eux et les fils sur les côtés, répertorié sous le numéro d'inventaire 49.264 (**fig. 4**). L'un des premiers à rapprocher cet objet de la collection Dugua est Charles Palanque dans son *Musée Égyptien* de 1903, sous le numéro 608, reprenant le travail d'Ernest Roschach réalisé en 1892<sup>431</sup>. Jeanne Guillevic et Daniel Cazes confirment ce rapprochement en 1971 et 1989 ainsi que pour deux autres objets<sup>432</sup>.

Le quatrième objet est un autre monument phare de la collection de Toulouse. Cette tête royale en granit rose recensée sous le numéro 49.282 (**fig. 5**) est, selon A. Du Mège dans sa *Description du Musée des antiques de Toulouse*<sup>433</sup>, une « tête en marbre grec », datée de l'époque de la domination des Lagides en Égypte, trouvée dans la Basse Égypte et vendue au général alors qu'il commandait au « Kaire ». En 1844, il la décrit comme une « tête en granit rose, coiffée d'une partie supérieure du Pschent, les yeux étaient remplis d'un émail ou plutôt

<sup>428</sup> Alexandre DU MÈGE, *art. cit.*, 1849, p. 143.

<sup>429</sup> AMT, 2R11, 1844, p. 72.

<sup>430</sup> Sydney AUFRÈRE et al., *op. cit.*, 1997, p. 67.

<sup>431</sup> Ernest ROSCHACH, *op.cit.*, 1892, p. 212.

<sup>432</sup> Jeanne GUILLEVIC et Daniel CAZES, *op. cit.*, 1971, p. 17 et *op. cit.*, 1989, p. 17-18.

<sup>433</sup> Alexandre DU MÈGE, *op. cit.*, 1835, p. 134.

d'une pâte verte. L'un d'eux a encore conservé cette pâte<sup>434</sup>. ». Le rapprochement est confirmé en 1892 dans le catalogue édité par Ernest Roschach sous le numéro 609<sup>435</sup>. En 1971, dans le catalogue des antiquités du musée Georges Labit édité par Jeanne Guillevic et Pierre Ramond<sup>436</sup>, la tête royale est datée du Nouvel Empire et de la XIXe dynastie. Après une nouvelle proposition en 1989 par J. Guillevic et Daniel Cazes<sup>437</sup> d'une datation à l'époque Ramesside, elle a depuis 1996, été contestée et rapprochée par Roland Tefnin<sup>438</sup> de la XVIIIe dynastie pré-amarnienne. Depuis lors, seul S. Aufrère, en 1997, reprend la datation à l'époque Ramesside<sup>439</sup>.

Un des autres objets dont la trace est retrouvée est une statue-bloc ou statue-cube en granit noir répertoriée sous le numéro 49.283 (**fig. 6**). Elle est mentionnée par A. Du Mège en 1835 sous le numéro 11 comme étant une « figure accroupie, d'ancien style, en granit noirâtre. Ce monument, dont la conservation est parfaite, a aussi été rapporté d'Égypte par M. Le général Dugua<sup>440</sup>. ». A. Du Mège la mentionne à nouveau dans sa *Description du musée des Antiques de Toulouse* : « figure accroupie et en granit noir, représentant assis, cet être mythique auquel nos antiquaires donnaient autrefois le nom de Canope, cette statuette [?] a été portée d'Égypte par le général Dugua<sup>441</sup> ». Jeanne Guillevic, Daniel Cazes ou encore Christian Audebaud corroborent ce rapprochement<sup>442</sup>.

La dernière statuette rapprochée de la collection Dugua est une statue en marbre blanc représentant Horus avec un doigt sur la bouche (**fig. 7**) : introuvable dans les collections actuelles du Musée Georges-Labit, elle aurait été rapportée, selon A. Du Mège par le général et daterait de l'époque des Ptolémées<sup>443</sup>. En 1844, sa datation est quelque peu modifiée. Selon lui, le style du monument ne peut se rattacher à une époque antérieure aux Lagides et devrait même être assigné à une époque moins reculée<sup>444</sup>. Cette hypothèse est confirmée par Ernest

<sup>434</sup> AMT, 2R11, 1844, p. 52.

<sup>435</sup> Ernest ROSCHACH, *op.cit.*, 1892, p. 212.

<sup>436</sup> Jeanne GUILLEVIC et Pierre RAMOND, *op. cit.*, 1971, p. 51.

<sup>437</sup> Jeanne GUILLEVIC et Daniel CAZES, *op. cit.*, 1989, p. 17-18.

<sup>438</sup> Roland TEFNIN, « La statuaire d'Hatchepsout. Une tête d'Hatchepsout-roi au musée Georges Labit de Toulouse », *Égypte, Afrique et Orient*, n°17, mai 1996, p. 33-40.

<sup>439</sup> Sydney AUFRÈRE et al., *op. cit.*, 1997, p. 65.

<sup>440</sup> Alexandre DU MÈGE, *op. cit.*, 1835, p. 17-18.

<sup>441</sup> AMT, 2R11, 1844, p. 52.

<sup>442</sup> Christian AUDEBAUD, *op. cit.*, 2007, p. 319 ; Jeanne GUILLEVIC et Daniel CAZES, *op. cit.*, 1989, p. 17-18.

<sup>443</sup> Alexandre DU MÈGE, *art. cit.*, 1848, p. 138.

<sup>444</sup> AMT, 2R11, 1844, p. 8.

Roschach dans son catalogue sous le numéro 610<sup>445</sup>. La statuette, en raison d'un style qui laisse penser à une production helléniste, est actuellement conservée au sein du musée Saint-Raymond aux côtés d'un portrait d'une femme de la famille royale des Lagides (ou Ptolémées)<sup>446</sup>.

Le nombre et le type d'objets formant l'ensemble de la collection Dugua est assez difficile à estimer. Il en existe de différentes sortes, certains provenant d'Égypte, mais pas toujours de la même époque<sup>447</sup>. De l'Égypte antique, six sont recensés avec certitude. Cependant, une note d'A. Du Mège en 1844 laisse à penser que le général Dugua et lui ont pu procéder à des échanges d'antiquités.

« Cet autre petit monument qui du cabinet du général Dugua était passé dans le mien a beaucoup souffert. Les hiéroglyphes sont presque effacés. On croit y reconnaître cependant les noms d'Osiris et d'Isis<sup>448</sup>. »

L'absence d'informations supplémentaires rend compliqué la possibilité de retrouver l'objet dans l'histoire de la collection. La dispersion de la collection Dugua est également étayée par A. Du Mège dans le même document :

« Le général Dugua qui commandait en chef dans la Basse Egypte, pendant l'expédition de Syrie avait apporté à Toulouse une riche collection de monuments antiques, malheureusement dispersés aujourd'hui<sup>449</sup>. ».

Dans le cas du musée de Toulouse, le cabinet du général Dugua marque un premier jalon dans l'histoire de l'enrichissement de la collection d'antiquités de l'Égypte autour des années 1830.

---

<sup>445</sup> Ernest ROSCHACH, *op.cit.*, 1892, p. 213.

<sup>446</sup> Une tête qui elle n'est pas mentionnée par A. Du Mège, elle a notamment été faussement attribuée par Léon Jolin, Émile Espérandieu et Henri Rachou à la villa de Chiragan. Voir Daniel CAZES (dir.), *op. cit.*, 2003, p. 87-88.

<sup>447</sup> À ce sujet, voir : *Ibid.*, p. 87-90.

<sup>448</sup> AMT, 2R11, 1844, p. 142.

<sup>449</sup> AMT, *Ibidem*, p. 144.

## B. La Société Archéologique du Midi de la France

Le goût pour l'Égypte se répand au cours du XIX<sup>e</sup> siècle et prend véritablement son essor. Le nombre grandissant de collectionneurs d'antiquités égyptiennes suit la tendance générale<sup>450</sup> et certains partagent ce goût dans et avec des lieux spécifiques.

La Société Archéologique du Midi de la France (SAMF) voit le jour à Toulouse le 2 juin 1831. Elle est fondée par celui qui fut son premier président, le marquis de Castellane et par Alexandre Du Mège, secrétaire général de cette dernière. D'abord inaugurée dans le salon du marquis dans son hôtel particulier, rue Croix-Baragnon, elle s'installe définitivement en 1895 à l'hôtel d'Assézat. Ce lieu est cédé par son propriétaire, Théodore Ozenne, afin d'y loger les différentes sociétés savantes et académies toulousaines : la SAMF y côtoie l'Académie des Jeux Floraux, l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles Lettres, etc. L'ambition de la société est affirmée : « conserver et faire connaître les monuments [...] étudier, recueillir, publier les monuments antiques et ceux du Moyen Âge qui existent encore ou que l'on pourrait découvrir<sup>451</sup> » et ce dans les territoires de la région midi de la France.

« Cependant que le zèle de l'archéologue ne décourage pas. Rome ne recèle-t-elle pas de chefs-d'œuvres ignorés ! [...] Et nous même, Messieurs, ne sommes-nous pas témoins de succès de ce genre : les fouilles de Martres, si heureusement hasardées, si habilement conduites, n'ont-elles pas enrichi et les arts, et l'histoire de notre musée. [...] On ne le cite ici que pour indiquer de combien de richesse nous sommes entourés. [...] en faisant connaître les monuments qui embellissent notre patrie<sup>452</sup>. »

Une des autres préoccupations de la société est d'enrichir les collections du musée de Toulouse à travers la création d'une commission d'acquisition<sup>453</sup>, en cédant les objets archéologiques issus de ses propres collections ou grâce aux divers dons de la part de ses membres<sup>454</sup>. Les fouilles engagées à Martres-Tolosane par la SAMF attestent parfaitement de ces préoccupations : les antiquités qui y sont découvertes viennent remplir les collections

<sup>450</sup> Lorsqu'il n'en existait que quatre à Toulouse à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, ce nombre est multiplié par deux au siècle suivant.

<sup>451</sup> Louis PEYRUSSE, « La connaissance par l'écrit et par l'image », dans *Toulouse et l'art médiéval de 1830 à 1870*, cat. exp., Toulouse, Musée des Augustins, octobre 1982 - janvier 1983, Toulouse, Musée des Augustins, 1982, p. 27.

<sup>452</sup> Marquis de CASTELLANE, « Discours lu à la Société Archéologique dans sa séance du 16 juillet 1831 », *Mémoires de la Société Archéologique du Midi de la France*, t. I, janvier 1832, p. III-V.

<sup>453</sup> Cette commission d'acquisition explique les fonds que prêtent régulièrement la SAMF à la municipalité. Les membres décisionnaires de cette commission sont tous membres de la SAMF.

<sup>454</sup> C'est le cas d'Alexandre Du Mège, du marquis de Castellane, etc.

muséales. Cette démarche d'accroissement concerne également la collection d'antiquités égyptiennes du musée.

Les collectionneurs sont à l'origine de nombreuses transactions afin d'enrichir leurs cabinets : ces opérations passent notamment par le biais des sociétés savantes dont ils sont membres. Selon Marie-Hélène Santrot<sup>455</sup>, les sociétés jouent un véritable rôle dans l'enrichissement des musées : leurs membres lèguent, vendent, font dons de leurs collections privées aux musées, c'est le système établi. Pour Christian Landes, les amateurs et sociétés savantes ont un rôle clé dans la « fabrique » de l'archéologie avec des institutions qui se transforment en associations de recherches locales, de savoir : elles mènent un travail de conservation et de diffusion des savoirs et des recherches<sup>456</sup>. Dans le cas de l'Égypte antique, il existe un réseau d'amateurs et de collectionneurs dont l'intérêt s'institutionnalise au sein des sociétés savantes<sup>457</sup>. À Toulouse, l'intérêt pour l'Égypte se diffuse : les travaux du conservateur A. Du Mège sont nombreux à avoir été publiés dans les mémoires de l'Académie des Sciences<sup>458</sup>. Plusieurs autres écrits sur l'Égypte ancienne sont publiés dans les mémoires de la SAMF<sup>459</sup> : L. Dubarry est l'auteur d'une notice sur deux inscriptions orientales en 1834<sup>460</sup>. La même année, E. Dulaurier publie un travail sur les stèles égyptiennes du musée de Toulouse<sup>461</sup>. Les sociétés savantes toulousaines manifestent un intérêt<sup>462</sup> pour l'Égypte et ses concepts<sup>463</sup> : en tant que lieux de partage et d'échange, l'intérêt égyptophilique qui se fait jour entre dans les préoccupations de ses membres et au sein des séances qui y sont tenues.

---

<sup>455</sup> Marie-Hélène SANTROT, *art. cit.*, 2008, p. 91.

<sup>456</sup> Christian LANDES, « amateurs et sociétés savantes », dans Jean-Paul DEMOULE et al., *La fabrique de l'archéologie en France*, acte de colloque, Paris, galerie Colbert de l'INHA, 14 et 15 février 2008, Paris, Éd. La Découverte, 2009, 2009, p. 64.

<sup>457</sup> C'est le cas par exemple au sein de l'Académie Royale des Sciences, Inscriptions et Belles Lettres de Toulouse dès le XVIII<sup>e</sup> siècle.

<sup>458</sup> Alexandre DU MÈGE, *art. cit.*, 1848 ; *art. cit.*, 1849, p. 139 - 155.

<sup>459</sup> Voir : M. CAZE, *Aperçu général des travaux de la Société archéologique depuis sa fondation*, Toulouse, Impr. Chauvin, 1860.

<sup>460</sup> L. DUBARRY, *art. cit.*, 1834, p. 379.

<sup>461</sup> Edouard DULAURIER, « Notice sur les Stèles Egyptiennes du Musée de Toulouse », *Mémoire de la Société Archéologique du Midi de la France*, 1834-1835, p. 329-338

<sup>462</sup> À nuancer, cet intérêt reste modéré et ne concerne pas toutes les institutions savantes.

<sup>463</sup> Égyptomanie, égyptophilie, égyptologie.

La contribution des institutions savantes n'est pas seulement scientifique : elle peut être aussi financière ou administrative. Plusieurs antiquités égyptiennes sont achetées par la SAMF. Pour certains achats, les fonds de la société sont sollicités ainsi que ceux de la municipalité. La SAMF et la municipalité accordent des crédits financiers, n'hésitant pas à avancer les frais. Il existe un véritable soutien de la collectivité<sup>464</sup>. Le 28 octobre 1830, dans une lettre rédigée par A. Du Mège au maire de Toulouse, il explique, qu'en l'attente de réception d'une somme de 6000 francs qui lui a été allouée par le ministère pour la recherche et l'acquisition de monuments antiques et souhaitant acquérir des objets déposés chez un collectionneur toulousain, le marquis de Castellane lui a remis un mandat de deux cent cinquante francs<sup>465</sup>. Le 2 octobre 1832<sup>466</sup>, une lettre en provenance d'A. Du Mège, est adressée à la municipalité concernant l'envoi au musée de deux caisses d'objets antiques provenant d'Avignon. Parmi les objets recensés, se trouvent des antiquités égyptiennes, dont huit stèles ou bas-reliefs égyptiens, huit vases et leurs couvercles. L'achat de ces objets a été rendu possible grâce à l'avancement des fonds par la société. La SAMF participe également à l'enrichissement des collections grâce à la création d'une commission d'acquisition chargée de valider les propositions du conservateur : lorsqu'A. Du Mège soumet une nouvelle présentation des collections muséales, celle-ci est validée, ou non par la commission créée par la société<sup>467</sup>. C'est également elle qui prend part à la validation d'achat de la collection du comte de Clarac en 1843 :

« Mr. Le comte de Clarac, [...] ayant proposé à la ville l'acquisition de la belle suite de vases grecs qu'il possédait et d'une série nombreuse de monumens égyptiens. La ville après avoir entendu un rapport à ce sujet, par Mr. Le marquis de Castellane et pour l'auteur de ce [dernier?] fait l'acquisition de ces collections précieuses<sup>468</sup>. ».

Chaque achat payé par la SAMF dans le cadre de l'enrichissement du musée doit être comptabilisé et répertorié auprès de la mairie afin que celle-ci procède au remboursement de

---

<sup>464</sup> Cependant, les raisons pour lesquelles la municipalité et le SAMF participent activement à l'enrichissement du musée n'ont pas pu être traitées dans ce mémoire.

<sup>465</sup> AMT, 2R24, dossier « Affaire Lange (dons, envois au musée : 1830-1845) », *Lettre d'Alexandre Du Mège au maire de Toulouse, Toulouse, 28 octobre 1830*.

<sup>466</sup> AMT, 2R24, *Lettre d'Alexandre Du Mège au Maire de Toulouse concernant l'envoi de deux caisses d'antiques, en provenance d'Avignon, à Toulouse, le 2 octobre 1832*.

<sup>467</sup> Marcel DURLIAT, *Alexandre Du Mège : inspecteur des Antiquités de la Haute-Garonne, 1780-1862*, cat. exp., Toulouse, Archives Départementales de la Haute-Garonne, 1927, Toulouse, Impr. Des éditions du Champ de Mars, 1972, p. 52.

<sup>468</sup> AMT, 2R11, 1844, p. 21

la somme avancée. Le 24 novembre 1833, en réponse à une demande de la municipalité, le marquis de Castellane détaille dans sa lettre les différentes antiquités achetées pour le musée, sur les fonds départementaux. Le président y mentionne « une curieuse collection de monuments égyptiens », mais ne s'attarde pas plus sur les détails de cet ensemble<sup>469</sup>. En 1835, un inventaire des monuments achetés par la société et dont le prix n'a pas été encore remboursé est envoyé au préfet : il comprend deux stèles égyptiennes en grès et un beau canope en albâtre pour un total de 160 francs<sup>470</sup>.

La même année, la SAMF procède à l'achat de nombreux objets pour le musée de Toulouse et notamment des antiquités égyptiennes. Grâce aux fonds alloués par le préfet de la Haute-Garonne, dix stèles, sept vases canopes en albâtre et deux en pierre, deux tableaux funéraires égyptiens et une tête égyptienne en marbre rouge entrent dans les collections<sup>471</sup>.

Trois ans plus tard, dans une lettre datée du 16 juillet 1838, le marquis de Castellane propose<sup>472</sup> d'acquérir le cabinet particulier d'A. Du Mège : un projet qui nécessite d'être validé par le Conseil municipal et porté dans le projet de budget de la ville<sup>473</sup>. Le cabinet est finalement inventorié et déposé dans les locaux de la SAMF le 8 avril 1839<sup>474</sup>. Cet achat comprend des antiquités égyptiennes : huit figures de divinités, soixante-sept figures sépulcrales, quarante-neuf figurines, deux morceaux de toiles ayant fait partie de bandelettes de momies, et des vases en albâtre oriental. Le présent document est signé de la main des directeurs du musée, et de la commission chargée de l'organisation des galeries supérieures du petit cloître.

Le 8 août 1843<sup>475</sup>, un inventaire des objets acquis par la SAMF et payés grâce aux fonds de l'allocation accordée par le Conseil général est rédigé. Ce document permet de comprendre que les ressources financières de la société reposent principalement sur les différentes allocations que celle-ci perçoit de la part du département. Dix antiquités égyptiennes sont

---

<sup>469</sup> AMT, 2R24, *Lettre du marquis de Castellane au maire de Toulouse, Toulouse, le 24 novembre 1833.*

<sup>470</sup> AMT, 5S81, *Etat [illisible] proposées à Monsieur le Préfet par la Société Archéologique, Toulouse, le 16 août 1835.*

<sup>471</sup> AMT, 5S81, *État des objets achetés par la Société Archéologique pour le musée de Toulouse, et avec les fonds fournis par Mr. Le préfet de la Haute-Garonne, Toulouse, le 16 août 1835.*

<sup>472</sup> Une proposition qui a sans fait l'objet de discussions entre le président de la société et son secrétaire général.

<sup>473</sup> AMT, 2R24, feuillets 84, « achat du cabinet A. Du Mège ».

<sup>474</sup> AMT, 2R24, *Inventaire du cabinet d'antiquités et objets d'art acheté par la ville à Du Mège et déposé à la Société Archéologique le 8 avril 1839.*

<sup>475</sup> AMT, 2R24, *Inventaire des objets achetés pour la ville avec les fonds du Conseil général par la Société Archéologique, Toulouse, le 8 août 1843.*

recensées, dont une momie égyptienne et sa double caisse, deux stèles, une figurine, des couvercles égyptiens, etc.

Il existe une véritable porosité entre la SAMF, le musée et la ville de Toulouse, chacun concourant à enrichir les collections du musée des Antiques de Toulouse<sup>476</sup> : il est d'ailleurs parfois difficile de différencier les objets ayant appartenu à A. Du Mège, ceux provenant du cabinet de la SAMF et les objets acquis pour le compte du musée<sup>477</sup>.

Parmi les objets achetés par la société, il faut distinguer ceux irriguant la collection personnelle de la SAMF de celle du musée. Les sociétés savantes se constituent régulièrement avant le XIX<sup>e</sup> siècle, des cabinets d'antiquités qui comprennent des antiquités égyptiennes. Dans le cas de la SAMF, bon nombre d'objets achetés pour le cabinet de la société rejoignent, par la suite, les collections du musée<sup>478</sup>. Le 12 août 1843, la société fait don de plusieurs objets archéologiques au musée de Toulouse<sup>479</sup> : parmi eux, trois ensembles antiques égyptiens de momies, dont une momie humaine et sa caisse, sans couvercle, une momie sans sa caisse et un coffret comportant deux momies de chat, dont l'une entourée de ses langes.

Le musée de Toulouse bénéficie également de donations d'objets égyptiens de la part des membres de la SAMF. C'est le cas du marquis de Castellane, né Joseph Léonard (1761-1845), descendant de la célèbre branche Castellane d'Esparron<sup>480</sup>. Maréchal de camp, ancien colonel de la garde nationale de Toulouse, il est « profondément versé dans la connaissance de l'antiquité<sup>481</sup> » et partage cette passion avec plusieurs des membres fondateurs de la SAMF, dont Alexandre Du Mège<sup>482</sup>. Plutôt amateur du Moyen Âge<sup>483</sup>, il fait

---

<sup>476</sup> Louis PEYRUSSE, *art. cit.*, 1982, introduction.

<sup>477</sup> Livia MENEGHETTI, Karine MADRIGAL et Pierre TARDAT, « Entre antiquariat et érudition. L'itinéraire de la momie de la dame Inimen(na)jysnebout de Gourna à Toulouse », dans Sydney AUFRÈRE (dir.), *Autour de l'émergence de l'Égyptologie (XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle)*, acte de congrès, Nîmes, Rencontre d'Égyptologie de Nîmes, 17 janvier 2015, Nîmes, Ed. Nombre 7, 2917, p. 204.

<sup>478</sup> La pratique du don est courante.

<sup>479</sup> AMT, 2R24, *Inventaire des objets donnés par la Société Archéologique au musée, le 8 avril 1839 et le 12 avril de la même année, par le colonel Dupuy, archiviste de la société.*

<sup>480</sup> SAMF, <https://societearcheologiquedumidi.fr/spip.php?article20>, notice biographie « Joseph Léonard, marquis de Castellane » [consultée le 19 janvier 2024].

<sup>481</sup> *Ibid.*

<sup>482</sup> Alexandre Du Mège en premier lieu.

<sup>483</sup> SAMF, <https://societearcheologiquedumidi.fr/spip.php?article20>, notice biographie « Joseph Léonard, marquis de Castellane » [consultée le 19 janvier 2024] ; Louis PEYRUSSE, *op. cit.*, 1982, p. 27.

néanmoins don, à une date inconnue, d'une boîte de momie. Ce cercueil, incomplet selon A. Du Mège, ne conserve que la partie inférieure qui renfermait à l'origine la momie : c'est-à-dire la cuve et le couvercle correspondant<sup>484</sup>. Il est également, selon ses dires, dans un état plutôt précaire, la momie étant largement abîmée. C'est sous le numéro 642 que se retrouve, chez E. Roschach, la boîte de momie dont l'appartenance au marquis est confirmée<sup>485</sup>. Charles Palanque, en 1903, reprend le travail de son prédécesseur, mais ne rattache pas dans son ouvrage, le numéro 642 à ce supposé propriétaire. Plusieurs sources, erronées, associent même ce numéro 642<sup>486</sup> à l'actuel ensemble de sarcophages et de sa momie, Inimennayśnebout. Conformément aux descriptions qu'en fait E. Roschach, le cercueil est constitué d'un couvercle et d'un coffre à fond rouge<sup>487</sup>. En 1844, dans sa *Description du musée des Antiques*, A. Du Mège qualifie le président de bienfaiteur éclairé en parlant de ce « cercueil [...] donné par le comte Castellane à Mr. Le marquis de Castellane, son parent »<sup>488</sup>. Il fait en cela référence à un inventaire des objets d'art appartenant à la société dans lequel il est mentionné un don fait par Jules de Castellane, parent du marquis, d'une momie sans caisse et d'un coffret contenant des momies animales<sup>489</sup>.

En 1844, A. Du Mège rattache une seconde caisse au marquis de Castellane : la confrontation de la description des deux caisses laisse toutefois penser qu'il s'agit du même objet<sup>490</sup>.

Dans un document inventoriant les objets donnés par la société archéologique, les 8 et 12 avril 1839<sup>491</sup>, se trouvent une momie avec sa caisse mais sans couvercle, une momie sans caisse et un coffret contenant deux momies de chat. La momie avec sa caisse peut correspondre à celle donnée par le marquis de Castellane au musée. La momie sans caisse et le coffret contenant les momies animales ont quant à elles appartenu au comte Jules de Castellane qui en a fait don à son parent.

---

<sup>484</sup> Alexandre DU MÈGE, *art. cit.*, 1849, p. 150-155.

<sup>485</sup> Ernest ROSCHACH, *op.cit.*, 1892, p. 221-222.

<sup>486</sup> C'est le cas du dossier d'œuvre du dessus de sarcophage anthropoïde recensé sous le numéro 49.285 disponible au musée Georges Labit.

<sup>487</sup> Ernest ROSCHACH, *op.cit.*, 1892, p. 221-222.

<sup>488</sup> AMT, 2R11, 1844, p. 73.

<sup>489</sup> AMT, 2R24, *Objets d'art appartenant à la société*, n°44, non daté.

<sup>490</sup> Il est de ce fait probable qu'A. Du Mège ait mentionné deux fois la même caisse de momie, sans pour autant la rattacher au comte Jules de Castellane pour la deuxième mais seulement au marquis.

<sup>491</sup> AMT, 2R24, *Inventaire des objets donnés par la Société Archéologique au musée, le 8 avril 1839 et le 12 avril de la même année, par le colonel Dupuy, archiviste de la société*.

Les nombreuses transactions opérées par la société et ses membres sont à l'origine d'une importante dislocation des antiquités égyptiennes puisque la plupart sont mal répertoriées. La Société Archéologique du Midi de la France est un acteur majeur de l'enrichissement des collections du musée et de la collection d'antiquités égyptiennes : en 1893<sup>492</sup>, elle cède une part de ses collections contre une rente de 20 000 francs versée par la ville pour une durée de quarante ans<sup>493</sup>. Parmi les objets déposés au Musée Saint-Raymond nouvellement créé, l'inventaire recense une section égyptienne allant du numéro 26 au numéro 35<sup>494</sup>. Plus généralement, elle participe à la vie savante, publie des mémoires, met en place des collections et contribue largement à la pratique de l'archéologie et à la promotion de l'égyptophilie et de l'égyptologie<sup>495</sup>.

### C. Les autres bienfaiteurs

En supplément de ces personnalités, quelques autres se distinguent par des supposés dons ou achats, sporadiques en faveur de la collection égyptienne du musée de Toulouse. Trois bienfaiteurs sont identifiés : Jean-François-Aimé Perrot, Bernard Lange et l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres. Collectionnant des antiquités égyptiennes, ils contribuent à leur niveau, à accroître les collections muséales égyptologiques en France. Le don à une municipalité ou aux musées est en vogue au XIX<sup>e</sup> siècle, tout comme la vente<sup>496</sup>. Certains de leurs objets sont identifiés dans les collections actuelles, mais la majorité d'entre eux manquent de précision dans leur description pour les retrouver.

Jean-François-Aimé Perrot est le particulier dont le musée de Toulouse conserve l'un des plus importants ensembles de sa collection d'antiquités égyptiennes : une momie,

---

<sup>492</sup> Société Archéologique du Midi de la France, Archives 4, *Objets d'art ancien vendus à la ville par la SAMF et déposés au Musée Saint-Raymond*, 1893.

<sup>493</sup> Daniel CAZES, *op. cit.*, 1992, p. 45.

<sup>494</sup> Cette section comprend des objets non égyptiens comme un vase stylo-grec trouvé à Pozzotes sous le numéro 34 bis.

<sup>495</sup> Marie-Hélène SANROT, « Fortuné Parenteau (1814-1882) et Pitre de Lisle du Dreuc (1864-1924) collectionneurs et conservateurs passionnés », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, 118-3, 2011, p. 152-153.

<sup>496</sup> Ting CHANG, « le don échange : l'entrée des collections privées dans les musées publics au XIX<sup>e</sup> siècle » dans Monica PRETTI-HAMARD, et Philippe SÉNÉCHAL, *op. cit.*, 2005, p. 87.

Inimennaÿsnebout<sup>497</sup>, et son sarcophage (**fig. 8**). L'ensemble, comme l'indique Alexandre Du Mège, contemporain de son acquisition, était à l'origine constitué d'une double caisse soit un ensemble de quatre parties<sup>498</sup>. Il n'en reste aujourd'hui que trois éléments : une cuve intérieure et son couvercle ainsi qu'un couvercle extérieur, tous de la plus belle facture.

Jean-François-Aimé Perrot naît à Alès en 1790 et meurt en 1867 à Paris<sup>499</sup>. Fils de négociant, il poursuit pendant quelques années une carrière militaire, combattant aux côtés de Napoléon dans les campagnes de Russie et d'Italie<sup>500</sup>. Il s'intéresse à partir des années 1820 aux antiquités et s'installe définitivement à Nîmes en 1822. Un an plus tard, il se voit offrir le poste de gardien et conservateur de la Maison Carrée de Nîmes<sup>501</sup>. Il joue un rôle majeur dans l'essor de la discipline archéologique de sa région, se qualifiant lui-même de zélé archéologue<sup>502</sup>. En août 1828, il acquiert une maison, située en face de son lieu de travail, dans laquelle il installe ses collections particulières qu'il ouvre au public et à la vente<sup>503</sup>.

À l'origine, la momie et ses sarcophages proviennent de la collection du consul général de France en Égypte, Bernardino Drovetti<sup>504</sup>. Entreposé à Marseille chez un des amis du consul, Pierre Balthalon (1753-1830), cet ensemble, prévu à l'origine pour être vendu à Paris et ne voyant pas la vente se concrétiser, est acquis par J.-F.-A. Perrot dans la fin des années 1820, sûrement en 1827<sup>505</sup>. Cette hypothèse est corroborée par une note trouvée dans le supplément de son *Histoire des Antiquités de la ville de Nîmes* publié en 1830 dans lequel est indiqué : « momie, envoyée par M. Drouveti.... Les caisses en bois de sycomore sont bien

---

<sup>497</sup> On la trouve également, chez Alexandre du Mège sous le nom de « dame Neboui ».

<sup>498</sup> Archives Municipales de Bordeaux, Conseil Municipal, séance du 9-11 novembre 1861, GG 6, *Lettre d'Alexandre Du Mège au Maire de Bordeaux, Toulouse, le 9 novembre 1861*.

<sup>499</sup> Christian LANDES, « Jean-François-Aimé Perrot, “antiquaire” nîmois et l’œnochoé d’Arnth Tetnie », *Mélanges de l’École Française de Rome*, 118-1, 2006, p. 36.

<sup>500</sup> *Ibid.*

<sup>501</sup> Pour plus de détails, voir : Académie des Sciences et des Lettres de Montpellier, [https://www.ac-sciences-lettres-montpellier.fr/academie\\_edition/fichiers\\_conf/MENEGHETTI-CHAMPOLLION-2022.pdf](https://www.ac-sciences-lettres-montpellier.fr/academie_edition/fichiers_conf/MENEGHETTI-CHAMPOLLION-2022.pdf), Livia MENEGHETTI, « Jean-François-Aimé Perrot et les sarcophages voyageurs dans le Midi de la France », *Bicentenaire Champollion, l’Égypte et Montpellier* [consulté le 2 octobre 2023].

<sup>502</sup> Jean-François-Aimé PERROT, *Essai sur les momies : histoire sacrée de l’Égypte. Expliquée d’après Lea peintures qui ornent les sarcophages*, Nîmes, Éd. Veuve Guibert, 1844, p. 5.

<sup>503</sup> Jean-François-Aimé PERROT, *Une visite à Nîmes. Description de ses monuments antiques. Par J. F. A. Perrot, antiquaire, ancien conducteur de fouilles*, Nîmes, Impr. C. Durand-Belle, 1837, p. 2.

<sup>504</sup> Celle-ci fut trouvée dans la nécropole thébaine par Antonio Lebolo, un des chercheurs du consul. Pour plus d'informations, voir : Livia MENEGHETTI, Karine MADRIGAL et Pierre TARDAT, *art. cit.*, 2017, p. 212-217.

<sup>505</sup> Elle est probablement acquise avant le 11 octobre 1827, date à laquelle le contrat de vente avec le gouvernement français est signé. Voir : Sylvie GUICHARD, *Lettres de Bernardino Drovetti, consul de France à Alexandre : 1803-1830*, Paris, Maisonneuve et Larose, 2003, p. 74.

conservées »<sup>506</sup>. J. -F. -A. Perrot la conserve dans ses collections quelques années et procède en 1829 à un démaillotage public<sup>507</sup>. C'est ce particularisme qui confirme que la momie détenue par le musée G. Labit (**fig. 9 et 10**) provient du cabinet de Perrot : lors de son arrivée au musée de Toulouse, la momie présente une découpe des bandelettes jusqu'au niveau des hanches<sup>508</sup>.

En 1831<sup>509</sup>, J. -F. -A. Perrot propose la vente de la momie à A. Du Mège. Le Toulousain entreprend, à la suite de cette proposition, d'envoyer une lettre à Champollion afin que ce dernier lui confirme l'intérêt d'acheter cette momie, qu'il a pu lui aussi contempler. A. Du Mège reçoit, le 20 mai 1831<sup>510</sup>, une réponse de Champollion qui lui certifie l'intérêt d'un tel achat, malgré un prix élevé dont il faut qu'A. Du Mège en discute avec le propriétaire. Il s'agit probablement de la momie proposée par l'antiquaire nîmois. La réponse d'A. Du Mège se fait pourtant tarder. En 1833, J. -F. -A. Perrot la propose alors à la ville de Nîmes pour maximiser les chances de vendre, mais la municipalité décline son offre. La même année, A. Du Mège se rend à Nîmes : il voit sûrement la momie à cette occasion et entame dès lors les démarches pour procéder à l'achat<sup>511</sup>. Selon Pierre Tardat, l'étude de divers documents et archives de témoignages de visiteurs suggère que la momie est présentée à Nîmes jusqu'en 1838<sup>512</sup>. Elle est mentionnée par A. Du Mège pour la première fois en 1844<sup>513</sup>. Cependant, dans un inventaire des objets acquis par la SAMF daté du 8 août 1843<sup>514</sup>, il est question d'une « momie et sa double caisse » : s'il s'agit de la momie d'Inimennaÿsnebout, cela signifierait que cet ensemble a été acquis en 1843 et payé grâce aux fonds provenant de l'allocation accordée par le Conseil général à la SAMF. Il y est aussi indiqué que les objets mentionnés

<sup>506</sup> Synthèse de l'article : Livia MENEGHETTI, Karine MADRIGAL et Pierre TARDAT, *art. cit.*, 2017.

<sup>507</sup> Jean-François-Aimé PERROT, *op. cit.*, 1844, p. 17.

<sup>508</sup> Il s'agit de pratiques courantes dans le cas des momies. Les antiquités égyptiennes voient souvent leur aspect modifié par des nettoyages, des restaurations, des altérations ou encore des destructions. Voir : Michel DEWACHTER, *art. cit.*, 1988, p. 38.

<sup>509</sup> L'année n'est pas fixe, il se peut que la proposition ait eu lieu en 1830 puisque dans sa lettre, Champollion explique devoir « depuis longtemps » une réponse concernant l'achat de la momie. AMT, 2R24, *Lettre de M. Jean-François Champollion le Jeune à Alexandre Du Mège, Paris, le 20 mai 1831*.

<sup>510</sup> *Ibid.*

<sup>511</sup> Pierre TARDAT, « Un antiquaire dans la “cité des Antonins” : Jean-François-Aimé Perrot (1790-1867) » dans Véronique KRINGS et François PUGNIÈRE, *Nîmes et ses Antiquités, un passé présent : XVI<sup>e</sup> - XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Diffusion de Brocard, 2013, p. 271.

<sup>512</sup> Livia MENEGHETTI, Karine MADRIGAL et Pierre TARDAT, *art. cit.*, 2017.

<sup>513</sup> AMT, 2R11, 1844, p. 91

<sup>514</sup> AMT, 2R24, *Inventaire des objets acquis par les soins de la Société Archéologique, payés avec les fonds provenant de l'Allocation accordée par le Conseil général, Toulouse, le 8 août 1843, n°18*.

dans cet inventaire ont été réceptionnés par le musée. Ainsi, l'acquisition de la momie et de ses sarcophages par le musée de Toulouse a sans doute eu lieu entre les années 1838 et 1843-44. Les ventes à cette époque prenant plusieurs années, il est également probable que l'ensemble d'*Inimennaÿsnebout* ait été acquis quelques années ou mois avant les dates proposées avant d'être transporté à Toulouse où elle repose aujourd'hui. En novembre 1861, A. Du Mège confirme cet achat dans une lettre qu'il adresse au maire de Bordeaux<sup>515</sup>.

Plus récemment, des hypothèses ont été émises au sujet du nombre de parties composant à l'origine les sarcophages : pour Jeanne Guillevic et Pierre Ramond dans le catalogue de la collection du musée Georges-Labit publié en 1971, il manquerait une partie qu'ils rapprochent d'un couvercle intérieur inventorié sous le numéro 49.284<sup>516</sup>. Cette face dorsale de sarcophage est également rattachée à l'ensemble d'*Inimennaÿsnebout* par François Collanges en 2009 et par Alain Dautant en 2011<sup>517</sup>. Ce n'est que Philippe Pomar<sup>518</sup> qui, en 2018, dément cette hypothèse. Selon lui, « il n'y a toujours eu qu'une seule caisse dans laquelle s'emboîtent les deux couvercles. »<sup>519</sup>. Aujourd'hui, il ne reste que trois parties composant les sarcophages en bois : sa cuve est recensée sous le numéro d'inventaire 49.287-1 (**fig. 11**) ; son couvercle de sarcophage extérieur sous le numéro 49.287-2 (**fig. 12**) ; et le dessus de sarcophage intérieur sous le numéro 49.285 (**fig. 13**). L'ensemble d'*Inimennaÿsnebout* a fait l'objet de nombreuses recherches afin d'estimer sa provenance et sa datation la plus exacte (**annexe 14-16**). C'est le cas de John Taylor, conservateur du British Museum depuis 2009, dont les recherches portaient sur l'identité de la défunte<sup>520</sup>. La momie a également subi une batterie de tests scientifiques et analyses dans le cadre du festival de l'Audiovisuel scientifique qui s'est déroulé le 30 septembre 1996 au CNRS. Intitulé « étude médicale et scientifique d'une momie égyptienne conservée au Musée Georges-Labit, Toulouse », il regroupe des scientifiques,

---

<sup>515</sup> Archives Municipales de Bordeaux, Conseil Municipal, séance du 9-11 novembre 1861, GG 6, *Lettre d'Alexandre Du Mège au Maire de Bordeaux, Toulouse, le 9 novembre 1861*.

<sup>516</sup> Jeanne GUILLEVIC, Pierre Ramond, *op. cit.*, 1971, p. 52.

<sup>517</sup> Synthèse de l'article : Livia MENEGHETTI, Karine MADRIGAL et Pierre TARDAT, *art. cit.*, 2017.

<sup>518</sup> Il est l'auteur d'un film sur le sujet : « Les mystères d'IN-AMUN-NAYES-NEBOU » publié chez Buzz Multimédia entre 2011 et 2012.

<sup>519</sup> Synthèse de l'article : Livia MENEGHETTI, Karine MADRIGAL et Pierre TARDAT, *art. cit.*, 2017.

<sup>520</sup> Ces recherches ont fait l'objet d'un entretien avec Françoise Collanges, conservatrice du musée G. Labit à Toulouse, le 22 février 2008.

producteurs d'images en 3D, conservateurs ou encore des restaurateurs<sup>521</sup> autour d'un objet : la momie d'Inimennaÿsnebout<sup>522</sup>. Cette momie est un parfait exemple des objets dont le cheminement passe par plusieurs collectionneurs : trouvée en Égypte par Antonio Lebolo, elle est envoyée à Marseille pour être stockée chez un ami du consul Drovetti dans l'optique d'être vendue, puis est acquise par Jean-François-Aimé Perrot à Avignon avant d'être achetée par la ville de Toulouse, où elle repose depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle.

Un autre personnage se distingue parmi ceux dont les sources mentionnent de supposés dons en faveur du musée de Toulouse : Bernard Lange. Né en 1754 à Toulouse et mort en 1839 à Paris<sup>523</sup>, B. Lange est principalement connu pour son titre de sculpteur du roi au musée du Louvre<sup>524</sup>. Élève de François Lucas (1736-1813), il entame des études de sculpture au sein de l'Académie des arts de Toulouse<sup>525</sup> et part quelque temps à Rome à la suite de l'obtention, en 1777, de la médaille d'or du prix de la composition de sculpture de l'Académie royale<sup>526</sup>. Il mène une carrière réussie et son travail est reconnu<sup>527</sup>. En 1833-1834, il est mentionné pour la première fois pour un don d'antique qu'il réalise en faveur du musée de Toulouse, aux côtés de divers particuliers, dont le marquis de Castellane<sup>528</sup>. Aucune information permettant de déterminer le ou les objets concernés n'est disponible. Ce n'est que dix ans plus tard, que son nom est répertorié au sein d'un inventaire des objets achetés pour la ville avec les fonds du Conseil général par la SAMF, daté du 8 août 1843<sup>529</sup>. Il est mentionné, parmi diverses antiquités égyptiennes, sous le numéro soixante-dix, « une tête de figure égyptienne, en terre cuite rouge », mais il est question ici d'un objet acheté à Lange. En 1844,

<sup>521</sup> S'y trouvaient Jean Penent, conservateur du Musée Georges Labit et du musée Paul Dupuy, Philippe Pomar de l'équipe médicale de chirurgie maxillo-faciale, Jean-Louis Laffont et François Séguy de l'atelier de restauration des musées de Toulouse, ou encore les docteurs Josiane Pujol et Maurice Crétot, deux experts en identification médico-légale.

<sup>522</sup> Marie-Dominique LABAILS, « Que glorieuse soit ta momie : étude et présentation de la momie égyptienne du musée Georges-Labit », *L'Olifant*, n°12, p. 14 ; Jean-Pierre et Lydia RAYNAUD, « 21 spécialistes pour l'intimité d'une jeune dame de près de 4000 ans », *Itinéraire des Arts - Midi Pyrénées*, n°2, décembre 1997 - mai 1998, p. 31-35.

<sup>523</sup> Paul MESPLÉ, *Notes et documents sur le sculpteur Bernard Lange*, Toulouse, Éd. de l'Auta, 1960, p. 2.

<sup>524</sup> Frédéric de CLARAC, *Description historique et graphique du Louvre et des Tuilleries par M. Le comte de Clarac*, Paris, Impr. Impériale, 1853, p. 449.

<sup>525</sup> Alexandre DU MÈGE, *op. cit.*, 1828, p. 137.

<sup>526</sup> Paul MESPLÉ, *op. cit.*, 1960, p. 3.

<sup>527</sup> *Ibid.*, p. 3-6.

<sup>528</sup> AMT, 2R24, *État des objets donnés au musée par divers particuliers*, n°2.

<sup>529</sup> AMT, 2R24, *Inventaire des objets acquis par les soins de la Société archéologique et payés avec les fonds provenant de l'allocation accordée par le Conseil général*, Toulouse, le 8 août 1843, n°70.

dans la *Description du Musée des Antiques de Toulouse* d'A. Du Mège, un don, à la ville, d'une tête de divinité en marbre rouge de la part du sculpteur est évoqué<sup>530</sup>. Introuvable dans les collections actuelles, il s'agirait peut-être du même objet, supposément issu de la collection du sculpteur. Selon Pascal Capus, chargé des collections de sculptures romaines, fonds numismatique et méditerranéen au musée Saint-Raymond<sup>531</sup>, même si aucun document ne permet encore de l'affirmer, il s'agit probablement de l'une des deux têtes en marbre rouge d'époque hellénistique conservées dans les réserves du MSR. En l'absence d'étude, ces deux têtes en marbre rouge sont associées à des dons du sculpteur B. Lange<sup>532</sup>.

En 1960, le conservateur du musée des Augustins Paul Mesplé publie un ouvrage dans lequel il répertorie les dons opérés par Bernard Lange en faveur du musée de Toulouse. Y est retranscrit une lettre, adressée le 9 juin 1805 à Lange, dans laquelle l'auteur, Lucas Lainé, fait état de la réception d'une sculpture d'un buste de Jupiter Sérapis en marbre statuaire. Cette description pourrait être rapprochée du don mentionné par A. Du Mège. Néanmoins, il est question d'un buste et non pas d'une tête même si quelques lignes plus loin, Lucas Lainé mentionne « cette belle tête » ; « la tête majestueuse ». Selon Pascal Capus, cet ensemble, en marbre blanc et conservé dans les compactus de la petite statuaire romaine et hellénistique des réserves du MSR. Il est donc peu probable que ce buste de Jupiter Sérapis corresponde à la tête en terre cuite rouge dont Lange a fait bénéficier le musée.

La relation qui unit B. Lange à Toulouse se poursuit malgré son départ à Paris puisque plusieurs fois, il est mentionné qu'il participe à restaurer diverses œuvres du musée toulousain<sup>533</sup>. Il témoigne d'un véritable attachement et réalise plusieurs dons, autres que des antiquités égyptiennes<sup>534</sup>, à Toulouse et à Paris<sup>535</sup>.

Plusieurs académies sont mentionnées comme pourvoyeurs du fonds public d'antiquités égyptiennes par A. Du Mège, mais il n'indique pas toujours celles dont il s'agit.

---

<sup>530</sup> AMT, 2R11, 1844, p. 52.

<sup>531</sup> MSR.

<sup>532</sup> Douteuses, il est probable que l'une soit un faux moderne.

<sup>533</sup> Alexandre DU MÈGE, *op. cit.*, 1828, p. 97, n°224 ; Paul MESPLÉ, *op. cit.*, 1960. On ne sait à quel titre, privé ou professionnel, il procède à ces diverses restaurations.

<sup>534</sup> C'est le cas d'une petite statue de Cupidon. Voir Alexandre DU MÈGE, *op. cit.*, 1835, p. 69, n°121.

<sup>535</sup> Alfred MAURY (notice biographique), et Frédéric de CLARAC, *Description historique et graphique du Louvre et des Tuilleries par M. Le comte de Clarac*, Paris, Impr. Impériale, 1853, p. 449.

En effet, au XIX<sup>e</sup> siècle, plusieurs académies coexistent à Toulouse comme l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres (SIBL), l'Académie des Jeux Floraux<sup>536</sup>, etc.

Parmi ces académies, il lui arrive de mentionner « l'ancienne » académie des Sciences. Il se reporte en cela à celle du XVIII<sup>e</sup> siècle qui fut érigée en 1746 par Louis XV et supprimée à la suite des nombreux décrets de la Révolution française. En 1844, A. Du Mège lui rattache à un petit bronze d'Horus sous la forme d'un enfant, très oxydé<sup>537</sup>. Cette description confirme les hypothèses de Pierre Ramond qui postulait la possession par l'académie des SIBL, d'une douzaine d'antiquités égyptiennes dont une statue d'Harpocrate en bronze<sup>538</sup>. A. Du Mège évoque également, la même année, une statuette d'Isis ou Nephtys qui « tient dans sa [?] Main gauche le jeune Konsu »<sup>539</sup>. Cette description peut correspondre à certaines des statuettes identifiées comme provenant du cabinet de l'Académie des Sciences et confisquées à la révolution et qui représentaient Isis et son fils, Horus<sup>540</sup>.

Rétablissement en 1807, l'Académie des SIBL se compose, de façon analogue à celle du siècle précédent, un petit cabinet qui comprend divers objets dont certains sont égyptiens : une figurine de singe en bronze<sup>541</sup> ; des figures d'Osiris en bronze<sup>542</sup> ; une Isis ayant le disque sur la tête et allaitant Horus<sup>543</sup> ; une figure funéraire tenant de ses mains les attributs ordinaires des morts et couverte d'une courte inscription hiéroglyphique<sup>544</sup> ainsi qu'une statuette funéraire en terre émaillée bleue<sup>545</sup>. Pour ces objets, aucune autre source que l'inventaire dressé par Du Mège en 1844 ne les rattache au cabinet de l'académie. Ce n'est que pour une statuette en bronze de la déesse Neith, dont la conservation est remarquable, qu'Alexandre Du Mège, en 1844<sup>546</sup> et en 1848<sup>547</sup>, confirme la provenance avec le cabinet de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres.

---

<sup>536</sup> Il est membre de ces deux institutions savantes.

<sup>537</sup> AMT, 2R11, 1844, p. 8.

<sup>538</sup> Cf. *Supra.*, p. 73-74.

<sup>539</sup> AMT, 2R11, 1844, p. 11.

<sup>540</sup> Il est probable qu'Alexandre Du Mège confond Konsu avec Horus, qui est le véritable fils d'Isis.

<sup>541</sup> AMT, 2R11, 1844, p. 55.

<sup>542</sup> *Idem.*, p. 11 (43).

<sup>543</sup> *Idem.*, p. 45.

<sup>544</sup> *Idem.*, p. 130.

<sup>545</sup> *Idem.*, p. 138.

<sup>546</sup> *Ibid.*, p. 6 (33).

<sup>547</sup> Il ne mentionne dans cet ouvrage que « l'académie » et ne donne pas de précisions supplémentaires. Alexandre DU MÈGE, *art. cit.*, 1848, p. 138.

Le principal défaut que posent ces dons et achats épars concerne la véritable ampleur qu'ils ont pu revêtir. Il est probable que ces personnalités et institutions savantes aient procédé à de nombreux autres dons, non répertoriés et dont la pratique est courante à cette époque. C'est le cas par exemple de Bernard Lange dont la générosité ne se limite pas aux antiquités égyptiennes<sup>548</sup>. Il n'existe dans le cas de ces donateurs occasionnels que peu de sources attestant de leurs présents. Néanmoins, ces dons sporadiques contribuent, à leur niveau et de façon non-négligeable à l'accroissement de la collection d'antiquités égyptiennes.

---

<sup>548</sup> Emmanuel REMOND, *De Rome à Paris, la restauration des sculptures antiques au XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècle*, thèse, sous la direction de Jean Nayrolles et Daniela Gallo, Toulouse, Université Jean Jaurès, 2021.

### III. Plusieurs collections dans une même collection

Il est courant pour les musées nationaux et provinciaux de procéder à l'acquisition de collections privées au cours du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>549</sup>. Cette tendance pousse la ville de Toulouse à acquérir, en 1843, la célèbre collection du comte de Clarac. Cette acquisition le place comme principal si ce n'est premier véritable pourvoyeur du fonds égyptiens du musée municipal de Toulouse par la qualité et la quantité que sa collection représente<sup>550</sup>. Sa collection est constituée d'œuvres achetées en vente aux enchères, échangées ou revendues<sup>551</sup> selon une pratique courante chez les collectionneurs qui explique la présence de nombreux objets issus de cabinets d'autres collectionneurs<sup>552</sup>.

#### A. La conséquente collection du comte de Clarac

Charles-Othon-Frédéric-Jean-Baptiste, comte de Clarac, naît en 1777 à Paris et meurt dans la même ville en 1847<sup>553</sup>. Sa carrière, dans un premier temps militaire, se tourne assez rapidement vers les arts et les lettres puisqu'il ne néglige « ni la culture du dessin, ni celle des langues anciennes et modernes »<sup>554</sup>. Polyglotte, passionné d'archéologie<sup>555</sup>, il occupe le poste de conservateur des sculptures antiques au musée du Louvre dès 1818, où il succède à Ennius-Quirinus Visconti (1751-1818). Il est par ailleurs membre de diverses académies parisiennes, dont l'Académie des Beaux-arts<sup>556</sup> et officier de la Légion d'honneur<sup>557</sup>. À la manière des antiquaires, il publie plusieurs de ses travaux, dont *Musée de sculpture ancienne et moderne*,

---

<sup>549</sup> Marie-Hélène SANROT, *art. cit.*, 2008, p. 87.

<sup>550</sup> Pour Sydney AUFRÈRE, *op. cit.*, 1995, p. 13, la collection d'amulettes du comte de Clarac représente plus de la moitié de la collection d'amulettes du musée.

<sup>551</sup> C'est le cas par exemple de la vente du cabinet de Dominique-Vivant Denon, qui a lieu le 15 janvier 1827.

<sup>552</sup> Il existe par exemple un site qui répertorie le parcours de certaines antiquités : *Ventes d'antiquités*, <https://ventesdantiques.inha.fr/>, « sur la piste des œuvres antiques » [consulté le 28 novembre 2023].

<sup>553</sup> Catalogue des antiquités et objets d'art composant le cabinet de feu M. Le comte de Clarac, vente les 19 et 20 avril 1847, Paris, Impr. Maulde et Renou, 1847.

<sup>554</sup> Alfred MAURY, et Frédéric de CLARAC, *op. cit.*, 1853, p. VIII.

<sup>555</sup> *Ibid.*, p. XII.

<sup>556</sup> *Ibid.*, p. IX.

<sup>557</sup> *Op. cit.*, 1847, p. III.

publié en plusieurs tomes ou encore *Manuel de l'histoire de l'art chez les anciens* en 1847<sup>558</sup>. Sa pratique de collectionneur le rend familier dans le paysage du collectionnisme national : il participe à de nombreuses ventes publiques, dont celle du Parisien Marie-Gabriel-Florent-Auguste Choiseul-Gouffier en 1818. La plupart des transactions opérées par le comte concernent une majorité de vases grecs ou de petites divinités égyptiennes<sup>559</sup>. Il cède une partie de sa collection à la ville de Toulouse en 1843. À sa mort en 1847, ruiné et insolvable, il se délest du reste de sa collection à l'occasion d'une vente publique organisée la même année<sup>560</sup> : une majorité de petites figurines égyptiennes ou divinités égyptiennes sont vendues, en lots, pour des prix allant de 1 à 6 francs en moyenne<sup>561</sup>.

L'achat de la collection de Clarac est l'un des mieux documentés dans l'histoire des enrichissements de la collection d'antiquités égyptiennes de Toulouse. En effet, de nombreuses archives attestent de la date et du mode d'acquisition de la collection contrairement, par exemple, à celle du général Dugua. Les nombreux catalogues du musée de Toulouse, édités après la vente, font état de cet achat ainsi que plusieurs articles scientifiques et travaux universitaires. C'est le cas par exemple d'A. Du Mège en 1844 ; d'E. Roschach en 1870 et 1892 ; C. Palanque en 1903 ; S. Aufrère en 1995 et 1997 ; L. Meneghetti en 2016, etc<sup>562</sup>. Nombreuses sont les sources à recenser en divers moments les possessions de Clarac. A. Du Mège, en 1848, parle des inscriptions hiéroglyphiques qui « donnent le nom de *Djom* à l'Hercule égyptien, [...]. Le musée a reçu plusieurs objets de même nature provenant du cabinet de M. De Clarac ; quelques-unes sont en bel émail blanc<sup>563</sup> ». La tendance à répertorier quelques objets épars provenant du fonds Clarac est reprise par E. Roschach qui,

<sup>558</sup> Frédéric de CLARAC, *Manuel de l'histoire de l'art chez les anciens*, Paris, J. Renouard, 1847-1849 ; *Musée de sculpture antique et moderne, ou Description historique et graphique du Louvre et de toutes ses parties, des statues, bustes, bas-reliefs et inscriptions du Musée royal des antiquités et des Tuileries et de plus de 2500 statues antiques... tirées des principaux musées et des diverses collections de l'Europe... accompagnée d'une iconographie égyptienne, grecque et romaine*, Paris, Impr. Royale, 1826-1853.

<sup>559</sup> INHA, <https://ventesdantiques.inha.fr/>, fiche vendeur et acteur « Clarac, Frédéric (1777-1847) » [consulté le 25 octobre 2023].

<sup>560</sup> La collection du comte n'a pas été acquise dans sa totalité puisque le musée de Toulouse n'a pas, au moment des faits, tous les fonds nécessaires pour réunir la somme demandée. Ces conditions expliquent la réalisation d'une vente publique. Voir : *op. cit.*, 1847.

<sup>561</sup> INHA, <https://ventesdantiques.inha.fr/>, fiche vendeur et acteur « Clarac, Frédéric (1777-1847) » [consulté le 25 octobre 2023].

<sup>562</sup> AMT, 2R11, 1844 ; Ernest ROSCHACH, *op. cit.*, 1892, p. II ; *op. cit.*, 1870, p. 36 ; Charles PALANQUE, *op. cit.*, 1903, introduction ; Sydney AUFRÈRE, *op. cit.*, 1995 ; *op. cit.*, 1997 ; Livia MENEGHETTI, *op. cit.*, 2016, p. 327.

<sup>563</sup> Alexandre DU MÈGE, *art. cit.*, 1848, p. 138.

dans son catalogue de 1892, ne recense que quatre antiquités comme provenant du cabinet du comte<sup>564</sup> : Ammon dans un *naos*, un Osiris et deux figures d'Isis. Personne ne s'est encore essayé à établir un inventaire complet de la collection du comte<sup>565</sup>. Le présent inventaire proposé dans ce mémoire est strictement indicatif : retrouver toute l'étendue de la collection du comte en identifiant chaque objet dans les collections actuelles est un travail de longue haleine<sup>566</sup>.

Dans les faits, les différentes étapes ayant abouti à la vente sont nombreuses. Entre la première proposition de vente, les échanges concrétisant l'idée d'un éventuel achat, et l'arrivée des antiquités au sein du musée de Toulouse, une année s'écoule.

Tout commence le 30 août 1842 lorsque Clarac écrit au conservateur du musée, A. Du Mège. Il y fait part des conditions qu'il entend voir accepter, dont les tarifs, en précisant qu'il se chargerait du transport si la vente venait à se concrétiser. Le comte y exprime la tristesse qu'il ressent de se séparer de sa collection, de ce vieil « ami » qu'il choie « depuis plus de trente ans »<sup>567</sup>. Il y indique également l'intérêt considérable que cette collection d'archéologie peut constituer pour celle de Toulouse. Dès 1843, les discussions autour de l'achat de la collection Clarac s'accélèrent. Le 4 janvier, A. Du Mège rédige un rapport dans lequel il souligne l'intérêt que la collection revêt et reconnaît sa valeur et sa qualité : il évoque les nombreux objets « qui serviraient puissamment à enrichir ou à compléter la série des monuments. [et] donneraient au musée des Antiques de Toulouse une importance »<sup>568</sup>. Le 13 février 1843, une commission est réunie par la SAMF sous la forme d'un Conseil municipal afin de valider l'achat de la collection<sup>569</sup>. Le 4 mars 1843, le comte envoie une lettre au musée de Toulouse dans laquelle il explique la façon dont sa collection est emballée<sup>570</sup>. Le 22 mars 1843, il inventorie les objets de sa collection, pour un total de neuf cent quatre-vingt-dix-sept objets,

---

<sup>564</sup> Ernest ROSCHACH, *op. cit.*, 1892, p. 213 (n°612) ; 214 (n°615) ; 215 (n°616) ;

<sup>565</sup> À part le comte de Clarac lui-même.

<sup>566</sup> Cela ne vaut pas seulement pour les antiquités égyptiennes : l'ensemble comprenait une très importante collection de sculptures, de petits bronzes ainsi que près de six cents vases étrusques et grecs.

<sup>567</sup> AMT, 2R24, *Lettre du comte de Clarac à Alexandre Du Mège, Paris, le 30 août 1842*.

<sup>568</sup> AMT, 2R24, *Rapport d'Alexandre Du Mège sur la collection du comte de Clarac, Toulouse, le 4 janvier 1843*.

<sup>569</sup> AMT, 2R11, 1844, p. 21.

<sup>570</sup> AMT, 2R24, *Lettre du comte de Clarac au musée de Toulouse, Paris, le 4 mars 1843*.

tous confondus<sup>571</sup>. Il joint à ce document son acte de naissance pour finaliser l'acquisition de son cabinet et précise que les caisses d'antiquités sont prêtées<sup>572</sup>. Au cours de l'été 1843, le 15 juillet<sup>573</sup>, un contrat est établi entre Noël Catherine Pierre Formier, représentant de la ville de Toulouse et Armand Émile Perpessac, représentant du comte. Ce contrat fait suite à la délibération du 13 février 1843. Les termes de la vente sont définis au niveau du prix et des frais d'emballage. La vente des neuf cent quatre-vingt-dix-sept objets est convenue à la somme de cinq mille francs moyennant une rente viagère de deux mille francs<sup>574</sup>. Le 4 août 1843, la délibération du 13 février 1843 obtient l'approbation du Conseil municipal<sup>575</sup>. La vente est conclue le 25 août suivant dans le cabinet du maire de Toulouse<sup>576</sup>. Le même jour, il est demandé au comte d'envoyer ses antiquités<sup>577</sup>. Pour y satisfaire, le comte de Clarac passe par deux intermédiaires : M. Poupinel, emballeur et coffretier et M. Jacques Gontié, propriétaire d'une maison de roulage et de commission, où il est possible de déposer toute sorte de marchandises en dépôt<sup>578</sup>. Le 30 août 1843, les dix caisses sont envoyées en dépôt chez M. Poupinel<sup>579</sup>. La facture s'élève à deux cent cinquante-deux francs<sup>580</sup>. Elles sont transférées dès le 30 septembre 1843 chez M. Jacques Gontié, commissaire au 18 rue Bergère à Paris afin qu'il procède à leur envoi<sup>581</sup>. Mais la livraison des objets à Toulouse prend plus de temps que prévu. Le 16 octobre 1843, une lettre de la Direction du musée de Toulouse au

---

<sup>571</sup> AMT, 4D33, *Vente de tous les objets composant le Cabinet d'antiquités de Mr le Comte de Clarac par Monsieur le comte de Clarac à la ville de Toulouse, prix de la vente : 5 000 fr et moyennant la rente annuelle et viagère de 2,000 fr; le 25 août 1843.* Cet inventaire regroupe les antiquités égyptiennes, les vases grecs, etc.

<sup>572</sup> AMT, 2R24, *Lettre du comte de Clarac à Alexandre Du Mège, Paris, le 22 mars 1843.*

<sup>573</sup> AMT, 4D33, *Accord entre la ville de Toulouse et le comte de Clarac pour l'acquisition de son cabinet, Toulouse, le 15 juillet 1843.*

<sup>574</sup> Cette somme de deux mille francs, assise sur la tête du compte, est payable par trimestre. Voir *Ibid.*

<sup>575</sup> AMT, 4D33, *Objet de la délibération du Conseil Municipal, Toulouse, le 4 août 1843.*

<sup>576</sup> AMT, 4D33, *Vente de tous les objets composant le Cabinet d'antiquités de Mr le Comte de Clarac, le 25 août 1843.*

<sup>577</sup> AMT, 4D33, *Lettre du comte de Clarac à Monsieur Recouler, maire de Toulouse par intérim, le 5 septembre 1843.*

<sup>578</sup> Jacques Gontié est entrepreneur général des transports du matériel des administrations de l'enregistrement, des Domaines des Beaux-Arts et des transports de la Guerre. Voir, AMT, 4D33, *Facture du dépôt et transport de la collection du comte de Clarac chez M. Jacques Gontié.* Aussi disponible aux AMT, 2R24, *Lettre du directeur du musée Alexandre Du Mège au Maire de Toulouse, le 16 octobre 1843.*

<sup>579</sup> AMT, 4D33, *Vente de tous les objets composant le Cabinet d'antiquités de Mr le Comte de Clarac par Monsieur le comte de Clarac à la ville de Toulouse, prix de la vente : 5 000 fr et moyennant la rente annuelle et viagère de 2,000 fr; le 25 août 1843.*

<sup>580</sup> AMT, 4D33, *Facture de l'emballeur Poupinel pour Mr. Le comte de Clarac, Paris, le 2 septembre 1843.*

<sup>581</sup> AMT, 4D33, *Facture du dépôt et transport de la collection du comte de Clarac chez M. Jacques Gontié.* Aussi disponible aux AMT, 2R24, *Lettre du directeur du musée Alexandre Du Mège au Maire de Toulouse, le 16 octobre 1843.*

maire de la ville rend compte d'un retard de l'arrivée de la collection : « je vous ferai donc obligé, de vouloir bien me donner l'explication du retard [...] ces objets que nous attendons avec la plus vive impatience<sup>582</sup> ». Ladite lettre est griffonnée d'une note : « Lettre annulée. Les objets réclamés étant arrivés le 18 octobre 1843. ». Ainsi, le 18 octobre 1843, la collection parvient en totalité jusqu'à Toulouse. Le 6 janvier 1844, un procès-verbal est établi à la suite de la réception des objets vendus par Clarac à la ville. La commission réunie à cette occasion par le maire a pour objectif de vérifier et valider la réception des antiquités. Ainsi, mille soixante-et-onze objets sont répertoriés : quatre cent vingt-quatre vases grecs, trois cent cinquante-quatre monuments égyptiens renfermés dans trente-et une petites boîtes, soixante-treize figurines en bronze, égyptiennes ou romaines, dix-neuf figurines en terre cuite, cent cinquante-neuf monuments divers en marbre, bronze, etc., et quarante-deux statuettes égyptiennes en terre émaillée<sup>583</sup>. En plus des neuf cent quatre-vingt-dix-sept antiquités promises par le comte, la commission a reçu quatre-vingt-quatre objets supplémentaires<sup>584</sup>. Cependant, dans la quantité d'objets prévue à l'origine, dix-neuf objets ont été perdus<sup>585</sup>. Finalement, l'ensemble des objets réceptionnés par le musée atteint un total de mille cinquante-deux objets.

L'offre de vente du comte de Clarac demande la somme de cinq mille francs ainsi qu'une rente viagère de deux mille francs annuels pour financer son train de vie au château de Buzet. En effet, la famille du comte possède depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle un château dans la commune de Buzet-sur-Tarn<sup>586</sup> située dans le département de la Haute-Garonne<sup>587</sup>. Cependant, que le comte propose la vente de son cabinet à la ville de Toulouse, soulève quelques questions : le château, de par sa position géographique, dépendait-il simplement de la ville de Toulouse ou bien Toulouse a-t-elle été, parmi plusieurs villes à qui il a pu proposer

---

<sup>582</sup> AMT, 4D33, *Lettre du maire de Toulouse à Jacques Gontier, commissaire de Roulage, rue Bergère, 18, le 18 octobre 1843.*

<sup>583</sup> AMT, 4D33, *Procès-verbal de réception des objets vendus à la ville par M. Le comte de Clarac, Toulouse, le 6 janvier 1844.*

<sup>584</sup> AMT, 4D33, *Procès verbal de réception des objets vendus à la ville par Mr le comte de Clarac, Toulouse, le 6 janvier 1844.*

<sup>585</sup> Ces dix-neuf objets ont été recensé par la commission. Il s'agit des numéros suivants : 86, 124, 158, 186, 205, 208, 220, 268, 277, 280, 303, 406, 448, 516, 520, 526, 555, 559, 584

<sup>586</sup> Ernest ROSCHACH, *op. cit.*, 1870, p. 36.

<sup>587</sup> *Mairie de Buzet sur Tarn*, <https://www.mairie-buzet-sur-tarn.fr/ma-commune/vers-la-revolution/vers-la-revolution>, Buzet chargé d'histoire : « Vers la Révolution » [consulté le 25 octobre 2023].

sa collection, la seule à s'y intéresser ? À la fin de sa vie, le comte de Clarac est sans le sou. En 1835, il subit une très grosse perte financière et écrit en 1843 qu'il n'a plus de bois pour se chauffer<sup>588</sup>. Son château de Buzet souffre encore des attaques de la période révolutionnaire<sup>589</sup>. Ces conditions difficiles expliquent aisément ses tentatives de vendre ses collections privées afin de finir dignement ses jours. Ce train de vie désargenté exclut de ce fait que le comte ne se soit adressé qu'à une seule ville pour vendre sa collection. En revanche, plusieurs informations suggèrent, avant 1843, un lien entre Toulouse et le comte de Clarac. Une note d'A. Du Mège, mentionne le comte comme ayant reconnu, en 1828, le caractère prestigieux de la collection de Toulouse : grâce aux fouilles menées à Martres-Tolosane, le musée des antiquités de Toulouse prend rang, selon le comte, immédiatement après le Louvre<sup>590</sup>. Le prestige que le comte reconnaît au musée toulousain peut expliquer qu'il se soit tourné vers celui-ci pour vendre sa collection. Dans son ouvrage biographique consacré à Clarac, Alfred Maury indique que le comte se rend à Toulouse en 1829, « pour un séjour de quelques mois qu'il fit dans cette ville » pour imprimer la dernière partie de son ouvrage *Manuel de l'histoire de l'art chez les anciens*. Malgré une consultation des trois tomes, aucun n'indique une édition imprimée à Toulouse, au contraire toutes semblent avoir été imprimé chez Jules Renouard à Paris. L'hypothèse selon laquelle le comte se serait rendu à Toulouse peut être réfutée.

## B. Les antiquités égyptiennes de la collection du comte

Afin d'identifier les pièces issues de la vente Clarac dans les collections actuelles, les recherches se sont appuyées sur le registre de transfert de 1949. Ce document inventorie les antiquités égyptiennes transférées du Musée Saint-Raymond au musée Georges Labit. La lecture de ce registre révèle que certains objets sont annotés d'un ancien numéro d'inventaire (**annexe 17 et 18**) qui peut faire, ou non, allusion à l'inventaire fourni par Clarac. Il a ainsi fallu recenser tous les objets concernés par ces annotations et étudier les dossiers d'œuvres

<sup>588</sup> INHA, <https://www.inha.fr/fr/ressources/publications/publications-numeriques/dictionnaire-critique-des-historiens-de-l-art/clarac-frederic-comte-de.html>, notice de personne « Clarac, Frédéric (comte de) » [consulté le 25 octobre 2023].

<sup>589</sup> Robert MESURET, *op. cit.*, 1968, p. 109.

<sup>590</sup> AMT, 2R11, 1844, p. 9.

correspondants, ainsi que retrouver le numéro indiqué dans l'inventaire établi par le comte le 22 mars 1843<sup>591</sup>. Ainsi, pour ce corpus, trois sources sont référencées : le registre de transfert de 1949, l'inventaire du comte de Clarac et le dossier de l'œuvre mentionnée. Les autres sources évoquant une antiquité égyptienne comme appartenant à Clarac seront indiquées en note de bas de page.

Trois corpus d'objets se distinguent dans le cas de la collection du comte de Clarac. Le premier concerne les objets dont le registre d'inventaire de 1949 associe un ancien numéro d'inventaire, confirmé par la consultation de l'inventaire de Clarac et du dossier de l'œuvre. Le deuxième corpus regroupe les objets dont le registre d'inventaire de 1949 associe également un ancien numéro d'inventaire, mais qui n'est pas confirmé par la consultation du dossier de l'œuvre. Le dernier corpus rassemble les objets dont le rapprochement avec le cabinet de Clarac a été établi dans une source autre que le registre d'inventaire de 1949 et qui a été confirmé à la lecture du dossier de l'œuvre.

Dans le premier corpus, nous retrouvons vingt objets, classés par ordre croissant selon leur numéro d'inventaire actuel. Ils présentent tous, selon le registre d'inventaire de 1949, un ancien numéro d'inventaire correspondant à l'inventaire Clarac, filiation corroborée par la lecture du dossier de l'œuvre. Les numéros « 49. un nombre » correspondent aux numéros d'inventaire actuels des antiquités égyptiennes du musée Georges-Labit.

Le numéro 49.18 recense une figurine de chatte couchée, en bronze (**fig. 14**) ainsi qu'un ancien numéro d'inventaire : 520 (**annexe 17 et 18**). Sous ce même numéro, le comte répertorie « un chat accroupi ». La filiation est confirmée par le dossier d'œuvre de l'objet qui donne à nouveau cet ancien numéro d'inventaire et certifie le comte comme vendeur de l'objet.

Le numéro 49.21 correspond, selon l'inventaire de 1949, à une figurine en bronze représentant la déesse Bastet, à tête de chat tenant l'égide (**fig. 15**). Elle est rattachée au numéro 505 qui chez Clarac, désigne une « Pascht déesse égyptienne à tête de lionne tenant de la main droite sur la poitrine une espèce d'égide ornée d'une tête de lion surmontée du disque et dont le cou et le haut de la poitrine sont ornés d'un collier ; au reste cette figurine est

<sup>591</sup> AMT, 4D33, *Vente de tous les objets composant le Cabinet d'antiquités de Mr le Comte de Clarac, le 25 août 1843.*

extrêmement [fruste?] mais on retrouve ces mêmes attributs dans d'autres figures mieux conservées. ». Le dossier d'œuvre est une des seules sources rapprochant véritablement cet objet de la collection du comte vendue au musée de Toulouse : elle est également mentionnée par A. Du Mège en 1844 parmi un lot de huit statuettes de ce type, provenant de la collection Clarac<sup>592</sup>. E. Roschach mentionne à nouveau cette figurine en 1892 sous le numéro 614b, mais ne donne pas le nom du vendeur<sup>593</sup>.

Les *ouchebtis* répertoriés sous les numéros d'inventaire 49.23 (fig. 16), 49.27 (fig. 18) et 49.313 (fig. 17) qui correspondent à - dans le même ordre - un *ouchebti* de Douaem Mennefer en bois, un *chaouabti* au nom de la dame Nefertari en bois peint et un *chaouabti* en bois sculpté, sont rattachés à plusieurs anciens numéros d'inventaires regroupés chez Clarac : respectivement 570, 571 et 569. Ces numéros correspondent, en 1843, à « cinq figures funéraires en bois chargées d'hieroglyphes dont une coloriée. ». L'inventaire du dossier d'œuvre 49.23 confirme la filiation à Clarac. Une note a été ajoutée indiquant que pour l'*ouchebti* recensé sous le numéro 49.313, il s'agit du même propriétaire : le comte de Clarac. Le dossier d'œuvre de ce dernier n'indique pas le comte comme ancien détenteur de l'objet, mais rappelle tout de même l'ancien numéro d'inventaire 569. Ces *ouchebtis* sont à nouveau mentionnés par Charles Palanque dans son catalogue de 1903<sup>594</sup>, mais aucune information n'est indiquée concernant le précédent propriétaire de ces objets. L'*ouchebti* au nom de la dame Néfertari (n° inv. 49.27) est également évoqué par J. Guillevic et P. Ramond dans leur catalogue édité en 1971<sup>595</sup>.

Deux amulettes portées en pendentif en forme de *naos* décoré d'un taureau sont recensées sous les numéros 49.118<sup>596</sup> et 49.119 (fig. 19). Le registre de 1949 inventorie, pour le 49.119, un ancien numéro d'inventaire, le 804. Dans le document de 1843, le comte recense sous les numéros 803 et 804, un lot de « deux figurines d'Apis, la bête surmontée du disque lunaire, cet animal était consacré à la lune, l'un en bas relief l'autre en creux, sur des plaques où ils sont placés sur un espèce de pylône ». Le dossier de l'œuvre 49.119 corrobore la filiation avec le cabinet de Clarac. Cependant, les numéros 49.118 et 49.119 ainsi que 803 et 804

<sup>592</sup> AMT, 2R11, 1844, p. 10-11 (vue 41-43).

<sup>593</sup> Ernest ROSCHACH, *op. cit.*, p. 214, n°614b.

<sup>594</sup> Charles PALANQUE, *op. cit.*, 1903, p. 10.

<sup>595</sup> Jeanne GUILLEVIC et Pierre RAMOND, *op. cit.*, 1971, p. 21.

<sup>596</sup> Il n'existe pas de clichés photographique pour la pièce 49.118.

fonctionnant en lot, il est possible que le numéro 803 soit l'ancien numéro d'inventaire de l'actuel 49.118, même si aucune information dans le dossier d'œuvre ne le suggère. Ce rapprochement est purement hypothétique.

Les numéros 49.120 à 49.124 (**fig. 20, 21, et 22**)<sup>597</sup> désignent quatre triades d'Isis, Horus et Nephtys, en terre émaillée verte. Selon le registre d'inventaire du musée Georges Labit, le numéro 49.120 est associé à l'ancien numéro d'inventaire 613 qui est lui-même regroupé dans un lot de plusieurs numéros allant du n°603 à 614 et représentant « douze triades en terre émaillée, la plupart très fines, représentant Isis ou Naith à gauche, Horus au milieu et Nephtys à droite, la plus grande. Numéro 604 est parfaitement conservée de même que la plus petite du travail et plus fin [...], elle porte le numéro 615. N°605 et 606 du plus bel émail. ». Par déduction, les autres triades suivant celle recensée sous le numéro 49.120 peuvent également provenir du cabinet de Clarac et donc avoir été répertoriées sous les numéros allant du 603 au 614. Deux autres triades recensées sous les numéros 49.533 (**fig. 23**) et 49.536<sup>598</sup> sont également rattachées à ces numéros, et plus spécifiquement aux numéros 608 et 611. Cela signifierait que parmi les douze triades vendues par Clarac, au moins six ont été retrouvées dans les collections actuelles. En 1892, E. Roschach recense des « plaques de collier en pâte d'émail vert et bleu [...] représentant toute une triade divine composée d'Horus enfant, debout, entre Isis et Nephtys. »<sup>599</sup>. Aucune autre information relevant du propriétaire d'origine ou du nombre d'objets n'est indiquée par le conservateur.

Associé à une amulette de la déesse Mout en calcaire répertoriée sous le numéro 49.184<sup>600</sup>, se trouve l'ancien numéro 697. Sous ce dernier numéro, dans l'inventaire établi par le comte, se trouve ce qu'il désigne comme « une figurine de Saté ? Coiffée du pschent, la moitié inférieure à partir du genou manque, terre ou pierre jaune très dure. ». Le dossier d'œuvre confirme cette filiation. Cet objet pourrait être rapproché d'une description que fait E. Roschach en 1892 sous le numéro 628b : « MAUT, déesse mère de Thèbes, épouse divine d'Ammon : type coiffé du *pschent* ou double diadème, symbole de souveraineté dans les deux régions. Type coiffé du vautour, emblème de maternité. »<sup>601</sup>.

<sup>597</sup> Il n'existe pas de clichés photographiques pour les pièces 49.121 et 49.122.

<sup>598</sup> Il n'existe pas de clichés photographique pour la pièce 49.536.

<sup>599</sup> Ernest ROSCHACH, *op. cit.*, 1892, p. 218, n°629.

<sup>600</sup> Il n'existe pas de clichés photographique pour la pièce 49.184

<sup>601</sup> Ernest ROSCHACH, *op. cit.*, 1892, p. 218, n°628b.

Le numéro 49.193<sup>602</sup> recense une figure du fils d'Horus, à tête humaine en jaspe rouge ainsi que l'ancien numéro 759. Selon l'inventaire du comte, ce numéro correspond à « une autre figurine du même [un Amset à tête humaine], en pâte d'émail rouge ». Le dossier d'œuvre corrobore ce rapprochement en faisant référence au comte de Clarac comme cabinet d'origine de l'objet.

Le registre de 1949 recense, sous le numéro 49.206<sup>603</sup> une égide à tête de Sekmet, en terre émaillée et lui associe l'ancien numéro d'inventaire 934. Selon l'inventaire du comte, ce numéro désigne « une égide de Mereptha en terre émaillée bleue ». Le dossier de l'œuvre confirme l'appartenance de l'objet à la collection Clarac ainsi que le même numéro.

Le registre de 1949 répertorie sous le numéro 49.208 une figure humaine, sur plaque d'incrustation en terre bleue (**fig. 24**) et lui associe un ancien numéro d'inventaire, le 770. Selon l'inventaire de 1843, le comte répertorie sous ce numéro un « masque de profil d'une tête de femme avec les deux pieds à côté l'un de l'autre en pâte d'émail bleu de la plus grande finesse et l'œil et le sourire creusés indiquent qu'ils devaient être remplis par un émail ou une substance d'une autre couleur. ». L'appartenance de cet objet au comte de Clarac est confirmée par le dossier d'œuvre. Le registre de 1949 et le dossier d'œuvre sont les seuls à mentionner le compte. A. Du Mège en 1844, E. Roschach en 1892, C. Palanque en 1903, et J. Guillevic et P. Ramond en 1971 et 1988, mentionnent l'objet, mais ne le rattachent pas au comte<sup>604</sup>.

La statuette en bronze d'Isis allaitant Horus, confondue avec Hathor, recensée sous le numéro 49.422 (**fig. 25**) est annotée d'un ancien numéro : le 500, qui correspond à un « petit bronze égyptien, autre Isis plus petite avec Horus, même pose, et même attribut que la précédente. L'ancien siège n'existe plus. ». Dans le cas de cet objet, les descriptions correspondent. Dans l'inventaire du musée édifié en 1844 par A. Du Mège, il mentionne une figure d'Isis allaitant Horus « en bronze dont l'ancien trône ou siège de la déesse n'existe plus »<sup>605</sup> : cependant, cette description peut correspondre à une statuette de ce type provenant du cabinet de Clarac, mais aussi de celui du général Dugua<sup>606</sup>. L'objet peut être rapproché du numéro 616a chez E.

<sup>602</sup> Il n'existe pas de clichés photographique pour la pièce 49.193

<sup>603</sup> Il n'existe pas de clichés photographique pour la pièce 49.206.

<sup>604</sup> AMT, 2R11, 1844, p. 10 (vue 41) ; Ernest ROSCHACH, *op. cit.*, p. 213, n°635a ; Charles Palanque, *op. cit.*, 1903, p. 14 ; Jeanne GUILLEVIC et Pierre RAMOND, *op. cit.*, 1971, p. 13 ; édition de 1988, p. 35.

<sup>605</sup> AMT, 2R11, 1844, p. 45.

<sup>606</sup> C'est à dire le numéro 49.1.

Roschach<sup>607</sup> qui confirme la filiation avec Clarac. Le dossier de l'œuvre confirme cette appartenance.

Le numéro 49.435 (**fig. 26**), qui figure une tête d'Osiris en bronze est annoté sur le registre du transfert d'un ancien numéro d'inventaire, le n°501 qui désigne « un fragment de tête d'Amon en mauvais état, elle est curieuse par la fonte, on voit qu'elle était très mince et le noyau qui paraît être le [centre?] est resté ». Même si le dieu identifié n'est pas le même, il est probable qu'il s'agisse du même objet. Il est courant, à l'époque où se construit la connaissance de l'Égypte antique et de ses us et coutumes, que les amateurs se méprennent sur l'iconographie véritable de l'objet et que d'une année sur l'autre, la description change. Le dossier de l'œuvre n'affirme pas formellement la filiation avec Clarac, mais indique également cet ancien numéro d'inventaire 501.

Une figurine en bronze d'Harpocrate assis est répertoriée, selon l'inventaire du musée Georges Labit, sous le numéro 49.441 (**fig. 27**) et associée à un ancien numéro d'inventaire, le 504. Sous ce numéro, le comte de Clarac écrivait en 1843, « autre figurine du même genre [Horus ou Harpocrate], on ne voit qu'une partie de la bande de cheveux coiffée du pschent ; poignet et cheville ornés d'une cercle [suite illisible] ». Le dossier d'œuvre confirme la parenté de l'objet avec le comte de Clarac. En 1892, E. Roschach mentionne ce qui pourrait être le même objet, mais pas son propriétaire originel<sup>608</sup>.

Parmi les antiquités égyptiennes rattachées à un ancien numéro d'inventaire dans le registre de transfert de 1949, la consultation des dossiers d'œuvres correspondants n'a pas toujours corroboré la filiation avec le comte de Clarac. C'est le cas pour quatorze objets. Dans certains cas, il n'existe pas de dossier d'œuvre.

Le numéro 49.8 (**fig. 28**) du registre de transfert identifie sous ce numéro une figurine d'Harpocrate en bronze, coiffée de la couronne rouge. Toujours selon ce document, un numéro est associé, le n°503. On le retrouve dans l'inventaire de la collection de Clarac comme étant un « Horus ou Harpocrate debout avec la touffe de cheveux qui le distingue, la tête coiffée de Klaft ». Malgré l'absence d'un dossier d'œuvre pouvant certifier qu'il s'agisse du même objet, la comparaison des descriptions prouve toutefois qu'il existe une possibilité.

---

<sup>607</sup> Ernest ROSCHACH, *op. cit.*, 1892, p. 215, n°6216a.

<sup>608</sup> Ernest ROSCHACH, *op. cit.*, 1892, p. 216, n°618.

Le *chaouabti* en costume des vivants en terre cuite polychrome recensé sous le numéro 49.40 (**fig. 29**) porte anciennement, selon le registre de transfert de 1949, le numéro 603. Cependant, la consultation de l'inventaire de Clarac indique sous ce numéro une triade, en terre émaillée, d'Isis ou Naith, Horus et Nephtys. Il n'est malheureusement pas possible d'indiquer si ce numéro 603 fait référence à un autre registre d'inventaire ou s'il s'agit seulement d'une erreur de la part de la personne qui a rempli ce registre de transfert en 1949. Le dossier d'œuvre ne confirme pas non plus l'appartenance à l'ancien cabinet du comte.

Une petite stèle en calcaire, gravée sur les deux faces avec d'un côté le défunt adorant Osiris, de l'autre le fils, la femme et la fille du défunt, est répertoriée dans les collections du musée G. Labit sous le numéro 49.57<sup>609</sup>. Selon le registre de transfert de 1949, cette stèle portait à l'origine le numéro d'inventaire 954. Le comte de Clarac, en 1843, désigne sous ce numéro un objet non identifié « en pierre représentant une offrande à Osiris. ». Le rapprochement avec le cabinet de Clarac n'est proposé que par A. Du Mège, en 1844 lorsqu'il décrit une « stèle d'une très petite dimension n'était point comme les précédentes destinée à être placée dans le temple ? [?] sculptée des deux côtés »<sup>610</sup>. La description peut correspondre avec celle donnée par le comte en 1843 sous le numéro 954.

Sous le numéro 49.213 est inventoriée une tête du dieu Bès en terre émaillée (**fig. 30**) : associé à l'objet, le registre de transfert indique un numéro, le 743. Dans l'inventaire de 1843, ce numéro correspond à une « tête de Djom découpée dans une plaque de terre émaillée vert pâle. ». La comparaison des descriptions et l'examen sur place de l'objet peuvent supposer qu'il s'agit du même objet, mais rien n'indique, dans le dossier d'œuvre un rattachement comme c'est le cas pour plusieurs des autres objets cités. En 1844, A. Du Mège évoque le comte de Clarac comme pourvoyeur de plusieurs figures de ce dieu, mais sans toutefois préciser quels objets précisément<sup>611</sup>.

Un vase, recensé sous le numéro 49.227 (**fig. 31**) est annoté du numéro 424 dans le registre de transfert. Si l'on compare ce numéro à l'inventaire établi par Clarac, on observe que sous les numéros allant du n°420 au numéro 445, sont recensés « vingt-six vases égyptiens, albâtre oriental de formes diverses et [?] ». Dans le cas de ce vase, les descriptions peuvent correspondre.

<sup>609</sup> Il n'existe pas de clichés photographique pour la pièce 49.57.

<sup>610</sup> AMT, 2R11, 1844, p. 84.

<sup>611</sup> *Idem*, p. 6 (vue 33), n°45.

Sous le numéro 49.229 (**fig. 32**), un vase est rattaché au numéro 460. Dans l'inventaire Clarac, ce numéro désigne un « très petit vase, forme sphéroïde sans pied, avec deux petits appendices pour anses. ». En 1844, A. Du Mège reprend mot pour mot Clarac dans la description qu'il fait d'un vase, mais ne mentionne pas le comte<sup>612</sup>. Seule la confrontation des deux descriptions permet de supposer qu'il s'agit du même objet puisqu'aucune information n'est indiquée par le dossier d'œuvre.

Dans l'inventaire de la collection du comte de Clarac fourni par ce dernier en 1843, la description d'une stèle a attiré mon attention. Sous le numéro 863, le comte décrit une « petite stèle en terre cuite très dure d'un côté, en relief, la figure du dieu Nef assis la tête surmonté du disque solaire et d'un grand uræus qui l'entoure, ayant devant lui la [rien écrit dans le texte] et tenant à la main gauche le nom, sceptre à tête de coucophah, au revers le symbole de la vie, gravé en creux. ». En 1844, A. Du Mège parle lui aussi d'une stèle sur laquelle « M. d. Clarac a cru reconnaître dans la figure représentée sur cette stèle en terre cuite très dure » ce que le comte décrit dans son inventaire<sup>613</sup> : il s'agit du même objet. Cette description correspond à celle d'une stèle présente dans les collections actuelles : la stèle de Gem-Sou-Ânty, répertoriée sous le numéro 49.272 (**fig. 33**). En 1844, A. Du Mège indique que parmi toutes les stèles inventoriées dans sa *Description du musée des Antiques*<sup>614</sup>, deux sont issus du cabinet du comte. La description de l'une d'elle correspond à celle proposée par le comte sous le numéro 863 : « Celle-ci [de stèle] en pierre calcaire, [?] Et remarquable pour la conservation. On y voit deux personnages debout, les mains élevées vers le ciel, en signe d'adoration, devant Osiris tenant le sceptre divin et ayant devant lui les offrandes qui viennent de lui être présentées. Le haut de la stèle est occupé par huit bandes verticales d'hieroglyphes. Les chairs des figures sont coloriées en rouge<sup>615</sup>. ». Plusieurs autres catalogues et sources traitent de cette stèle, mais sans jamais la rattacher au comte<sup>616</sup>. Il est tout à fait plausible que cette stèle provienne de son cabinet.

---

<sup>612</sup> AMT, 2R11, 1844, p. 65.

<sup>613</sup> *Idem*, p. 68.

<sup>614</sup> *Idem.*, p. 84.

<sup>615</sup> *Idem.*, p. 84.

<sup>616</sup> Ernest ROSCHACH, *op. cit.*, 1892, p. 223, n°645g ; Jeanne GUILLEVIC et Pierre RAMOND, *op. cit.*, 1971, p. 18 ; Sydney AUFRÈRE (dir.), *Portes de l'au-delà. L'Egypte, le Nil et le "Champ des Offrandes"*, cat. exp., Lattes, Musée archéologique Henri Prades, Lattes, Musée archéologiques Henri Prades, 1992, p. 167 ; Sydney AUFRÈRE, *op. cit.*, 1995, p. 19-20 ; *op. cit.*, 1997, p. 64.

Le numéro 49.415<sup>617</sup> qui désigne ce que le musée pense être un dieu Amon, en bois est annoté du numéro 629bis. Dans l'inventaire dressé par Clarac, ce numéro correspondant à une « figure d'Ammon [Rê? Râ?] en bois, même forme que les précédentes. La comparaison des deux descriptions peut suffire pour postuler qu'il s'agit du même objet, mais l'absence de dossier d'œuvre pour cet objet empêche d'affirmer formellement que tel est le cas.

Un Horus faucon en pierre est recensé sous le numéro 49.418 (**fig. 34**) et associé à un autre numéro, le 816. Dans l'inventaire de Clarac, ce numéro désigne « deux éperviers en terre cuite ». Le rapprochement n'est pas confirmé par le dossier d'œuvre qui indique seulement deux anciens numéros d'inventaire : le 816 et le B5. Aucune autre information n'est disponible pour deviner ce à quoi correspond « B5 ».

Le numéro 49.506 désigne un taureau Apis en bronze<sup>618</sup>, que le registre de transfert rattache à l'ancien numéro 517. Selon l'inventaire de Clarac, « un Apis à tête orné du disque et de l'uræus » se présente sous ce numéro. L'absence de dossier d'œuvre ne permet pas de confirmer l'hypothèse qu'il s'agisse de l'objet répertorié par Clarac, hypothèse pourtant déjà étayée par des descriptions similaires.

Une amulette d'Harpocrate, Horus enfant, en terre vernissée bleuâtre est recensée, selon le registre du musée Georges Labit sous le numéro d'inventaire 49.525 (**fig. 35**). Toujours selon ce document, son ancien numéro d'inventaire serait le 926. En comparant avec le document fourni par le comte inventariant sa collection, le numéro 926 désigne une « figure de Khonso ou Horus en terre émaillée verte ». La couleur de l'objet ayant pu, selon les époques, virer de teinte, les deux descriptions semblent désigner le même objet. Cependant, le dossier actuel de l'œuvre n'établit aucun rapprochement avec la collection du comte de Clarac.

Sous le numéro 49.564<sup>619</sup> est recensé un Anubis à tête de chacal, en terre émaillée ainsi qu'un ancien numéro d'inventaire, le 761. L'inventaire de 1843 mentionne, sous les numéros 760 et 761, deux « figurines de Soumaotph à tête de chakal, troisième genre de l'amenti en terre émaillée l'une verte et l'autre bleue. ». En 1844, A. Du Mège recense trois statues d'Anubis en terre émaillée provenant du cabinet de Clarac<sup>620</sup>. Le rapprochement entre les deux objets peut être fait au grâce à la mention de la tête de chacal et de la couleur de l'objet, mais

<sup>617</sup> Il n'existe pas de clichés photographique pour la pièce 49.415.

<sup>618</sup> Il n'existe pas de clichés photographique pour la pièce 49.506.

<sup>619</sup> Il n'existe pas de clichés photographique pour la pièce 49.564.

<sup>620</sup> AMT, 2R11, 1844, p. 49.

l’absence de dossier d’œuvre ne permet pas d’affirmer formellement qu’il s’agit du même objet.

Un Ptah-patèque en terre vernissée est inventorié sous le numéro 49.517<sup>621</sup> et associé à un ancien numéro, le 649. Dans l’inventaire de Clarac, se trouve une « autre figure patèque, les jambes manquent, terre émaillée verte ». Aucune source ne permet de confirmer le lien entre les deux objets puisque l’actuel Ptah-patèque ne possède pas de dossier d’œuvre.

Enfin, sous le numéro 49.724<sup>622</sup>, se trouve un scarabée en pierre verte. Le registre de 1949 associe à cet objet le numéro 840. Dans l’inventaire établi par le comte, le numéro 840 recense un « autre scarabée en spath vert, le dessous lisse ». Cependant, le dossier d’œuvre n’indique rien laissant penser qu’il puisse s’agir d’un objet issu de sa collection. Seules les descriptions concordent.

Le troisième et dernier corpus rassemble les antiquités égyptiennes qui sont mentionnées par d’autres sources que le registre de transfert de 1949, et qui établissent une provenance avec le cabinet du comte. C’est le cas pour quatre objets.

Sous le numéro 499, le comte de Clarac recense en 1843, un « petit bronze égyptien. Isis coiffée du disque entre les deux cornes avec le caractère d’Hathor, portant sur ses genoux Horus auquel elle présente le sein et dont elle soutient la tête de sa main gauche ; le siège est richement décoré d’ornements et de symboles. Bronze curieux, yeux d’émail »<sup>623</sup>. Une statuette, identique, est répertoriée par E. Roschach en 1892 comme appartenant à l’origine à Clarac : « l’épouse-sœur d’Osiris, tenant sur ses genoux le petit Horus, siège sur une chaise à dossier bas, décorée de piliers à nervures, d’imbrications et de vipères sacrées gravées au trait »<sup>624</sup>. Il existe dans les collections actuelles du musée Georges Labit, seulement trois représentations de ce type<sup>625</sup>, mais seulement une a conservé le trône sur lequel siège la déesse. Il s’agit de la statue recensée sous le numéro 49.3 (**fig. 36**). C’est pourquoi nous pouvons aujourd’hui rapprocher cet objet de l’inventaire édifié par le comte de Clarac.

---

<sup>621</sup> Il n’existe pas de clichés photographique pour la pièce 49.517.

<sup>622</sup> Il n’existe pas de clichés photographique pour la pièce 49.724.

<sup>623</sup> AMT, 4D33, n°499.

<sup>624</sup> Ernest ROSCHACH, *op. cit.*, 1892, p. 215, n°616.

<sup>625</sup> Les deux autres ne possèdent plus leur siège antique : une est rattachée au général Dugua (49.1) et l’autre à Clarac (49.422).

Une tête de prêtre ou Ptah est mentionnée par Sydney Aufrère comme provenant du cabinet du général Dugua<sup>626</sup>. Après vérification auprès du dossier d'œuvre, il s'agit en réalité d'une tête égyptienne recensée sous le numéro 49.7 (**fig. 37**), appartenant à l'origine au comte de Clarac et qui porte l'ancien numéro d'inventaire 874. Sous ce numéro, le comte recense une « tête de jeune homme d'un très joli travail et en basalte vert, de la plus grande finesse, morceau très précieux ».

Un Osiris est mentionné pour la première fois comme provenant du cabinet de Clarac par A. Du Mège en 1844<sup>627</sup> et par E. Roschach<sup>628</sup> en 1892 : le premier ne mentionne qu'un Osiris et le deuxième plusieurs, mais sans préciser si tout ceux présentés sont issus de la collection ou bien seulement un seul Osiris. Il a donc fallu consulter, sur le registre de transfert de 1949, parmi les Osiris répertoriés, un annoté d'un ancien numéro d'inventaire. Le seul présentant cette caractéristique est l'Osiris 49.11 (**fig. 38**), rattaché anciennement au numéro 1196. Cependant, ce numéro n'a pas été retrouvé dans l'inventaire de Clarac puisqu'il recense des objets allant jusqu'au nombre neuf cent soixante-quinze. Le dossier d'œuvre corrobore l'appartenance au cabinet du comte.

Enfin, une amulette en pierre rouge veinée de blanc représentant la déesse hippopotame Thouéris recensée sous le numéro d'inventaire 49.61 (**fig. 39**) est mentionnée par Sydney Aufrère en 1995 comme provenant du cabinet de Clarac<sup>629</sup>. La consultation du dossier d'œuvre corrobore cette filiation, mais ne donne aucun ancien numéro d'inventaire. En étudiant l'inventaire Clarac, l'amulette peut être rapprochée du numéro 726 qui désigne une « autre figure de la même divinité en jaspe rouge ». Elle peut aussi être rapprochée de ce qu'A. Du Mège désigne en 1844 comme étant « une autre figure de la même divinité [Thouéris] en jaspe rouge »<sup>630</sup>.

Les objets identifiés comme provenant de la vente du cabinet de Clarac en 1843 sont peu nombreux par rapport au nombre total d'objets vendus au musée de Toulouse. Sur environ un demi-millier d'objets égyptiens recensés, trente-huit ont pu être rattachés au comte. Si ce

<sup>626</sup> Sydney AUFRÈRE, *op. cit.*, 1995, p. 21.

<sup>627</sup> AMT, 2R11, 1844, p. 11 (vue 43).

<sup>628</sup> Ernest ROSCHACH, *op. cit.*, 1892, p. 215, n°615.

<sup>629</sup> Sydney AUFRÈRE, *op. cit.*, 1995, p. 37.

<sup>630</sup> AMT, 2R11, 1844, p. 49.

travail était poursuivi, peut-être pourrions nous finir par retrouver, dans les collections actuelles, la totalité des objets vendus par le comte en 1843 ?

### C. Des objets passant de cabinet en cabinet : des histoires croisées

Frédéric Cailliaud, Bernardino Drovetti, Dominique-Vivant Denon et Edme-Antoine Durand présentent une particularité commune : leurs objets sont parvenus à Toulouse grâce au comte de Clarac et à la vente de sa collection en 1843. Il s'agit d'acteurs indirects dans l'enrichissement de la collection d'antiquités égyptiennes du musée de Toulouse. Ce sont ceux dont les objets sont parvenus par le biais d'un collectionneur direct<sup>631</sup>, ici le comte de Clarac, qui agit comme intermédiaire entre ces personnalités et le musée de Toulouse. Leurs antiquités égyptiennes représentent cinq objets dans la collection actuelle du musée Georges-Labit.

Le premier collectionneur dont l'antiquité égyptienne est arrivée à Toulouse par l'intermédiaire de la vente Clarac en 1843 est Dominique Vivant Denon.

Il naît le 4 janvier 1747 à Chalon-sur-Saône et meurt le 28 avril 1825 à Paris<sup>632</sup>. Le baron Denon reçoit une formation artistique à l'Académie royale de Peinture et Sculpture de Paris dès 1787 et vit quelque temps en Italie, à plusieurs reprises<sup>633</sup>. Diplomate, homme de lettres, artiste, collectionneur, il se rend en Égypte pour la première fois à l'occasion de la campagne organisée par Bonaparte<sup>634</sup>. Il est également connu pour avoir occupé le poste de directeur général du muséum central des arts renommé musée Napoléon<sup>635</sup> entre 1802 et 1815<sup>636</sup>.

---

<sup>631</sup> À l'inverse, les collectionneurs directs sont ceux qui ont fait don ou proposé à la vente leur collection au musée de façon directe, ceux avec qui la transaction s'est réalisée sans passer par un intermédiaire. Il y a eu un contact, une volonté de se donner ou vendre des antiquités avec Toulouse contrairement aux acteurs indirects.

<sup>632</sup> INHA, <https://www.inha.fr/fr/ressources/publications/publications-numeriques/dictionnaire-critique-des-historiens-de-l-art/denon-dominique-vivant.html>, notice biographique « Denon, Dominique-Vivant » [consulté le 16 février 2024].

<sup>633</sup> *Idem*.

<sup>634</sup> Krzysztof POMIAN, *op. cit.*, 2021, p. 47-48.

<sup>635</sup> C'est lui qui fut à l'initiative du changement de nom du musée, voir : *ibid.*, p. 49-51.

<sup>636</sup> INHA, <https://www.inha.fr/fr/ressources/publications/publications-numeriques/dictionnaire-critique-des-historiens-de-l-art/denon-dominique-vivant.html>, notice biographique « Denon, Dominique-Vivant » [consulté le 16 février 2024].

Parmi les antiquités égyptiennes majeures du comte de Clarac composant la collection de Toulouse, se distingue une petite statuette, en bronze, du dieu Amon représenté dans un *naos*, et recensée sous le numéro 49.4 (**fig. 40**). Selon le registre de transfert de 1949, l'œuvre portait auparavant le numéro d'inventaire 497 et aurait été rapporté d'Égypte par le baron Denon et donné au comte de Clarac. L'inventaire de Clarac décrit un objet sous ce numéro :

« Le dieu amour dans sa demeure on le voit dans une petite ...<sup>637</sup> de forme obélique par devant et sont la face latérale sont aussi ouvertes à moitié hauteur. En face sont représentés le dieu Amon Na entre deux serpents. [?] ailes coiffées du *pschent*, symbole de la haute et basse Egypte sur lesquelles régnaien les dieux sur le bas relief de la face postérieure. Le petit monument est aussi garni dans le haut d'un bétier, ce qu'il y a de plus curieux et qui confirme bien que c'est le demeure d'Amon c'est qu'en dessous, dans de grands hiéroglyphes en émail profondément incrustés dans le bronze on y lit le nom d'Amon [?] signe habituel est le signe de [?] de demeure. Le petit monument est extrêmement curieux. Il avait appartenu à Mr le baron Denon et avait été vendu cher à sa vente, il avait passé chez Mr Rexel d'où Mr le comte de Clarac l'a acquis feu Champollion en fesait un grand [?]<sup>638</sup>. ».

En 1844, dans l'inventaire qu'il rédige de la collection, A. Du Mège mentionne l'objet, mais sans le lier à un quelconque collectionneur<sup>639</sup>. En 1892, Roschach corrobore la filiation avec D. -V. Denon<sup>640</sup> ainsi que le dossier d'œuvre. D'autres sources, postérieures, mentionnent l'objet, mais ne le rattachent pas au parisien<sup>641</sup>. Le cas de cet objet est très intéressant puisqu'il est passé dans plusieurs cabinets avant de finir sa vie au sein du musée de Toulouse. Rapporté d'Égypte par le baron Dominique-Vivant Denon, il a ainsi été acheté au moment de sa vente par un supposé M. Reixel<sup>642</sup>. Toutefois, dans l'inventaire après-décès de la collection du baron, édifiée par Léon-Jean-Joseph Dubois en 1826, aucune antiquité égyptienne ne présente les mêmes similitudes que l'objet étudié<sup>643</sup>. Il aurait été par la suite acquis par le comte de Clarac auprès de M. Reixel : aucune information n'a été trouvée sur ce supposé acheteur, de son existence à une éventuelle vente ce qui empêche de déterminer en quelle année le comte de Clarac a pu obtenir cette figurine d'Amon.

<sup>637</sup> Comme cela dans le texte.

<sup>638</sup> AMT, 4D33, *Vente de tous les objets composant le cabinet d'antiquités de Mr le comte de Clarac*, n°497.

<sup>639</sup> AMT, 2R11, 1844, p. 2, n°7.

<sup>640</sup> Ernest ROSCHACH, *op. cit.*, 1892, p. 213, n°612.

<sup>641</sup> C'est le cas de Jeanne GUILLEVIC et Pierre RAMOND, *op. cit.*, 1971, p. 32 ; édition de 1988, p. 40 ; et Sydney AUFRÈRE, *op. cit.*, 1997 p. 70.

<sup>642</sup> Personnalité dont je n'ai pas retrouvé la trace.

<sup>643</sup> Léon-Jean-Joseph DUBOIS, *Description des objets d'art qui composent le cabinet de feu M. Le baron V. Denon... Monument antiques, historiques, modernes ; ouvrages orientaux, etc.* Paris, Impr. De H Tilliard, 1826, p. 1-58.

Le second collectionneur identifié est Edme-Antoine Durand. Il naît en 1768 à Auxerre et meurt en 1835 à Florence, en Italie<sup>644</sup>. Chevalier, il est également collectionneur et marchand d'art. E.-A. Durand est détenteur de plusieurs collections privées dont une, constituée d'antiquités égyptiennes, qui est vendue en 1825 au musée Charles X du Louvre grâce à J.-F. Champollion pour la somme de quatre cent quatre-vingt mille francs. Sa dernière collection est quant à elle vendue publiquement après sa mort en février 1836<sup>645</sup>.

La présence, à Toulouse, d'objets appartenant à l'origine à Edme-François Durand est annoncée dès 1892 par E. Roschach<sup>646</sup> : il existe quelques pièces, parmi le fonds Clarac, qui proviennent à l'origine du cabinet du chevalier Durand. Le vase recensé sous le numéro 49.225-1 (**fig. 41**) est rattaché, selon le registre de transfert de 1949, à un ancien numéro d'inventaire, le 455. Dans la collection du comte de Clarac, ce numéro correspond à un « vase égyptien, forme d'amphore, très petites anses, sans pied, terre émaillée bleu vert clair et rayé de noir. Collection Durand, n°1120 ». À l'origine, ce vase était complété par un couvercle qui fut perdu, retrouvé et à nouveau perdu. Le dossier d'œuvre corrobore la filiation avec le cabinet du célèbre collectionneur. L'objet avait déjà été répertorié par A. Du Mège en 1844 puis par le catalogue du musée édité en 1971 et enfin par Sydney Aufrère en 1995<sup>647</sup>, mais aucun rapprochement n'est fait avec un supposé ancien propriétaire. Seules les descriptions de l'objet ont permis d'établir des équivalences.

La collection d'E. -A. Durand est célèbre pour le nombre considérable de vases qu'elle recèle. Elle jouit dans les années 1820 d'une importante réputation<sup>648</sup> que Clarac reconnaît :

« Depuis longtemps, la collection de Mr Durand, l'une des plus considérables et des mieux choisies qu'il y ait en Europe, a mérité l'admiration des coinnoisseurs par son étendue et sa variété<sup>649</sup>. ».

---

<sup>644</sup> AGORHA, <https://agorha.inha.fr/ark:/54721/b20e6ba6-a123-4db5-ad4d-ba2785a36f43>, notice « Edme-Antoine Durand » [consulté le 16 février 2024].

<sup>645</sup> Louise DETREZ, « Edme-Antoine Durand (1768-1835) : un bâtisseur de collections », *Les cahiers de l'École du Louvre*, avril 2014.

<sup>646</sup> Ernest ROSCHACH, *op. cit.*, 1892, p. II.

<sup>647</sup> AMT, 2R11, 1844, p. 65 ; Jeanne GUILLEVIC et Pierre RAMOND, *op. cit.*, 1971, p. 18 ; Sydney AUFRÈRE, *op. cit.*, 1995, p. 13.

<sup>648</sup> Jean de WITTE, *Description des antiquités et objets d'art qui composent le cabinet de feu M. Le chevalier E. Durand*, Paris, Impr. Didot Frères, 1836, p. I, Avertissement.

<sup>649</sup> Archives des musées nationaux, Z6, *Lettre du comte de Clarac au comte de Forbin, Paris, le 18 novembre 1824*.

Clarac a ainsi vent de sa collection et de ce qu'elle recèle. En 1836, a lieu la vente posthume de la collection d'E. -A. Durand<sup>650</sup> : c'est peut-être à cette occasion que le comte de Clarac procède à l'achat de divers objets<sup>651</sup> - dont le vase 49.225-1. Si l'on se réfère au catalogue établi en 1836, sont recensés sous le n°1120<sup>652</sup> : « six objets dont quatre f. 36, un f. 3, un f. 43. Man.phen<sup>653</sup>. ». Le vase fait partie d'un ensemble de plusieurs objets classés sous la dénomination de « vase peint » et dont la vente a eu lieu lors de la deuxième vacation, le mardi 26 avril 1836. Il est assez difficile de déterminer s'il s'agit du même vase présent au musée Georges-Labit, mais plusieurs concordances - au niveau des numéros d'inventaire, des descriptions, etc. - laissent à penser que cela est plausible. De nombreux autres vases sont identifiés comme provenant de la collection du chevalier Durand mais sont actuellement conservés au sein du Musée Saint-Raymond, car il s'agit de vases grecs<sup>654</sup>.

Le troisième amateur d'antiquités égyptiennes est Frédéric Cailliaud. Il naît en 1787 à Nantes et meurt en 1869 dans la même ville<sup>655</sup>. Fils d'un maître serrurier, il se destine d'abord à une carrière de bijoutier. Passionné de minéralogie, il suit des cours au Muséum d'Histoire Naturelle à Paris et part effectuer le « Grand Tour »<sup>656</sup> pour parfaire son éducation : après Constantinople, il se rend en Égypte dès le 23 mai 1815, dernière étape de son voyage<sup>657</sup>. Selon Philippe Mainterot, spécialiste de F. Cailliaud, le Nantais fait partie de cette génération d'explorateurs européens à parcourir l'Égypte à la suite de l'entreprise de Bonaparte<sup>658</sup>. Une fois en Égypte, Cailliaud installe rapidement son atelier de bijouterie au Caire où il y expose également les antiquités égyptiennes qu'il collecte<sup>659</sup>. Sur place, il rencontre Bernardino

---

<sup>650</sup> Hypothèses, <https://venteantique.hypotheses.org/4136>, Lucille GARNERY, « La vente Durand de 1836 », Les ventes d'antiques en France au XIXe siècle [consulté le 22 octobre 2023]. Voir : Louise DETREZ, *art. cit.*, 2014.

<sup>651</sup> Il acquiert au cours de cette vente plus de cent soixante-dix-sept objets.

<sup>652</sup> Il s'agit, dans l'inventaire établi par le comte de Clarac de sa collection en 1843, de l'ancien numéro d'inventaire du vase.

<sup>653</sup> Jean de WITTE, *op. cit.*, 1836, p. 306.

<sup>654</sup> À ce sujet, voir : Hypothèses, <https://venteantique.hypotheses.org/4296>, Lucille GARNERY, « Identifier et localiser les objets passés en vente : les antiquités Durand à Toulouse » [consulté le 16 février 2024].

<sup>655</sup> Philippe MAINTEROT, *op. cit.*, 2011, p. 23.

<sup>656</sup> Il se rend en Hollande, Sicile, Turquie, etc. Voir Frédéric CAILLIAUD, *Voyage à l'Oasis de Thèbes et dans les déserts situés à l'Orient et à l'Occident de la Thébaïde*, Paris, Impr. Royale, 1821, t. I, chap. II, p. 55.

<sup>657</sup> Philippe MAINTEROT, *art. cit.*, 2008, p. 43.

<sup>658</sup> Philippe MAINTEROT, *op. cit.*, 2011, p. 13.

<sup>659</sup> Marie-Hélène SANTROT, *art. cit.*, 2008, p. 91. Selon elle cependant, son séjour en France est plus long : de 1818 à 1820, année où il repart en Égypte.

Drovetti avec lequel il se lie d'amitié et effectue un voyage en sa compagnie en Nubie<sup>660</sup>. Très rapidement, le consul le présente au pacha Méhémet Ali<sup>661</sup> : cette rencontre, profitable, aboutit, le 7 août 1816, à la nomination de F. Cailliaud en tant que minéralogiste officiel du pacha<sup>662</sup>. Le pacha lui conseille à cette occasion de prendre le nom de « Mourad Effendy » afin que F. Cailliaud puissent poursuivre, en toute sécurité, ses prospections sur le territoire<sup>663</sup>. Entre novembre 1818 et septembre 1819<sup>664</sup>, Frédéric Cailliaud rentre en France, emmenant sa collection constituée en Égypte avec lui. Au cours de ce laps de temps, il organise la publication, à l'aide d'Edme-François Jomard<sup>665</sup>, d'un ouvrage, *Voyage à l'Oasis de Thèbes* dont la première édition voit le jour en 1821<sup>666</sup>. Il retourne par la suite en Égypte pour un dernier voyage officiel<sup>667</sup> jusqu'en 1822. L'objectif de ce second et dernier voyage est de « poursuivre l'exploration du pays »<sup>668</sup> et il reçoit à cette occasion une allocation de 500 francs qui lui permet notamment d'acheter des antiquités<sup>669</sup>. C'est au cours de ce voyage qu'il se rend dans la région de Thèbes et ramène de nombreux papyrus<sup>670</sup>. Il en rapporte une seconde collection d'antiquités qui est acquise par la Bibliothèque du Roi le 3 novembre 1824 pour environ trente-six mille francs<sup>671</sup>. Il rentre définitivement à Nantes en 1824 où il passe la fin de ses jours : il fait don, à sa mort, de sa collection d'antiquités égyptiennes au musée d'archéologie de sa ville<sup>672</sup>. L'intérêt égyptologique que revêt son travail est très important : il nourrit les collections particulières et muséales et ramène des antiquités (momies, papyrus) très intéressantes d'un point de vue historique et sur lesquelles vont se baser les tentatives de déchiffrement des hiéroglyphes<sup>673</sup>.

---

<sup>660</sup> Philippe MAINTEROT, *op. cit.*, 2011, p. 27.

<sup>661</sup> *Ibid.*, p. 23.

<sup>662</sup> Marie-Hélène SANTROT, *art. cit.*, 2008, p. 92 ; Philippe MAINTEROT, *op. cit.*, 2011, p. 32.

<sup>663</sup> Frédéric CAILLIAUD, *Voyage à Méroé au fleuve blanc*, Paris, 1826, t. II, chap. XXIX, p. 126.

<sup>664</sup> *Ibid.*, 2011, p. 55.

<sup>665</sup> C'est lui également qui lui donne l'idée de faire acquérir ses collections par la France.

<sup>666</sup> Philippe MAINTEROT, *art. cit.*, 2008, p. 44.

<sup>667</sup> Cette mission, royale, est mandatée par Louis XVIII : mission au cours de laquelle il a la charge de poursuivre l'exploration de certains territoires. Voir *ibid.*

<sup>668</sup> Auguste, baron de GIRARDOT, *Frédéric Cailliaud de Nantes : voyageur, antique, naturaliste*, Paris, Éd. Labitte, 1857, p. 61-62.

<sup>669</sup> *Ibid.*, édition de 1859, p. 12 et 16.

<sup>670</sup> Frédéric CAILLIAUD, *op. cit.*, 1826, t. I, chap. XV, p. 258-265.

<sup>671</sup> Marie-Hélène SANTROT, *art. cit.*, 2008, p. 93 ; Philippe MAINTEROT, *art. cit.*, 2008, p. 49.

<sup>672</sup> Philippe MAINTEROT, *op. cit.*, 2011, p. 238.

<sup>673</sup> *Ibid.*, p. 46-47.

C'est la collection personnelle que F. Cailliaud se constitue en parallèle de celle qu'il ramène dans le cadre de son second voyage en Égypte dont il est question dans ce propos<sup>674</sup>. L'étude du cas de Frédéric Cailliaud est complexe, car sa collection d'antiquités égyptiennes s'est dispersée au gré des rencontres du minéralogiste puisqu'il s'adonne régulièrement à des échanges, à des dons aux sociétés savantes dont il est membre, à des musées etc.<sup>675</sup>. Selon Ana Christina Martins, ce type de personnalité rassemble des collections résultant de prospections et de fouilles dans certaines contrées ainsi que par des achats ou échanges au sein d'un réseau de contacts partageant le goût des antiquités<sup>676</sup>.

Une petite peinture polychrome, plus exactement un fragment de cartonnage de momie, en tissu et plâtre, est recensée, dans le registre de transfert de 1949 sous le numéro 49.223 (**fig. 42**) et annotée d'une brève description concernant sa provenance : « Ancien numéro d'inventaire 975 : porte la mention « Recueilli dans les grottes sépulcrales de THÈBES, par Mr CAILLANT et Lettoye, de Nantes, dans le voyage entrepris en 1820<sup>677</sup>, [?] Compte du gouvernement Français ». Charles Palanque, Sydney Aufrère et Livia Meneghetti sont les seuls à rapprocher cet objet de la collection du minéralogiste<sup>678</sup>. C'est en consultant l'inventaire établi par le comte de Clarac en 1843 que les choses se précisent. Cependant, le numéro 975 décrit par le comte ne correspond pas à la description qu'en fait le registre de transfert de 1949. Il ne s'agit donc pas des mêmes objets. Néanmoins, c'est un autre numéro, quelques lignes plus haut qui a attiré mon attention : sous le numéro 955, Clarac recense des « fragments de papyrus rapportés par M. Cailliaud d'Égypte ». En 1844, A. Du Mège reprend cette description<sup>679</sup>. Cependant, les deux descriptions fournies par le comte de Clarac et par A. Du Mège ne correspondent pas dans le cas de cet objet<sup>680</sup>. Cela nous indique en revanche qu'il existe, dans la collection du musée G. Labit, des fragments de papyrus appartenant à l'origine

---

<sup>674</sup> *Ibid.*, p. 287.

<sup>675</sup> Philippe MAINTEROT, *art. cit.*, 2008, p. 50.

<sup>676</sup> Ana Christina MARTINS, « Backstage strategies : how a private collection becomes a (non) museum collection. The example of Possidónio da Silva (1806-1896) » dans Cécile COLONNA et al., *La belle époque des collectionneurs d'antiques en Europe, 1850-1914*, Paris, Hemman : Louvre éditions, 2022, partie 4, chapitre 2, p. 171-172.

<sup>677</sup> Il quitte Thèbes le 6 juin 1820 selon Philippe MAINTEROT, *op. cit.*, 2011, p. 80. Cela signifie que l'objet présent à Toulouse a pu être collecté avant cette date.

<sup>678</sup> Charles PALANQUE, *op. cit.*, 1903, p. 9, n°641-642 (en réalité il ne porte pas de numéro d'inventaire) ; Sydney AUFRÈRE, *op. cit.*, 1995, p. 26 ; Livia MENEGHETTI, *op. cit.*, 2016, p. 333.

<sup>679</sup> AMT, 2R11, 1844, p. 89.

<sup>680</sup> Il s'agit peut être d'une erreur au moment de la rédaction du document en 1949.

au minéralogiste. Le lien avec le comte de Clarac n'est pas clairement établi dans le cas de cet objet. Le comte a pu aussi vouloir recenser les objets échangés ou achetés à F. Cailliaud sous un même numéro, le 955. Ou bien s'agit-il d'une erreur au moment de la rédaction de l'inventaire en 1949. Plusieurs hypothèses peuvent être émises pour cette antiquité.

Un autre objet, un fragment de papyrus funéraire du livre de l'Amdouat (n° inv. 49.311) (**fig. 43**) est recensé comme provenant de la collection du minéralogiste par Philippe Mainterot en 2011 et par Livia Meneghetti en 2016<sup>681</sup>. Le registre de transfert de 1949 ne rattache pas l'objet à un quelconque collectionneur, mais indique un ancien numéro d'inventaire, le 639. Comme pour l'objet précédent, l'inventaire de Clarac a été consulté : le numéro en question désigne une « figure de Ptath, à tête humaine terre émaillée » ce qui ne correspond pas avec ce l'objet recherché qui est un papyrus collé sur un rectangle de soie divisé en six fragments. Cet ancien numéro d'inventaire est en réalité à rapprocher du catalogue de Roschach datant de 1892 : sous le numéro 639 sont recensés des « fragments de rituels funéraires écrits sur papyrus »<sup>682</sup>. Il s'agit précisément du 639b dont E. Roschach précise qu'il a été découvert par F. Cailliaud. Pour cet objet, aucun lien avec Clarac n'a pu être formellement établi, mais le comte a pu avoir recensé les objets de F. Cailliaud sous le numéro 955 pour désigner ces « fragments de papyrus ».

La transaction entre le comte de Clarac et F. Cailliaud a pu se faire au moment où le Nantais suggère la vente de la collection constituée en Égypte au musée du Louvre. Étant conservateur des sculptures du Louvre, Clarac a pu avoir vent de la richesse de la collection proposée et a pu hypothétiquement échanger avec lui des objets issus de son cabinet. Il a aussi pu admirer cette collection, aux côtés de nombreux autres notables, lorsque Cailliaud l'exposait, en 1822, au public parisien rue de Sèvres<sup>683</sup>.

Le dernier collectionneur d'antiquités égyptiennes présentant un objet issu de sa collection au sein de celle de Toulouse est Bernardino Drovetti. Il naît le 7 janvier 1775<sup>684</sup> près de Turin, dans le Piémont en Italie et meurt dans la même ville en 1852<sup>685</sup>. Après des

<sup>681</sup> Philippe MAINTEROT, *op. cit.*, 2011, p. 294 ; Livia MENEGHETTI, *op. cit.*, 2016, p. 333.

<sup>682</sup> Ernest ROSCHACH, *op. cit.*, 1892, p. 220-221, n°639.

<sup>683</sup> Philippe MAINTEROT, *art. cit.*, 2008, p. 49.

<sup>684</sup> Selon Sylvie GUICHARD, *op. cit.*, 2003, p. 23, il naît en 1776.

<sup>685</sup> Michel CHAUVET, *Frédéric Cailliaud : les aventures d'un naturaliste en Égypte et au Soudan : 1815-1822*, Saint-Sébastien-sur-Loire, Éd. ACL Crocus, 1989, p. 355.

études de droit, il devient militaire et participe à la campagne d’Italie aux côtés de Bonaparte<sup>686</sup>. En 1802<sup>687</sup>, il se voit offrir le poste de sous-commissaire des Relations Commerciales à Alexandrie à la suite d’un arrêté du 28 vendémiaire an XI<sup>688</sup>. En 1803, il se rend pour la première fois en Égypte où il reste près de vingt-quatre ans<sup>689</sup>. En raison de ses exploits, il obtient le poste de Consul Général de France en 1811<sup>690</sup>. Il perd ce poste au moment du retour de Bourbons au pouvoir en France, mais l’obtient à nouveau entre 1821 et 1829<sup>691</sup>. En parallèle des fonctions diplomatiques qu’il occupe, il se lance dans divers commerces dont la collecte des antiquités sur le territoire dès 1807<sup>692</sup>. Il s’y consacre avec vigueur jusqu’en 1830, date à laquelle il ne mentionne plus la moindre antiquité dans sa correspondance<sup>693</sup>. La frénésie des recherches qui a lieu sur le territoire à l’époque des consuls est largement critiquée : Gaston Maspero est de ceux qui dénoncent ce pillage aux côtés du célèbre J. -F. Champollion<sup>694</sup>. L’envoi de ces hauts fonctionnaires par les grandes nations européennes institutionnalise le pillage de l’Égypte. Le patrimoine égyptien n’existe pas à cette époque, les locaux et le gouvernement d’Égypte n’en ont pas conscience<sup>695</sup> ; ainsi, les nombreux consuls présents sur place collectent des objets pour nourrir leur ambition de revendre aux grandes nations européennes. Sur place, le diplomate est accompagné de deux agents : Jean-Jacques Rifaud et Antonio Lebollo<sup>696</sup>. Sa proximité avec le pacha Méhémet-Ali lui permet d’obtenir les autorisations de fouilles qu’il souhaite<sup>697</sup>. Sa position diplomatique lui permet d’acquérir et de rapporter de nombreux objets en France. À l’instar de son homologue britannique Henry Salt (1780-1827), B. Drovetti tente de vendre sa collection aux différents gouvernements européens. À la suite de longues tractations avec la France qui n’aboutissent

---

<sup>686</sup> *Ibid.*

<sup>687</sup> Sylvie GUICHARD, *op. cit.*, 2003, p. 23.

<sup>688</sup> Cela correspond au 20 octobre 1802.

<sup>689</sup> Sylvie GUICHARD, *op. cit.*, 2003, p. 23.

<sup>690</sup> Michel CHAUVET, *op. cit.*, 1989, p. 355.

<sup>691</sup> Alain DAUTANT et Sydney AUFRÈRE, *art. cit.*, 2011, p. 28.

<sup>692</sup> Sylvie GUICHARD, *op. cit.*, 2003, p. 56 et 63.

<sup>693</sup> *Ibid.*, p. 75.

<sup>694</sup> Gaston MASPERO, *Guide du visiteur au musée du Caire par G. Maspero, directeur général du service des antiquités de l’Égypte*, Le Caire, Impr. De l’institut Français, [1902] 1915, p. VII.

<sup>695</sup> Radio France, <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/grandes-traversees-champollion/4-imaginer-un-musee-4981995>, podcast série « Champollion, courir contre le temps », épisode 4 « Imaginer un musée » [consulté le 15 novembre 2023].

<sup>696</sup> Philippe MAINTEROT, *op. cit.*, 2011, p. 23.

<sup>697</sup> Robert SOLÉ, *op. cit.*, 2019, p. 48.

pas<sup>698</sup>, il vend sa première collection pour environ quatre cent mille livres au musée de Turin en 1824<sup>699</sup>. Sa deuxième collection est acquise par le musée du Louvre en 1827 et la dernière par le musée de Berlin en 1836<sup>700</sup>. B. Drovetti récolte, au cours de ses nombreuses années en Égypte, une grande majorité de papyrus dans la région thébaine ou à Deir el-Medina, ville antique située à l'ouest de Thèbes<sup>701</sup>.

Un fragment de texte hiératique du Livre des Respirations, recensé sous le numéro 49.220 (**fig. 44**) est répertorié comme ancienne possession du consul de France en Égypte, Bernardino Drovetti dès 1844<sup>702</sup>. Plusieurs autres sources, postérieures mentionnent l'objet : c'est le cas d'E. Roschach en 1892 ; C. Palanque en 1903 ; J. Guillevic et P. Ramond en 1971 ; P. Ramond en 1978 et S. Aufrère en 1995<sup>703</sup>. En 1949, cette filiation est confirmée par le registre de transfert qui indique « donné par M. Drovetti, consul de France en Égypte ». Jusqu'à aujourd'hui, personne n'a fait le rapprochement entre ce fragment de livre funéraire égyptien possédé par B. Drovetti et la collection du comte de Clarac acquise par le musée en 1843. C'est en consultant l'inventaire de Clarac dressé par ses soins en 1843 que l'on découvre que ce fragment du *Livre de l'Amdouat* était présent dans la collection du comte. Sous le numéro 975<sup>704</sup> de l'inventaire de 1843 inventorié par Clarac se trouve « une inscription hiératique provenant de la collection Drovetti ». Le fragment de texte hiératique sur papyrus du *Livre des Respirations* de B. Drovetti est ainsi arrivé à Toulouse, par l'intermédiaire de la vente de la collection du comte de Clarac en 1843.

Parmi les antiquités égyptiennes provenant de la collection du consul général de France en Égypte se distingue le célèbre ensemble de la dame Inimennaÿsnebout. Achetée par J. -F. -A. Perrot à B. Drovetti lorsqu'il tente de vendre sa collection au gouvernement français, elle est par la suite acquise par A. Du Mège en entre 1838 et 1843-44 pour le compte du musée de

---

<sup>698</sup> La France juge sa proposition trop excessive. Voir *Ibid.*, p. 55.

<sup>699</sup> *Ibid.*, p. 56.

<sup>700</sup> Morris BIERBRIER, *art. cit.*, 1995, p. 10. Selon l'auteur, les collections d'antiquités égyptiennes des musées sont principalement, au XIX<sup>e</sup> siècle, enrichies par l'achat de collections amassées par des diplomates ou marchands présents en Égypte.

<sup>701</sup> *Radio France*, podcast « Imaginer un musée ».

<sup>702</sup> AMT, 2R11, 1844, p. 89

<sup>703</sup> Ernest ROSCHACH, *op. cit.*, 1892, p. 221, n°639f ; Charles PALANQUE, *op. cit.*, 1903, n° 639 ; Jeanne GUILLEVIC et Pierre RAMOND, *op. cit.*, 1971, p. 19 ; Pierre RAMOND, *Notes sur le papyrus 49.220*, Toulouse, Musée Georges Labit, 1978 ; Sydney AUFRÈRE, *op. cit.*, 1995, p. 21.

<sup>704</sup> Numéro indiqué par le registre d'inventaire de 1949 mais pour désigner une possession de F. Cailliaud, il s'agissait en réalité d'une erreur.

Toulouse. Un autre objet, selon Sydney Aufrère peut être identifié comme ancienne possession du consul : selon lui, il existe un *ouchebtî* recensé sous le numéro 49.29, dont il pense qu'il pourrait s'agir d'une « réplique ancienne de très bonne qualité, et sans doute produite par le Marseillais mort à Genève, Jean-Jacques Rifaud (1786-1842), un des principaux agents de Drovetti en Égypte. Le fait que Rifaud, toute sa vie en contact avec des antiquités transportables, ait été sculpteur de son état, accrédite cette thèse<sup>705</sup>. ». Cependant, aucune autre source ne permet, comme il le dit, d'accréditer cette hypothèse.

Dans le cas de B. Drovetti, le comte de Clarac a pu prendre connaissance de sa collection lorsque Edme-François Jomard contacte le consul en 1818 pour lui faire part de son désir que la France achète sa collection. Il est également très régulièrement en contact avec le comte de Forbin<sup>706</sup> avec qui le comte de Clarac correspond souvent<sup>707</sup>.

Ainsi, les collectionneurs tels que Dominique Vivant Denon, Edme-Antoine Durand, Frédéric Cailliaud ou encore Bernardino Drovetti échangent régulièrement entre eux des objets archéologiques<sup>708</sup>. Pour Michel Scolaro, cette activité de collection rend certaines figures familières comme le chevalier Durand ou le baron Denon<sup>709</sup>. Ces personnalités font partie de ce cercle toujours plus grandissant des amateurs et collectionneurs d'antiquités égyptiennes et ont largement participé à la constitution de ce patrimoine d'antiquités égyptiennes présent dans les musées en France comme à Toulouse. Le déplacement de ces objets, qui passent de cabinet en cabinet et de cabinet au musée, témoigne d'un goût qui se met en place en faveur de l'Égypte antique et d'une activité de collection qui touche de plus en plus de collectionneurs qui n'hésitent pas à procéder à divers échanges entre eux.

---

<sup>705</sup> Sydney AUFRÈRE, *op. cit.*, 1995, p. 29.

<sup>706</sup> Sylvie GUICHARD, *op. cit.*, 2003, p. 65-66.

<sup>707</sup> Archives des musées nationaux, Z6, *Lettre du comte de Clarac au comte de Forbin, Paris, le 18 novembre 1824*.

<sup>708</sup> Ana Christina MARTINS, *art. cit.*, 2022, p. 174.

<sup>709</sup> Michel SCOLARO, « L'origine des musées égyptiens en Italie et en France : diplomates et collectionneurs », dans Monica PRETTI-HAMARD et Philippe SÉNÉCHAL, *op. cit.*, 2005, p. 349.

## PARTIE 3 : L'ENRICHISSEMENT DE LA COLLECTION TOULOUSAINE

### I. Le rôle majeur d'Alexandre Du Mège, conservateur du musée de Toulouse

#### A. Le grand amateur toulousain d'antiquités pharaoniques

Alexandre-Louis-Charles-André Du Mège naît le 5 décembre 1780 à la Haye aux Pays-Bas<sup>710</sup> et meurt le 6 juin 1862 à Toulouse<sup>711</sup>. Il est le fils unique d'un acteur de la Comédie-Française<sup>712</sup>. En 1786<sup>713</sup>, la famille s'installe à Toulouse ; A. Du Mège n'a alors que 6 ans. Il y demeurera tout au long de sa vie. Érudit, il est membre de plusieurs académies toulousaines comme l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres, la Société Archéologique du Midi de la France dont il est l'un des membres-fondateurs et le secrétaire général, l'Académie des Jeux-Floraux, etc<sup>714</sup>. Il est également détenteur de plusieurs titres honorifiques :

« Lauréat de l'institut, ex-ingénieur militaire, chevalier de plusieurs ordres, maître et mainteneur des Jeux floraux, membre de l'académie des Sciences de Toulouse, de celles des sciences de Turin, des sommes lettres de Barcelone, des Sociétés des Antiquaires du Nord, à Copenhague, de la Normandie, de la [?] Des Antiquaires de France, des sociétés archéologiques de Béziers, Limoges, Montauban, Perpignan, Pau, de l'académie des Sciences, Belles-Lettres et arts de Bordeaux, inspecteur des antiquités, conservateur des monuments historiques, correspondant du ministère de l'Intérieur et de l'Instruction publique, Secrétaire générale de la Société archéologique du midi de la France<sup>715</sup>. »

A. Du Mège est passionné d'archéologie, discipline qu'il étudie de manière autodidacte dès 1799<sup>716</sup>. Cette passion qu'il tient de son père<sup>717</sup> le mène, dès le 20 septembre 1802, à sa nomination comme Inspecteur des antiquités de Saint-Bertrand-de-Comminges, à la suite

---

<sup>710</sup> Stéphanie PERRIS, *Alexandre Du Mège ou l'itinéraire d'un collectionneur : monographie de muséologie*, thèse, sous la direction de Chantal Georget, Paris, École du Louvre, 1996-1997, p. 5.

<sup>711</sup> AGORHA, <https://agorha.inha.fr/ark:/54721/70f0606f-6e5a-4c11-b91b-18c09f450ce3>, notice biographique « Alexandre Du Mège » [consulté le 26 février 2024].

<sup>712</sup> Marie-Claude PIN-LEVEEL, *Les papiers d'Alexandre Du Mège aux archives départementales, municipales et au musée des Augustins*, mémoire, sous la direction de Marcel Durliat, Université Jean Jaurès, 1976, p. 9.

<sup>713</sup> Stéphanie PERRIS, *op. cit.*, 1996-1997, p. 5.

<sup>714</sup> Marcel DURLIAT, *Alexandre Du Mège : inspecteur des Antiquités de la Haute-Garonne, 1780-1862, cat. exp.*, Toulouse, Archives départementales de la Haute Garonne, 1972, Toulouse, Impr. des éditions du Champ-de-Mars, 1972, p. 7.

<sup>715</sup> AMT, 2R11, *Description du musée des Antiques de Toulouse*, Toulouse, novembre 1844, p. I.

<sup>716</sup> Marie-Claude PIN-LEVEEL, *op. cit.*, 1976, p. 17

<sup>717</sup> *Ibid.*, p. 9.

d'un arrêté du préfet de la Haute-Garonne<sup>718</sup> : ce poste consiste à constater l'état des antiquités<sup>719</sup> de la ville puis du département et d'acquérir, au nom de la Ville, celles présentes sur le territoire<sup>720</sup>. Polyvalent, il s'occupe également des départements du Tarn-et-Garonne, du Tarn, de la Haute-Garonne, de l'Aude et des Basses Pyrénées. Pour ces nombreux déplacements professionnels, il perçoit une indemnité de 400 francs par an<sup>721</sup>. Dans le cadre de sa mission de conservation des monuments antiques, il publie des mémoires sur les antiquités des départements qu'il visite<sup>722</sup>. Il est également, de par ses fonctions, chargé de diriger diverses entreprises de fouilles, dont celle engagées à Martres-Tolosane<sup>723</sup>. C'est à cette occasion que son goût pour la collection se forge. Il est de ceux que Marie-Hélène Santrot désigne sous le terme d'archéologue-antiquaire<sup>724</sup>.

Le 30 mars 1811, il est nommé « membre de la direction du musée en remplacement de M. Maillot, décédé »<sup>725</sup>. A. Du Mège met dès lors un premier pied au sein du musée de Toulouse. C'est finalement en 1832 qu'il obtient le grade de conservateur du musée des Antiques de Toulouse, poste qu'il occupe jusqu'à sa mort<sup>726</sup>.

A. Du Mège est une figure majeure de l'antiquariat<sup>727</sup> à Toulouse. Il fait partie des pionniers de l'égyptologie toulousaine, discipline à laquelle il donne un nouveau souffle à travers son action en faveur de l'enrichissement de la collection égyptienne du musée. Il a la volonté d'édifier un véritable département des antiquités égyptiennes à Toulouse. Le développement de cette collection est le résultat de trois facteurs : des publications

---

<sup>718</sup> Selon Marcel Durliat, ce poste serait dû aux relations franco-maçonniques qu'entretient son père. Voir Marcel DURLIAT, « Alexandre Du Mège ou les mythes archéologiques à Toulouse dans le premier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle », *Revue de l'art*, n°23, 1974, p. 33.

<sup>719</sup> Ce sont les antiquités dites nationales.

<sup>720</sup> Ernest ROSCHACH, *op. cit.*, 1892, p. II ; Marcel DURLIAT, *op. cit.*, 1972, p. 8.

<sup>721</sup> AMT, 2R20, *Procès-verbal de la séance du 18 avril 1810 du bureau d'administration de l'école spéciale des arts, Toulouse, soixante-deuxième séance*.

<sup>722</sup> Par exemple, Alexandre DU MÈGE, *Voyage littéraire et archéologique dans le département de Tarn et Garonne*, Paris, Treuttel et Wurtz, 1828.

<sup>723</sup> Livia MENEGHETTI, *op. cit.*, 2016, p. 313.

<sup>724</sup> Marie-Hélène SANTROT, *art. cit.*, 2011, p. 153.

<sup>725</sup> AMT, 2R20, *arrêté préfectoral du bureau d'administration communal, Toulouse, 30 mars 1811*.

<sup>726</sup> Marie-Claude PIN-LEVEEL, *op. cit.*, 1976, p. 37.

<sup>727</sup> *Hypothèses*, <https://arsantica.hypotheses.org/24>, « Antiquarisme, antiquariat, antiquaire,... quelques définitions » [consulté le 26 février 2024].

scientifiques sur la collection, la constitution d'un vaste réseau d'amateurs et une politique d'acquisition efficace<sup>728</sup>.

S'agissant des publications, A. Du Mège se distingue par l'entreprise littéraire qu'il engage. Écrivain fécond, il a participé à la rédaction de plusieurs journaux locaux, et rédige de nombreux ouvrages<sup>729</sup>. Il est aussi à l'origine de plusieurs catalogues et notices répertoriant certains objets notables de la collection d'antiquités égyptiennes<sup>730</sup> : une notice éditée en 1828<sup>731</sup> ; un catalogue en 1835<sup>732</sup> ; un second en 1844<sup>733</sup> ; une note présentée devant l'académie des Sciences en 1848<sup>734</sup> ; une autre consacrée aux caisses de momies, présentée devant l'académie en 1849<sup>735</sup>. Les catalogues confirment l'intérêt que le conservateur porte à l'Égypte antique et plus généralement au musée, et à la collection dont il assure la direction.

A. Du Mège a le souci de comprendre cette civilisation. Ses publications font appel à un appareil de notes de bas de page fourni, dans lequel il fait référence aux recherches menées par J. -F. Champollion<sup>736</sup>, conservateur du musée Champollion<sup>737</sup>. Chacun de ses écrits propose des explications - brèves ou détaillées - sur la production artistique, civile ou religieuse de l'Égypte antique. En 1844, pour parler des images funéraires, A. Du Mège s'exprime ainsi :

« Parmi les monuments Égyptiens, il en est peu de plus communs que les images funéraires que l'on retrouve dans les hypogées et les tombeaux. Ces images représentent ordinairement un personnage étroitement serré dans des bandelettes, sauf les bras, qui sont creusés en [serrir?] et qui se croisent sur la poitrine, chaque main tenant un hoyau ou une houe et un cordon passant par-dessus l'une des épaules et lorsqu'elle est suspendue, un sac plus ou moins orné [...]»<sup>738</sup>.

Il met en place une véritable approche scientifique de la collection.

---

<sup>728</sup> La question de la constitution d'un réseau de connaisseurs de l'Égypte antique et de la politique d'achat mise en place par le musée fait l'objet des sous-parties suivantes.

<sup>729</sup> Marie-Claude PIN-LEVEEL, *op. cit.*, 1976, p. 43 et p. 111-116.

<sup>730</sup> Et le reste de la collection abritée par le musée des Antiques.

<sup>731</sup> Alexandre DU MÈGE, *op. cit.*, 1828.

<sup>732</sup> Alexandre DU MÈGE, *op. cit.*, 1835, p. 15-32.

<sup>733</sup> AMT, 2R11, 1844, p. 27-147.

<sup>734</sup> Alexandre DU MÈGE, *art. cit.*, 1848, p. 135-145.

<sup>735</sup> Alexandre DU MÈGE, *art. cit.*, 1849, p. 139-155.

<sup>736</sup> C'est le cas en 1844 par exemple.

<sup>737</sup> Le musée Charles X est un musée créé à l'intérieur même du musée du Louvre. Cette division regroupait l'ensemble de la collection égyptienne détenue par la capitale. Il s'apparente à ce qu'est le musée des Antiques pour le musée de Toulouse.

<sup>738</sup> AMT, 2R11, 1844, p. 129.

L'époque (1832-1862) durant laquelle A. Du Mège est conservateur est celle où les antiquités égyptiennes se diffusent plus largement en Europe à l'instar de villes comme Paris ou Turin<sup>739</sup> notamment avec les consuls présents en Égypte. La tendance égyptophile et égyptologique prend de l'ampleur et s'inscrit à Toulouse. A. Du Mège ambitionne également de proposer un cours d'archéologie pour faire découvrir l'Égypte antique<sup>740</sup> : en 1844, dans sa description du musée des antiques, il évoque la possibilité de traiter la question du système des écritures égyptiennes dans le « cours public d'archéologie »<sup>741</sup>. Ce projet traduit sa volonté de faire connaître l'égyptologie au public toulousain : les hiéroglyphes ont été déchiffrés dans le courant des années 1820 par Champollion et ses contemporains, et leur lecture est désormais accessible au plus grand nombre. Néanmoins, selon l'égyptologue Éric Gady<sup>742</sup>, le nombre de cours d'égyptologie est moins important dans les faits. Le premier est créé à Paris en 1826 par J.-F. Champollion, mais il est envisageable que celui-ci n'ait en réalité dispensé aucun cours. Lorsqu'en 1844, A. Du Mège évoque cette probabilité, il n'existe donc pas encore, en France, de lieu dispensant un tel enseignement. Ce n'est qu'au moment de la fondation de l'École du Louvre, en 1882, qu'un véritable cours est créé<sup>743</sup>. Il n'y a pas, aujourd'hui, d'éléments probants dans les archives permettant d'attester un éventuel cours dispensé par A. Du Mège à Toulouse sur le sujet.

Alexandre Du Mège est un fervent défenseur de l'art égyptien :

« Winckelmann n'avait pas assez vu de monumens égyptiens pour bien connaitre l'état de l'art chez ce peuple où d'ailleurs. La statuaire ne s'est jamais donné pour but spécial la reproduction des belles formes de la nature qui se livra plus souvent à la notion des idées qu'à la représentation inexakte des choses. Il faudra d'ailleurs comme le dit feu Champollion apprécier avec un peu plus d'équité qu'on ne l'a fait jusqu'ici les efforts persévérans d'un peuple qui jetant les premiers fondemens de la civilisation humaine entra aussi le premier dans la carrière des arts<sup>744</sup>. ».

La collection pharaonique qu'il se construit en parallèle du musée en est la preuve. Une partie de son cabinet est achetée par la ville de Toulouse en 1838-1839. À sa mort, en 1862, un

<sup>739</sup> Livia MENEGHETTI, *art. cit.*, 2017, p. 184.

<sup>740</sup> Sydney AUFRÈRE, *art. cit.*, 2000, p. 271. Le lieu n'est pas connu mais il est probable que ces cours aient été envisagé dans l'enceinte du musée.

<sup>741</sup> AMT, 2R11, 1844, p. 13.

<sup>742</sup> Eric GADY, *art. cit.*, 2006, p. 41-62.

<sup>743</sup> *Ibid.*

<sup>744</sup> AMT, 2R11, 1844, p. 79.

catalogue après-décès fait état des restes de sa collection particulière et permet à ses contemporains d'acquérir certaines des antiquités de l'ancien conservateur. Le catalogue édité de son « riche cabinet d'antiquité » fait état d'une « collection très remarquable de statuettes, de momies égyptiennes, en bronze, bois et terre cuite (se composant de quarante-deux sujets différents) »<sup>745</sup>. Il est cependant à déplorer que cette collection n'ait pas fait l'objet d'une description plus poussée comme d'autres catégories de ce catalogue ont pu l'être<sup>746</sup>. Ce catalogue ne reflète pas le goût véritable du collectionneur pour l'Égypte antique.

Les limites de son travail pour la collection publique d'antiquités égyptiennes sont cependant visibles au niveau de l'identification des objets qu'il acquiert pour le compte du musée entre 1832 et 1862. Sa démarche de collecte, honorable, pose cependant d'importants soucis de trajectoire des objets. Beaucoup ne possèdent aucune information sur leur origine géographique, leur datation, leur provenance, à qui ils ont été achetés, ou bien les cabinets dans lesquels ils sont passés. Les objets sont souvent mal documentés. Pour Stéphanie Perris, auteur d'une thèse sur A. Du Mège, ces lacunes sont le « témoignage d'une époque, d'un style et d'une façon de concevoir l'histoire et la science qui n'est plus celle d'aujourd'hui »<sup>747</sup>.

## B. La mise en place d'un réseau de connasseurs

Il existe un cercle européen<sup>748</sup> d'amateurs de l'Égypte dont font partie Alexandre Du Mège, le comte de Clarac, le général Dugua, la SAMF, Edme-Antoine Durand, Bernardino Drovetti, et Dominique-Vivant Denon. Tous participent à nourrir la fièvre égyptophile et égyptologique en développant les conditions favorables à un marché de l'art des antiquités égyptiennes. Les membres de ce vaste réseau se connaissent, pour la plupart, et échangent entre eux des connaissances<sup>749</sup>. Les érudits comme Jean-François Champollion ou Thomas

<sup>745</sup> Catalogue d'un riche cabinet d'antiquités, de tableaux anciens et de curiosités, tels que beaux meubles de la Renaissance, armes, faïences italiennes et de Palissy, provenant de la succession de feu. M. Alex. Du Mège (de la Haye), Toulouse, Impr. de Lamarque et Vives, 1862.

<sup>746</sup> C'est le cas des objets en verre, des monuments religieux, des armoires, etc. Voir : *ibid.*

<sup>747</sup> Stéphanie PERRIS, *op. cit.*, 1996-1997, p. 18.

<sup>748</sup> Et dans le cas de ce mémoire, français.

<sup>749</sup> C'est le cas par exemple du comte de Clarac et Frédéric Cailliaud, Bernardino Drovetti, Dominique-Vivant Denon et Edme-Antoine Durand.

Young - son homologue Britannique, en sont membres et s'appuient sur le matériel archéologique possédé par les collectionneurs pour étudier les inscriptions qui recouvrent certains de ces objets. Les musées se constituent également, au XIX<sup>e</sup> siècle, des réseaux de collectionneurs pour enrichir et agrandir leurs collections. Pour accroître les collections provinciales d'antiquités égyptiennes, il est fondamental pour ces « petits » musées, dont les moyens ne sont pas les mêmes que les musées des capitales européennes, de mettre en place un réseau d'éventuels pourvoyeurs. À Toulouse, Alexandre Du Mège, imite cette tendance et se tourne vers divers acteurs pour nourrir la collection égyptologique du musée de Toulouse dont il a la charge.

Les premiers membres de ce réseau égyptophile qu'il constitue sont le général Dugua et le comte de Clarac, auprès desquels il négocie pour la Ville l'achat de leurs collections privées<sup>750</sup>. Du point de vue des archives, aucun document ne permet d'expliquer le lien qui existait entre ces trois personnalités avant les premières propositions de vente<sup>751</sup>. Le réseau des amateurs de l'Antiquité égyptienne peut sembler restreint par rapport à celui de l'antiquité gréco-romaine, mais il regroupe de nombreux passionnés, et tous n'ont probablement pas connaissance de l'entièreté de ses membres. Le fait que ces deux personnes se tournent vers A. Du Mège pour vendre leur collection laisse à penser qu'ils avaient connaissance de son existence et du travail qu'il menait pour le compte du musée.

Trois autres personnalités sont « membres » de ce réseau égyptophile toulousain : l'égyptologue Figeacois Jean-François Champollion, le Rabastinois Joseph-Marie de Combettes du Luc et l'antiquaire Alésien Jean-François-Aimé Perrot.

Jean-François Champollion ou Champollion le Jeune naît à Figeac en 1790 et meurt à Paris en 1832 à l'âge de quarante-et-un ans<sup>752</sup>. Premier conservateur du musée Charles X créé en 1825-1826<sup>753</sup>, il est considéré comme le père du déchiffrement des hiéroglyphes et

---

<sup>750</sup> Cf. *Supra.*, p. 82, 102.

<sup>751</sup> 1827 pour la collection du général Charles Dugua et 1842-43 pour celle du comte de Clarac.

<sup>752</sup> Michel DEWACHTER, *op. cit.*, 1986, introduction.

<sup>753</sup> Philippe MAINTEROT, *op. cit.*, 2011, p. 203

l'initiateur d'une science nouvelle : l'égyptologie<sup>754</sup>. Les recherches qu'il mène sur l'Égypte antique sont le résultat d'une véritable rencontre avec les antiquités égyptiennes des collectionneurs européens (Milan, Bologne, Rome...)<sup>755</sup> qu'il étudie, avant tout pour les inscriptions qu'elles dévoilent<sup>756</sup> :

« Aller chercher les pierres en Égypte, c'est l'affaire des [Frédéric] Caillaud et autres gens à bonnes jambes et à bon estomac ; la tienne [Champollion], c'est d'explorer dans le silence du cabinet les fruits de l'exploration de ces pionniers<sup>757</sup>. ».

Champollion le Jeune est ami avec A. Du Mège<sup>758</sup>. Après plusieurs échanges épistolaires, les deux hommes se rencontrent officiellement le 22 février 1830 à Toulouse<sup>759</sup>. Le Figeacois est une référence scientifique en matière d'égyptologie<sup>760</sup>, A. Du Mège se réfère plusieurs fois au travail de Champollion dans les papiers qu'il rédige sur la collection d'antiquités égyptiennes de Toulouse<sup>761</sup>, comme l'atteste une note de 1848 qu'il présente à l'Académie des SIBL : « Les inscriptions hiéroglyphiques donnent le nom de *Djom* à l'Hercule égyptien, pris, par Champollion, pour l'une des formes de *Kneph-Demiurge*. »<sup>762</sup> ; « Champollion croyait y retrouver l'une des formes de *Thermouthis* ou de *Neith*. »<sup>763</sup> ; « ces caractères n'étaient autre chose que des hiéroglyphes cursifs ou abrégés [...] Champollion la nomme *écriture sacerdotale* »<sup>764</sup>. En 1849, A. Du Mège mentionne l'apport sans précédent que le travail de Champollion revêt pour la province et pour la ville de Toulouse en matière d'égyptologie :

---

<sup>754</sup> Radio France, <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/la-fabrique-de-l-histoire/1967-2019-une-egyptomania-orchestree-par-les-grandes-expositions-5389515>, podcast « 1967-2019 : une égyptomania orchestrée par les grandes expositions » [consulté le 5 février 2024].

<sup>755</sup> Radio France, podcast « Imaginer un musée ».

<sup>756</sup> Florence GOMBET-MEURICE, « Champollion fonde l'égyptologie moderne au musée du Louvre », *Beaux-Arts éditions*, édition « Musée Champollion : aux origines de l'égyptologie », juin 2021, p. 33.

<sup>757</sup> Lettre de Jacques-Joseph Champollion Figeac à son frère Jean-François Champollion, mars 1825 dans Hermine HARTLEBEN, *Lettres de Champollion le Jeune - lettres écrites d'Italie*, Paris, Éd. E. Leroux, 1909, p. 179.

<sup>758</sup> Alexandre DU MÈGE, *art. cit.*, 1848, p. 135.

<sup>759</sup> Sydney AUFRÈRE et Alain DAUTANT, *art. cit.*, 2011, p. 18.

<sup>760</sup> En 1844, il enrichit son appareil de notes des diverses recherches récemment menées par ses contemporains comme Champollion. Voir aux AMT, 2R11, 1844, p. 107.

<sup>761</sup> Alexandre DU MÈGE, *op. cit.*, 1835, p. I, 2, 3, 100 ;

<sup>762</sup> Alexandre DU MÈGE, *art. cit.*, 1848, p. 138.

<sup>763</sup> *Ibid.*, p. 139.

<sup>764</sup> *Ibid.*, p. 144.

« Pour nous, que notre séjour en province aurait condamné à une éternelle obscurité, si l'amitié de Champollion, de Letronne, de Fauriel, et de quelques autres érudits célèbres, ne nous était point venue en aide, nous nous bornerons à la tâche facile, de signaler l'existence des objets les plus remarquables des collections que nous avons formées pour la ville de Toulouse<sup>765</sup>. ».

Le 20 mai 1831, A. Du Mège reçoit une lettre de Champollion dans laquelle il évoque une momie<sup>766</sup> qu'il connaît pour l'avoir vue à Nîmes, et dont le musée de Toulouse souhaite faire l'acquisition. « C'est une des plus belles momies (je parle des cercueils) que j'ai encore vue »<sup>767</sup>. La lettre livre d'autres indications intéressantes :

« J'arrive par la même occasion aux monuments égyptiens que j'ai fait espérer au musée de Toulouse. Je vous répéterai ce que j'ai dit à mon passage dans cette ville : savoir que le musée du Louvre aurait après sa classification définitive un certain nombre de monuments doubles inutiles à l'établissement que je proposerais au Ministre de la Maison du Roi d'en discuter en faveur de quelques musées des départements parmi lesquels, je présenterai en premier lieu le musée de Toulouse. Telle est toujours mon intention<sup>768</sup>. ».

A. Du Mège et Champollion ambitionnent de faire envoyer, par le musée du Louvre, des antiquités égyptiennes à Toulouse. Un brouillon de lettre adressée par A. Du Mège à Champollion, non daté et conservé aux archives municipales de Toulouse, corrobore ce projet<sup>769</sup>.

Le réseau que se constitue le conservateur toulousain en faveur de l'enrichissement de la collection d'antiquités égyptiennes regroupe ainsi des érudits comme J. -F. Champollion qui aborde de façon scientifique l'Égypte antique, mais également ceux dont le mérite est celui de collectionner les antiquités pharaoniques. C'est le cas de Joseph-Marie de Combettes du Luc<sup>770</sup>. Il naît en 1811 à Rabastens et meurt en 1856<sup>771</sup>. Peu d'informations demeurent aujourd'hui sur son existence.

---

<sup>765</sup> Alexandre DU MÈGE, *art. cit.*, 1849, p. 140. Il mentionne aussi Champollion aux pages 143, 144 et 151.

<sup>766</sup> Il s'agit bien évidemment de la momie d'Inimennaÿsnebout.

<sup>767</sup> AMT, 2R24, *Lettre de Jean-François Champollion le Jeune à Alexandre Du Mège, Paris, le 20 mai 1831*.

<sup>768</sup> *Idem*.

<sup>769</sup> *Idem*.

<sup>770</sup> L'orthographe de son nom varie selon les sources : « Combette » peut ainsi parfois prendre un « s » et « Du Luc » être tout attaché.

<sup>771</sup> Virginie MASSOL et Jean LE POTIER, « Notre-Dame de La Drèche (Tarn) et son ornement liturgique brodé par les Clarisses de Mazamet », *Patrimoines du Sud*, n°14, 2021.

Le 22 février 1830, une lettre est envoyée par A. Du Mège chez Monsieur de Combettes Du Luc. Ce document, preuve de la relation épistolaire qu'entretiennent les deux hommes, atteste des trocs auxquels ils s'adonnent :

« Je vous remercie, [...] et du présent que vous avez la bonté de me faire de l'un des bas-reliefs de l'une des chapelles de l'église de Rabastens. Veuillez agréer toute l'expression d'une gratitude si jamais vous vouliez échanger ces objets contre des monuments antiques Égyptiens ou Romains. [...]. L'Égypte redevient comme le croyaient nos pères, l'ancienne patrie des Arts<sup>772</sup>. ».

Selon Sydney Aufrère, dans une lettre du 9 mars 1831, A. Du Mège fait état de dons, de la part du collectionneur, de figurines égyptiennes en faïence, de deux figurines du dieu Osiris en bronze et d'un nilomètre<sup>773</sup>. Ces faits sont corroborés par l'existence d'un cahier dans lequel J. -M. de Combettes Du Luc tient ses comptes dès le 10 mars 1831<sup>774</sup> : il y mentionne le nom d'A. Du Mège à côté de la date du 30 mars de la même année en indiquant :

« Hier j'ai cédé à Monsieur Dumège 6 bas reliefs que j'avais. Il m'a cédé en échange : 1° Un morceau de mosaïque; 2° La statue d'une Vénus étrusque; 3° Un dieu gaulois; 4° La figure d'Osiris, dieu égyptien; 5° Deux petits bas-reliefs de plomb trouvés à Martres; 6° Un nilomètre; 7° Deux petites statues d'Egypte avec des hiéroglyphes et une petite statue d'une momie provenant d'Egypte<sup>775</sup>. ».

Dans le cas présent, il n'est pas possible de savoir si ces objets sont issus de la collection personnelle d'A. Du Mège ou bien du musée<sup>776</sup>.

Le dernier personnage identifié avec qui A. Du Mège s'entretient au sujet de l'Égypte antique est Jean-François Aimé Perrot<sup>777</sup>.

Le 6 novembre 1861, A. Du Mège reçoit une lettre de la main du maire de Bordeaux au sujet d'une momie que la Ville souhaite acheter à l'antiquaire Perrot<sup>778</sup>. Le 9 de ce même mois, A. Du Mège leur répond avoir déjà acheté une momie appartenant au collectionneur et en

<sup>772</sup> Jeanne GUILLEVIC et Pierre RAMOND, *Le Papyrus Varille, un livre des Morts d'époque ptolémaïque, 305-30 av. J. -C.*, Toulouse, Musée Georges-Labit, 1975, p. 7-8.

<sup>773</sup> Sydney AUFRÈRE, *art. cit.*, 2000, p. 273.

<sup>774</sup> Il s'agit du registre 30 de son cabinet d'histoire naturelle.

<sup>775</sup> Marcel DURLIAT, *op. cit.*, 1972, p. 52.

<sup>776</sup> Il est cependant plus probable qu'il s'agisse de sa collection particulière.

<sup>777</sup> Cf. *Supra.*, p. 95-99.

<sup>778</sup> Pour la correspondance d'A. Du Mège au maire de Bordeaux, voir : AMB, 13D39, compte-rendu des séances du 11 novembre 1861, CM 1861 ; 12D44, délibérations du conseil municipal, 1861, feuillets 47 ; 13D39, compte-rendu des séances du conseil municipal, 1861, feuillett GG.6.

reconnaît la qualité<sup>779</sup>. Le fait que le maire de Bordeaux s'adresse à A. Du Mège pour obtenir son avis témoigne de la notoriété scientifique du Toulousain dans le paysage égyptologique. Les antiquaires-collectionneurs, comme J. -F. -A. Perrot, participent, de façon indirecte, aux recherches qui sont menées sur l'Égypte antique. Pour Christian Landes, l'apport de ces amateurs est tout aussi important dans la genèse et le développement de l'archéologie<sup>780</sup>. Champollion est d'ailleurs le premier à le dire :

« Les collections de monuments égyptiens, que réunit le zèle si louable des amateurs, formées dans l'unique but d'éclairer l'histoire de l'art et d'apprécier comparativement, les procédés de la sculpture et de la peinture<sup>781</sup>. ».

D'ailleurs, lorsque Jean-François Aimé Perrot met en vente sa collection personnelle, la nouvelle est publiée par le journal local *Le Courier du Gard* en mai 1843 :

« Nous croyons faire plaisir aux voyageurs et surtout aux archéologues, en leur signant le *Muséum* le plus curieux et le plus important qui existe en province. M. Perrot, antiquaire déjà si avantageusement connu par les ouvrages qu'il a publié<sup>782</sup>. ».

L'antiquaire se déplace également de ville en ville pour présenter ses antiquités égyptiennes, principalement des momies qu'il démaillotte, une pratique très appréciée par le public à cette époque<sup>783</sup>.

Dans le cas de Toulouse, des égyptologues comme Sydney Aufrère et Alain Dautant estiment qu'il pourrait y avoir eu plus d'échanges, insidieux, entre A. Du Mège et J. -F. -A. Perrot<sup>784</sup>. Il est d'ailleurs congédié de son emploi à la Maison Carrée en raison du « brocantage »<sup>785</sup> qu'il organise autour de lui pour acquérir de nouvelles antiquités. Cette pratique du troc peut être problématique pour ceux qui s'essayent à étudier l'histoire d'une collection : nombreux sont

---

<sup>779</sup> AMB, CM 1861, GG 6, *Lettre d'Alexandre Du Mège au maire de Bordeaux, Toulouse, le 9 novembre 1861*.

<sup>780</sup> Christian LANDES, *art. cit.*, 2009, p. 63.

<sup>781</sup> Jean-François CHAMPOLLION, *Notice descriptive des monuments égyptiens du musée Charles X par M. Champollion le jeune, conservateur des antiques du musée royal du Louvre*, Paris, Impr. de Crapelet, 1827, p. I.

<sup>782</sup> Gallica, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1483524d/f3.item#>, *Le journal du Gard : journal politique, administratif et judiciaire*, édition du 19 mai 1843 [consulté le 22 janvier 2024].

<sup>783</sup> Alain DAUTANT et Sydney AUFRÈRE, « Jean-François-Aimé Perrot », *art. cit.*, 2011, p. 4 ; « Sur les traces du cercueil et de la momie d'Inimennaÿsnebout », *art. cit.*, 2011, p. 20.

<sup>784</sup> *Ibid.*, p. 18.

<sup>785</sup> Véronique KRINGS, et Catherine VALENTI, *les Antiquaires du Midi : savoir et mémoires, XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Éditions Errance, 2011, p. 121.

les objets échangés qui ne sont pas répertoriés ou mal documentés. En 1870, le successeur d'A. Du Mège au musée de Toulouse, E. Roschach, critiquait cette manie :

« Quant aux collections archéologiques, le système à suivre pour les accroître est plus simple et plus facile encore ; les exclusions doivent aussi être plus rigoureuses. Il faut s'interdire absolument la manie du bric-à-brac et des à peu près, les raccommodages, les antiquités banales, sans provenance certaine qui se brocantent, en un perpétuel trafic, entre les marchands et les amateurs de second ordre<sup>786</sup>. ».

Alexandre du Mège est donc bien à l'origine de la constitution d'un vaste réseau français de collectionneurs, amateurs et érudits dont les limites s'étendent au moins jusqu'à Paris<sup>787</sup>. Ces contacts lui permettent de s'informer sur les avancées de la discipline, d'échanger sur des objets et d'en acquérir de nouveaux afin d'enrichir la collection égyptologique de Toulouse. Pour Virginie Dupuy et Muriel Rouaud, ces personnalités doivent être replacées dans un « contexte des réseaux européens de collectionneurs d'antiquités »<sup>788</sup>. Nombreuses sont les trajectoires que suivent ces objets à témoigner de l'existence de cette chaîne de collectionneurs échangeant entre eux<sup>789</sup>. Ces réseaux expliquent également la dispersion des objets des collectionneurs comme F. Cailliaud, B. Drovetti, ou encore le comte de Clarac.

### C. Une politique d'acquisition efficace

L'enrichissement de la collection publique d'antiquités égyptiennes est ainsi le résultat de trois entreprises menées par Alexandre Du Mège : une entreprise de catalogue pour promouvoir sa diffusion ; la mise en place d'un vaste réseau de collectionneurs, amateurs et connaisseurs de l'Égypte antique ; et une vaste politique d'acquisition pour le compte du musée municipal. Ces entreprises placent le conservateur comme l'un des principaux pourvoyeurs du développement de la collection d'antiquités égyptiennes de Toulouse<sup>790</sup>.

---

<sup>786</sup> Ernest ROSCHACH, *op. cit.*, 1870, p. 43.

<sup>787</sup> Aucune trace d'un réseau s'étendant à l'international n'a pour l'instant été trouvée.

<sup>788</sup> Virginie DUPUY et Muriel ROUAUD, *art. cit.*, 2022, p. 125.

<sup>789</sup> C'est le cas pour la collection du comte de Clarac par exemple.

<sup>790</sup> Livia MENEGHETTI, *op. cit.*, 2016, p. 30.

Depuis ses débuts au musée, A. Du Mège exprime son désir de voir s'agrandir les collections du musée de Toulouse, dont la collection d'antiquités égyptiennes. Cette préoccupation se manifeste dès 1828, dans sa *Notice des monuments antiques et des objets de sculpture moderne conservés dans le musée de Toulouse* dans laquelle il explique que la ville, à l'inverse de Turin et Paris, n'a pas « augmenté, en ce genre, ses richesses monumentales » et que son musée ne détient qu'un nombre réduit de statuettes égyptiennes<sup>791</sup>. En effet, en 1828, seulement quatorze pièces égyptiennes sont recensées, toutes des statuettes<sup>792</sup>.

Le 10 novembre 1831<sup>793</sup>, il est fait état de l'achat d'un vase-canope en albâtre oriental, supposé égyptien, avec son couvercle en forme d'épervier par A. Du Mège. Cette dépense, dont les frais sont avancés par l'inspecteur des antiquités, doit être remboursée par la Ville<sup>794</sup>.

Le 2 octobre 1832, A. Du Mège s'adresse au maire de la ville, Joseph Viguerie, au sujet de l'envoi de deux caisses d'objets antiques provenant d'Avignon<sup>795</sup> qu'il faut déposer à la SAMF<sup>796</sup>. Parmi ces objets, se trouvent quelques antiquités égyptiennes :

« Huit stèles, ou bas-reliefs égyptiens ; huit vases en albâtre oriental, dit canopes, chargés d'inscriptions hiéroglyphiques, chacun ayant un couvercle de même matière ayant la forme d'une tête [?] ; un couvercle [...] en albâtre représentant la déesse Isis<sup>797</sup>. ».

Le 7 novembre 1833, le préfet fait parvenir une lettre au Maire afin que celui-ci règle les frais de transport concernés<sup>798</sup>. Le 24 novembre 1833, dans une lettre adressée au Maire de Toulouse, la SAMF recense, parmi les antiquités achetées par la ville sur les fonds départementaux, une « curieuse collection de monuments égyptiens »<sup>799</sup>. Aucune autre information n'est mentionnée par le Président de la société sur le type ou le nombre d'objets égyptiens concernés. Il est probable qu'il s'agisse des objets provenant d'Avignon puisqu'A.

<sup>791</sup> Alexandre DU MÈGE, *op. cit.*, 1828, p. 2.

<sup>792</sup> *Ibid.*, p. 1-5.

<sup>793</sup> AMT, 2R20, *État des dépenses faites par M. Du Mège, inspecteur des antiquités pour l'achat de monuments destinés au musée de Toulouse et déposés dans cet établissement, ; les fonds ayant été avancés par ledit sieur Du Mège, 10 novembre 1831.*

<sup>794</sup> La question des comptes du musées est assez complexe, peu d'éléments indiquent d'où provient l'argent qui est remboursé à A. Du Mège. Il vient probablement des comptes de la municipalité puisque l'établissement du musée est géré par la municipalité. La question de l'origine des fonds est assez floue.

<sup>795</sup> Les informations sur ces objets et leur provenance sont sommaires.

<sup>796</sup> AMT, 2R24, *Lettre d'Alexandre Du Mège au maire de Toulouse, Toulouse, le 2 octobre 1832.*

<sup>797</sup> *Idem.*

<sup>798</sup> AMT, 2R24, *Lettre du préfet de la Haute-Garonne au maire de Toulouse, le 7 novembre 1833.*

<sup>799</sup> AMT, 2R24, *Lettre du marquis de Castellane au maire de Toulouse, Toulouse, le 24 novembre 1833.*

Du Mège avait expressément demandé à ce que les caisses d'antiquités soient déposées dans les locaux de la SAMF<sup>800</sup>.

Le 17 juillet 1833, A. Du Mège fait acquérir plusieurs objets, dont certains égyptiens au musée de Toulouse<sup>801</sup> :

« Une grande et belle figure égyptienne, en bois de sycomore, peinte de diverses couleurs ayant deux inscriptions hiéroglyphiques [?] et porté sur une base dans laquelle trouve un tiroir qui renferme des toiles et des fragments de momies ; une figure égyptienne, en basalte, avec tablier saillant et des inscriptions hiéroglyphiques ; un scarabée, de grande dimension avec onze lignes de caractères hiéroglyphiques<sup>802</sup>. ».

Ces objets sont à nouveau recensés le 16 août 1835 puisque la somme payée n'a toujours pas été remboursée à l'acheteur [A. Du Mège] et s'élève à 140 francs.

En 1835, A. Du Mège déplore à nouveau, dans le catalogue qu'il fait éditer, le nombre peu conséquent d'objets égyptiens qui, désormais, concernent les statuettes, stèles et vases<sup>803</sup>. La collection se diversifie. Soixante-six antiquités égyptiennes sont recensées au moment de la rédaction du catalogue, dont vingt-deux statuettes, vingt vases et neuf stèles. La collection muséale s'est notamment enrichie des objets rapportés d'Égypte par le général Dugua avec l'achat de sa collection par le musée municipal entre 1827 et 1835<sup>804</sup>. A. Du Mège a également acheté d'autres antiquités égyptiennes entre 1828 et 1835. Un document, conservé aux archives municipales de Toulouse, fait état de cinq objets achetés par le conservateur pour un total de cent cinquante-cinq francs dont quinze ont été dédiés à la diligence et aux caisses de transports<sup>805</sup>.

Ces achats concernent :

« Un tableau peint sur pierre, représentant un guerrier égyptien armé, [?] un ennemi vaincu. Dans le haut une inscription hiéroglyphique explique le sujet.  
Un tableau peint sur bois de sicomore. Dans le haut est [l'œuf?] du globe ailé accompagné d'une inscription en caractère hiéroglyphique, on voit ensuite, au dessous six divinités égyptiennes et en regard

<sup>800</sup> Le fait qu'il s'écoule presque un an entre la lettre d'A. Du Mège au maire et la mention d'une curieuse collection par la SAMF s'explique par des délais d'achat souvent très longs, comme cela est le cas pour la momie d'Inimennaÿsnebout par exemple.

<sup>801</sup> AMT, 5S81, *État des objets d'antiquités et du Moyen Âge achetés pour le musée de Toulouse, par M. Du Mège, Toulouse, le 17 juillet 1833.*

<sup>802</sup> *Idem.*

<sup>803</sup> Alexandre DU MÈGE, *op. cit.*, 1835, p. 16.

<sup>804</sup> *Ibid.*, p. 17-18 et 30.

<sup>805</sup> AMT, 2R24, *Etat des objets égyptiens achetés par A. Du Mège pour le musée de Toulouse, non daté.*

un [?] en attitude d'adoration fait une offrande à les divinités. Dans le bas est peinte une inscription hiéroglyphique en quatre lignes.

Un canope ou vase en albâtre oriental avec son couvercle et une inscription hiéroglyphique en cinq lignes ou bandes perpendiculaires.

Un autre canope ou vase en albâtre oriental avec son couvercle et une inscription hiéroglyphique, en quatre lignes ou bandes perpendiculaires.

Une stèle, ou monument gravé et sculpté, représentant un homme à genoux devant un autel chargé d'offrandes derrière lequel on voit deux divinités égyptiens assises. Dans le haut de longues inscriptions hiéroglyphiques sous cette composition on voit trois lignes de personnages à genoux et dans l'action de prier : une légende ou inscription hiéroglyphique est gravée au-dessus et près de chaque figure<sup>806</sup>. »

Le document n'est pas daté, mais certains des objets évoqués ne sont mentionnés qu'à partir de 1835 dans le catalogue établi par A. Du Mège. C'est le cas d'un tableau en bois de sycomore peint à la détrempe<sup>807</sup>.

Un autre document, non daté, recense des objets antiques achetés par le musée de Toulouse<sup>808</sup>.

« 2°. Un monument égyptien en bois de sicomore, peint, sur lequel on a représenté plusieurs dieux et le défunt qui leur fait une offrande, le tout accompagné d'une inscription en caractères hiéroglyphiques. 30 Fr.

3°. Une stèle égyptienne en grès sculptée et dorée représentant une scène religieuse à laquelle assistent beaucoup de personnages, avec inscriptions en caractères hiéroglyphiques. 50 Fr.

4°. Une autre stèle sur laquelle on a peint et sculpté un roi égyptien perçant de sa lance des vaincus placés à ses pieds, le tout accompagné de caractères hiéroglyphiques. 28 Fr.

5°. Une autre stèle dans le même genre. 40 Fr.

6°. Un vase ou canope en albâtre oriental, avec un couvercle figuré et une inscription hiéroglyphique. 20 Fr.

7°. Un autre vase ou canope en albâtre oriental. 12 Fr<sup>809</sup>. »

La similitude des descriptions suggère qu'il s'agit des mêmes objets que les cinq cités précédemment. Dans le premier inventaire, il est question par exemple d'un « tableau peint sur pierre, représentant un guerrier égyptien [...] » et dans le deuxième document d'une « autre stèle sur laquelle on a peint et sculpté un roi égyptien perçant de sa lance des vaincus placés à ses pieds, le tout accompagné de caractères hiéroglyphiques ». Il est fort probable que ces deux documents recensent le même objet. Un seul objet n'est cependant pas mentionné dans l'une des deux archives. Il est question, dans le second document, d'une « autre stèle dans le même genre ». Il est également indiqué, à la fin de la liste, que le « musée d'antiquités referme davantage, six cent quatre-vingt-onze objets - il n'en possédait que trois cent quatre-

---

<sup>806</sup> AMT, 2R24, *Etat des objets égyptiens achetés par A. Du Mège pour le musée de Toulouse, non daté*.

<sup>807</sup> On le retrouve chez Alexandre DU MÈGE, *op. cit.*, 1835, p. 30.

<sup>808</sup> AMT, 2R24, *Etats des objets antiques achetés pour le musée de Toulouse, non daté*.

<sup>809</sup> *Idem*.

vingt-dix-huit en 1828 »<sup>810</sup>. Cette information permet de comprendre que le musée, en 1835 compte plus de presque sept cents objets, toute antiquité confondue.

Une note écrite de la main du marquis de Castellane du 16 juillet 1838 est conservée aux archives municipales. Elle éclaire l'ambition d'A. Du Mège de faire acquérir, par le musée de Toulouse, son cabinet personnel<sup>811</sup> :

« Pour l'acquisition de votre cabinet, mon cher collègue, est portée dans le projet de budget que M. le Maire doit présenter au conseil Municipal, dans la session de droit »<sup>812</sup>.

Un inventaire du cabinet d'antiquités et des objets d'art achetés par la Ville à A. Du Mège est finalement rédigé le 8 avril 1839<sup>813</sup>. Les objets, déposés à la SAMF<sup>814</sup>, confirment le projet évoqué l'année précédente. La Ville a finalement voté en faveur de l'acquisition du cabinet privé du conservateur. Un inventaire de sa collection est dressé à cette occasion. Parmi les objets issus de son cabinet, plusieurs sont des antiquités égyptiennes regroupées sous un chapitre intitulé « Monuments égyptiens »<sup>815</sup> :

- « N° 1. Huit figures de divinités, savoir : Osiris, Isis, Horus, Horus-Harpocrate, en bronze.
- 2. Soixante-sept figures sépulcrales ou de momies, en grès, en fayence ou terre émaillée, en bois peint, en bois non peint, ayant de 2 à 10 pouces de haut ; la plupart chargées d'inscriptions hiéroglyphiques.
- 3. Quarante-neuf figures, en lapis lazuli, en terre émaillée ou verres.

Supplément

- 4. Deux morceaux de toile, ayant fait partie de bandelettes d'une momie ; ils sont chargés de figures et d'inscriptions en caractères hiératiques, tracés à la plume ou au pinceau.
- 5. Fragments d'un réseau, en cylindre d'émail bleu.
- 6. Couvercle d'un vase funéraire, en albâtre oriental.
- 7. Petit vase, en verre, chargé d'ornemens en émaux colorés<sup>816</sup>. »

En sus de cet ensemble, se trouvent des séries consacrées à des pièces romaines et gallo-romaines, aux objets du Moyen Âge et aux « ornemens de la Renaissance ». Le présent

<sup>810</sup> AMT, 2R24, *Etats des objets antiques achetés pour le musée de Toulouse, non daté*.

<sup>811</sup> L'entreprise lui est bénéfique ainsi que pour le musée.

<sup>812</sup> AMT, 2R24, feuillets 84 « achat du cabinet de Du Mège ».

<sup>813</sup> AMT, 2R24, feuillets 84 « achat du cabinet de Du Mège », *Inventaire du cabinet d'antiquités et objets d'art acheté par la ville à A. Du Mège et déposé à la Société archéologique, le 8 avril 1839*.

<sup>814</sup> Aucune archive n'indique le choix de déposer ces objets à la société archéologique et non pas au sein du musée.

<sup>815</sup> On remarquera qu'il utilise les mêmes dénominations pour les catalogues qu'il édite pour le compte du musée.

<sup>816</sup> AMT, 2R24, feuillets 84 « achat du cabinet de Du Mège », *Inventaire du cabinet d'antiquités et objets d'art acheté par la ville à A. Du Mège et déposé à la Société archéologique, le 8 avril 1839*.

document, soussigné par les directeurs du musée et les membres de la commission<sup>817</sup> chargée de l'organisation des galeries supérieures du petit cloître le 8 août 1843, indique que les objets ont été reçus par le musée. Ces documents permettent de comprendre qu'A. Du Mège a profité de sa position au sein de l'administration du musée pour faire acquérir sa propre collection, qu'il constitue en parallèle de celle du musée<sup>818</sup>. Selon Livia Meneghetti, A. Du Mège n'hésite pas à « mélanger privé et public, acquisitions personnelles et muséales pour constituer un ensemble »<sup>819</sup>. Sa vie se confond entre son poste de conservateur et son œuvre de collectionneur, entre bien public et bien privé<sup>820</sup>. La limite entre sa collection particulière et celle du musée est floue et le fait qu'il fasse acquérir son cabinet par le musée ne facilite pas la compréhension des choses<sup>821</sup>. Pour Virginie Dupuy et Muriel Rouaud, « les collections personnelles et du musée dont ils [des acteurs comme A. Du Mège] ont la charge s'entremêlent, s'enrichissant en parallèle l'une de l'autre », ce qui peut parfois prêter à confusion<sup>822</sup>.

En 1844, A. Du Mège résume toute l'entreprise qu'il mène dans une *Description du musée des Antiques de Toulouse* dans laquelle il recense l'ensemble des objets composant le musée des Antiques :

« On ne pouvait demeurer étranger dans Toulouse aux imminents progrès des sciences historiques et l'auteur de cet écrit a cru qu'il était indispensable de former dans cette ville une collection de monuments Égyptiens.

En 1828, il essaya l'explication de quelques uns de ces monuments.  
En 1835, il se plaignait de n'avoir encore réuni qu'un très petit nombre de statuettes égyptiennes, de vases funéraires et de stèles. Depuis cette époque, ma collection particulière et celle de M. le comte de Clarac ont accru considérablement nos richesses en ce genre. Les dons de M. Le marquis de Castellane, et leurs achats faits par la société archéologique sont venus accroître d'une manière véritable cette série digne des regards des savants et où l'on peut étudier déjà jusqu'à nos jours des peuples qui habitaient la longue vallée du Nil et les habitudes de ce même peuple, si peu connu même par les historiens de l'Antiquité<sup>823</sup>. »

<sup>817</sup> On y retrouve des personnalités comme Alexandre Du Mège, conservateur du musée des Antiques, Jean Suau, vice-président de la direction du musée ou encore François Jacquemin, conservateur du musée de Toulouse.

<sup>818</sup> Sydney AUFRÈRE, *op. cit.*, 1997, p. 62.

<sup>819</sup> Livia MENEGHETTI, *op. cit.*, 2016.

<sup>820</sup> Denis MILHAU, « Le musée et les collectionneurs », *op. cit.*, 1982, p. 55.

<sup>821</sup> Livia MENEGHETTI, Karine MADRIGAL et Pierre TARDAT, *art. cit.*, 2017, p. 204.

<sup>822</sup> Virginie DUPUY et Muriel ROUAUD, *art. cit.*, 2022, p. 129.

<sup>823</sup> AMT, 2R11, 1844, p. 1.

La collection s'est à cette époque considérablement agrandie, mais le nombre exact d'objets n'est point indiqué. Le chapitre dédié aux monuments égyptiens comprend environ cent-vingt pages<sup>824</sup>. Parmi les stèles, deux proviendraient de ses collections particulières ; aucune information n'indique cependant si celles-ci sont parvenues au sein du musée grâce à la vente de son cabinet en 1839<sup>825</sup>.

En 1848, A. Du Mège confirme à nouveau son ambition en matière d'acquisition de nouvelles antiquités de l'Égypte :

« À l'instant où les recherches philologiques et archéologiques indiquèrent, à la science des anciens jours, l'importance incontestable de tous les monuments de l'Égypte, j'en recueillis un grand nombre. [...] ils forment une collection, encore trop peu étendue sans doute, mais qui, cependant, offre de puissants moyens d'instruction<sup>826</sup>. ».

Le nombre d'objets, à l'instar du précédent catalogue<sup>827</sup>, est difficile à chiffrer<sup>828</sup>, mais suggère l'efficacité de la politique d'achat de Du Mège puisqu'un grand nombre d'antiquités égyptiennes est mentionné. À cette date, le conservateur a déjà acheté la conséquente collection du comte de Clarac<sup>829</sup> depuis 1843, riche de plus de neuf cent quatre-vingt-sept objets tout compris<sup>830</sup>.

En 1849, dans un mémoire sur les caisses de momies qu'il présente à l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres, A. Du Mège évoque deux sarcophages de momies, celui de la « dame Neboui », qui correspond à la momie d'Inimennaÿsnebout achetée à l'antiquaire nîmois J. -F. -A. Perrot, et le sarcophage donné par le marquis de Castellane, Président de la SAMF<sup>831</sup>. Là encore, un autre achat est daté, celui de la momie de Perrot dont la qualité participe à la renommée du musée<sup>832</sup>.

---

<sup>824</sup> L'ensemble occupe 1291 pages manuscrites.

<sup>825</sup> AMT, 2R11, 1844, p. 84 et 129.

<sup>826</sup> Alexandre DU MÈGE, *art. cit.*, 1848, p. 135-136.

<sup>827</sup> Celui de 1844.

<sup>828</sup> A. Du Mège y mentionne certains objets et n'en précise pas toujours le nombre : « le musée possède plusieurs », etc. *Ibid.*, p. 140, 142, 143, etc.

<sup>829</sup> *Ibid.*, p. 136-138 et 143.

<sup>830</sup> AMT, 4D33, *Vente de tous les objets composant le cabinet d'antiquités de Mr le comte de Clarac, [...], le 25 août 1843*.

<sup>831</sup> Alexandre DU MÈGE, *art. cit.*, 1849, p. 143-150 pour J. -F. -A. Perrot et p. 151 pour le marquis de Castellane.

<sup>832</sup> Elle est en effet plutôt bien conservée à son arrivée en France.

A. Du Mège a conscience de l'intérêt que revêtent ces objets et la politique d'acquisition qu'il met en place en atteste. Le conservateur convoite de belles collections, comme celle du général Dugua qui se compose d'un petit nombre de pièces renommées<sup>833</sup> ; ou encore la prestigieuse collection du comte de Clarac, célèbre pour sa qualité et quantité. Les antiquités égyptiennes qu'A. Du Mège fait acquérir pour le compte du musée sont diverses et variées, mais il s'agit principalement de petits objets, les grandes pièces étant nettement plus coûteuses. La collection est constituée d'un grand nombre d'amulettes et de petites figurines représentant des divinités sous forme humaine ou animale ou des figurines funéraires, de quelques stèles, d'une célèbre momie et ses sarcophages et de divers autres petits objets d'époque pharaonique. Les antiquités égyptiennes conservées dans le musée de Toulouse ont une valeur archéologique que le conservateur A. Du Mège ne néglige pas. Ce souci, de préserver et de conserver ces objets est réel puisqu'il engage des restaurations pour certaines antiquités. C'est le cas d'une statue d'Harpocrate en marbre ainsi qu'une statue d'Isis en marbre gris recensées dans un état des réparations d'urgence à faire réaliser par le sieur Bernie, sculpteur statuaire<sup>834</sup>. En supplément, le menton et le buste d'une tête égyptienne en granit rosé<sup>835</sup> ainsi que le buste d'une tête égyptienne en marbre rouge sont concernés. Certaines des restaurations sont réalisées dès le 28 octobre 1834 ; c'est le cas du torse d'une statue d'Isis<sup>836</sup>.

En 1892, plusieurs années après la mort d'A. Du Mège, un autre inventaire de la collection du musée des antiquités est publié sous la direction de son successeur, Ernest Roschach, qui mentionne des antiquités égyptiennes. L'ensemble des objets qui compose la collection égyptienne n'est pas disponible en totalité et le nombre exact d'objets concernés n'est pas connu. E. Roschach y rapporte le rôle sans précédent d'A. Du Mège dans l'enrichissement de la collection municipale :

---

<sup>833</sup> Il s'agit de pièces de tailles plus importantes que l'ensemble des autres antiquités que comprend la collection publique toulousaine. Elles étaient en cela plus coûteuses au moment où ces pièces ont été acquises par le musée de Toulouse.

<sup>834</sup> AMT, 2R27, dossier « restaurations des antiquités et monuments du Moyen Âge et de la Renaissance », *État des réparations d'urgence à faire aux têtes et bustes en marbre composant la galerie des antiquités du musée de Toulouse*.

<sup>835</sup> Il s'agit sans doute de celle provenant de la collection du général Dugua.

<sup>836</sup> AMT, 2R27, *Lettre de M. Bernie à monsieur le maire de la ville de Toulouse, le 28 octobre 1834*.

« Diverses collections privées, achetées par l'administration ont aussi contribué à l'enrichissement du Musée : [...] en 1846<sup>837</sup>, le cabinet du comte de Clarac, conservateur des sculptures antiques au musée du Louvre, comprenant une précieuse série de figurines égyptiennes et de vases peints, dont quelques-uns provenaient de la collection Durand ; [...] Enfin M. Dumège, inspecteur des antiquités pendant plus de cinquante ans, s'était formé, en explorant le midi de la France, une collection particulière qu'il a vendue à la ville à différentes reprises et dont les derniers restes ont été achetés après sa mort<sup>838</sup>. ».

Le rôle du conservateur est ainsi avéré. Pour Sydney Aufrère, la collection égyptienne formée par A. Du Mège a joué un rôle considérable dans la constitution du patrimoine égyptien de Toulouse. Par son implication, la collection s'enrichit considérablement jusqu'en 1862 grâce à une politique d'achat efficace, relayée par le large réseau de collectionneurs avec qui il s'entretient régulièrement et à qui il achète des antiquités égyptiennes. L'entreprise qu'il mène pour le compte du musée se confond néanmoins avec celle qu'il engage en faveur de son propre cabinet. Concernant les objets, il est parfois difficile de savoir qui en est réellement le propriétaire. Sur le plan pécunier, l'argent se confond entre public et privé puisqu'A. Du Mège, achète des objets sur ses propres fonds afin d'enrichir le musée, et vice-versa.

---

<sup>837</sup> 1843 en réalité.

<sup>838</sup> Ernest ROSCHACH, *op. cit.*, 1892, p. II-III.

## II. Un cheminement intellectuel vers un intérêt scientifique et muséographique des antiquités de l'Égypte

### A. Une évolution de la connaissance des objets

C'est en consultant les catalogues inventoriant la collection d'antiquités égyptiennes du musée municipal de Toulouse que s'observe une véritable évolution, au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, quant à la connaissance des objets pharaoniques.

La première mention d'antiquités égyptiennes dans les collections du musée nouvellement créé à Toulouse au sortir de la Révolution<sup>839</sup>, date des années 1799-1800. Jean-Paul Lucas est à cette époque le conservateur du Muséum Provisoire du Midi de la République et celui chargé de dresser le catalogue des collections. Dans cette quatrième édition du *Catalogue des tableaux et autres monuments des arts formant le Muséum provisoire établi à Toulouse*, J. -P. Lucas recense au sein d'un chapitre intitulé « idoles égyptiennes, indiennes, étrusques, romaine, &c. », treize antiquités égyptiennes allant du numéro 111 au numéro 117 (**annexe 4**). Il s'agit de figurines représentant le dieu Osiris, dont un avec son fils Horus, la déesse Isis, le dieu à tête de chacal Anubis et le dieu taureau Apis. Les descriptions de ces « idoles » sont sommaires et succinctes :

« Quatre Osiris, en terre, avec des caractères égyptiens ; [...] deux Isis en terre verte, avec des caractères hiéroglyphiques ; le dieu Loup, en pierre ; le dieu Apis, idole égyptienne, en bronze, sous la forme d'un taureau ; le dieu Harpocrate, en bronze, etc.<sup>840</sup> ».

En 1805<sup>841</sup> (**annexe 5**), les descriptions ont à peine évolué et la collection s'est enrichie d'un objet : un Osiris en terre cuite vernissée<sup>842</sup>. Les antiquités égyptiennes sont désormais inventoriées sous une numérotation allant du I35 au I44. En cinq ans, l'identification de

---

<sup>839</sup> Le musée quant à lui remonte aux années 1793-1795.

<sup>840</sup> Jean-Paul LUCAS, *op. cit.*, [1794] 1799-1800, p. 65.

<sup>841</sup> Jean-Paul LUCAS, *op. cit.*, [1794] 1805, p. 52.

<sup>842</sup> Il s'agit de l'Osiris recensé sous le numéro I40.

certaines des antiquités a été réévaluée : les trois Osiris, en bronze, dont une avec le petit Horus (n°112) sont devenus des représentations d'Isis (n°I35, I36, et I37). La matière de quelques objets a également été modifiée : les quatre figures d'Osiris, recensées d'abord en pierre en 1799-1800 (n°111) sont finalement en bronze (n°I39). Les descriptions sont quant à elles toujours aussi concises : « Isis debout, bronze ; [...] quatre Osiris en bronze sous le même n° ; [...] Harpocrate, dieu du silence, idem<sup>843</sup>. ». Une nouveauté, cependant, réside dans la connaissance des objets : il est indiqué qu'Harpocrate est le dieu du silence (n°I43). C'est en 1806 (**annexe 6 et 7**)<sup>844</sup> que l'inventaire des antiquités égyptiennes du musée de Toulouse s'étoffe : à l'inverse des précédents catalogues où ces objets n'occupent que la moitié d'une page, cette année-là elles occupent presque une page et demie. La numérotation du précédent catalogue a été reprise et chaque objet est s'accompagne d'un nouveau commentaire :

« I. 35. Isis, ou peut-être Nephtys, en bronze. Ce monument est très-bien conservé. M. *Dumège* l'a fait graver, ainsi que les suivants.

I36. Amulette représentant le bus d'Isis. Le travail de ce morceau semble indiquer qu'il n'a été fait qu'après la conquête de l'Égypte par les Romains.

[...].

I38. Deux Osiris en porcelaine, semblables à ceux que l'on trouve à Tyntira.

I39. Quatre Osiris : plusieurs de ces figures sont chargées d'inscriptions en caractères hiéroglyphiques. Le savant M. Devon en a trouvé beaucoup dans les anciens tombeaux égyptiens ; il paraît que l'on plaçait les cadavres sur une couche formée par un grand nombre de ces petites représentations de la divinité<sup>845</sup>. ».

J. -P. Lucas s'attache désormais à décrire les antiquités égyptiennes de façon détaillée en indiquant les gestes des figures, leur état de conservation, etc. Les remarques sur la potentielle identité des figures représentées, les comparaisons ou les hypothèses quant à leur datation suggèrent que le rédacteur de l'inventaire mène une réflexion désormais beaucoup plus scientifique sur ces objets pharaoniques : il émet des hypothèses, prouve que sa connaissance sur le sujet évolue elle aussi. La mention de Dominique-Vivant Denon atteste que Lucas a pu consulter son travail. La matière et la divinité identifiée pour les statuettes répertoriées sous le numéro I38 ne sont plus les mêmes d'une année sur l'autre : il s'agit désormais de deux Osiris en porcelaine (**annexe 6**). La difficulté à déterminer s'il est question d'une représentation

---

<sup>843</sup> Jean-Paul LUCAS, *op. cit.*, [1794] 1805, p. 52.

<sup>844</sup> Jean-Paul LUCAS, *op. cit.*, [1794] 1806, p. 90.

<sup>845</sup> Jean-Paul LUCAS, *op. cit.*, [1794] 1806, p. 90.

masculine ou féminine peut éventuellement être expliquée par l'état de l'objet. Sydney Aufrère et Monique Kanawaty attestent de ces confusions et hésitations :

« Englobent-ils sous le terme "Isis" toute figure ressemblant de près ou de loin à une silhouette féminine, à commencer par les *ouchebtis* [...]. Par ailleurs, toute divinité anthropomorphe, à moins qu'elle ne puisse être assimilée clairement à Harpocrate, est considérée comme "Osiris", de même que ceux qui présentent une face de faucon et qui pourraient, à ce titre, être rangés dans la catégorie "Horus"<sup>846</sup>. ».

Au moment où Jean-Paul Lucas dresse ces catalogues, peu nombreux sont les amateurs de l'Égypte antique à savoir formellement identifier les objets égyptiens arrivant en France. Pour Sydney Aufrère et Monique Kanawaty, ces antiquités égyptiennes sont partiellement connues : elles ne sont pas appréciées à leur juste valeur, sont (souvent) mal présentées et la plupart du temps mal comprises<sup>847</sup>. Les connaissances sont encore partielles, c'est le résultat d'un intérêt récent, longtemps occulté par celui consacré à l'Antiquité gréco-romaine.

Le public est tout de même confronté à de plus en plus d'objets de ce type et le regard se forge. Toutes les réutilisations des signes de l'Égypte qui ont été faites<sup>848</sup>, sont à l'origine d'une iconographie qui permet à des non-connaiseurs de reconnaître, immédiatement ou du moins plus facilement, certaines figures égyptiennes comme le sphinx<sup>849</sup> ou l'obélisque par exemple. Osiris est la figure la plus répandue, ce qui peut expliquer les nombreuses confusions.

En 1813 (**annexe 8**)<sup>850</sup>, la rédaction du catalogue du musée est récupérée par le successeur de J. -P. Lucas, François Jacquemin (1761-1840)<sup>851</sup>. Sous un chapitre intitulé « idoles égyptiennes, indiennes, phéniciennes, gauloises, et romaines », l'auteur reprend la même classification que les deux catalogues précédents. F. Jacquemin récupère, mot pour mot, l'inventaire de 1805 et non pas celui de 1806, plus détaillé. Aucun élément n'explique cette reprise qui ne prend pas en compte les dernières évolutions en date dans la connaissance et la description des objets égyptiens. L'édition de 1813 n'apporte de ce fait aucune élément nouveau sur la collection d'antiquités égyptiennes.

---

<sup>846</sup> Sydney AUFRÈRE, et Monique KANAWATY, *art. cit.*, 1994, p. 88-89.

<sup>847</sup> *Ibid.*, p. 88.

<sup>848</sup> L'égyptomanie.

<sup>849</sup> Il s'agit du thème égyptisant le plus repris selon Michel MALAISE, *art. cit.*, 2003, p. 194.

<sup>850</sup> François JACQUEMIN, *op. cit.*, 1813, p. 56.

<sup>851</sup> AMT, 1E342, registre « État civil », p. 283.

En 1818-1819 (**annexe 9**)<sup>852</sup>, le professeur de l’École spéciale des Art, membre de l’Académie Royale de Peinture et vice président du musée, M. Jean Suau (1755-1841)<sup>853</sup>, accompagné de son secrétaire, A. Du Mège s’associent pour dresser le catalogue des collections du musée de Toulouse. Les monuments égyptiens sont regroupés dans un chapitre intitulé « monuments égyptiens, romains et gaulois » et recensés du numéro 1 au numéro 15. Chaque objet est inventorié individuellement, contrairement aux précédents catalogues où certains objets étaient regroupés en lot, jusqu’au nombre de quatre, sous un même numéro d’inventaire. Certains objets répertoriés dans les catalogues de 1799-1800, 1805, 1806 et 1813 sont retrouvés, mais pas la totalité (**annexe 10**) : il manque une statuette représentant le dieu Anubis et une du dieu Cercopithèque. Les descriptions sont toujours assez peu détaillées, mais présentent parfois quelques nouveautés. Par exemple, Isis est décrite comme le symbole de la Nature et de la Lune et l’épouse d’Osiris (n°1)<sup>854</sup>. Horus est quant à lui symbole du « soleil printanier », la « force fécondante du soleil » de par la représentation de son phallus (n°12)<sup>855</sup>.

En 1828, lorsqu’A. Du Mège prend finalement la main sur la rédaction des catalogues<sup>856</sup> et sur la gestion de la collection pharaonique du musée de Toulouse, les recherches autour de l’Égypte antique progressent. La démarche a été engagée avec l’ouvrage phare publié dès 1809 à l’issue de la Campagne de Bonaparte, la fameuse *Description de l’Égypte*<sup>857</sup>. Tout le matériel archéologique égyptien n’est, à cette époque, pas encore bien connu, mais les recherches évoluent : la plupart des Français présents en Égypte se construisent des collections d’antiquités pharaoniques, mais peu sont ceux qui étudient de façon véritable les objets<sup>858</sup>. Des personnalités comme F. Caillaud ou B. Drovetti se contentent seulement de collecter des objets, qu’ils arrachent de leur contexte originel<sup>859</sup>, sans le souci d’en connaître les détails. Ils ont tout de même conscience de la course aux

<sup>852</sup> Jean SUAU et Alexandre DU MÈGE, *op. cit.*, 1818-1819, p. 70.

<sup>853</sup> Musées Occitanie, <https://rosalis.bibliotheque.toulouse.fr/ark:/12148/bpt6k5340189x?rk=21459;2>, fiche artiste « Jean Suau » [consulté le samedi 9 mars 2024].

<sup>854</sup> Jean SUAU et Alexandre DU MÈGE, *op. cit.*, 1818-1819, p. 70.

<sup>855</sup> *Ibid.*

<sup>856</sup> Et ce jusqu’à sa mort en 1862.

<sup>857</sup> Marie-Hélène SANTROT, *art. cit.*, 2008, p. 87.

<sup>858</sup> La majorité sont des collectionneurs.

<sup>859</sup> Marie-Hélène SANTROT, *art. cit.*, 2008, p. 88.

hiéroglyphiques qui se joue et en profitent pour collecter des objets épigraphiques<sup>860</sup>. En 1821, Edme-Antoine Jomard résumait cette vogue des antiquités égyptiennes :

« Des dames européennes parcouraient les ruines, et pénétraient dans les catacombes, ainsi que les autres voyageurs. Tous cherchaient à recueillir ou acheter des antiques ; nul n'était sensible à la chaleur ni aux fatigues. À toute heure de nuit et de jour, les voyageurs parcouraient les tombeaux ou la plaine. Au milieu de cette ardeur générale pour satisfaire une juste curiosité, ou pour découvrir des antiques ignorées [...]. Aujourd'hui, les hommes ne suffisent plus pour les fouilles ; ils emploient leurs femmes à fouiller aussi les catacombes : elles parcourent sans cesse les plus grands et les moindres tombeaux ; et, jusqu'à leurs enfants depuis l'âge de neuf ans, tous travaillent incessamment à porter la terre au dehors<sup>861</sup>. »

Le nombre de collectionneurs d'antiquités égyptiennes en France et plus généralement Europe est grandissant. En parallèle, les travaux menés par les scientifiques tels que J.-F. Champollion ou T. Young autour du déchiffrement des hiéroglyphes participent à une connaissance de plus en plus pointue de l'Égypte antique. En 1824, Champollion publie son *Panthéon égyptien*<sup>862</sup> : cet ouvrage est le fruit d'un travail de plusieurs années, au cours desquelles le savant s'est rendu de collection en collection, a vu un nombre considérable de monuments et a consulté de nombreux ouvrages sur la mythologie égyptienne<sup>863</sup>. Ce livre est une véritable encyclopédie de l'Égypte antique dans laquelle il classe les dieux, les décrit et réunit leurs images. Il a bâti l'histoire égyptienne. En 1824, il se rend à Turin pour étudier la collection nouvellement acquise du consul B. Drovetti. Il y réalise les premiers inventaires et descriptions des différents objets : son travail, savant, est celui d'un égyptologue<sup>864</sup>. Pour Vincent Rondot, la perspective change avec Champollion, les antiquités égyptiennes toujours plus nombreuses en France, sont classées, ordonnées et décrites de façon savante<sup>865</sup>. Dans le contexte de toute cette émulation autour de l'Égypte antique, A. Du Mège suit la tendance de collectionner et étudier de façon scientifique les antiquités pharaoniques, à l'instar de ses contemporains.

Ce contexte est visible chez A. Du Mège dès 1828, dans le premier catalogue qu'il dresse, seul, du musée. La collection s'agrandit et son inventaire s'enrichit des nouvelles

<sup>860</sup> Radio France, podcast « Imaginer un musée ».

<sup>861</sup> Edme-François JOMARD, *Thèbes*, t. 1, Paris, 1821, chap. II, paragraphe 5, p. 82.

<sup>862</sup> Jean-François CHAMPOLLION, *Panthéon égyptien, collection des personnages mythologiques de l'ancienne Égypte d'après les monuments*, Paris, Éd. F. Didot, 1823.

<sup>863</sup> Radio France, podcast « Imaginer un musée ».

<sup>864</sup> *Idem*.

<sup>865</sup> *Idem*.

découvertes : désormais, le chapitre dédié aux antiquités égyptiennes ne regroupe que des objets égyptiens, contrairement aux précédents catalogues qui les regroupent aux côtés des antiquités romaines, phéniciennes ou encore indiennes. Premier des chapitres sur les monuments antiques, cet ensemble s'étend sur cinq pages et débute par une brève introduction sur l'histoire du goût et du collectionnisme d'antiquités égyptiennes :

« Avant la glorieuse expédition [la Campagne d'Égypte], on connaissait bien peu cette contrée célèbre, [...] on les considérait, [...]. Ces objets sont devenus plus communs, sans être moins précieux<sup>866</sup>. ».

Quatorze antiquités égyptiennes y sont décrites : certaines notices descriptives n'occupent que quelques lignes tandis que d'autres comme les stèles nécessitent des descriptions plus poussées. A. Du Mège détaille l'aspect physique des objets, mais se concentre véritablement sur leur fonction dans la société égyptienne antique :

« Les statues [...] sont du nombre de celles que l'on offrait aux morts. Chacune d'elles a ordinairement, [...] une inscription dont les caractères sont en creux. On sait que ces inscriptions contiennent souvent le nom du mort et une prière adressée aux dieux pour le repos de son âme<sup>867</sup>. ».

Il a le souci, pédagogique, de présenter, dans leur ensemble, les objets de la collection en détaillant leur fonction et leur iconographie. A. Du Mège a probablement pu prendre connaissance du *Panthéon Égyptien* publié par Champollion quelques années auparavant puisqu'il fait, à plusieurs reprises, référence au travail de l'égyptologue dans les différents catalogues qu'il publie, sans toutefois préciser de quels travaux il s'agit<sup>868</sup>.

En 1835, A. Du Mège publie un second catalogue dans lequel il réutilise l'introduction du précédent catalogue et classe les objets selon une nomenclature par catégorie : figures en bronze, figures en granit et en marbre, statues en terre vernissée, stèles funéraires, vases, figures en bois, etc. Certaines de ces catégories s'accompagnent d'une brève introduction, à l'image des vases funéraires :

« Il existait en Égypte, avant l'établissement du christianisme, une classe de prêtres, chargée spécialement de tous les détails de l'embaumement des corps : [...]. ils retiraient du corps tous les viscères, toutes les parties intérieures, et ils les préparaient à part. [...] Le cœur, le cerveau, le foie, etc., étaient enveloppés dans des langes, après avoir été imprégnés d'une liqueur conservatrice, et on en formait quatre paquets

<sup>866</sup> Alexandre DU MÈGE, *op. cit.*, 1828, p. 1-2.

<sup>867</sup> Alexandre DU MÈGE, *op. cit.*, 1828, p. 4.

<sup>868</sup> Exemple aux AMT, 2R11, 1844, p. 107 (vue 93).

d'une forme cylindrique. Ces paquets étaient ensuite déposés dans des vases qui avaient tous le même galbe, mais dont les couvercles étaient différents selon les parties qu'ils renfermaient. Ils représentaient les têtes symboliques des quatre génies des morts.<sup>869</sup> ».

La même année, Edouard Dulaurier publie un ouvrage consacré aux stèles funéraires du musée de Toulouse<sup>870</sup>. Cette publication témoigne de l'avancement des connaissances sur le sujet. Les connaissances amassées sont suffisantes et les descriptions beaucoup plus détaillées dans cette notice. Dulaurier fait plusieurs références à des auteurs antiques tel qu'Horapollon, mais également aux nouvelles découvertes scientifiques de son temps par J. -F. Champollion<sup>871</sup>. L'auteur a la volonté de restituer la civilisation égyptienne, ses mystères et ses légendes à travers l'étude de quatre stèles conservées au musée de Toulouse.

En 1844<sup>872</sup> et 1848, A. Du Mège poursuit le travail engagé. Le dévoilement de la grammaire hiéroglyphique se poursuit malgré le décès de J. -F. Champollion en 1832. Les descriptions ne sont plus succinctes ou approximatives et sont étayées par de nombreuses informations : il s'agit d'une approche historique et archéologique de l'Égypte ancienne.

« Craignant que l'air extérieur ne détruisit les corps, malgré leur embaumement, les Égyptiens les renfermaient, le plus souvent, dans deux cercueils, fermés avec un soin extrême. Ces cercueils affectaient une forme humaine. La tête était peinte en jaune ou en rouge ; les bras étaient croisés sur la poitrine ; chaque main tenait un attribut, soit divin, soit relatif aux travaux des champs de l'*Amenti*<sup>873</sup>. ».

A. Du Mège, ambitionne de prouver que sa collection et tout le travail qu'il mène autour de celle-ci contribuent à la formation de la science de l'égyptologie<sup>874</sup>. La connaissance des objets s'étoffe, en parallèle de celle de la culture de l'Égypte antique. Ces descriptions, plus poussées, témoignent de l'avancement des connaissances sur le sujet. A. Du Mège s'informe régulièrement grâce au réseau qui lui permet de suivre les avancées scientifiques de l'égyptologie. Il prend également connaissance du déchiffrement des hiéroglyphes comme il l'indique, en 1848, devant l'Académie des SIBL :

---

<sup>869</sup> Alexandre DU MÈGE, *op. cit.*, 1835, p. 26.

<sup>870</sup> Edouard DULAURIER, *art. cit.*, 1834-1835, p. 329-338.

<sup>871</sup> *Ibid.*, p. 331-332.

<sup>872</sup> AMT, 2R11, 1844.

<sup>873</sup> Alexandre DU MÈGE, *art. cit.*, 1849, p. 142.

<sup>874</sup> Livia MENEGHETTI, *op. cit.*, 2016, p. 331.

« Tant que l'on a pu retrouver le sens des caractères qui recouvrent les monuments égyptiens. [...] Mais, à l'instant où les recherches philologiques et archéologiques indiquèrent, à la science des anciens jours, l'importance incontestable de tous les monuments de l'Égypte<sup>875</sup>. ».

La même année, il rend compte des mésinterprétations dans la connaissance et l'identification des antiquités égyptiennes : « on donnait le nom banal *d'Osiris*, à toutes les figurines au menton desquelles existait une barbe ; les autres étaient des représentations *d'Isis* et *d'Horus*<sup>876</sup>. ». L'objectif du conservateur est clair, il s'agit d'appliquer les préceptes de l'égyptologie à Toulouse et à sa collection d'antiquités égyptiennes :

« C'est de cette série de monuments que je vais entretenir l'Académie. Elle verra que l'on peut déjà se livrer, avec l'aide de ces objets, à l'application du système, si important, des écritures égyptiennes, à l'étude de la mythologie enseignée dans les temples de la vallée du Nil, et, aussi, à celle des habitudes du peuple qui l'habitait<sup>877</sup>. ».

Il faut toutefois souligner que les erreurs d'interprétation sont à cette époque courante, même chez A. Du Mège. Beaucoup de confusions persistent. Plusieurs sont les auteurs à prévenir des éventuelles erreurs, comme Michel Dewachter qui écrivait en 1988 à ce propos :

« Notons ainsi que, dans la *Description*, une mention de *Nephthys* ne désigne pas cette déesse mais *Thouérис* [...]. Typhon correspond à *Bès* [...], le sarcophage d'*Osiris* est le pilier *djed* [...], appelé parfois également le nilomètre. Les *ouchebtis* sont souvent présentés comme des *Isis* ou des divinités égyptiennes [...] et les figurines de prêtres ou prêtresses sont en fait des amulettes représentant des divinités [...]. L'œil d'*Osiris* est bien entendu l'amulette de l'œil-oujdat<sup>878</sup>. ».

Les appellations et les connaissances sur le sujet évoluent, et sont de ce fait parfois dépassées d'une année sur l'autre. L'orthographe peut être également fantaisiste, mais il est propre à une époque, à un moment dans l'histoire, selon Sylvie Guichard<sup>879</sup>. Il en va de même pour les descriptions :

---

<sup>875</sup> Alexandre DU MÈGE, *art. cit.*, 1848, p. 135.

<sup>876</sup> *Ibid.*

<sup>877</sup> *Ibid.*

<sup>878</sup> Michel DEWACHTER, *art. cit.*, 1988, p. 38.

<sup>879</sup> Sylvie GUICHARD, *op. cit.*, 2003, p. 15.

« Quant à l'aspect des objets, il faut savoir qu'il s'est modifié dans plusieurs cas par nettoyage, restauration, simple altération ou destruction volontaire pour étude et ce dès la constitution des collections<sup>880</sup>. ».

C'est le cas par exemple des momies qui sont démaillotées, dont on enlevait les bandelettes à l'occasion de représentations publiques.

## B. Étude de cas : le dieu Osiris

Pour illustrer de façon concrète les progrès dans la connaissance de l'Égypte antique, la figure d'Osiris a été choisie. Des statuettes représentant le dieu existent dans l'histoire de la collection du musée de Toulouse depuis ses débuts, en 1799-1800. La figure d'Osiris est courante dans le panthéon égyptien et les statuettes sous sa forme sont nombreuses. L'objectif est de rendre compte que les descriptions et connaissances autour de ce dieu évoluent au fil du XIX<sup>e</sup> siècle dans les catalogues édités par le musée de Toulouse.

En 1799-1800 (**annexe 4**), lorsque les antiquités égyptiennes sont recensées pour la première fois dans le catalogue du Muséum Provisoire du Midi de la République, J. -P. Lucas signale la présence de « Quatre Osiris, en terre, avec des caractères égyptiens. »<sup>881</sup>.

En 1805 (**annexe 5**), les mêmes « Quatre Osiris, en bronze, sous le même n° »<sup>882</sup> sont à nouveau répertoriés par le conservateur.

En 1806 (**annexe 6 et 7**), il est désormais question de :

« Quatre Osiris : plusieurs de ces figures sont chargées d'inscriptions en caractères hiéroglyphiques. Le savant M. Denon en a trouvé beaucoup dans les anciens tombeaux égyptiens ; il paraît que l'on plaçait les cadavres sur une couche formée par un grand nombre de ces petites représentations de la divinité. »<sup>883</sup>.

---

<sup>880</sup> Michel DEWACHTER, *art. cit.*, 1988, p. 38.

<sup>881</sup> Jean-Paul LUCAS, *op. cit.*, [1794] 1799-1800, p. 65.

<sup>882</sup> Jean-Paul LUCAS, *op. cit.*, [1794] 1805, p. 52.

<sup>883</sup> Jean-Paul LUCAS, *op. cit.*, [1794] 1806 p. 90.

En 1813 et en 1818 (**annexe 8 et 9**), les descriptions de « Quatre Osiris en bronze sous le même n° »<sup>884</sup> et d'une « statue d'Osiris, ce monument est en bronze »<sup>885</sup> sont à nouveau succinctes.

En 1828, les connaissances progressent, les hiéroglyphes sont déchiffrés et cela est visible au niveau de la description qu'A. Du Mège fait de la divinité :

« Osiris, roi de l'*Amenthi*, ou Enfer égyptien, tenant le fléau et le crochet dans ses mains, ayant sa mitre flanquée de deux appendices recourbées vers le haut. Cette statue est en bronze. »<sup>886</sup>

En 1835, l'évolution se poursuit :

« Dieu égyptien, tenant le fléau et le crochet dans ses mains, la mitre flanquée de deux appendices recourbées vers le haut : son corps est serré. On pourrait y reconnaître soit le dieu *Pooh (Lunus)*, directeur des âmes, ou *Osiris*, roi de l'*Amenthi*, ou Enfer égyptien. Un appendice en forme de barbe tressée est au menton du dieu. »<sup>887</sup>

En 1844, les notices sont beaucoup plus poussées :

« Osiris annôphris représenté debout, barbu, enveloppé dans des bandelettes ou dans un vêtement étroit, allusion à sa mort sur terre. Sa tête est couverte du [*mot en grec*] (pschent) que porte aussi quelquefois les pharaons. Il tient d'une main le [?] ou fouet et le pedum emblèmes de la double faculté que possédait ce dieu, d'imprimer le mouvement aux choses et de le suspendre à sa volonté. Ici sa coiffure est flanquée de 2 plumes d'autruches, symbole de la justice, et qui rappelle qu'il était chargé de décider les destinées des morts. Le sermon d'*Omophris* ou *Sanophiris* signifie l'auteur de tout bien. »<sup>888</sup>

En 1848, les connaissances sur la divinité continuent leur progression :

« Osiris, ce dieu si mal connu de ceux qui ont borné leurs investigations aux détails qu'on lit dans les dictionnaires de mythologie, ou même à ce que l'on trouve sur lui dans les écrits de Plutarque, n'était pas le plus puissant des génies adorés par les Égyptiens, mais c'était peut être le plus populaire. Son image se retrouve sur un grand nombre de monuments renfermés dans l'une des galeries du musée de Toulouse. Il est debout, barbu, enveloppé d'un vêtement étroit, quelques fois de bandelettes, pour rappeler qu'il avait, lui aussi, été sujet à la mort. Sa tête est couverte du *Pschent*. Il tient d'une main le fouet et le *pedum*, emblèmes de la double faculté que possédait ce dieu, d'imprimer le mouvement et de le suspendre à volonté. Sur plusieurs de nos figurines sa coiffure est flanquée de deux plumes, symboles de la justice, et qui indiquent qu'il est chargé de décider des destinées des morts. Fils de *Scev* (le Saturne des autres peuples) et de *Néphité* ou *Rhea*, on lui donne les épithètes de *Stabilisateur* et de *Seigneur du ciel*. Il avait, pour femme, *Isis-Neith*, incarnation de *Neith*, et chargée du soin d'organiser les sociétés humaines. »<sup>889</sup>

---

<sup>884</sup> François JACQUEMIN, *op. cit.*, 1813, p. 56.

<sup>885</sup> Jean SUAU et Alexandre DU MÈGE, *op. cit.*, 1818-1819, p. 70.

<sup>886</sup> Alexandre DU MÈGE, *op. cit.*, 1828, p. 2.

<sup>887</sup> Alexandre DU MÈGE, *op. cit.*, 1835, p. 16.

<sup>888</sup> AMT, 2R11, 1844, p. 11(43) (vue 36).

<sup>889</sup> Alexandre DU MÈGE, *art. cit.*, 1848, p. 139.

Tout ce cheminement est assez parlant lorsque l'on compare l'évolution de la description de cette divinité de l'Égypte ancienne. Les différents catalogues du musée de Toulouse sont des états des lieux, à un instant-T, de la pensée du XIX<sup>e</sup> siècle sur l'Égypte et attestent de l'évolution du goût pour ce sujet et de la connaissance de cette civilisation. En 1844, A. Du Mège écrit :

« Les derniers personnages du peuple [égyptien] sont mentionnés dans les inscriptions, peu étudiées encore, avec elles on pourra recomposer en quelque sorte la vieille Égypte, ses croyances et même en partie ses dynasties. »<sup>890</sup>.

Toute cette évolution de la connaissance des objets se poursuit encore aujourd'hui à travers les nombreuses études menées et l'avancement des techniques : les photographies en trois dimensions, les objectifs qui permettent de voir ce qui n'est pas visible à l'œil nu ou encore les nouvelles techniques mises au jour pour analyser les matériaux. Un tel matériel archéologique, selon Dominique Farouk, peut être étudié des dizaines, voire des centaines d'années encore<sup>891</sup>.

### C. La scénographie ou l'art de la mise en exposition

Les premières présentations muséales de la collection d'antiquités égyptiennes de Toulouse ne sont pas connues. Les catalogues du musée édités de 1799-1800 à 1818, laissent seulement suggérer que les antiquités égyptiennes, à l'instar de leur classement dans ces publications, sont, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, présentées parmi d'autres ensembles regroupant des figurines indiennes, étrusques, phéniciennes, gauloises, ou encore romaines. Il s'agit principalement de petits objets de quelques centimètres seulement, présents en nombre assez restreint, une quinzaine jusqu'en 1818-1819, avant qu'Alexandre Du Mège ne reprenne la gestion de la collection.

---

<sup>890</sup> AMT, 2R11, 1844, p. 129.

<sup>891</sup> Radiofrance, <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/la-fabrique-de-l-histoire/1967-2019-une-egyptomania-orchestreee-par-les-grandess-expositions-5389515>, podcast « 1967-2019 : une égyptomanie orchestrée par les grandes expositions » [consulté le 14 janvier 2024].

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, les antiquités du musée de Toulouse sont séparées des beaux-arts, c'est-à-dire les peintures et les dessins<sup>892</sup>, pour former ce qu'A. Du Mège renomme « le Musée des Antiques »<sup>893</sup>. Le musée des Antiques ne désigne pas l'entièreté du musée, mais uniquement la partie consacrée aux antiquités. Il s'agit d'une division thématique ou chronologique à l'intérieur même du musée qui peut s'apparenter aux « départements » que l'on trouve aujourd'hui dans les musées français. Cette nouvelle section comprend les antiquités égyptiennes, grecques, romaines, gallo-romaines et les œuvres lapidaires datant du Moyen Âge et des temps modernes<sup>894</sup>. Selon Daniel Cazes, le 17 mars 1817, A. Du Mège émet pour la première fois le projet de réaménager les galeries<sup>895</sup>. Le 8 mai 1818, la direction du Bureau des Arts valide l'agencement des galeries proposé par A. Du Mège afin de faciliter la présentation des collections<sup>896</sup>. Les travaux débutent en juin 1818 et furent terminés en mai 1819<sup>897</sup>. En 1844, A. Du Mège évoque le cloître comme abritant depuis plus de vingt ans le musée des Antiques<sup>898</sup>. On peut ainsi estimer la création du musée des Antiques autour des années 1820.

Le musée de Toulouse a été établi dans l'ancien couvent des Augustins au moment de sa fondation. Le lieu se compose de plusieurs locaux abritant les collections : le petit cloître, le grand cloître, la grande salle des monuments du Midi, une autre salle de même dimension et trois galeries formant la partie supérieure du petit cloître. Le grand cloître abrite les galeries des Tombeaux, des Empereurs, de la Vénus et du Moyen Âge : sur les quatre galeries, deux sont dédiées au musée des Antiques<sup>899</sup>. Le petit cloître, attenant au grand, accueille une partie du musée des Sculptures et dans les galeries supérieures la collection du musée des Antiques où est disposé presque un millier de monuments<sup>900</sup>. Dans les pourtours des galeries, le cabinet

---

<sup>892</sup> Louis PEYRUSSE, *art. cit.*, 1982, introduction.

<sup>893</sup> Daniel CAZES, *art. cit.*, 2005, p. 68.

<sup>894</sup> *Ibid.*, p. 67-68.

<sup>895</sup> Daniel CAZES, « Alexandre Du Mège et le musée des antiquités de Toulouse », *De las ánforas al museo. Estudios dedicados a Miguel Beltrán Lloris*, Zaragoza, Institución Fernando el católico, 2015, p. 268.

<sup>896</sup> Marie-Claude PIN-LEVEEL, *op. cit.*, 1976, p. 30.

<sup>897</sup> Daniel CAZES, *art. cit.*, 2015, p. 268.

<sup>898</sup> AMT, 2R11, 1844, p. 2.

<sup>899</sup> Daniel CAZES, *art. cit.*, 2005, p. 67-78.

<sup>900</sup> Alexandre DU MÈGE, *op. cit.*, 1835, p. 8 et 13-14.

des médailles, acheté à l'Académie des SIBL, a été disposé<sup>901</sup>. C'est au sein de l'une des trois galeries supérieures du petit cloître qu'est disposée la collection d'antiquités égyptiennes<sup>902</sup>.

Le musée des Antiques et sa présentation suivent un ordre historique et chronologique : les antiquités égyptiennes sont par exemple isolées des monuments du Moyen Âge. À l'intérieur même de cette classification, les antiquités sont regroupées par catégories<sup>903</sup>. À partir de 1828, les antiquités égyptiennes sont inventoriées sous un seul et même chapitre dans les catalogues édités par le musée. Cette nouveauté peut, à l'inverse de ce qui se faisait avant, signifier que les antiquités pharaoniques sont désormais exposées dans une des galeries<sup>904</sup>, parmi un ensemble qui ne concentre que ce type d'objets. Il n'en est rien. Le nombre d'objets ne représente pas encore une quantité suffisante pour dédier aux seules antiquités égyptiennes une salle entière. À l'étage du petit cloître, dans les galeries supérieures, le parcours est composé d'une salle consacrée aux antiquités gauloises et romaines et une autre aux monuments de l'Antiquité et du Moyen Âge<sup>905</sup>. Une dernière est consacrée aux antiquités grecques, égyptiennes et étrusques au sein de laquelle sont exposées les collections du général Dugua et du comte de Clarac<sup>906</sup>. Selon Daniel Cazes, la salle comprenant les antiquités égyptiennes est comparable à celle de la galerie Campana au Louvre : toutes deux présentent de grandes vitrines murales composées d'une multitude d'étagères sur lesquelles sont disposés les objets<sup>907</sup>. Selon Livia Meneghetti, les objets sont classés en trois catégories : une série est consacrée aux monuments historiques et comprend des statues pharaoniques ; une série regroupe les monuments mythologiques, c'est-à-dire les statues de divinités et les amulettes ; la dernière série rassemble les monuments funéraires, soit tous les objets de culte comme les stèles, les sarcophages ou encore les vases funéraires<sup>908</sup>. Plusieurs sources indiquent la scénographie mise en place par A. Du Mège, mais aucune n'est en mesure de dater les débuts de la muséologie de la collection d'antiquités égyptiennes.

---

<sup>901</sup> AMT, 2R11, 1844, p. 10.

<sup>902</sup> *Idem*.

<sup>903</sup> Marie-Claude, PIN-LEVEEL, *op. cit.*, 1976, p. 29.

<sup>904</sup> Alexandre DU MÈGE, *art. cit.*, 1848, p. 135.

<sup>905</sup> Daniel CAZES, *op. cit.*, 1992, p. 24.

<sup>906</sup> *Ibid.*, p. 13-14.

<sup>907</sup> *Ibid.*, p. 42.

<sup>908</sup> Livia MENEGHETTI, *op. cit.*, 2016, p. 336-337.

À Paris, dans le musée Charles X, Champollion déploie de nouveaux concepts muséologiques<sup>909</sup>. Parmi les quatre salles dédiées au musée Charles X, deux salles sont consacrées au monde funéraire, une troisième au monde civil, la dernière au monde des dieux. La classification proposée par Champollion divise le musée en trois sections : les monuments relatifs à la religion, à l'histoire des rois et aux usages civils des Égyptiens<sup>910</sup>. Un égard est apporté sur le sujet de chaque monument exposé ainsi que sa destination afin de déterminer le rang et la place que l'objet devait occuper<sup>911</sup>. Pour Robert Solé, Champollion se distingue, avec la politique muséographique qu'il met en place, par sa volonté de rendre accessible et compréhensible cette civilisation de l'Égypte antique auprès de ses contemporains et du grand public<sup>912</sup>. Chaque objet s'accompagne d'une étiquette liée à une notice descriptive, et est installé sur des socles dont la couleur, changeante, permet de connaître la destination de l'objet<sup>913</sup> : les socles jaunes sont liés aux divinités, ceux en albâtre font référence à la royauté, les socles noirs renvoient au monde funéraire, etc. Toutes les conceptions muséographiques que Champollion applique sont exposées dans sa notice descriptive qu'il fait publier en 1827<sup>914</sup>, véritable guide du visiteur<sup>915</sup>.

Après avoir étudié la façon dont A. Du Mège aménage la présentation de la collection d'antiquités égyptiennes de Toulouse, il est possible de supposer que les nouveaux modes de présentation muséographiques proposés par Champollion ont pu largement inspirer le conservateur du musée de Toulouse. Il se retrouve à Toulouse, à l'image de Paris, la triple classification des antiquités égyptiennes<sup>916</sup>. Les objets sont d'abord divisés selon leur thématique puis selon leur typologie matérielle (s'il s'agit de figures en bronzes, de stèles, de vases, etc.). Les nombreuses références au travail de Champollion dans les ouvrages qu'A. Du Mège publie peuvent étayer l'hypothèse selon laquelle le conservateur du musée de Toulouse a vent de la muséographie parisienne.

---

<sup>909</sup> Juliette TANRÉ-SZEWCYK, *art. cit.*, 2017.

<sup>910</sup> Jean-François CHAMPOLLION, *op. cit.*, 1827, p. III.

<sup>911</sup> *Ibid.*, p. II.

<sup>912</sup> Robert SOLÉ, *op. cit.*, 2019, p. 61-62. Cette idée est partagée par Maeva Gervason dans *Radio France*, « Imaginer un musée ».

<sup>913</sup> Thomas LEBÉE, « Les salles égyptiennes du Louvre au XIX<sup>e</sup> siècle », *Hypothèses*, 2022.

<sup>914</sup> Jean-François CHAMPOLLION, *op. cit.*, 1827.

<sup>915</sup> Florence GOMBERT-MEURICE, *art. cit.*, 2021, p. 36.

<sup>916</sup> Livia MENEGHETTI, *op. cit.*, 2016, p. 336-337.

C'est A. Du Mège, conservateur du musée des Antiques de Toulouse qui met véritablement en place une scénographie des antiquités égyptiennes à Toulouse, s'inspirant probablement du travail de Champollion. Ce souci, de présenter au mieux les objets témoigne de l'évolution des connaissances de Du Mège en matière d'égyptologie et d'une connaissance de plus en plus pointue. La muséologie appliquée à Toulouse a pu également mettre en lumière les manques à combler concernant les antiquités égyptiennes détenues par la Ville, la politique d'acquisition mise en place pouvant en attester. Cette politique a des répercussions sur l'agencement des objets : le contenu augmente et avec lui la nécessité de pouvoir disposer et présenter au mieux ces objets aux visiteurs du musée. Le parcours est ainsi modifié lorsque les objets s'accroissent en nombre et les locaux doivent être adaptés, ce qui explique, en 1892, le transfert des collections d'antiquités au sein d'un musée nouvellement créé.

### III. Trajectoire des antiquités égyptiennes entre les différents musées (toulousains)

#### A. Déplacement entre les musées toulousains : du Muséum Provisoire du Midi de la République au musée Saint-Raymond au Musée Georges-Labit

La collection publique d'antiquités égyptiennes de Toulouse a connu, depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, une existence gyrograve. Présentes dans les cabinets des collectionneurs toulousains de la fin du siècle des Lumières, les antiquités égyptiennes sont dès lors saisies au moment de la Révolution française pour venir enrichir les collections du musée nouvellement créé à Toulouse. Pendant presque un siècle, jusqu'en 1892, elles sont conservées au sein du musée des Antiques de Toulouse.

Le musée municipal de Toulouse, anciennement Muséum Provisoire du Midi de la République et actuel musée des Augustins est le premier musée créé au sortir de la Révolution française. Il a longtemps abrité certaines des collections qui se trouvent aujourd'hui dans les différents musées toulousains, collections transférées à la suite de leur création aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. C'est le cas pour le Muséum d'Histoire Naturelle qui voit le jour en 1865, le Musée Saint-Raymond créé en 1892, le musée Georges-Labit fondé en 1893, le musée Paul-Dupuy en 1949 ou encore le musée des Abattoirs en 1995<sup>917</sup>. La collection publique d'antiquités égyptiennes a quant à elle été successivement abritée par le Musée des Augustins, le musée Saint-Raymond et le musée Georges-Labit.

En 1870, E. Roschach (1837-1909)<sup>918</sup>, conservateur du musée des Antiques entre 1862 et 1892<sup>919</sup>, déplore l'état précaire dans lequel se trouve le musée municipal de Toulouse, jugeant l'installation mauvaise et dangereuse<sup>920</sup>. Ses considérations sont prises en compte lorsqu'au début des années 1890, le musée des Augustins est en travaux. Au même moment,

---

<sup>917</sup> Musée des Augustins, <https://www.augustins.org/fr/les-oeuvres>, « tableaux européens et acquisitions » [consulté le 19 mars 2024].

<sup>918</sup> Fr. GALABERT « Ernest Roschach (1837-1909) », *Annales du Midi : revue archéologique, historique et philologique de la France méridionale*, t. 21, n°83, 1909. p. 408-412.

<sup>919</sup> Robert MESURET, *op. cit.*, 1968, chapitre V « Le musée des Augustins : les antiquités ». E. Roschach est par la suite conservateur du musée Saint-Raymond entre 1892 et 1898.

<sup>920</sup> Ernest ROSCHACH, *op. cit.*, 1870, p. 2 ; Livia MENEGHETTI, *op. cit.*, 2016, p. 345.

au sein du musée des Antiques, les petites antiquités sont séparées des grandes antiquités. Ce remaniement des collections rend compte du nombre considérable de « petites antiquités » et pousse la municipalité à envisager la création d'un nouvel établissement afin de pouvoir accueillir et présenter l'ensemble de ces objets ainsi que les collections ethnographiques et d'art décoratif<sup>921</sup>. L'accroissement des collections ne permet plus de présenter convenablement l'ensemble de la collection du musée des Antiques<sup>922</sup>. Le second conservateur du musée Saint-Raymond, Émile Cartailhac (1845-1921)<sup>923</sup>, est d'ailleurs l'un des protagonistes à l'origine de la potentialité de la création d'un nouveau musée dès la fin des années 1880<sup>924</sup>.

Ce nouveau musée est le résultat d'un arrêté daté du 14 avril 1891. Il est inauguré un an plus tard, le 24 avril 1892<sup>925</sup> dans l'ancien collège universitaire de Saint-Raymond, fondé au XIII<sup>e</sup> siècle. Construit sur un ancien hôpital pour les pauvres<sup>926</sup>, le lieu a successivement accueilli des étudiants, le presbytère de Saint-Sernin après la restauration opérée par E. Viollet-le-Duc entre 1868 et 1871 et l'actuel musée Saint-Raymond depuis 1892<sup>927</sup>. Le lieu est envisagé pour compléter et décharger les collections du musée, déjà existant, de peinture et de sculpture des Augustins. Il regroupe ainsi les « petites antiquités », dont les antiquités égyptiennes, grecques ou encore romaines<sup>928</sup>. Le reste, ce qui s'apparente aux beaux-arts est conservé au sein du musée et le dédie uniquement à être un musée des Beaux-Arts, fonction qu'il conserve encore aujourd'hui. Il s'agit du musée des Augustins, nom que le musée prend officiellement en 1892, lorsqu'est créé le musée Saint-Raymond<sup>929</sup>.

---

<sup>921</sup> Daniel CAZES, *art. cit.*, 2005, p. 73-78.

<sup>922</sup> Daniel CAZES, *op. cit.*, 1992, p. 17.

<sup>923</sup> SAMF, <https://societearcheologiquedumidi.fr/spip.php?article21>, notice biographique « Émile Cartailhac » [consulté le 19 mars 2024].

<sup>924</sup> Daniel CAZES, *op. cit.*, 1992, p. 41-42.

<sup>925</sup> *Ibid.*, p. 10-15.

<sup>926</sup> Daniel CAZES et Evelyne UGAGLIA, *op. cit.*, 1999, p. 19.

<sup>927</sup> Musée Saint-Raymond, <https://saintraymond.toulouse.fr/musee-monument-historique-et-site-archeologique/>, « Musée, monument historique et site archéologique » [consulté le 19 mars 2024].

<sup>928</sup> Joseph GENTET, *Le musée des Augustins : une institution culturelle toulousaine (1848-1950)*, mémoire, sous la direction de Jacques Cantier, Université Toulouse II-Jean Jaurès, 2018, p. 65.

<sup>929</sup> Robert MESURET, *op. cit.*, 1968, chapitre V « Le musée des Augustins : les antiques ».

Selon l'ancien conservateur du musée Saint-Raymond Daniel Cazes, deux salles, à l'étage<sup>930</sup> du musée Saint-Raymond sont dédiées à la collection pharaonique. Une première pièce présente la collection du général Dugua au centre, accompagnée d'objets étrusques et grecs (**fig. 45**). La seconde salle est dédiée à la momie d'Inimennaÿsnebout et présente, dans de grandes vitrines à l'arrière, la collection d'albâtres (**fig. 46**)<sup>931</sup>. Les différentes photographies disponibles en annexe sont des témoignages des années 1940, soit quelques années avant que la collection d'antiquités égyptiennes ne soit transférée au sein du musée Georges-Labit. Toutefois, dans un ouvrage publié en 1992, Daniel Cazes donne à voir un schéma représentant l'agencement du musée Saint-Raymond avant 1949 qui contredit ses dires. Au premier étage, une seule salle indique accueillir les antiquités égyptiennes aux côtés de celles grecques et romaines<sup>932</sup>.

La collection pharaonique est à nouveau déplacée en 1949 dans un musée créé au même moment que le musée Saint-Raymond : le musée Georges-Labit.

Ce musée, fondé en 1893, par Louis Victor Georges Labit (1862-1899)<sup>933</sup> rassemble les collections d'objets et d'œuvres d'art amassées au cours de ses voyages. Longtemps propriété privée de la famille Labit après la mort de G. Labit, l'établissement est finalement légué par le père du fondateur, Antoine Labit, à la ville de Toulouse en 1911-1912 lorsque celui-ci décède<sup>934</sup>. Ce n'est qu'au cours du mois d'avril 1935 que ses portes ouvrent à nouveau au public<sup>935</sup>.

Autour de 1946-1949, Robert Mesuret, alors conservateur des musées Saint-Raymond, Georges-Labit et Paul Dupuy, réaffirme la vocation du musée Saint-Raymond à être exclusivement dédié à l'Antiquité et au Moyen Âge<sup>936</sup>. Ces changements provoquent le transfert des antiquités égyptiennes au sein du musée G. Labit : elles appartiennent à une

<sup>930</sup> Daniel CAZES, *art. cit.*, 2005, p. 73-78.

<sup>931</sup> Livia MENEGHETTI, *op. cit.*, 2016, p. 435.

<sup>932</sup> Daniel CAZES, *op. cit.*, 1992, ce schéma est disponible sur la deuxième de couverture.

<sup>933</sup> AGORHA, <https://agorha.inha.fr/ark:/54721/201e2159-1301-479c-9a5d-58a9fa347796>, notice biographique « Georges-Labit » [consulté le 19 mars 2024].

<sup>934</sup> Sydney AUFRÈRE, *op. cit.*, 1997, p. 3.

<sup>935</sup> Archives Départementales de la Haute-Garonne, <https://archives.haute-garonne.fr/n/georges-labit/n:170>, notice biographique « Georges-Labit » [consulté le 19 mars 2024].

<sup>936</sup> Alain DAUTANT et Sydney AUFRÈRE, *art. cit.*, 2011, p. 19 ; Adeline GRAND-CLÉMENT, « Le musée Saint-Raymond, musée des Antiques de Toulouse, et ses portraits romains », *Anabases*, 4, 2006, p. 280-287.

civilisation, celle du « berceau de l'humanité » et ne peuvent en cela appartenir à l'histoire de l'Antiquité<sup>937</sup>. Selon Daniel Cazes conservateur du musée Saint-Raymond et prédécesseur de Robert Mesuret, ces remaniements résultent sans doute de la volonté de respecter les divisions faites entre les départements du Louvre<sup>938</sup>. Le musée parisien fait en effet l'objet d'une réorganisation de son Département des antiquités grecques, romaines et chrétiennes dès 1934. Plusieurs autres grands musées européens, dès le début des années 1930, ont déjà réaménagé leurs collections<sup>939</sup>. Ces diverses opérations rendent compte de l'incohérence de certaines collections et de leur répartition. La démarche est reprise par Toulouse. Pour Daniel Cazes<sup>940</sup>, le nouvel agencement chronologique et thématique n'a pu qu'inciter Toulouse à répartir ses collections à l'image de celles du Louvre.

En 1971, J. Guillevic et P. Ramond publient le premier catalogue de la collection d'antiquités égyptiennes conservée au musée G. Labit<sup>941</sup>. Les objets recensés sont ceux présentés au public, à l'intérieur ou en dehors des vitrines. Il n'est pas question des antiquités égyptiennes qui se trouvaient à cette date en réserve. La scénographie, propre à 1971, n'est plus d'actualité aujourd'hui. Le catalogue est publié au moment où le musée est réaménagé et qu'il est décidé qu'une salle entière serait dédiée à la présentation de la collection égyptienne. En 1995, dans le catalogue de la collection que publie S. Aufrère<sup>942</sup>, se dessine ce qui semble être la muséologie du musée. Les antiquités égyptiennes sont classées autour de six thématiques : celle de la mort et du culte funéraire avec les stèles ; la statuaire et l'univers extérieur de la tombe qui regroupe les ronde-bosses et bas-reliefs ; le mobilier funéraire et les papyrus avec les sarcophages, vases canope, *ouchebtis* et statuettes en bois ; les bronzes et amulettes ; et les tissus coptes. Une septième catégorie est consacrée au fonds photographique et contient des tirages réalisés en Égypte.

Pour rappel, le musée est accessible depuis un majestueux escalier desservant un étage en entresol dans lequel est installée une partie des collections. La collection pharaonique est

---

<sup>937</sup> Livia MENEGHETTI, *op. cit.*, 2016, p. 445-451.

<sup>938</sup> Daniel CAZES, *art. cit.*, 2005, p. 78.

<sup>939</sup> Daniel CAZES, *op. cit.*, 1992, p. 18.

<sup>940</sup> *Ibid.*, p. 47.

<sup>941</sup> Jeanne GUILLEVIC et Pierre RAMOND, *op. cit.*, 1971, p. 8.

<sup>942</sup> Sydney AUFRÈRE, *op. cit.*, 1995, p. 14-39.

depuis ses débuts, disposée à l'étage inférieur, en rez-de-jardin, dans deux salles qui lui sont consacrées depuis le début des années 2000.

En 2003, la scénographie exacte de la collection d'antiquités égyptiennes au sein de ces deux salles n'est pas entièrement connue. Les *ouchebtis* sont regroupés dans une même vitrine, sur plusieurs étagères, aux côtés du coffret d'*ouchebtis* (49.309) et de vases canopes (**fig. 47**). L'ensemble des vases en albâtre sont disposés sur une étagère sous laquelle se trouvent les statuettes en bronze (**fig. 48**). Les amulettes sont disposées sur une vitrine plate, en position debout ou allongée (**fig. 49**).

Entre 2006 et 2009, la scénographie est toujours répartie sur deux salles exclusivement dédiées à la présentation des antiquités pharaoniques et son aménagement est connu dans l'ensemble. La première salle présentait les monuments majeurs de la collection (**fig. 50 et 51**) : quelques stèles, la collection de figurines en bronze, et certaines pièces de la collection Dugua comme la statue-cube (49.283), la tête en granit rose (49.282) ou encore la statue de couple (49.264). Certaines antiquités étaient protégées par des vitrines, mais pas toutes. Les amulettes étaient disposées dans un meubles à tiroirs au fond de la salle. Disposées sur une vitrine plate, des tiroirs vitrés permettaient aux visiteurs d'en apprécier tous les détails (**fig. 52 et 53**). La disposition des amulettes semble être la même qu'en 2003 même si le nombre exposé est moins important. La deuxième salle abritait la momie d'Inimennaÿsnebout et ses sarcophages, une vitrine de vases canopes et une autre consacrée aux *ouchebtis* (**fig. 54 et 55**). À droite de la seconde pièce, le long du mur, un extrait du *Livre des Morts* se déroulait sur près de quatre mètres trente de long, protégé par une longue vitrine rectangulaire. Aucune photographie ne montre l'emplacement du coffret à *ouchebtis*. En 2009, la vitrine des bronzes est déplacée là où se trouvait la commode à tiroir contenant les amulettes (**fig. 56**). La nouvelle disposition des amulettes n'est pas connue. La collection des vases en albâtre a été retirée de la collection permanente depuis cette époque.

Un an plus tard, en 2010, l'organisation et le placement des œuvres de la première salle sont différents : les œuvres disposées au centre de la pièce ont été changées de place (**fig. 57**) et toutes les œuvres sont désormais protégées par des vitrines. Les amulettes ont changé de support et sont placées sur des socles et des tiges, au centre de la pièce. Rien n'a changé dans la seconde salle (**fig. 58-60**).

Entre 2010 et 2020, certains murs des deux salles ont été peints, mais la scénographie n'a globalement pas été modifiée mis à part l'orientation de certaines vitrines dans la première salle (**fig. 61 et 62**).

Avant que soit envisagée la fermeture du musée au public après l'été 2022 et les différents travaux qui y ont actuellement cours, la collection d'antiquités égyptiennes était toujours disposée dans la partie inférieure du musée dans les deux salles dédiées selon la scénographie, inchangée depuis 2020. Les deux autres salles accueillent respectivement des œuvres d'art oriental et la boutique de souvenirs. En vingt-cinq ans, la conception de la présentation a évolué vers une présentation thématique avec le monde des vivants, le monde des morts, le Nil, la momification, etc., à l'intérieur de laquelle les antiquités égyptiennes sont classées par typologie d'objet.

Depuis 1949, la collection d'antiquités égyptiennes est conservée au sein du musée Georges-Labit. Toutefois, il a été décidé, dans le courant de la fin de l'année 2023 que cette collection soit cédée au musée Saint-Raymond, ancien détenteur de la collection entre 1892 et 1949. Une exposition a été organisée à cette occasion entre le 21 octobre 2023 et le 7 janvier 2024 pour présenter certaines des antiquités pharaoniques majeures avant que l'ensemble de ces objets ne soit placé dans les réserves du musée, faute de place pour pouvoir les exposer. Certains des objets étudiés dans ce mémoire ont été présentés à l'occasion de cette exposition. La scénographie de l'exposition s'inspirait très largement de celle du musée Georges-Labit : les objets présentés étaient d'ailleurs ceux que l'on trouvait exposés dans la collection permanente du musée et les vitrines utilisées ont été prêtées par le musée Georges-Labit (**fig. 63-66**).

## B. Une exception : la collection du sculpteur toulousain Jean-Jacques Castex au Louvre

Parmi les Toulousains collectionnant les antiquités égyptiennes au XIX<sup>e</sup> siècle, se distingue la figure du sculpteur Jean-Jacques Castex de par la trajectoire que sa collection emprunte.

Né à Toulouse en avril 1731, il meurt en 1822 à Paris<sup>943</sup> et est inhumé au cimetière du Père-Lachaise<sup>944</sup>. La date de sa mort est remise en question par l'existence d'un acte de décès de la mairie de Paris promulguant sa mort le 10 juin 1828 (**annexe 19**)<sup>945</sup>, dans le douzième arrondissement. Cependant, le catalogue de vente de sa collection établi en décembre 1822 mentionne la collection de feu M. J. J. Castex, terme indiquant sa mort récente.

Sculpteur toulousain<sup>946</sup>, il prend part à l'expédition d'Égypte en tant que sculpteur et dessinateur au sein de la Commission des Sciences et des Arts<sup>947</sup>. Il réalise en Égypte de nombreux croquis<sup>948</sup> et se constitue en parallèle une collection d'antiquités égyptiennes<sup>949</sup>. Selon Michel Dewachter, Castex, aux côtés de Charles-Louis Balzac et d'autres collectionneurs-membres de la Commission, embarque pour la France à Alexandrie le 5 juin 1801. Après une halte provoquée par la rencontre avec les Anglais, la frégate *Le Tigre* prend finalement le large le 27 juillet 1801<sup>950</sup>. Peu d'informations existent sur sa vie ; il est attesté que Jean-Jacques Castex se rend à Toulouse à son retour d'Égypte puisqu'un document de 1815 par la direction du musée de Toulouse fait état de sa collection<sup>951</sup>. Aucun document n'indique cependant la date et les raisons de son départ pour Paris, où il passera la fin de ses jours.

À sa mort en 1822, la collection de J. -J. Castex est mise en vente à Paris. Organisée par le commissaire-priseur Benoit-Antoine Bonnefons de Lavialle, rue de Grès, elle contient des antiquités égyptiennes, grecques ou romaines, des sculptures modernes et divers autres

<sup>943</sup> DataBnF, [https://data.bnf.fr/fr/16676454/jean-jacques\\_castex/](https://data.bnf.fr/fr/16676454/jean-jacques_castex/), notice biographique « Jean-Jacques Castex » [consulté le 22 mars 2024].

<sup>944</sup> Jules MOIROUX, *Le cimetière du Père Lachaise par Jules Moiroux : conservateur du cimetière du Père Lachaise*, France, p. 96.

<sup>945</sup> Archives Paris, [https://archives.paris.fr/arkothèque/visionneuse/visionneuse.php?arko=YTo2OntzOjQ6ImRhdGUIO3M6MTA6IjIwMjAtMTEtMTciO3M6MTA6InR5cGVfZm9uZHMiO3M6MTE6ImFya29fc2VyaWVsIjtzOjQ6InJlZjEiO2k6NTtzOjQ6InJlZjIiO2k6Mjc4NTU7czoxNjoidmlzaW9ubmV1c2VfaHRtbCI7YjoxO3M6MjE6InZpc2lvbm5ldXNIX2h0bWxrbW9kZSI7cz00Oijwcm9kIjt9#uielem\\_move=325,-77&uielem\\_islocked=0&uielem\\_zoom=39&uielem\\_brightness=0&uielem\\_contrast=0&uielem\\_isinverted=0&uielem\\_rotate=F](https://archives.paris.fr/arkothèque/visionneuse/visionneuse.php?arko=YTo2OntzOjQ6ImRhdGUIO3M6MTA6IjIwMjAtMTEtMTciO3M6MTA6InR5cGVfZm9uZHMiO3M6MTE6ImFya29fc2VyaWVsIjtzOjQ6InJlZjEiO2k6NTtzOjQ6InJlZjIiO2k6Mjc4NTU7czoxNjoidmlzaW9ubmV1c2VfaHRtbCI7YjoxO3M6MjE6InZpc2lvbm5ldXNIX2h0bWxrbW9kZSI7cz00Oijwcm9kIjt9#uielem_move=325,-77&uielem_islocked=0&uielem_zoom=39&uielem_brightness=0&uielem_contrast=0&uielem_isinverted=0&uielem_rotate=F) vue 18 sur 51 [consulté le 21 mars 2024].

<sup>946</sup> Emmanuel BÉNÉZIT, *Dictionnaire des peintres, sculpteurs, dessinateurs et graveurs*, t. I, Paris, Librairie Grand, 1939, p. 892.

<sup>947</sup> BnF, catalogue général, <https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb16676454z>, notice de personne « Castex, Jean-Jacques » [consulté le 24 octobre 2023].

<sup>948</sup> Livia MENEGHETTI, *op. cit.*, 2016, p. 260.

<sup>949</sup> Michel DEWACHTER, *art. cit.*, 1999, p. 47.

<sup>950</sup> *Ibid.*, p. 48-49.

<sup>951</sup> AMT, 2R24, *Estimation du matériel archéologique de la collection de Jean-Jacques Castex*.

objets<sup>952</sup>. L'estimation du matériel archéologique de sa collection réalisée en 1815 par la direction du musée de Toulouse n'indique pourtant aucune antiquité égyptienne<sup>953</sup>. Ce document aurait pu laisser croire que le Toulousain n'a rien rapporté d'Égypte mais plusieurs auteurs dont Michel Dewachter<sup>954</sup> indiquent que Castex est rentré en France accompagné d'une petite collection personnelle. Le catalogue de sa collection édité à sa mort en témoigne puisque vingt-six objets égyptiens sont proposés à la vente (**annexe 20**). Olivier Perdu et Michel Dewachter sont les seuls à citer la ville de Paris et le musée du Louvre comme lieu où sont conservés les objets rapportés d'Égypte par Castex<sup>955</sup>.

Après consultation du catalogue du musée du Louvre, quatre antiquités égyptiennes sont recensées comme issues de la collection du Toulousain J. -J. Castex : une statue théophore, une siguette, une statue de couple et une figurine de singe. Toutes ont un point commun ; il est mentionné, en plus de J. -J. Castex, le nom d'Edme-Antoine Durand comme ancien détenteur de ces objets.

À l'aide des vues des antiquités et la mention - pour la plupart - d'un ancien numéro d'inventaire rattaché à Castex, les quatre objets ont pu être identifiés dans le catalogue de vente édité en 1822 à la mort du Toulousain.

S'agissant de la statue théophore en serpentine, elle est citée par le musée du Louvre (n° inv. N 868) (**fig. 67**)<sup>956</sup> comme anciennement recensée sous les numéros d'inventaire 28 chez Durand<sup>957</sup> et 7 chez Castex. Le numéro 7 correspond dans la vente de la collection Castex à une « figurine en serpentine. Un homme debout, et qui tient devant lui une petite représentation d'Osiris ». Selon le Louvre, l'objet aurait été découvert au moment de la campagne d'Égypte. En 1825, l'objet est inscrit sur l'inventaire du musée parisien : il s'agit de l'année au cours de laquelle la collection d'E. -A. Durand est acquise par le Louvre.

---

<sup>952</sup> Benoit-Antoine BONNEFONS DE LAVIALLE, *Notice des antiquités et des sculptures modernes, qui composent la collection de feu M. J. J. Castex (de Toulouse) sculpteur et membre de la commission d'Egypte : Vente à Paris, 16 rue de Grès, 18 décembre 1822*, Paris, Dubois, 1822.

<sup>953</sup> AMT, 2R24, *Estimation du matériel archéologique de la collection de Jean-Jacques Castex*.

<sup>954</sup> Michel DEWACHTER, *art. cit.*, 1999, p. 47.

<sup>955</sup> Michel DEWACHTER, *art. cit.*, 1988, p. 31 et 38 ; Olivier PERDU, *Les statues privées de la fin de l'Égypte pharaonique : 1069 av. J. C. - 394 ap. J. C.*, Paris, Louvre Éditions, 20212, p. 14.

<sup>956</sup> Musée du Louvre, <https://collections.louvre.fr/ark:/53355/cl010005967>, notice d'œuvre « Statue théophore » [consulté le 21 octobre 2023].

<sup>957</sup> La mention de Durand s'accompagne d'un point d'interrogation, signe d'une hypothèse.

L'inventaire de la collection Durand acquise par le Louvre n'a pas été trouvé. En 1827, J. -F. Champollion la mentionne sous le numéro 32<sup>958</sup>.

Les équivalences entre le Louvre et l'inventaire de 1822, la mention d'E. -A. Durand et la date de 1825 suggèrent que ces quatre objets ont été acquis par le chevalier Durand en 1822 à l'occasion de la vente après décès de J. -J. Castex et ont par la suite été vendus parmi l'important ensemble de pièces égyptiennes que le musée Charles X rachète au collectionneur parisien pour compléter son fonds égyptien, désormais exposé dans un musée spécifique, le musée Charles X<sup>959</sup>. La collection se compose d'environ deux mille pièces égyptiennes comprenant des stèles, statuettes, bijoux etc<sup>960</sup> et comprend les objets achetés à l'occasion de la vente après décès de Jean-Jacques Castex.

Une siguette, en bronze (n° inv. ED 4228) (**fig. 68**)<sup>961</sup> est également rapprochée de la collection Castex et Durand, mais aucun ancien numéro n'est mentionné. En consultant l'inventaire après décès du sculpteur, un numéro semble correspondre : le 24. Sous ce même numéro, est répertorié un « doigtier d'arc, orné de deux lions couchés, qui posent chacun une patte sur une tête de taureau, placée entre eux. Ce bronze est gravé dans la description de l'Égypte »<sup>962</sup>. Le rapprochement est confirmé par la consultation de la planche 85 de la *Description de l'Égypte*<sup>963</sup> (**annexe 21 et 22**) qui permet de certifier qu'il s'agit du même artefact mentionné par le Louvre.

La statue de couple en ronde-bosse, répertoriée au Louvre sous le numéro d'inventaire N 1594 (**fig. 69**)<sup>964</sup> mentionne Castex et Durand comme les deux précédents propriétaires de l'objet. Il y est également indiqué leur ancien numéro d'inventaire, respectivement 21 et 17. Sous le numéro 21, le commissaire en charge de la vente Castex répertorie un groupe en basalte noir représentant :

---

<sup>958</sup> Jean-François CHAMPOLLION, *op. cit.*, 1827, p. 65.

<sup>959</sup> Louise DETREZ, *art. cit.*, 2014.

<sup>960</sup> Robert SOLÉ, *op. cit.*, 2019, p. 60.

<sup>961</sup> Musée du Louvre, <https://collections.louvre.fr/ark:/53355/cl010257468>, notice d'œuvre « Siguette » [consulté le 21 octobre 2023].

<sup>962</sup> Benoit-Antoine BONNEFONS DE LAVIALLE, *op. cit.*, 1822, p. 7.

<sup>963</sup> *Description de l'Égypte ou Recueil des observations et des recherches qui ont été faites en Égypte pendant l'expédition de l'armée française*, t. VI, Antiquités, planches, Paris, Impr. Impériale, 1812, planche 85.

<sup>964</sup> Musée du Louvre, <https://collections.louvre.fr/ark:/53355/cl010005689>, notice d'œuvre « Statue de couple » [consulté le 21 octobre 2023].

« Un homme et une femme, assis l'un à côté de l'autre, sur des sièges différens. Le premier porte des cheveux ondoyans qui descendant jusque sur ses épaules, et sa poitrine est ornée d'un large collier; son vêtement qui s'attache à la hauteur de la ceinture, et qui retombe en plis égaux jusqu'à la moitié des jambes, est chargé par devant d'une inscription qui contient vingt-trois hiéroglyphes gravés en creux. La femme, qui occupe la droite de ce groupe, a la tête chargée d'une épaisse chevelure, partagée en tresses cordées ; sa main gauche est appuyée sur l'époque de la figure précédemment décrite ; sa poitrine est aussi décorée par un collier : une espèce de voile qui lui couvre un bras, et une partie du sein, est bordée d'une longue frange. Sur le devant de la tunique qui la couvre jusqu'aux pieds se trouve une inscription composée de treize lignes hiéroglyphiques. Sur le revers d'une manière de dossier, sur lequel se détachent ces figures, sont gravées quatre colonnes d'hiéroglyphes. Ce petit monument, dont l'exécution est très soignée, a été figuré dans le grand ouvrage sur l'Égypte<sup>965</sup>. ».

Sur la notice d'œuvre du Louvre, à côté du nom du sculpteur Castex, est indiqué « vente 1822 » : cette inscription confirme la présence et l'achat, par E. -A. Durand en 1822, de certains objets vendus à cette occasion. Ce groupe a fait l'objet d'une gravure dans le fameux ouvrage de la *Description de l'Égypte* (**annexe 23**)<sup>966</sup>.

Une figurine de singe, sculpture en ronde-bosse en stéatite, est répertoriée par le Louvre sous le numéro d'inventaire N 4100 (**fig. 70**)<sup>967</sup>. Là encore, Castex et Durand sont mentionnés comme anciens détenteurs de l'objet. Il n'est indiqué un ancien numéro d'inventaire que pour la collection d'E. -A. Durand. En consultant le catalogue de 1822 de Castex, il est cependant possible de rattacher cet objet au numéro 23 qui recense une figurine d'une « femelle d'un singe assise, et tenant son petit sur ses genoux » en pierre calcaire<sup>968</sup>. Cet objet fut également mentionné par J. -F. Champollion en 1827 sous les numéros allant du 213 au 220 parmi un ensemble de plusieurs espèces de singes en terre émaillée, bois ou calcaire blanc<sup>969</sup>.

L'étude de ces quatre antiquités égyptiennes permet de comprendre que ces objets dont la trajectoire les prédestinait plutôt à la ville de Toulouse, ont finalement terminé à Paris. Quatre des antiquités égyptiennes que possède Castex ont été acquises par le célèbre collectionneur E. -A. Durand en 1822, à l'occasion de la vente après décès du Toulousain. Cet ensemble a par la suite été vendu au musée Charles X en 1825 par Durand. Le cas de Castex est éclairant et retracer l'histoire de sa collection atteste de la dispersion des collections

<sup>965</sup> Benoit-Antoine BONNEFONS DE LAVIALLE, *op. cit.*, 1822, p. 6.

<sup>966</sup> *Description de l'Égypte ou Recueil des observations et des recherches qui ont été faites en Égypte pendant l'expédition de l'armée française*, t. V, Antiquités, planches, Paris, Impr. Impériale, 1812, planche 64. URL : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5340650s/f143.item> [consulté le 22 novembre 2024].

<sup>967</sup> Musée du Louvre, <https://collections.louvre.fr/ark:/53355/cl010019557>, notice d'œuvre « Figurine » [consulté le 21 octobre 2023].

<sup>968</sup> Benoit-Antoine BONNEFONS DE LAVIALLE, *op. cit.*, 1822, p. 7..

<sup>969</sup> Jean-François CHAMPOLLION, *op. cit.*, 1827, p. 45.

particulières en France, au cours du XIX<sup>e</sup> siècle : ces objets, qui auraient pu rester à Toulouse, ont finalement connu un itinéraire différent. Le reste de sa collection n'a pas été retrouvé du point de vue des archives, mais bon nombre d'autres collectionneurs français ont pu procéder à des acquisitions, éparpillant un peu plus sa collection.

### C. Les envois du gouvernement au XIX<sup>e</sup> siècle

Dans le cas des musées provinciaux, les collectionneurs ne sont pas les seuls à enrichir les collections municipales. Le gouvernement français participe également à l'accroissement des collections des musées à travers la mise en place de diverses aides, occasionnelles.

La collaboration de l'État dans l'enrichissement des collections muséales est plurielle. Il est par exemple courant, pour les villes françaises au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, de bénéficier de sommes allouées par le gouvernement pour l'acquisition d'objets. Toulouse est en cela bénéficiaire en mai 1830, d'une allocation de six mille francs attribuée par le ministre de l'Intérieur, le comte de Montbel<sup>970</sup>, pour la recherche, les fouilles et les achats d'antiquités<sup>971</sup>. Les musées de province détiennent peu souvent les mêmes budgets alloués à l'accroissement de leurs collections que les grands musées des capitales européennes qui procèdent à l'achat de collections (égyptologiques) renommées<sup>972</sup>. Ces subventions leur sont profitables.

En plus des aides financières, l'État peut également coopérer d'un point de vue matériel grâce à des dons ou envois. Cette pratique trouve ses origines au cours de l'année 1801 et plus précisément dans un arrêté voté par la Convention en faveur d'une répartition équitable des collections nationales<sup>973</sup>. C'est la loi Chaptal de 1801. Résultat d'une

<sup>970</sup> Cette subvention a peut être un lien avec le fait que le comte de Montbel, quelques années auparavant, était maire de la ville de Toulouse.

<sup>971</sup> AMT, 2R24, *Objets accordés par M. Le ministre du Commerce et des Travaux Publics, mai 1830* ; AMT, côte 2R11, 1844, p. 21 ; AMT, 2R20, *Lettre du ministre de l'intérieur au préfet accordant 6 000 francs pour l'entretien de musée et des monuments et les fouilles de Martres, 28 mai 1830*.

<sup>972</sup> C'est le cas par exemple en 1821 avec Louis XVIII qui fait l'acquisition, pour la somme de cent cinquante mille francs, du célèbre zodiaque de Dendérah. Voir : Pierre QUONIAM, « Champollion et le musée du Louvre », *Bulletin de la Société Française d'Égyptologie*, n° 95, octobre 1982, p. 49.

<sup>973</sup> France Archives, [https://francearchives.gouv.fr/fr/pages\\_histoire/270082947#:~:text=Création%20des%20musées%20de%20province%20](https://francearchives.gouv.fr/fr/pages_histoire/270082947#:~:text=Création%20des%20musées%20de%20province%20) [consulté le 22 mars 2024].

proposition par le ministre de l'Intérieur, Jean-Antoine Chaptal (1756-1832)<sup>974</sup>, des dépôts sont organisés au profit des musées nouvellement créés<sup>975</sup> au sortir de la Révolution française. Comme l'indique Krzysztof Pomian, ces dépôts ont, selon les circonstances, permis la création de musées ou ont enrichi ceux déjà existants<sup>976</sup>.

En cela, Toulouse bénéficie en 1803 d'un dépôt, par le gouvernement, d'une dizaine de tableaux afin de dédommager la ville des restitutions auxquelles elle a été contrainte de procéder<sup>977</sup>. En 1811, à la suite d'un second décret datant du 15 février 1811, un nouveau dépôt vient enrichir le musée de Toulouse<sup>978</sup>. Il regroupe un ensemble de tableaux non exposés au musée Napoléon, cent-huit tableaux au total, répartis entre plusieurs villes, dont Toulouse qui bénéficie d'une trentaine de peintures<sup>979</sup>. D'autres dépôts furent réceptionnés par la ville, mais ils concernent majoritairement des tableaux<sup>980</sup>. En 1892, dans la deuxième réédition de *Catalogue des antiquités et objets d'art* du musée des Augustins, le conservateur Ernest Roschach mentionne les dons du gouvernement comme comprenant des moulages, des médailles, des sculptures ainsi que des doublons du musée Campana<sup>981</sup>.

Aucun de ces dépôts ne concerne des antiquités égyptiennes. En 1831<sup>982</sup>, pourtant, promesse est faite par Champollion à A. Du Mège de faire bénéficier parmi les premiers, le musée de Toulouse, de l'envoi d'antiquités égyptiennes par le musée Charles X. Ce document n'a pas de suite du point de vue des archives et l'étude de l'accroissement quantitatif des objets de la collection pharaonique ne laisse présager aucun envoi de ce type.

Selon Livia Meneghetti, une statue d'Isis à tête grecque aurait été envoyée en 1852 par le gouvernement<sup>983</sup>. Il existe une note, conservée aux archives municipales de Toulouse<sup>984</sup>, dans laquelle sont mentionnés les objets trouvés dans les caisses du dernier envoi de statues en

---

<sup>974</sup> France Archives, [https://francearchives.gouv.fr/fr/pages\\_histoire/39151](https://francearchives.gouv.fr/fr/pages_histoire/39151), notice biographique « Jean-Antoine Chaptal » [consulté le 26 mars 2024].

<sup>975</sup> Gérard MONNIER, *op. cit.*, 1995, p. 42-43.

<sup>976</sup> Krzysztof POMIAN, *op. cit.*, 2021, p. 20-45.

<sup>977</sup> Ernest ROSCHACH, *op. cit.*, 1870, p. 23.

<sup>978</sup> *Ibid.*, p. 25.

<sup>979</sup> *Ibid.*

<sup>980</sup> Gérard MONNIER, *op. cit.*, 1995, p. 43.

<sup>981</sup> Ernest ROSCHACH, *op. cit.*, 1892, p. II-III.

<sup>982</sup> AMT, 2R24, *Lettre de Jean-François Champollion le Jeune à Alexandre Du Mège, Paris, le 20 mai 1831*.

<sup>983</sup> Livia MENEGHETTI, *op. cit.*, 2016, p. 333.

<sup>984</sup> AMT, 2R24, *Lettre de M. Jacquemin, conservateur du musée de Toulouse au maire de la Ville, Toulouse, le 12 juin 1852*.

provenance de Paris. Ce document permet de se rendre compte que les dons de la capitale sont plutôt fréquents à Toulouse. Parmi les statues mentionnées, un « Isis tête grecque » est répertoriée. Il ne s'agit cependant pas d'une antiquité pharaonique mais hellénistique<sup>985</sup>.

Ce n'est qu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle que la ville de Toulouse est officiellement bénéficiaire d'un don d'antiquité égyptienne de la part du gouvernement<sup>986</sup>. Il est fait don d'un coffret d'*ouchebtis* contenant à l'intérieur douze de ces figurines égyptiennes. Le coffret, en bois et à trois compartiments, est recensé dans les collections du musée G. Labit sous le numéro d'inventaire 49.309 (**fig. 72 et 73**). Recouvert de lait de chaux, ce monument épigraphique porte cinq rangs d'écriture hiéroglyphique bleue reproduisant le chapitre six du *Livre des Morts* sur ses deux faces<sup>987</sup>. Il s'agit du coffret à *Shaouabtis* de Ny-Sou-Pa-Nefer-Her<sup>988</sup> qui a été trouvé à Thèbes dans la deuxième cachette de Deir el-Bahari, près du temple d'Hatshepsout, entre janvier et février 1891 par Eugène Grébaut et Georges Daressy<sup>989</sup>. Cette découverte archéologique a mis au jour une cachette contenant une importante quantité de mobilier et d'objets funéraires datant de la seconde moitié de la XXI<sup>e</sup> dynastie<sup>990</sup>. Récupérés par le gouvernement égyptien, la quantité d'objets découverts ne permet cependant pas au musée du Caire de contenir et de présenter correctement ces artefacts au sein des collections<sup>991</sup>. Pour ces raisons matérielles, le gouvernement du khédive<sup>992</sup> fait envoyer cinq cercueils, trois coffrets et quarante-six paires d'*ouchebtis* à la France<sup>993</sup>.

Une fois réceptionnées par la capitale, les antiquités égyptiennes sont redistribuées entre plusieurs villes de province par le Ministère de l'Instruction publique. Les villes concernées sont Clermont-Ferrand, Lyon, Marseille, Amiens, Toulouse et Paris. Le 11 octobre 1893, le Ministère de l'Instruction Publique adresse aux maires des différentes villes concernées par

<sup>985</sup> Elle est en cela conservée au musée Saint-Raymond.

<sup>986</sup> Livia MENEGHETTI, *op. cit.*, 2016, p. 348-349.

<sup>987</sup> Cartel de l'œuvre, « coffret à *ouchebtis* », n° inv. 49.309, musée Georges-Labit.

<sup>988</sup> Il est prophète d'Amon, c'est le gestionnaire des biens du domaine d'Amon.

<sup>989</sup> Liliane AUBERT, *Les statuettes funéraires de la deuxième cachette à Deir el-Bahari*, Paris, Cybèle, 1998, p. 73.

<sup>990</sup> Alain DAUTANT, Miguel Ángel ESCOBAR CLARÓS et France JAMEN, « Distribution and current location of the French Lot from the Bad el-Gasus Cache », dans Hélène GUICHARD et Alessia AMENTA, *Proceedings First Vatican Coffin conference*, Cité du Vatican, Editzioni Musei Vatican, 2017, p. 123.

<sup>991</sup> Cartel de l'œuvre « coffret à *ouchebtis* », n° inv. 49.309, à l'occasion de l'exposition « Le retour de la Momie » par le musée Saint-Raymond.

<sup>992</sup> C'est à dire le gouvernement du vice-roi d'Égypte.

<sup>993</sup> Alain DAUTANT, Miguel Ángel ESCOBAR CLARÓS et France JAMEN, *art. cit.*, 2017, p. 126-128.

ces dons une lettre évoquant la répartition des antiquités égyptiennes entre chaque ville<sup>994</sup>. À côté de Toulouse, ville numéro 5 de la liste, il est question d'un lot de douze statuettes funéraires et deux boîtes à statuettes. À l'origine, deux coffrets d'*ouchebtis* devaient donc parvenir à Toulouse. Cependant, un seul coffret est finalement envoyé<sup>995</sup>. La réception des antiquités est confirmée 24 novembre 1893 dans une lettre adressée par la municipalité de Toulouse au ministre de l'Instruction publique<sup>996</sup>.

Un registre des entrées établi par le musée Saint-Raymond entre 1893 et 1903<sup>997</sup> mentionne, sous le numéro 4766, un « coffret égyptien en bois à trois couvercle, portant des hiéroglyphes bleus et contenant douze figurines funéraires en terre émaillée. ». À côté de la description de l'objet, est indiqué qu'il s'agit d'un don du comité des missions scientifiques du Ministère. La lettre en date du 11 octobre 1893 est également mentionnée<sup>998</sup>. Le coffret est à nouveau évoqué, dix ans plus tard, dans le catalogue du *Musée égyptien de Toulouse* dressé par Charles Palanque en 1903. L'auteur se méprend cependant sur la fonction du coffret qu'il appelle « boîte à canopes »<sup>999</sup>.

Sur les quatre-vingt-douze statuettes envoyées par l'Égypte en France, soixante-quatorze ont été formellement identifiées. En 2017, lorsque Alain Dautant et ses collègues rédigent leur article, les *ouchebtis* détenus par Toulouse sont en cours d'identification<sup>1000</sup>. Aujourd'hui, tous ont été identifiés sauf deux supposés manquants. Ces deux *ouchebtis* ont pu se mélanger parmi la collection d'*ouchebtis* déjà détenue par la ville de Toulouse ou bien ont pu être perdus ou cassés. Le fait que le coffret devait à l'origine accueillir douze statuettes et non dix est confirmé en 1972 par Jean-Luc Bovot<sup>1001</sup>. Selon lui, le coffret est divisé en trois

<sup>994</sup> Dossier de l'œuvre « coffret à ouchebtis », n° inv. 49.309, Musée Georges-Labit, *Lettre du Ministère de l'Instruction publique adressée aux différents maires des villes bénéficiaires de dons de coffrets et statuettes funéraires provenant de Deir el-Bahari, Paris, 11 octobre 1893*.

<sup>995</sup> Aucune information à ce jour n'explique pourquoi un seul coffret a été recensé par le musée de Toulouse alors que deux coffrets étaient initialement prévus par le Ministère de l'Instruction publique.

<sup>996</sup> Dossier de l'œuvre « coffret à ouchebtis », n° inv. 49.309, Musée Georges-Labit, *Lettre du Maire de la ville de Toulouse, à Monsieur le Ministre, Toulouse, le 24 novembre 1893*.

<sup>997</sup> Dossier de l'œuvre « coffret à ouchebtis », n° inv. 49.309, Musée Georges-Labit, *Registre des entrées du musée Saint-Raymond*, p. 13, n°4677.

<sup>998</sup> Dossier de l'œuvre « coffret à ouchebtis », n° inv. 49.309, Musée Georges-Labit, *Registre des entrées du Musée Saint-Raymond*, p. 103.

<sup>999</sup> Charles PALANQUE, *op. cit.*, 1903, p. 10, n°644.

<sup>1000</sup> Alain DAUTANT, Miguel Ángel ESCOBAR CLARÓS et France JAMEN, *art. cit.*, 2017, p. 126-128.

<sup>1001</sup> Jean-Luc BOVOT, *Les figurines funéraires dans les collections égyptiennes de la région Midi-Pyrénées*, mémoire, sous la direction de Louis-René Nougier, Toulouse, Université Jean Jaurès, 1972, p. 63.

compartiments, chacun devait contenir quatre *ouchebtis*, positionnés debout. Il s'agit d'un coffret plutôt modeste puisque certains coffrets pouvaient accueillir une centaine de statuettes de ce type. Parmi les dix *ouchebtis* identifiés se trouve l'*ouchebtî* Hrj répertorié sous le numéro d'inventaire 49.41 (**fig. 73**) ; l'*ouchebtî* Imn-HAt-pA-mSa recensé sous le numéro d'inventaire 49.42 (**fig. 74**) ; l'*ouchebtî* tA-n.t-Sd-xnsw (n°. Inv. 49.44) (**fig. 75**) ; l'*ouchebtî* pA-di-Imn it-nTr, répertorié sous le numéro d'inventaire 49.339<sup>1002</sup> ; l'*ouchebtî* pA-di-Imn it-nTr recensé sous le numéro d'inventaire 49.341<sup>1003</sup> ; l'*ouchebtî* Hnwt-tA.wi, classé sous le numéro d'inventaire 49.360 (**fig. 76**) ; l'*ouchebtî* Imn-mrt ‘fat’ (n°. Inv. 49.361) (**fig. 77**) ; l'*ouchebtî* tA-n.t-Sd-xnsw catalogué sous le numéro d'inventaire 49.362 (**fig. 78**) ; l'*ouchebtî* xnsw-ms répertorié sous le numéro d'inventaire 49.365<sup>1004</sup> ; et l'*ouchebtî* Ns-Mwt catalogué sous le numéro d'inventaire 49.380<sup>1005</sup>.

Le rôle de l'État peut sembler négligeable dans la collection publique égyptienne de Toulouse avec un seul don opéré, au cours du siècle, en faveur de la collection d'antiquités égyptiennes, mais sa participation financière par les diverses sommes allouées à la collecte de nouveaux objets ne doit pas être oubliée, et a pu participer aux divers achats auxquels A. Du Mège a procédé pour enrichir le musée.

---

<sup>1002</sup> Il n'existe pas de clichés photographique pour la pièce 49.339.

<sup>1003</sup> Il n'existe pas de clichés photographique pour la pièce 49.341.

<sup>1004</sup> Il n'existe pas de clichés photographique pour la pièce 49.365.

<sup>1005</sup> Il n'existe pas de clichés photographique pour la pièce 49.380.

## CONCLUSION

La présente étude a eu pour objectif d'établir le cadre théorique autour de la formation du premier noyau d'antiquités égyptiennes à Toulouse à partir de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et son enrichissement au cours du siècle suivant. Il s'agissait d'identifier les principaux acteurs à l'origine de son accroissement et de les classer selon leur degré d'importance dans l'histoire de la collection d'antiquités égyptiennes de Toulouse. L'étude consiste à identifier les pourvoyeurs d'objets égyptiens, leur lien avec la Ville, les conditions d'arrivée de leurs pièces et l'identification de celles-ci. L'histoire muséographique de la collection pharaonique du musée de Toulouse a également permis d'appréhender la façon dont le goût égyptophile, qui se développe à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et au cours du XIX<sup>e</sup> siècle à Toulouse et en France, a pu participer au développement de cet ensemble.

L'intérêt pour l'Égypte, connu sous le terme d'égyptophilie, a traversé les âges et a toujours existé. Il se manifeste dès l'Antiquité grâce aux divers contacts entretenus par les Grecs avec l'Orient<sup>1006</sup>. Jusqu'à aujourd'hui, l'égyptophilie n'a pas été linéaire ou immuable. Elle s'est manifestée par vagues successives selon les périodes. Ces pics d'intérêt ont principalement eu lieu à la Renaissance et à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle - début XIX<sup>e</sup> siècle. Il ne faudrait pas se méprendre : aux siècles précédents, l'Égypte fait également l'objet d'un intérêt de la part de certains initiés, mais les deux périodes citées précédemment ont été l'occasion d'un changement certain incluant un plus grand nombre de personnes sensibles à ce goût. À la Renaissance, le retour que ce mouvement impulse vers l'Antiquité est sans précédent. L'Égypte a une place parmi cette noble Antiquité ; l'intérêt pour son histoire antique, en tant que berceau des civilisations, la met sur le devant de la scène malgré une Antiquité gréco-romaine omniprésente. Ce goût, qui se construit petit à petit, perd en importance les siècles suivants, mais certains y ont toujours prêté attention. L'intérêt philologique qui lui est porté au cours du XVII<sup>e</sup> siècle par des érudits comme Claude-Nicolas Fabri de Peiresc ou le Père Guillaume Bonjour dans le cas du midi toulousain en témoigne. Le principal vecteur diffuseur de l'Égypte est à cette époque la littérature.

---

<sup>1006</sup> La Grèce peut cependant être vue pour les européens du XVIII-XIX<sup>e</sup> siècles comme une région d'Orient mais cela n'est pas l'objet de notre propos.

Le XVIII<sup>e</sup> siècle marque un nouveau tournant dans l'histoire du goût pour l'Égypte : les fouilles menées à Pompéi et Herculaneum alimentent l'égyptophilie ambiante grâce à la découverte de quelques vestiges antiques égyptiens. Dès lors, les antiquités égyptiennes se démocratisent auprès des collectionneurs. L'Antiquité est à la mode, le mouvement néoclassique en atteste. Longtemps considéré comme une curiosité, l'art de l'Égypte antique acquiert peu à peu ses lettres de noblesse. Les antiquaires culminent dans le paysage scientifique avec des personnalités comme Bernard de Montfaucon ou le comte de Caylus, dont les écrits participent à nourrir l'intérêt égyptophile. En parallèle, plusieurs explorations en Égypte sont entreprises par des voyageurs. De ces périples, des récits sont édités qui sont particulièrement appréciés du grand public. Des antiquités en sont également rapportées. Comme à la Renaissance, le siècle des Lumières déclenche un nouvel intérêt pour l'Antiquité qui comprend l'Égypte antique et qui s'accompagne d'une démarche de collection. Plusieurs s'y sont intéressé, ont acheté ou échangé des objets égyptiens. Ce nouveau marché de l'art ouvre à des collectionneurs privés la possibilité de posséder des antiquités égyptiennes. C'est le cas dans le Midi toulousain avec le cardinal de Bernis, le parlementaire Jean-François de Montégut, le baron de Puymaurin, l'Académie Royale des Sciences, Inscriptions et Belles Lettres ou encore l'évêque de Montauban, Anne-Victor François le Tonnelier de Breteuil, qui ont acquis des objets de ce type à la fin du siècle.

À compter de la Révolution française, l'intérêt pour l'Égypte s'institutionnalise. Les rares antiquités égyptiennes saisies dans les cabinets de collectionneurs confisqués entrent au sein de la nouvelle institution culturelle qu'est le musée et se voient dès lors conférer un statut nouveau. Dès 1799-1800, il est fait état, dans le catalogue des collections édité par le musée de Toulouse, d'un ensemble égyptien. Les acteurs à l'origine de ce premier fonds d'antiquités égyptiennes ne sont pas tous formellement identifiés et les ressources bibliographiques se réfutent entre elles, rendant difficile d'affilier les collectionneurs à des antiquités précises. Parmi les collectionneurs présentant au sein de leur cabinet des antiquités égyptiennes de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>1007</sup>, trois sont à l'origine du premier ensemble pharaonique du musée de Toulouse. Il s'agit de l'académie royale des Sciences, Inscriptions et Belles Lettres, du cardinal de Bernis et de l'évêque de Montauban. Aujourd'hui, il est presque impossible de

<sup>1007</sup> Le cardinal de Bernis ; l'évêque de Montauban ; le parlementaire Jean-François de Montégut ; le baron de Puymaurin et l'Académie Royale des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres.

retrouver ces pièces au sein des collections actuelles de par l'importante quantité d'objets analogues existants et du manque cruel d'informations permettant de les reconnaître.

La Campagne d'Égypte est un autre épisode important dans l'histoire du goût pour l'Égypte ancienne<sup>1008</sup>. Répondant à un désir d'abord politique, celui de conquérir et coloniser un pays oriental par une puissance occidentale, cette mission résulte également de tout le contexte précédemment cité. L'expédition, absolument novatrice dans le paysage des voyages qui avaient lieu au XVIII<sup>e</sup> siècle, a eu d'immenses répercussions. Le général Bonaparte a su initier une véritable aventure archéologique qui consistait à étudier, répertorier, relever tout ce que les savants, embarqués dans l'armée d'Orient, observaient sur le territoire. Cette entreprise scientifique a permis la publication d'un important ouvrage : la *Description de l'Égypte*, véritable encyclopédie consacrée au pays des pharaons. Ce moment est une étape clé dans la construction de l'égyptophilie : de nombreux autres ouvrages ont été édités, évoquant l'expédition et tous ont obtenu un franc succès, attestant de cet engouement. Ce moment a également participé au phénomène grandissant de collection des objets de l'Égypte ancienne chez les collectionneurs privés et au sein des musées. Sa participation dans la constitution et l'enrichissement des collections égyptiennes en France est indirecte.

Ainsi, à la base du musée, se trouvent ces collections formées par les collectionneurs et saisies au moment de la Révolution, constituées des vestiges de passés plus ou moins lointains. Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, le procédé est le même avec des collectionneurs qui participent à enrichir les collections, mais l'acte se fait désormais de gré à gré. Qu'il s'agisse de dons ou de ventes, les particuliers jouent un rôle fondamental dans l'enrichissement des collections muséales. Il en va de même pour la maigre collection d'antiquités égyptiennes répertoriée par le musée de Toulouse dès 1799-1800 et qui n'aura de cesse de s'accroître grâce à divers bienfaiteurs.

Dans l'histoire de la collection publique d'antiquités égyptiennes de Toulouse, deux noms jaillissent immédiatement : celui du général Charles Dugua et celui du comte de Clarac. Malgré l'importance que revêt l'arrivée de leurs collections respectives, l'enrichissement de

---

<sup>1008</sup> Comme le sont la Renaissance ou la Révolution française.

cette collection publique toulousaine tient également du ressort des nombreux dons et achats épars qui ont été opérés au cours du siècle. Plusieurs noms en rendent compte : Bernard Lange, Jean-François-Aimé Perrot, l'académie des Sciences et la Société Archéologique du Midi de la France dont les fonds ont permis l'acquisition de nombreux objets en faveur de la collection égyptiennes et dont certains de ses membres ont pu faire bénéficier le musée de quelques objets pharaoniques. De la collection du général Dugua, Toulouse garde des pièces remarquables, de celle du comte de Clarac, en plus de sa préciosité, c'est la quantité d'objets qu'elle recèle et dont le nombre participe à accroître de façon considérable la collection toulousaine dès 1843. L'achat de cette collection n'a d'égal d'un point de vue quantitatif dans l'histoire de la collection d'antiquités pharaoniques de Toulouse. Son cabinet témoigne également de l'existence de tout un réseau d'amateurs de l'Égypte antique qui échangent des connaissances et des objets entre eux. Parmi les pièces provenant de la collection du comte, certaines appartenaient à l'origine à des personnalités comme Dominique-Vivant Denon, le consul de France en Égypte Bernardino Drovetti, de Frédéric Cailliaud, minéralogiste nantais parti en Égypte, et d'Edme-Antoine Durand. Le comte a joué le rôle d'intermédiaire entre ces différents collectionneurs et Toulouse.

La plupart des collectionneurs identifiés et étudiés dans le cadre de cette étude ont un point commun : Alexandre Du Mège a de près ou de loin pu participer en tant qu'intermédiaire entre le musée et les différents collectionneurs. Il est celui dont on doit l'enrichissement notable de la collection égyptienne du musée au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. Il est à l'origine, entre 1832 et 1862, d'une politique d'acquisition efficace qu'il nourrit du vaste réseau de connasseurs et collectionneurs d'antiquités égyptiennes dont il s'entoure. Lui-même amateur, il constitue pour le musée une importante collection et participe pleinement à la promulgation de ce goût.

L'histoire de la collection publique d'antiquités égyptiennes de Toulouse est corrélée à celle de l'histoire du goût pour l'Égypte. Cet intérêt, institutionnalisé par l'arrivée au sein du musée de ses antiquités, se construit ainsi que sa connaissance. Les catalogues édités par le musée de Toulouse en témoignent, la connaissance se développe, les descriptions s'étoffent, attestant des recherches qui sont menées en France et en Europe par ceux qui seront les

premiers égyptologues, inventeurs d'une science nouvelle, l'égyptologie ; Jean-François Champollion étant considéré comme l'un de ses chantres. Tout le travail mené par le musée et par A. Du Mège autour de la connaissance et de la présentation de ces pièces égyptiennes en témoigne. L'accroissement de la collection va de pair avec une évolution de la connaissance des objets. Les trois<sup>1009</sup> transferts de la collection entre les différents musées toulousains témoignent du statut que revêt l'Égypte antique : celui-ci n'est au XIX<sup>e</sup> siècle par encore complètement affirmé et les allers-retours opérés entre un musée « archéologique » (le musée Saint-Raymond) et un musée consacré aux arts de l'Orient (le musée Georges-Labit) témoignent, encore aujourd'hui de ces hésitations<sup>1010</sup>. Le nouveau déménagement de la collection égyptienne, opéré vers le musée Saint-Raymond, permet ainsi de réunir à nouveau les antiquités de l'Égypte pharaonique et hellénistique.

Aujourd'hui, les bienfaiteurs à l'origine du développement de la collection muséale d'antiquités pharaoniques de Toulouse ont été pour la plupart identifiés. Toutefois, les deux années passées ne suffisent pas à étudier l'ensemble des potentiels collectionneurs qui ont pu participer à l'enrichissement de la collection. Par exemple, en 1844, dans l'inventaire qu'A. Du Mège dresse de la collection, il mentionne un marchand qui aurait cédé la vente d'une figure en bois coiffée d'un *pschent*<sup>1011</sup>. Le travail pourrait se poursuivre après 1893, date à laquelle ce mémoire s'est arrêté, tant le sujet est vaste et la collection enrichie.

Parmi les objets provenant des cabinets de ces différents collectionneurs, plusieurs ont été retrouvés dans les collections actuelles. L'identification doit être poursuivie notamment pour la collection cédée par le comte de Clarac. Sur environ trois cents objets, seuls trente-deux sont formellement identifiés comme provenant de son cabinet. Grâce à l'inventaire établi par Clarac au moment de la vente et par comparaison, il s'agirait de poursuivre le travail initié dans ce mémoire afin de tenter de retrouver le plus d'objets possibles. Ce procédé d'identification concerne en réalité la plupart des objets mentionnés dans le cadre de cette étude et dont la trace n'a toujours pas été retrouvée dans les collections.

L'histoire des collections en général est une source inépuisable d'informations et d'archives qui témoignent de toutes les pérégrinations que subissent les œuvres collectionnées. Passant

---

<sup>1009</sup> En 1892, en 1949 et en 2023-courant 2024.

<sup>1010</sup> Rappelons le, la collection égyptienne va à nouveau être transférée au MSR.

<sup>1011</sup> AMT, 2R24, 1844, p. 88.

de cabinet en cabinet, leur histoire au musée est tout autant mouvementée comme en atteste la collection publique égyptienne de Toulouse. C'est ce qui a été tenté d'être démontré dans ce mémoire.

## TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE.....	1
TABLE DES ABRÉVIATIONS .....	3
AVANT-PROPOS .....	4
REMERCIEMENTS .....	5
INTRODUCTION.....	7
HISTORIOGRAPHIE .....	12
Partie I : L'Antiquité égyptienne en France et dans le Midi toulousain. Un intérêt ancien.....	19
I. L'Anticomanie ou la remise au goût du jour de l'Égypte antique à travers les collections.....	19
II. Au tournant de la Révolution française, un intérêt différent pour l'Égypte .....	35
III. Voyages dans la Basse et Haute Égypte : le regain de l'intérêt pour l'Égypte au moment de la campagne du général Bonaparte.....	48
Partie 2 : Historique de la collection toulousaine d'antiquités égyptiennes .....	67
I. L'entrée des premiers objets pharaoniques dans les musées français .....	67
II. Du cabinet de collectionneur au musée : les pourvoyeurs du fonds public égyptien de Toulouse au xixe siècle	
83	
III. Plusieurs collections dans une même collection .....	104
Partie 3 : L'enrichissement de la collection toulousaine .....	130
I. Le rôle majeur d'Alexandre Du Mège, conservateur du musée de Toulouse.....	130
II. Un cheminement intellectuel vers un intérêt scientifique et muséographique des antiquités de l'Égypte	
149	
III. Trajectoire des antiquités égyptiennes entre les différents musées (toulousains) .....	164
CONCLUSION .....	179
TABLE DES MATIÈRES .....	185